



1976

banque centrale
des états
de l'afrigue de l'ouest

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le quatorzième exercice d'activité est ici retrace, est l'organisme public international constitué par six Etats de l'Ouest africain pour assurer en commun la gestion de leur monnaie commune.

L'Union Monétaire Ouest Africaine, maintenant établie par le Traité du 14 novembre 1973 qui a remplacé celui du 12 mai 1962, groupe les six Républiques suivantes :

BÉNIN

NIGER

COTE D'IVOIRE

SÉNÉGAL

HAUTE-VOLTA

TOGO

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

BÉNIN

Cotonou, route de Lomé
Boîte postale 325
Téléphone : 31-24-66 et 31-24-67
Adresse télégraphique : Instemafoc Cotonou
Télex : Instemafoc Ctnou 5211.

NIGER

Niamey, Rond-Point de la Poste
Boîte postale 487
Téléphone : 72-24-91 et 72-24-92
Adresse télégraphique : Instemafoc Niamey
Télex : BCEAO Niamey 5218.
Zinder (agence auxiliaire)
Boîte postale 133
Téléphone : 20-92 et 20-94
Adresse télégraphique : Instemafoc Zinder.

COTE D'IVOIRE

Abidjan, avenue Terrasson-de-Fougères
Boîte postale 1769
Téléphone : 22-62-42 et 32-15-35 et 46
Adresse télégraphique : Instemafoc Abidjan
Télex : Instema Abidjan 761.
Bouaké (agence auxiliaire)
Boîte postale 773
Téléphone : 63-33-13 et 63-33-14
Adresse télégraphique : Instemafoc Bouaké
Télex : Instema Bouaké 9913.

SÉNÉGAL

Dakar, 3, avenue Georges Pompidou
Boîte postale 3 159
Téléphone : 265-53 et 233-03
Adresse télégraphique : Instemafoc Dakar
Télex : Instema SG 536.
Kaolack (agence auxiliaire)
Boîte postale 79
Téléphone : 873-86 et 873-87
Adresse télégraphique : Instemafoc Kaolack.

HAUTE-VOLTA

Ouagadougou, avenue d'Arboussier
Boîte postale 356
Téléphone : 367-15 et 16
Adresse télégraphique : Instemafoc Ouagadougou
Télex : Instema Ouaga 5 205.

TOGO

Lomé, avenue de Sarakawa
Boîte postale 120
Téléphone 23-84 et 23-85
Adresse télégraphique : Instemafoc Lomé
Télex : Instemafoc Lomé 5216.

SIÈGE SOCIAL (provisoire)

Paris, 29, rue du Colisée (75008)
Téléphone : 225-71-60 à 67
Adresse télégraphique : Instemafoc Paris
Télex : BECEAO Paris 650087.

CONSEIL DES MINISTRES

AU 30 SEPTEMBRE 1976

PRÉSIDENT : M. Henri KONAN BÉDIÉ

*Ministre de l'Economie et des Finances
de la République de Côte d'Ivoire*

République Populaire du Bénin

L'Intendant Militaire de 3ème classe Isidore AMOUSSOU, Ministre des Finances,
Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat.

République de Côte d'Ivoire

M. Henri KONAN BÉDIÉ, Ministre de l'Économie et des Finances, Président du Conseil des Ministres
de l'Union Monétaire Ouest Africaine.
M. Mohamed T. DIAWARA, Ministre du Plan.

République de Haute-Volta

Capitaine Léonard KALMOGO, Ministre des Finances,
M. Boubacar SOUMANA, Ministre du Plan.

République du Niger

L'Intendant Militaire Moussa TONDI, Ministre des Finances,
M. Abderrahmane ALFIDJA, Ministre des Affaires économiques, du Commerce et de l'Industrie.

République du Sénégal

M. Babacar BA, Ministre d'Etat chargé des Finances et des Affaires économiques,
M. Ousmane SECK, Ministre du Plan et de la Coopération.

République togolaise

M. Yao GRUNITZKY, Ministre des Finances et de l'Economie.
M. Koudjolou DOGO, Ministre du Plan, du Commerce, de l'Industrie et des Transports.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 30 SEPTEMBRE 1976

*PRÉSIDENT : M. Abdoulaye FADIGA
Gouverneur de la Banque centrale*

République Populaire du Bénin

M. Jérôme AHOUANMENO, Directeur des Affaires monétaires et bancaires au Ministère des Finances.
M. Jean ALOTOUNOU, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.

République de Côte d'Ivoire

M. Pierre YANGNI N'DA, Directeur du cabinet du Ministre de l'Économie et des Finances.
M. Oumar DIARRA, Directeur du Développement industriel au Ministère du Plan.

République de Haute-Volta

M. Ambroise BATIENON, Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique.
M. Pierre TAHITA, Directeur du Plan et des Études de développement au Ministère du Plan.

République du Niger

M. Ahmadou MAYAKI, Secrétaire général du Ministère des Finances.
M. Yakouba TCHERNAKA, Secrétaire général du Ministère du Plan.

République du Sénégal

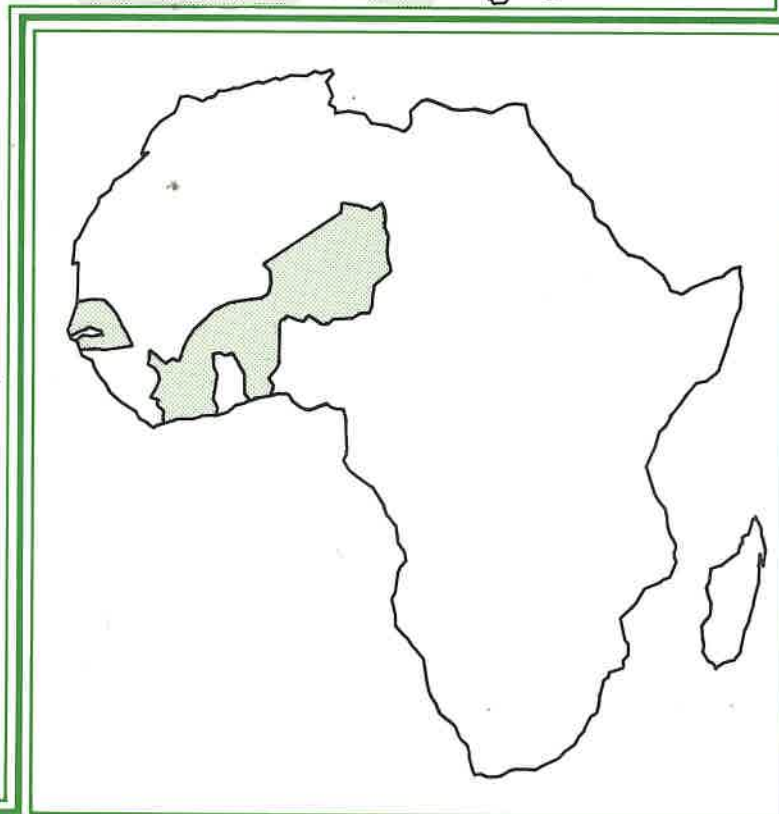
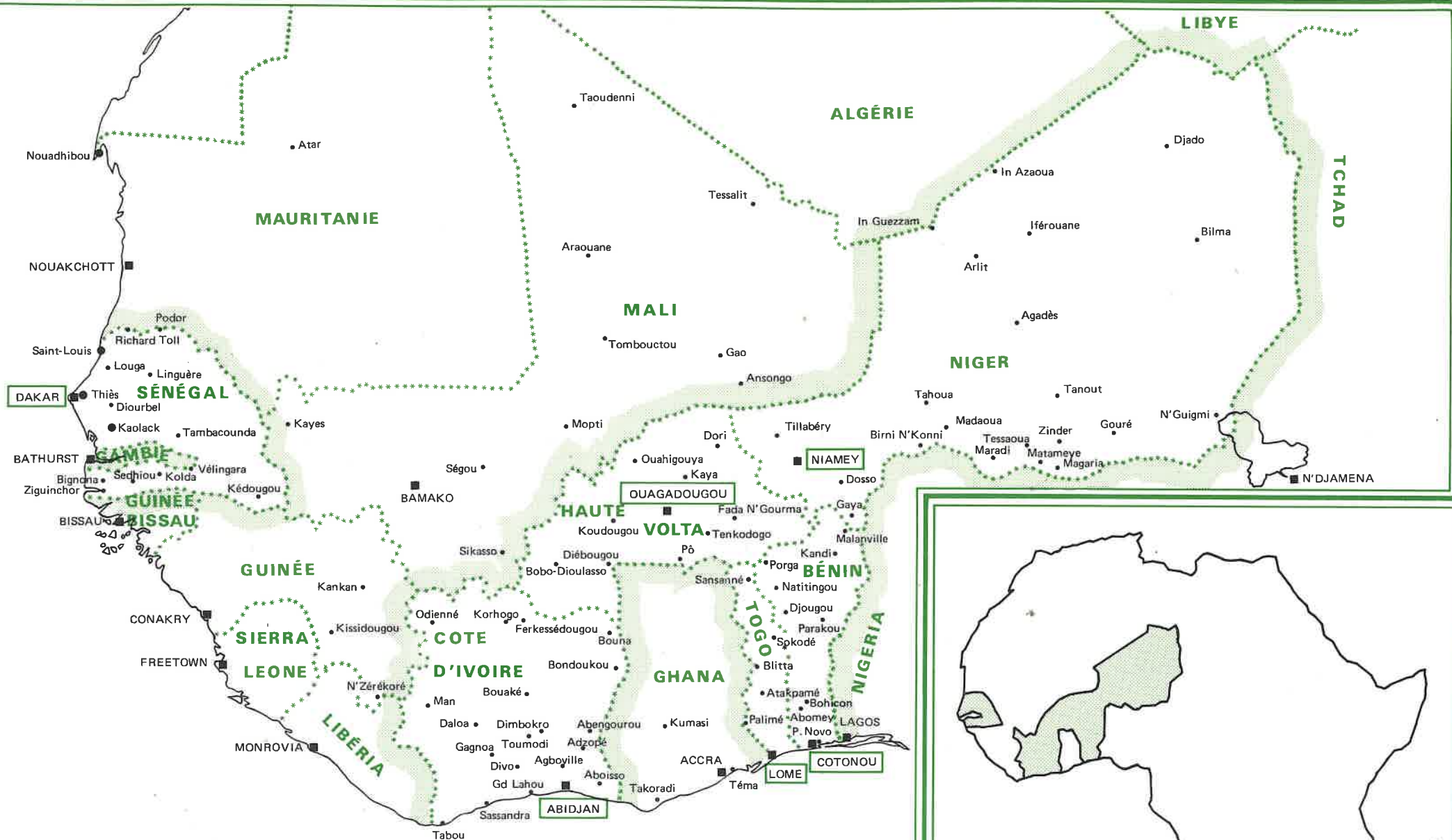
M. Bécaye SENE, Conseiller technique au Cabinet du Ministre des Finances et des Affaires économiques.
M. Moustapha NDIAYE, Directeur du Cabinet du Ministre du Plan et de la Coopération.

République togolaise

M. Agbéko ETSI, Secrétaire général du Ministère des Finances et de l'Économie.
M. Baba FADJARA, Directeur des Douanes.

République française

M. Jean-Yves HABERER, Inspecteur des Finances, Chef du Service des Affaires internationales à la Direction du Trésor au Ministère de l'Économie et des Finances.
Mme Yvette CHASSAGNE, Directeur du Développement économique au Ministère de la Coopération.



SOMMAIRE

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE	13
---	----

LES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION MONÉTAIRE

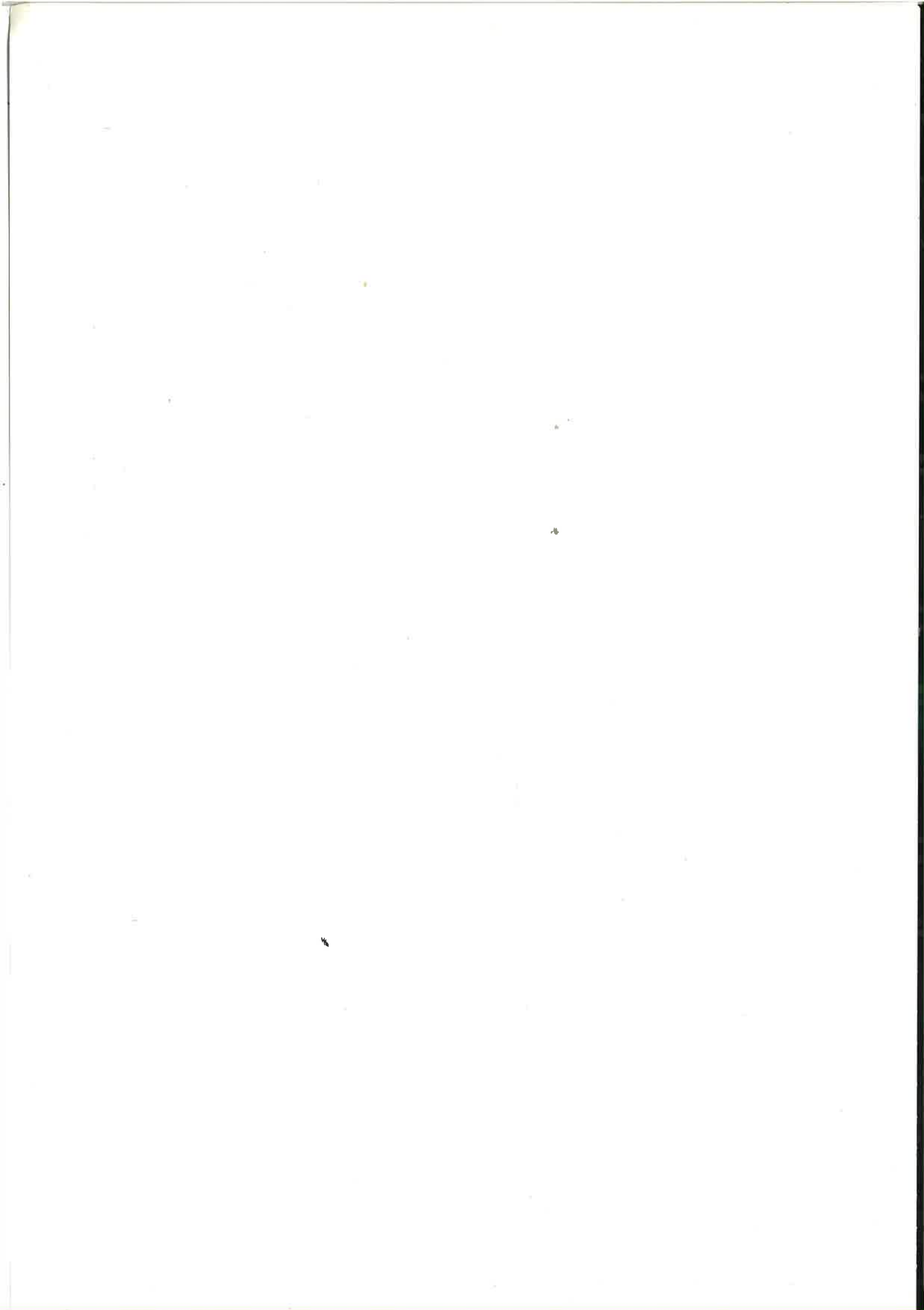
— Bénin	37
— Côte d'Ivoire	51
— Haute-Volta	73
— Niger	87
— Sénégal	103
— Togo	121

LA BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	135
--	-----

Bilan au 30 septembre 1976	153
----------------------------------	-----

Taux des opérations de la Banque centrale au 30 septembre 1976	157
--	-----

ANNEXE STATISTIQUE	163
--------------------------	-----



INTRODUCTION

Après les vives tensions inflationnistes de l'année 1974 et la sévère récession qui a pesé sur l'économie mondiale au début de l'année 1975, l'assouplissement des mesures anti-inflationnistes et la convergence des politiques nationales de relance économique ont permis, durant le deuxième semestre 1975, une reprise progressive de l'expansion qui s'est confirmée par la suite.

Cependant, les économies des pays industrialisés ont connu des évolutions sensiblement différentes d'un Etat à l'autre et le mouvement de reprise a paru parfois assez hésitant. L'orientation plus satisfaisante de la conjoncture mondiale s'est néanmoins traduite par une diminution des pressions inflationnistes et surtout par l'affermissement de la demande mondiale qui a provoqué une progression marquée du volume des échanges internationaux et entraîné une hausse quasi-générale des cours des matières premières.

Dans un environnement international plus favorable, bénéficiant également de productions agricoles en hausse pour la plupart des produits d'exportation et des produits vivriers, l'Union Monétaire Ouest Africaine a connu au cours de l'exercice 1975-1976 une forte expansion de son activité économique.

En dépit d'une demande interne très soutenue, du fait de l'accroissement des revenus des agriculteurs, du niveau élevé des exportations et de la mise en oeuvre d'importants programmes d'investissement, les tensions inflationnistes qui avaient marqué les exercices précédents ont pu être contenues plus efficacement en 1976. Ainsi, la hausse des prix à la consommation s'est sensiblement ralentie dans la plupart des Etats.

Par ailleurs, l'amélioration de la balance commerciale de l'Union monétaire résultant du haut niveau des exportations a permis la reconstitution partielle des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires qui avaient connu une forte baisse lors du précédent exercice.

Dans ce contexte, la Banque centrale a poursuivi activement la mise en oeuvre des nouveaux instruments de politique monétaire et du crédit mis à sa disposition à la suite de la réforme des institutions de l'U.M.O.A. A la fin de l'exercice, restait cependant à mettre en application la politique sectorielle du crédit, subordonnée à la définition par les Etats des objectifs visés et à l'établissement, par les Comités Nationaux du Crédit, de listes de priorités sectorielles que les banques et établissements financiers seront tenus d'observer pour l'octroi de certains ou de l'ensemble de leurs crédits.



Baobab au Sénégal

L'Union Monétaire Ouest Africaine

SOMMAIRE

1 — CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION	15
2 — L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR	17
1. Situation des marchés des matières premières	17
2. Prix à l'importation et taux de change	19
3. Financements extérieurs	21
4. Relations avec le Fonds Monétaire International	22
3 — RELATIONS RÉGIONALES	24
4 — ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION	27
1. Situation des institutions monétaires	27
2. Interventions de la Banque centrale	33

TABLEAUX

Cours des principaux produits intéressant l'U.M.O.A.	17
Taux de change	20
Indices des prix à l'importation	20
Montants nets des ressources reçues des pays membres du Comité d'Aide au Développement et des organismes multilatéraux	21
Financement des institutions internationales	22
Position globale des Etats de l'Union envers le F.M.I.	23
Situation monétaire intégrée	28
Avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale	28
Concours de la Banque centrale	33
Évolution des concours de la Banque centrale aux banques	34
Répartition des refinancements de la Banque centrale	34
Encours au 30 septembre 1976 des refinancements en faveur des banques et établissements financiers	35

1. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRODUCTION

Le développement économique des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine a été favorisé en 1976 par des conditions météorologiques assez bonnes dans l'ensemble, qui, **au plan agricole**, ont entraîné d'excellentes récoltes d'arachides, de café, de cacao et de produits vivriers, sauf au Niger. La prépondérance de l'agriculture dans l'économie et son importance au titre des recettes d'exportation n'ont fait, ainsi, que s'accroître bien que le développement des industries manufacturières ainsi que la mise en valeur des gisements d'uranium aient été poursuivis.

La production commercialisée d'*arachides* a correspondu base-coque, à 1 400 000 tonnes environ, contre 980 000 tonnes en 1974-1975, grâce, essentiellement, à une excellente récolte sénégalaise. La reprise des cours à la fin du premier semestre 1976 a permis, au Sénégal, un rythme très favorable de commercialisation et de transformation en huile, alors que l'abondance de la matière première favorisait la répartition de l'activité des huileries sur l'ensemble de l'année. Par ailleurs, la valeur des exportations des produits arachidières a, en raison de la fermeté constante du marché, progressé régulièrement jusqu'à la fin de l'année. Au Niger, par contre, la récolte a été pratiquement nulle.

La production de *cacao* a été en légère reprise au Togo, alors qu'en Côte d'Ivoire la commercialisation permettait, en fin de campagne, d'atteindre un tonnage élevé, quoiqu'inférieur à celui de l'année précédente.

La production de *café* a atteint un niveau important en Côte d'Ivoire, pays qui, par ailleurs, a pu écouler ses stocks en raison de la demande extérieure entraînant l'envolée des cours.

La production de *coton* a encore augmenté pour l'ensemble de l'Union grâce aux excellentes récoltes de la Côte d'Ivoire, de la Haute-Volta et du Niger. Comme l'irrégularité de la production dans de nombreux Etats le montre, un développement plus important suppose une rémunération suffisante des producteurs, notamment en raison des aléas climatiques auxquels cette production est particulièrement sensible.

Les *productions vivrières* ont à nouveau atteint un niveau global satisfaisant, mais des déficits ont été constatés dans diverses zones mal arrosées et cette situation semble ne pas s'être améliorée en 1976, année durant laquelle les pluies ont été encore mal réparties. Par ailleurs, la commercialisation, le stockage et la redistribution de ces produits en période de soudure ont soulevé encore de nombreuses difficultés, tant sur le plan quantitatif que pour la mise en place des structures de commercialisation adaptées à ces productions traditionnelles.

Par contre, le développement des *cultures maraîchères* s'est poursuivi : le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta et le Niger faisant progressivement connaître aux consommateurs européens leurs primeurs de contre-saison.

Malgré les difficultés rencontrées — s'agissant de cultures nouvelles — en Côte d'Ivoire, en Haute-Volta et au Sénégal, les productions nationales de *sucré* se sont développées ; des extensions ont d'ores et déjà été décidées dans les deux premiers pays cités.

En Côte d'Ivoire, après le ralentissement sensible observé en 1974-1975, en ce qui concerne l'*activité forestière*, des chantiers ont pu être ouverts afin de faire face aux besoins d'un marché devenu plus ferme fin 1976. Il est à noter que, dans ce secteur, l'exportation de grumes reste encore prépondérante.

Le *cheptel* des pays sahéliens a retrouvé un taux de croissance satisfaisant permettant une reprise des échanges inter-Etats au moment où la consommation de viande progresse en raison de l'amélioration du niveau de rémunération des diverses catégories sociales.

La situation des *organismes de stabilisation* s'est nettement renforcée en raison de la hausse des cours de réalisation de l'ensemble des produits ; deux d'entre eux, le cacao et surtout le café, ont permis des recettes qui se sont accrues progressivement dès le début de l'année 1976, pour se développer au fur et à mesure que la spéculation gagnait les marchés de ces deux produits. Fin 1976, cette situation d'ensemble a contribué, en outre, au redressement des avoirs extérieurs.

Ces circonstances favorables sont de nature à faciliter la tâche complexe entreprise par les Etats tendant à l'amélioration des mécanismes de commercialisation. Il s'agit notamment, après avoir assuré l'encadrement des producteurs, de multiplier et structurer les groupements qu'ils constituent et qui doivent aboutir à réduire l'emprise des intermédiaires enclins à spéculer.

Les *industries extractives* ont retrouvé leur activité en ce qui concerne les phosphates, et ce malgré la baisse des prix survenue à la fin de l'année 1975. L'exploitation du gisement d'uranium de l'Aïr s'est accrue et les perspectives offertes par cette source d'énergie ont incité les groupes intéressés, non seulement à mettre en valeur les gisements reconnus, mais encore à intensifier leurs recherches dans la zone saharienne du Niger.

Parallèlement, le *développement industriel* s'est poursuivi grâce à l'amélioration des approvisionnements en matières premières mais, également, à la faveur d'un élargissement des marchés intérieurs et du stimulant qu'ont constitué de nouvelles réalisations industrielles ainsi que l'importance des grands travaux. Par contre, de nombreux efforts restent à faire afin de développer l'exportation des productions de ce secteur, tant sur le plan de la compétitivité que sur celui des quantités disponibles.

2. L'ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR

2.1. Situation des marchés des matières premières

Au début de l'exercice 1975-1976, les marchés de matières premières se sont encore ressentis des conditions peu favorables qui les avaient caractérisés au cours de l'exercice précédent et qui étaient le reflet de la récession ayant frappé l'économie mondiale. Ce n'est, en fait, qu'à partir du mois de juillet que, dans tous les secteurs, un redressement sensible a eu lieu, le café et le cacao faisant l'objet d'une spéculation provoquée par la restriction effective des disponibilités.

Par contre, les prix des autres produits, notamment des oléagineux, tout en bénéficiant d'un marché plus ferme, sont restés à des niveaux modérés. Le coton, quant à lui, a été en reprise régulière à compter du mois de janvier 1976.

Les prix moyens, pour cette période 1er octobre 1975-30 septembre 1976 ont donc été marqués par des tendances divergentes selon les secteurs considérés ; cette divergence, cependant, a été moins nette si l'on compare les prix atteints au mois de septembre, en raison de la meilleure situation des oléagineux en fin d'exercice.

En ce qui concerne les produits minéraux, la période couvrant l'exercice 1975-1976 a été particulièrement défavorable pour les phosphates en raison du rétrécissement du marché des engrais, consécutif à la hausse intervenue en 1974. La baisse des prix a été arrêtée, cependant, à un niveau approximatif de 32 dollars la tonne métrique F.A.S. pour les phosphates de rendement moyen, contre 63 dollars en 1974.

COURS DES PRINCIPAUX PRODUITS INTÉRESSANT L'U.M.O.A.**

	Campagnes				Septembre		
	1973-74	1974-75	1975-76	Variations*	1975	1976	Variations
	U.S. cents/livre-poids (lb)			%	U.S. cents/livre-poids (lb)		%
Cacao Accra							
New-York disponible	91,44	82,26	90,80	+ 10,4	78,25	128,64	+ 64,4
Café Robusta							
Prix indicatif O.I.C.	58,11	56,66	101,48	+ 72,1	76,10	137,08	+ 80,1
Coton U.S.- CIF Europe	73,12	51,73	69,96	+ 35,2	55,36	83,60	+ 51,0
	U.S. dollars/tonne				U.S. dollars/tonne		
Huile d'arachide brute							
CIF Rotterdam	948	882	678	− 23,1	785	707	− 9,9
Huile de palme brute							
Sumatra. CIF Europe	628	508	389	− 23,4	417	453	+ 8,6
** Cotations moyennes par période. — * Variations 1974-1975 à 1975-1976							
Source : B C E A O. — Notes d'Information et Statistiques (Indicateurs économiques U M O A.)							

La situation du dollar, malgré la lente remontée de son taux au cours du premier semestre 1976, a été, au début de l'année, un élément supplémentaire de la dégradation des prix de nombreux produits dont les cotations sont exprimées en cette devise. La reprise du commerce mondial a ensuite permis une augmentation des exportations des pays en développement non producteurs de pétrole (+ 5,3% pour le troisième trimestre par rapport au second), la hausse des prix constatée alors sur de nombreux produits ayant contribué à réduire le déficit commercial de ces pays en 1976.

L'indice des cours mondiaux, exprimés en francs c.f.a., des principaux produits végétaux exportés de l'Union monétaire, retrace bien cette évolution.

	Indice	Dont :		
	général	Cacao. Café	Oléagineux	Bois
Base 100 : Année 1970				
Octobre 1975	167,2	160,1	145,0	220,6
Mars 1976	179,2	175,2	136,2	244,6
Septembre 1976	266,1	313,0	167,4	292,3
Source : B.C.E.A.O.				

La situation générale des marchés de matières premières, caractérisée par ce retournement de tendance, a continué à être au premier plan des préoccupations des instances internationales, alors que, par ailleurs, pays producteurs et pays consommateurs cosignataires d'accords spécifiques sur certains produits s'efforçaient de vivifier, en les rénovant, les structures utilisées depuis de nombreuses années. Cela a été le cas pour de nouveaux accords sur le café et le cacao qui sont entrés en vigueur le 1^{er} octobre 1976 bien que les clauses économiques et, notamment, celles relatives aux contingents et aux prix correspondants, aient déjà été inadaptées à cette date, en raison de la situation statistique de ces deux produits, situation génératrice d'une hausse exceptionnelle.

Après la prise de conscience, par tous les pays, de la nécessité de faire face aux désordres nés de la situation économique mondiale, deux conférences groupant, au plus haut niveau, les représentants de tous les Etats ont eu, non seulement un grand retentissement, mais ont permis un véritable, mais difficile, dialogue tendant à la recherche d'un « nouvel ordre économique » ; le problème des rapports entre pays industrialisés et pays producteurs de matières premières y a été abordé en priorité compte tenu des enseignements tirés des conférences qui s'étaient tenues précédemment.

Les travaux de la première de ces conférences ont porté sur la *Coopération Economique Internationale* ; la session inaugurale, tenue du 16 au 20 décembre 1975 a été suivie d'autres réunions à des échelons variés. En fait, deux graves problèmes ont dominé les débats de cette Conférence communément désignée sous le nom de « Conférence Nord-Sud » :

- l'endettement des pays en développement,
- la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des pays exportateurs de matières premières.

A la fin de l'année 1976, en raison de l'impossibilité d'obtenir un accord sur ces points entre les deux groupes de pays ayant des intérêts opposés, un ajournement fut décidé.

L'autre réunion, depuis longtemps préparée, a été la quatrième *Conférence des Nations Unies pour la Coopération et le Développement* (C.N.U.C.E.D.) qui se tint à Nairobi en mai 1976 ; parmi les résolutions qui y ont été adoptées, figurent celles ayant des objectifs en matière commerciale et surtout celles se rapportant au « programme intégré » de la C.N.U.C.E.D. ouvrant de larges perspectives pour des négociations importantes, par exemple sur l'indexation des prix des matières premières et la constitution d'un fonds commun de stabilisation à l'échelon mondial chargé notamment d'aider au financement des stocks régulateurs. Un programme général de négociations intergouvernementales a donc pu être lancé, ceci étant de nature à faire aboutir de nouveaux accords sur les produits de base.

Dans un cadre plus restreint, la mise en application du *Système de stabilisation des recettes d'exportation* (STABEX), prévu par la Convention de Lomé, s'est traduit, au mois de juillet 1976, par des transferts en faveur des Etats A.C.P., au titre des diminutions de recettes à l'exportation survenues en 1975, transferts dont le montant total a été de 71 millions d'unités de compte ; ces transferts ont eu lieu, soit sous forme de subventions aux Etats les plus défavorisés, soit sous forme de prêts sans intérêts aux autres. Les Etats de l'Union ont bénéficié de ces dispositions, à l'exception du Sénégal, en raison des bonnes récoltes d'arachide et de coton réalisées dans ce pays.

Au niveau de certaines productions, *les relations entre pays producteurs* se sont resserrées, notamment pour les bois tropicaux avec la mise en place de l'Organisation Inter-africaine sur l'économie forestière et le commerce des bois. Les pays africains et ceux du Moyen Orient, producteurs de phosphates, ont pu, par ailleurs, mettre sur pied une conférence qui s'est effectivement tenue le 9 novembre 1976, à Dakar, pour étudier les conditions d'un meilleur fonctionnement du marché.

2.2. Prix à l'importation et taux de change

Suivant en cela l'évolution du franc français, le franc c.f.a. s'est déprécié de 7,9% au cours de l'exercice par rapport au Droit de Tirage Spécial, passant, *pour 1 D.T.S.*, de 264,04 francs c.f.a. fin septembre 1975 à 285,04 francs c.f.a. fin septembre 1976. La dépréciation a été plus marquée à l'égard des grandes monnaies, notamment le Deutsche Mark, qui se sont elles-mêmes appréciées, au cours de la période, vis-à-vis du D.T.S. Cependant, en raison de l'importance des échanges avec la France, et avec d'autres pays comme l'Italie et la Grande-Bretagne, dont les monnaies ont perdu de la valeur par rapport au D.T.S., le taux de change moyen du franc c.f.a. vis-à-vis des monnaies des pays fournisseurs de l'Union, *pondéré par les importations*, n'a baissé que faiblement : l'indice calculé dans ces conditions, sur base 100 : année 1970, atteignait 103,1 fin septembre 1975 et 100,3 fin septembre 1976.

La dépréciation moyenne du franc c.f.a. n'a donc, sans doute, que modérément contribué à la hausse des coûts à l'importation. Ceux-ci, estimés d'après les prix à l'exportation des principaux fournisseurs de l'Union, auraient connu une hausse de l'ordre de 15% entre le quatrième trimestre 1975 et le quatrième trimestre 1976 ; cette hausse contraste avec leur stabilité durant la même période de l'exercice 1974-1975, période au cours de laquelle, il est vrai, le franc c.f.a. s'était apprécié.

TAUX DE CHANGE

	1975				1976			
	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	3 ^e trim.	4 ^e trim.
Francs c.f.a. par unité monétaire étrangère en fin de période								
Droit de Tirage Spécial	262,93	249,75	264,04	262,54	269,95	271,64	285,04	288,70
Dollar E.U.	210,77	202,00	226,79	224,27	233,45	237,01	246,34	248,49
Deutsche mark	89,90	85,79	85,31	85,45	91,97	92,07	101,10	105,18
Variations en pourcentages (a)								
	- 5,81	- 0,22	+ 0,48	+ 0,36	+ 5,34	+ 5,43	+ 15,86	+ 21,40
Moyenne des taux pondérés par les importations								
Base 100 : année 1970	101,30	103,00	103,10	103,30	102,80	102,20	100,30	98,89
(a) Ecart par rapport à la moyenne des taux centraux des monnaies de la Communauté Economique Européenne participant au système de réajustement des marges (Deutsche Mark, Franc Belge, Couronne Danoise, Florin) mais, compte non tenu des réévaluations du Deutsche Mark en mars et juin 1973, puis en octobre 1976 (3%, 5,5% et 2%), ni de la dévaluation de la Couronne Danoise en octobre 1976 (2%).								
Source : B.C.E.A.O.								

U.M.O.A. — INDICES DES PRIX A L'IMPORTATION (Chiffres révisés)

Périodes	Dollar des Etats-Unis	France c.f.a.
Base 100 : Année 1970		
1971 — Année	106,4	106,1
1972 — 1 ^{er} trimestre	115,1	106,2
2 ^e trimestre	116,9	106,2
3 ^e trimestre	118,9	107,6
4 ^e trimestre	119,0	108,7
1973 — 1 ^{er} trimestre	127,7	110,7
2 ^e trimestre	139,7	111,9
3 ^e trimestre	151,9	115,0
4 ^e trimestre	156,8	125,0
1974 — 1 ^{er} trimestre	175,9	157,0
2 ^e trimestre	192,5	169,8
3 ^e trimestre	200,6	173,6
4 ^e trimestre	208,8	175,4
1975 — 1 ^{er} trimestre	222,7	172,5
2 ^e trimestre	228,5	168,7
3 ^e trimestre	217,2	171,2
4 ^e trimestre	218,6	174,9
1976 — 1 ^{er} trimestre	219,2	179,3
2 ^e trimestre	216,9	184,5
3 ^e trimestre	219,0	194,4
4 ^e trimestre	224,4	202,4
N.B. — D'après données publiées dans Indicateurs U.M.O.A. (B.C.E.A.O.)		
— et International Financial Statistics - (F.M.I.)		

2.3. Financements extérieurs

L'activité sur le marché international des capitaux a continué d'être très soutenue en 1976, le système bancaire jouant un rôle accru dans le financement international des balances de paiements. La moindre virulence des tensions inflationnistes et le raffermissement du dollar des Etats-Unis ont permis la poursuite de la baisse des taux sur le marché de l'eurodollar, tandis que la durée moyenne des prêts s'allongeait légèrement. L'évolution du taux du marché monétaire en France, qui est un élément d'appréciation important pour la fixation du taux du marché monétaire de l'Union, n'a cependant pas été aussi favorable. En effet, suivant la reprise de l'inflation en France, et en réaction aux pressions s'exerçant sur les cours du franc français, le taux du marché monétaire français a, en moyenne, progressé de 6,6% au dernier trimestre 1975 à 10,6% au dernier trimestre 1976.

Selon les chiffres révisés de l'*Organisation de Coopération et de Développement Economique* (O.C.D.E.), les montants nets mis à la disposition des pays de l'Union par les pays membres du *Comité d'Aide au Développement* et les organismes multilatéraux n'ont marqué qu'une très faible progression en 1975, atteignant 639 millions de dollars des Etats-Unis contre 627 millions en 1974, la part relative de ces ressources dans le total mondial fléchissant de 2,2% en 1974 à 1,7% en 1975. Les montants obtenus à des conditions favorables (aide publique au développement) ont régressé en valeur absolue, s'abaissant de 384 millions de dollars des Etats-Unis en 1974 à 360 millions en 1975.

L'année 1976 a vu s'accroître la diversification des sources de financement, amorcée en 1975, et a enregistré une très forte progression des engagements nouvellement contractés. Le montant total de ces derniers dépasserait 300 milliards de francs c.f.a.

Les financements des institutions internationales, traduits en francs c.f.a., seraient, globalement, en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

La *Banque Mondiale* et sa filiale, l'*Association Internationale pour le Développement*, ont accordé des crédits de l'ordre de 40 milliards de francs c.f.a., l'A.I.D. ayant, en particulier, financé des projets d'amélioration des réseaux routiers et de mise en valeur agricole dans les Etats les moins favorisés.

La *Banque Africaine de Développement* et le *Fonds Africain de Développement* ont consenti, dans des secteurs très divers, pour près de 5 milliards de francs c.f.a. de crédits destinés notamment aux petites et moyennes entreprises.

MONTANTS NETS DES RESSOURCES REÇUES DES PAYS MEMBRES DU COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET DES ORGANISMES MULTILATÉRAUX *

	1972	1973	1974	1975
Millions de dollars des E.U.				
Pays en développement	18 057	23 606	28 370	38 250
Afrique	3 446	4 178	5 169	9 910
dont : U.M.O.A.	266	441	627	639
Milliards de francs c.f.a.				
U.M.O.A.	67,1	98,2	150,8	136,9
* Chiffres révisés				
Source : O C D E				

Les pays producteurs de pétrole ont prévu, par le canal de la *Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique*, de financer dans l'Union plusieurs projets dont le montant total dépasserait 8 milliards de francs c.f.a.

En plus des importantes aides non remboursables, la *Communauté Economique Européenne* et la *Banque Européenne d'Investissement* ont, en 1976, mis à la disposition des Etats de l'Union, des crédits représentant 10 milliards de francs c.f.a.

La République française, par l'intermédiaire du *Fonds d'Aide et de Coopération* et de la *Caisse Centrale de Coopération Economique*, a poursuivi dans des domaines très divers, ses interventions en faveur du développement. Malgré l'absence de données définitives, les aides accordées seront vraisemblablement supérieures à celles de l'année passée qui étaient de l'ordre de 18 milliards de francs c.f.a.

Concernant les concours de la République Fédérale Allemande, la tendance décroissante relevée ces dernières années ne s'est pas poursuivie en 1976, le *Kreditanstalt für Wiederaufbau* ayant accordé près de 10 milliards de francs c.f.a. de nouveaux prêts au lieu de 5 milliards l'année précédente.

U.M.O.A. — FINANCEMENT DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

	Prêts accordés				Versements effectués			
	1973	1974	1975	1976	1973	1974	1975	1976
	Milliards de francs c.f.a.							
B.I.R.D.	—	7,0	30,9	23,0	2,3	4,8	7,3	9,5
A.I.D.	14,2	4,8	10,2	20,3	3,1	4,5	6,3	8,6
B.A.D.	2,2	2,7	3,9	3,1*	1,4	1,1	0,4	...
F.A.D.	—	1,2	6,7	1,9*	—	—	—	...
F.E.D.	5,2	2,0	0,3	4,5	1,1	2,9	3,0	0,9
B.E.I.	2,0	5,4	—	5,6	1,1	2,4	3,3	1,7
Total	23,6	23,1	52,0	58,4	9,0	15,7	20,3	...
* Estimations.								
Source : Rapports des institutions internationales.								

2.4. Relations avec le Fonds Monétaire International

L'équilibre, assez bien assuré dans l'ensemble, des balances des paiements des Etats de l'Union a permis de maintenir dans des limites très raisonnables le recours à des sources de financement extérieures de caractère monétaire.

En janvier 1976, la Côte d'Ivoire a effectué, dans le cadre de la facilité pétrolière, un tirage équivalent à 10,35 millions de D.T.S. Au total, les crédits obtenus par les Etats de l'Union au titre du mécanisme pétrolier créé en 1974, et auquel il a été mis fin en mai 1976, auront été de 46,9 millions de D.T.S., par rapport à un accès potentiel de 140 millions de D.T.S., sous réserve d'un besoin de balance des paiements.

La mauvaise orientation en 1975 et au début de 1976 des cours des principaux produits exportés a en outre conduit deux Etats de l'Union à recourir au système de financement compensatoire de la baisse des exportations. La Côte d'Ivoire en mars 1976, puis le Togo en juillet, ont procédé à des tirages sur le Fonds monétaire dans la limite de 50% de leurs quotas, soit respectivement 26,0 et 7,5 millions de D.T.S.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire s'est acquittée, en juillet 1976, d'une obligation de rachat égale à 24,17 millions de D.T.S., encourue au 30 avril 1975 en vertu de l'article V section 7b des statuts du F.M.I. Ce remboursement a ramené le niveau des avoirs du Fonds, en francs c.f.a., de la Côte d'Ivoire de 191,4 à 144,9% de la quote-part de ce pays.

Au total, l'encours des tirages des Etats de l'Union sur le Fonds monétaire, à la fin de l'exercice 1975-1976, dépassait à peine 50% des quotes-parts de l'ensemble des six Etats.

Le niveau des avoirs en D.T.S. des Etats de l'Union a sensiblement diminué, revenant de 83% à 63% de l'ensemble des allocations, en raison de la charge représentée par les intérêts dus sur les différents tirages effectués sur le Fonds monétaire et réglés en D.T.S.

Le Sénégal et la Côte d'Ivoire ont toutefois bénéficié en juillet 1976 de versements équivalant à 298 000 et 154 000 D.T.S. au titre du Compte de subvention institué par le Fonds monétaire, en août 1975, afin d'aider les pays les plus gravement touchés à supporter le coût des ressources fournies par le mécanisme pétrolier pour 1975.

Les six Etats de l'Union monétaire figurent parmi les 61 pays éligibles au Fonds fiduciaire créé par le F.M.I. en mai 1976 pour fournir une aide, en matière de balance des paiements, à des conditions favorables aux pays membres dont le revenu par habitant ne dépassait pas 300 D.T.S. en 1973. Sous réserve de justifier d'un besoin d'aide pour leur balance des paiements, ils pourront bénéficier des prêts consentis par le Fonds fiduciaire dont les ressources doivent être principalement constituées par le bénéfice dégagé par le F.M.I. sur les ventes d'or correspondant aux quotes-parts des pays les plus favorisés qui ont renoncé à cette plus-value.

Dans le cadre de la sixième révision générale des quotes-parts, décidée en mars 1976 et qui aura pour effet d'en porter le total de 29,2 à 39 milliards de D.T.S., celles des Etats de l'U.M.O.A. devraient passer de 140 à 185 millions de D.T.S. La quote-part de la Côte d'Ivoire serait portée de 52 à 76 millions de D.T.S., celle du Sénégal de 34 à 42 millions, celle du Togo de 15 à 19 millions, les quotes-parts du Bénin, de la Haute-Volta et du Niger étant relevées de 13 à 16 millions de D.T.S.

La prise d'effet des nouvelles quotes-parts demeure subordonnée à l'entrée en vigueur du second amendement des statuts du F.M.I.

POSITION GLOBALE DES ETATS DE L'UNION ENVERS LE F.M.I.

30 septembre				
	1973	1974	1975	1976
Millions de D.T.S.				
Compte général				
Quotes-parts	140	140	140	140
Positions de réserve	24,0	14,8	9,6	9,6
Encours des tirages	—	21,9	52,1	71,8
— Tranche-or	—	10,7	15,5	4,8
— Mécanisme pétrolier	—	11,2	36,6	46,9
— Financement compensatoire	—	—	—	20,1
Compte spécial				
D.T.S. alloués	44,0	44,0	44,0	44,0
D.T.S. détenus	39,2	38,8	36,6	27,7

Source : B.C.E.A.O. (cf. annexe A.3).

3. RELATIONS RÉGIONALES

La **Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest** (C.E.A.O.) à laquelle appartiennent quatre Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (a), le Mali et la Mauritanie, a franchi une étape importante, le 1^{er} janvier 1976, avec la mise en place de la *Taxe de Coopération Régionale* (T.C.R.) qui constitue un facteur essentiel de la réalisation des objectifs fixés par le Traité. Alors que les produits du cru originaires des Etats membres circulent en franchise de toute fiscalité de caractère douanier, les produits industriels fabriqués dans la Communauté sont soumis, après agrément, à une taxe de coopération régionale dont le taux est inférieur à ceux des taxes et droits d'entrée auxquels elle se substitue. Pour corriger l'incidence de la baisse des recettes douanières qui en résulte, un *Fonds Communautaire de Développement* (F.C.D.) a été institué. Il est alimenté, à concurrence des pertes de recettes enregistrées, par les pays membres, au prorata de leurs exportations de produits industriels. Ses ressources sont affectées pour les deux-tiers à la compensation des moins-values de recettes à l'importation et, pour le solde, à des actions de caractère communautaire dans les Etats les moins favorisés.

Les taux de la taxe de coopération régionale ont été fixés pour près de 200 produits ou groupes de produits bénéficiant de l'agrément. Les contributions au *Fonds Communautaire de Développement*, essentiellement supportées par la Côte d'Ivoire et le Sénégal, se sont élevées, pour 1976, à 2 280,6 millions de francs c.f.a. Une somme de 1 520,4 millions de francs c.f.a. a été consacrée aux compensations en faveur des pays importateurs, tandis que la fraction réservée aux actions de développement (650 millions de francs c.f.a.) a été répartie entre les quatre Etats les moins favorisés (Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger) en vue d'y financer des projets nationaux.

Les dispositions du Traité de la **Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest** (C.E.D.E.A.O.) ont été précisées par cinq protocoles additionnels signés à Lomé, le 5 novembre 1976, à l'occasion d'une Conférence des Chefs d'Etats membres de la Communauté.

Ces protocoles, dont la conclusion permet à la C.E.D.E.A.O. d'entrer effectivement en vigueur, concernent les questions ci-après :

- détermination des règles d'origine des produits de la Communauté, importés d'autres Etats membres, devant bénéficier de l'assouplissement progressif et, finalement, de l'élimination de toute restriction quantitative ainsi que du régime tarifaire de la Communauté ;
- dispositions relatives aux droits de douane perçus sur les marchandises importées d'un pays tiers et réexportées dans un autre Etat membre de la Communauté, soit en l'état, soit après transformation partielle ou totale ;

(a) Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Sénégal.

- modalités d'évaluation des pertes de recettes enregistrées par les Etats membres du fait de l'application du régime tarifaire de la Communauté aux marchandises en provenance et originaires d'autres Etats de la Communauté ;
- mode de répartition, entre les Etats, des contributions au budget de la Communauté et fixation des modalités de paiement de ces contributions ;
- bases de calcul des contributions au *Fonds de Coopération, de Compensation et de Développement de la Communauté*, modalités d'utilisation des ressources du Fonds et définition des règles d'administration.

La Conférence des Chefs d'Etat a, en outre, décidé de fixer le siège de la C.E.D.E.A.O. à Lagos et celui du Fonds de Coopération, de Compensation et de Développement à Lomé. La Côte d'Ivoire a été invitée à présenter un candidat au poste de Secrétaire exécutif de la Communauté et le Libéria à celui de Directeur général du Fonds.

La tenue à Dakar, en juin 1976, de la seconde réunion entre l'**Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal** (O.M.V.S.) groupant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie et une trentaine de pays ou d'organismes étrangers a permis d'accomplir un nouveau pas dans le financement de ce programme. Le développement du bassin du fleuve Sénégal comporte notamment la construction de deux barrages à Manantali et à Diama, la valorisation de périmètres irrigables d'une superficie de 430 000 hectares et l'utilisation d'importantes potentialités minières. Les concours additionnels obtenus de diverses sources (République Fédérale d'Allemagne, France, U.R.S.S., Banque mondiale, F.E.D.) permettent, désormais, de couvrir à hauteur de 75% le coût du programme estimé à 350 millions de dollars pour la période 1974-1984.

La coopération industrielle régionale a été remarquablement illustrée par la signature, le 12 décembre 1975, du Traité portant création de la **Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest** (C.I.M.A.O.), dont la quasi-totalité du capital est répartie à parts égales entre la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Ce complexe, dont le coût total sera de l'ordre de 70 milliards de francs c.f.a., constitue une réalisation exemplaire, car il sera le premier de cette dimension à naître d'une coopération régionale entre trois Etats : deux francophones, un anglophone. Il permettra d'assurer l'approvisionnement des trois pays en clinker actuellement importé d'Europe.

La coopération régionale s'est également montrée particulièrement active dans un domaine où les premiers contacts sont récents, celui des transports maritimes. Des conférences interministérielles des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont eu lieu, sur ce sujet, en mai 1975 et février 1976. Elles ont mis en place un Comité de négociation dont les discussions avec les conférences maritimes, au sujet des taux de fret, sont devenues périodiques à compter du mois de janvier 1976. Enfin, une Association de compagnies nationales de navigation maritime de ces deux zones a été créée ; le principe de régionalisation du Centre de formation maritime d'Abidjan a été retenu.

La Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest (C.C.A.O.), née d'un accord signé le 14 mars 1975 entre les sept banques centrales membres du Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest de l'*Association des Banques Centrales Africaines* (A.B.C.A.), est devenue opérationnelle le 1^{er} juillet 1976. Elle a pour objet de promouvoir l'utilisation des monnaies des membres dans les transactions intra-régionales, de réaliser des économies dans l'utilisation des réserves de change des pays participants et de stimuler la coopération monétaire entre les membres.

Les règlements afférents aux transactions intra-régionales courantes sont désormais libellés dans l'une des monnaies des banques centrales participantes. Leur dénouement s'effectue par le canal de celles-ci. Les créances et dettes réciproques qui en résultent donnent lieu à compensation multilatérale entre les différentes banques centrales. Les positions débitrices ou créditrices en cours de période sont maintenues dans les limites déterminées en fonction du volume des échanges commerciaux et sont exprimées en unités de compte de l'Afrique de l'Ouest dont la valeur est équivalente à celle du D.T.S. A la fin de chaque mois, les positions débitrices nettes donnent lieu à règlement en monnaies convertibles.

Certaines données faisant encore défaut, le volume du commerce extérieur entre les Etats de l'Union ne peut pas être chiffré avec exactitude pour l'année 1975. Si l'on se réfère aux statistiques d'exportation, les échanges officiels ont vraisemblablement dépassé 31 milliards de francs c.f.a. en 1975, soit une progression de l'ordre de 17% par rapport à l'année précédente (26,8 milliards). La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont demeurés les principaux fournisseurs avec respectivement 56% et 19% des échanges totaux mais le fait caractéristique est constitué par les exportations de la Haute-Volta vers les autres Etats qui ont enregistré, en 1975, une progression de 62,5% représentant 16,2% du commerce intracommunautaire.

Sous les mêmes réserves que pour les échanges à l'intérieur de l'Union, les transactions commerciales avec les autres pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest auraient représenté, en 1975, environ 25 milliards de francs c.f.a. à l'exportation pour les six Etats de l'U.M.O.A. et 21 milliards à l'importation. Ces chiffres traduisent une progression de près de 20% pour les exportations tandis que les achats auraient régressé d'environ 12%. Le Nigeria est resté, de loin, le plus important fournisseur avec plus de 88% des approvisionnements originaires de la sous-région tandis que le Mali a constitué le meilleur débouché de l'Union avec 58% des ventes.

4. ÉVOLUTION MONÉTAIRE DE L'UNION

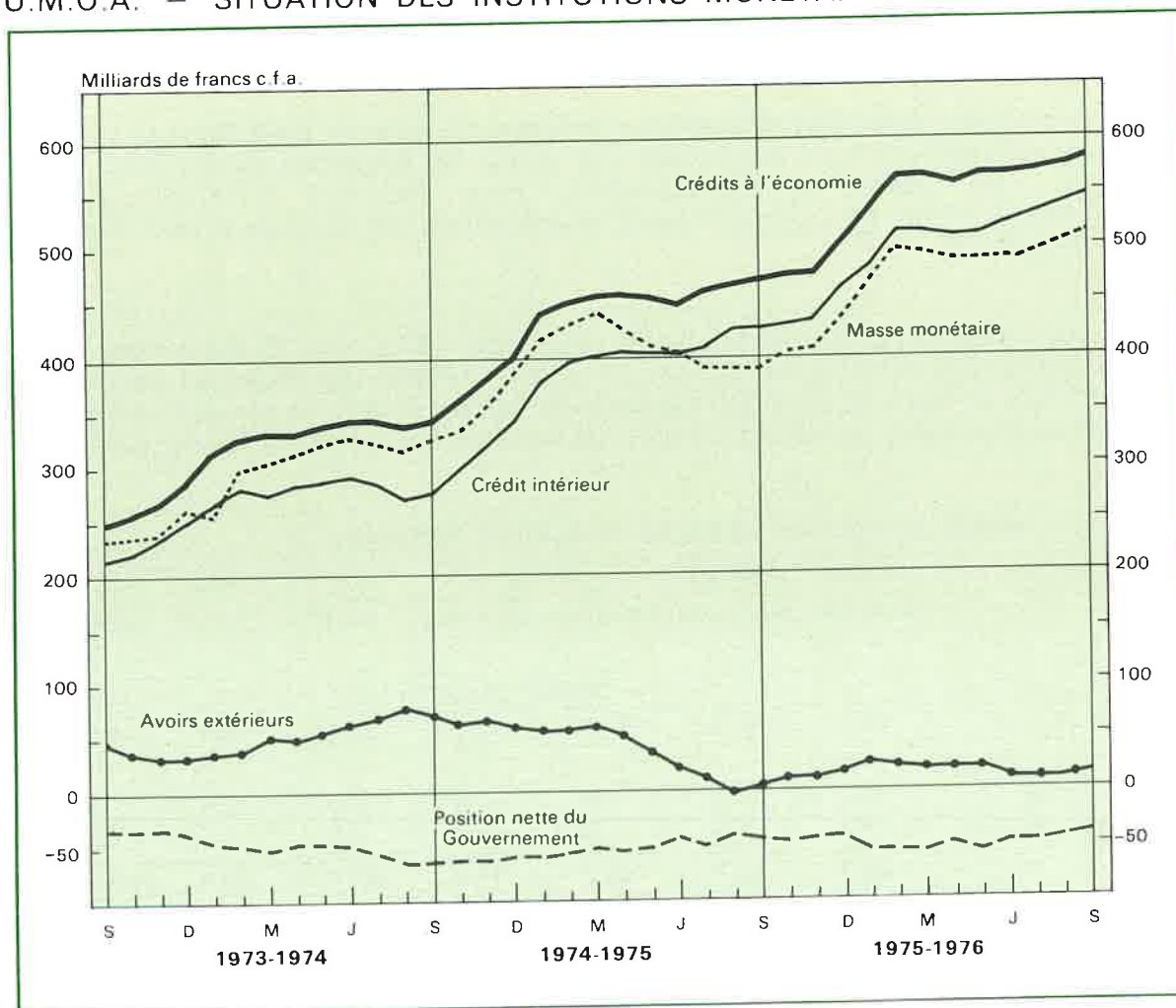
4.1. Situation des institutions monétaires

La conjoncture économique précédemment décrite a été dominée par la croissance des productions agricoles d'exportation et par leur écoulement à des prix plus rémunérateurs sur les marchés mondiaux. Les ressources en devises se sont ainsi accrues, ce qui, malgré l'accroissement des importations, a contribué à un redressement de la balance commerciale. Cet accroissement a répondu à une activation de la demande privée et publique, liée tant à l'augmentation des revenus de la population, principalement paysanne, qu'au développement des dépenses publiques.

Ces différents facteurs, qui n'ont pas eu la même intensité dans tous les Etats de l'Union — et ont même parfois été contrariés par des éléments défavorables — se sont reflétés dans la situation monétaire. Ainsi, l'évolution de celle-ci au cours de l'exercice 1975-1976 est apparue caractérisée par :

- une amélioration de 13,6 milliards de francs c.f.a. des avoirs extérieurs nets, qui avaient fléchi de 69,6 milliards en 1974-1975 ;
- une progression du crédit intérieur, fortement ralentie par rapport à l'exercice antérieur : 28,2% au lieu de 53,6% ;
- une accélération du taux de croissance de la masse monétaire, porté de 20,2% à 31,6%.

U.M.O.A. — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



U.M.O.A. — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1973	1974	1975	1976
	Milliards de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	47,7	73,3	3,7	17,3
Crédit intérieur	216,8	279,2	428,9	549,9
dont — <i>Gouvernement (net)</i>	— 31,9	— 63,9	— 44,0	— 36,1
— <i>Crédits à l'économie</i>	248,7	343,1	472,9	586,0
Masse monétaire	233,9	325,6	391,4	515,2
Autres éléments nets	30,6	26,9	41,2	52,0
Source : B.C.E.A.O.				

Les **avoirs extérieurs nets** des institutions monétaires sont passés de 3,7 milliards en septembre 1975 à 17,3 milliards en septembre 1976, s'améliorant ainsi de 13,6 milliards après le prélèvement de 69,6 milliards subi durant l'exercice 1974-1975. Cette évolution intéresse tous les Etats de l'Union, excepté le Sénégal et le Togo. Dans ces deux pays, le déficit de l'exercice 1975-1976 s'est néanmoins réduit par rapport à celui de l'exercice précédent, d'une façon d'ailleurs très substantielle pour le Sénégal.

L'amélioration des avoirs extérieurs nets correspond, en balance des paiements, aux résultats favorables des échanges commerciaux avec l'étranger en raison du développement des exportations de produits agricoles (Côte d'Ivoire, Haute-Volta et Sénégal) ou minier (Niger, Togo). Elle provient également d'importants apports de capitaux extérieurs sous forme d'aides ou d'emprunts.

Les *réserves officielles de change* inscrites à la situation de la Banque centrale se sont substantiellement renforcées au cours de l'exercice 1975-1976. Leur montant s'est accru de 36,3 milliards pour atteindre 91,6 milliards au 30 septembre 1976. Au cours de l'exercice précédent, ces réserves avaient régressé de 21,8 milliards.

L'accroissement observé entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976 provient pour 5,8 milliards de recours au crédit du Fonds monétaire de deux Etats, Côte d'Ivoire et Togo, et pour 5,0 milliards de dépôts constitués par des institutions financières étrangères ou internationales, tel le Fonds Européen de Développement.

U.M.O.A. — AVOIRS EXTÉRIEURS BRUTS DE LA BANQUE CENTRALE

	1973	1974	1975		1976		
	Septembre	Septembre	Septembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre
	Milliards de francs c.f.a.						
Devises	59,1	62,5	43,1	78,7	85,7	76,0	80,3
F.M.I.							
— Tranche or	6,7	3,8	2,6	2,5	2,5	2,6	2,6
— D.T.S. détenus	10,9	10,8	9,6	9,5	9,2	9,1	8,7
Total	76,7	77,1	55,3	90,7	97,4	87,7	91,6
Source : B.C.E.A.O.							

Le rapport des avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale aux engagements monétaires à vue s'est amélioré. De 34,2% au début de l'exercice, il s'est maintenu, par la suite, à l'exception du mois de février, au-dessus de 40% pour atteindre 43,8% au 30 septembre 1976.

A cette date, la Banque centrale plaçait auprès d'instituts d'émission étrangers et de la Banque des Règlements Internationaux, c'est-à-dire en dehors du compte d'opérations au Trésor français et des comptes d'opérations courantes, 25% de ses avoirs en devises, soit 20,1 milliards, ce montant représentant le double de celui constaté au 30 septembre 1975.

Le montant du **crédit intérieur** s'est accru de 121,0 milliards entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976 sous l'effet conjugué d'une augmentation de la demande de crédits de la part des particuliers et des entreprises et d'un amincissement de la position créditrice nette des Gouvernements.

Encore largement créditrice au niveau de l'Union monétaire, la **position nette des Gouvernements** s'est contractée de 7,9 milliards, fléchissant de 44,0 milliards à 36,1 milliards. Dans plusieurs Etats de l'Union — en particulier en Côte d'Ivoire et au Sénégal — le Trésor public, après avoir utilisé ses disponibilités déposées auprès de la Banque centrale, a recouru aux avances directes de celle-ci. Le montant total des concours ainsi accordés aux Etats de l'Union est passé de 9,0 milliards au 30 septembre 1975 à 21,4 milliards au 30 septembre 1976.

Cette évolution de la position des Gouvernements est imputable, principalement, au développement des dépenses publiques, en particulier d'équipement.

Le resserrement de la trésorerie publique, constaté au niveau de l'Union, aurait été plus accentué sans l'apport important d'origine extérieure constitué par les aides et emprunts, d'autant qu'une baisse des dépôts des correspondants du Trésor a été constatée dans plusieurs Etats de l'Union.

L'encours des **crédits à l'économie** a progressé de 113,1 milliards ou 23,9%, au lieu de 37,8%, au cours de l'exercice précédent. Il s'est ainsi produit un net ralentissement du rythme d'expansion qui a affecté, à des degrés divers, tous les Etats de l'Union monétaire.

La part des crédits à court terme dans le total des crédits s'établit à 75,4% au 30 septembre 1976, se retrouvant ainsi à peu près au même niveau qu'un an auparavant.

Les **crédits de campagne** s'élevaient à 73,3 milliards au 30 septembre 1975. Ils ont progressé en liaison avec la commercialisation des productions agricoles, importantes dans tous les Etats de l'Union sauf au Niger, pour culminer à 129,9 milliards en mars 1976. La résorption de ces crédits a été rapide, par suite du rythme accéléré des exportations de café et de cacao qui ont permis une baisse des financements consacrés au stockage. Au terme de l'exercice, l'encours des crédits de campagne, faisait apparaître une augmentation résiduelle de 9,8 milliards provenant essentiellement du secteur rizicole en expansion dans plusieurs Etats de l'Union.

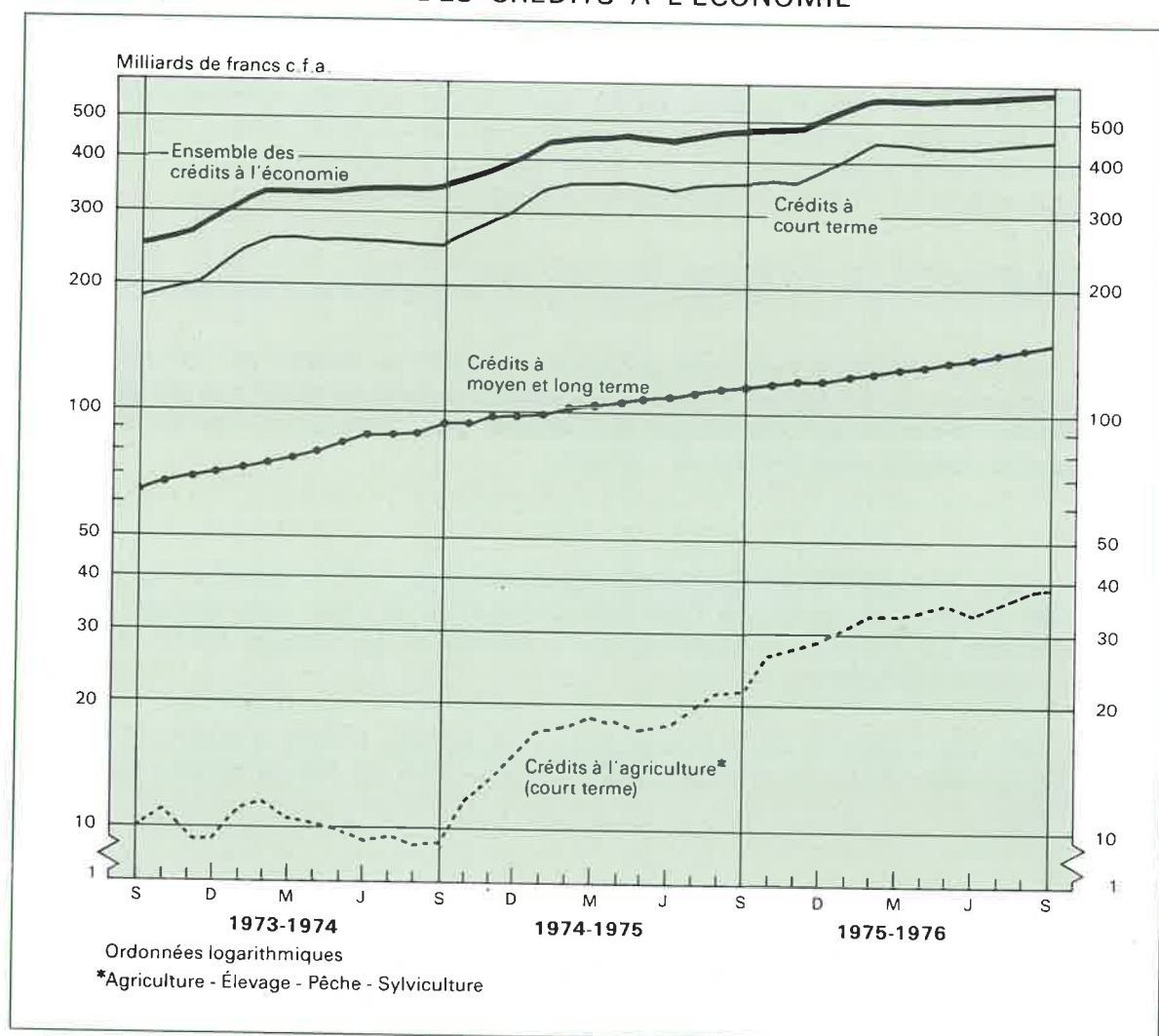
Les crédits à l'économie peuvent être analysés en fonction des secteurs d'activités bénéficiaires, tels que les recensent les Centrales des risques.

L'encours des *crédits à court terme* d'origine bancaire (a) s'est accru de 78,5 milliards, dont 16,6 milliards de crédits non soumis à déclaration. Dans cet accroissement le secteur agricole a compté, à lui seul, pour 17,0 milliards.

Les entreprises minières — phosphates et uranium — dont l'activité concerne trois Etats de l'Union (Togo, Sénégal et Niger) ont utilisé 4,1 milliards de crédits supplémentaires, l'encours de ceux-ci ayant doublé.

L'endettement bancaire du secteur industriel a augmenté de 9,7 milliards du fait des industries non alimentaires et des entreprises de travaux publics, les entreprises de construction de maisons d'habitation ayant réduit leurs engagements auprès des banques.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



(a) Y compris la part des crédits des établissements financiers refinancée directement par la Banque centrale.

Le secteur tertiaire a contribué pour la moitié environ — 28,8 milliards sur 61,9 milliards — à l'augmentation totale des crédits recensés. La branche du « commerce d'exportation de produits agricoles », où est logée une part importante des crédits de campagne, a absorbé 10 milliards de crédits, soit le tiers des crédits supplémentaires de ce secteur, près de la moitié l'étant par les « autres commerces ». Par ailleurs, il convient de souligner l'importance des concours accordés sous diverses formes, par les banques et la Banque centrale, aux établissements financiers. Ces concours ont presque doublé durant l'exercice, passant de 6,5 à 11,6 milliards, de sorte que leur part dans le total des crédits recensés a gagné un point, s'élevant de 2,1 % à 3,1 %.

Les *crédits à moyen et long terme* ont augmenté de 29,0 milliards; le taux de 25,1 % est quasi-identique à celui constaté au cours de l'exercice précédent. Tous les Etats de l'Union ont contribué à ce développement, mais à des degrés divers.

Selon les données des Centrales des risques, le secteur secondaire a bénéficié de plus de 7 milliards de concours bancaires supplémentaires à moyen et long terme, dont 2 milliards pour les industries textiles et 1,5 milliard pour les entreprises de production et de distribution d'eau et d'électricité. Sur 10,5 milliards de moyens de financements accordés par les banques au secteur des services, près de la moitié a bénéficié aux transports.

La **masse monétaire** s'est accrue, pendant l'exercice 1975-1976, de 123,8 milliards ou 31,6 %, au lieu de 20,2 %, au cours de l'exercice précédent.

Après une nette décélération lors des deux premiers trimestres de l'exercice, la création monétaire s'est développée pour atteindre 21,6 % en juin et 31,6 % en septembre, en raison du retournement de la position extérieure redevenue excédentaire et d'une expansion des crédits.

L'expansion des moyens de paiements a davantage affecté les dépôts en banques que la circulation fiduciaire.

Les *dépôts en banque du secteur privé* ont augmenté de 74,7 milliards ou 41,8 %, progression plus élevée qu'en 1974-1975, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. La part des dépôts à terme dans le total des dépôts en banques, qui avait fléchi entre le 30 septembre 1974 et le 30 septembre 1975 s'est redressée à la fin de l'exercice 1975-1976 pour se situer à 26,2 %.

Indépendamment de l'influence croissante des secteurs secondaire et tertiaire dans l'économie, l'accroissement important des dépôts des particuliers et des entreprises privées est à rapprocher du développement du réseau bancaire. Le nombre de guichets permanents et périodiques s'est accru dans une très forte proportion au cours des deux derniers exercices. De 154 en 1974, il s'est élevé à 174 en septembre 1975, puis à 307 en septembre 1976, doublant ainsi en deux ans. Tout aussi significative est la progression du nombre de localités desservies par un ou plusieurs guichets de banque, qui est passé de 75 au 30 septembre 1974 à 118 au 30 septembre 1976, rendant ainsi accessible à une plus grande partie de la population les facilités offertes par les intermédiaires financiers.

Aux cours de l'exercice, d'amples fluctuations ont marqué les *dépôts des organismes publics* dont l'augmentation nette a été de 18,5 milliards, pour atteindre 99,5 milliards. Au terme de l'exercice précédent, ces dépôts faisaient apparaître une diminution de 2 milliards. L'augmentation constatée entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976 est largement imputable à la Côte d'Ivoire où les dépôts de la Caisse de stabilisation se sont accrus en relation avec l'augmentation des recettes provenant des exportations de café et de cacao.

Entre septembre et février, le gonflement de la *circulation fiduciaire* de 55,6% a été moins important que celui constaté pour l'exercice précédent, au cours duquel les revenus des paysans avaient fortement augmenté en raison du volume des récoltes commercialisées et de la hausse des prix payés aux producteurs. Au cours de l'exercice 1975-1976, ces revenus n'auraient progressé selon certaines estimations que d'environ 13%. Le reflux des billets, entre février et septembre, s'est effectué à un rythme un peu moins rapide que pour la même période de l'année 1975. Le taux d'expansion ressort à 22% pour l'exercice, en diminution par rapport à celui observé en 1974-1975. L'importance relative des billets et pièces en circulation dans le total des disponibilités monétaires et quasi-monétaires était revenue, au 30 septembre 1976, à 29,4%, taux à peu près équivalent à celui de 29,7%, observé deux ans plus tôt. Une très forte baisse des dépôts des organismes publics avait porté ce chiffre à 31,7% au 30 septembre 1975.

4.2. Interventions de la Banque centrale

Avec la suppression au 31 décembre 1975 des anciens plafonds globaux de réescompte, les concours de la Banque centrale se sont effectués, à partir du 1^{er} janvier 1976, à l'intérieur d'un maximum d'intervention fixé dans chaque Etat par le Conseil d'administration sur la base d'une approche nouvelle intégrant les grandeurs économiques réelles et les agrégats monétaires.

Par ailleurs, aux bénéficiaires traditionnels que sont les banques et les Trésors publics, sont venus s'ajouter, depuis le mois de mars 1976, les établissements financiers spécialisés dans le financement des ventes à crédit.

Globalement, les interventions de la Banque centrale ont connu entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976, un taux de progression moins élevé que celui constaté lors des exercices précédents.

U.M.O.A. - CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE

	Septembre			
	1973	1974	1975	1976
Milliards de francs c.f.a.				
Court terme	33,7	58,7	100,9	109,9
dont : <i>Marché monétaire</i>	—	—	3,2	13,0
Moyen terme	17,6	29,4	37,4	37,9
Obligations cautionnées	1,0	—	0,6	0,1
Découverts du Trésor	1,3	0,9	5,5	21,4
Total	53,6	89,0	144,4	169,3
Source : B.C.E.A.O.				

Le mouvement en hausse des refinancements a intéressé l'ensemble des Etats de l'Union à l'exception du Niger où les médiocres résultats de la campagne agricole 1975-1976 et l'afflux de dépôts publics dans les banques ont réduit sensiblement les demandes de concours de la Banque centrale.

L'évolution constatée entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976 résulte, d'une part, d'un accroissement très net des concours de la Banque centrale aux Trésors publics (15,4 milliards de francs c.f.a., soit 252,5%) et, d'autre part, d'une augmentation plus modérée des concours aux banques et établissements financiers : 9,6 milliards, soit 6,6%.

En ce qui concerne plus particulièrement les concours aux banques et aux établissements financiers, l'accroissement, relativement faible d'une année sur l'autre, de l'ensemble des refinancements provient non seulement de la décélération observée dans l'évolution des crédits à l'économie par suite, notamment, d'une relative détente sur le « front » de l'inflation, mais s'explique, également, au plan global, par le fait que les banques ont pu en grande partie financer elles-mêmes le développement des crédits à l'économie qui sont passés, entre les 30 septembre 1975 et 1976, de 472,8 milliards à 586,1 milliards, soit une progression de 113,3 milliards (+ 24,0%). L'augmentation des crédits a, en effet, été couverte à concurrence de 93,2 milliards par l'accroissement des ressources bancaires, complété par 10,5 milliards de concours obtenus par les banques à l'extérieur de l'Union monétaire et seulement par 9,6 milliards de recours aux refinancements de la Banque centrale.

La proportion des crédits des banques et établissements financiers refinancés auprès de la Banque centrale, qui était de 30% en septembre 1975, s'établissait à 26,1% à la fin septembre 1976.

U.M.O.A. — ÉVOLUTION DES CONCOURS DE LA BANQUE CENTRALE AUX BANQUES

	Montant des concours			Rapport concours/ crédits		
	1973-1974	1974-1975	1975-1976	1973-1974	1974-1975	1975-1976
	Milliards francs c.f.a.			Pour cent		
Septembre	51,3	88,1	138,3	21,2	26,3	30,0
Décembre	79,1	138,5	146,8	28,5	35,0	29,4
Mars	101,4	171,3	182,8	31,4	38,1	32,7
Juin	88,4	153,7	168,7	26,7	34,6	30,1
Septembre	88,1	138,3	147,9	26,3	30,0	26,1
Source : B.C.E.A.O.						

Par ailleurs, l'exercice 1975-1976 aura été marqué par la place toujours prépondérante des crédits de campagne dans les refinancements.

Ainsi, entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976, la répartition des refinancements entre les crédits de campagne et les autres crédits ordinaires a fait ressortir l'évolution suivante :

U.M.O.A. — RÉPARTITION DES REFINANCEMENTS DE LA BANQUE CENTRALE

	Crédits		
	Campagne	Autres	Total
	Milliards de francs c.f.a.		
1975 — 30 septembre	46,5	91,8	138,3
1976 — 31 mars	103,7	79,1	182,8
30 septembre	57,1	90,8	147,9
Source : B.C.E.A.O.			

L'accroissement relativement modéré des refinancements de la Banque centrale entre les 30 septembre 1975 et 1976, soit 9,6 milliards concerne exclusivement les crédits de campagne, + 10,6 milliards, les concours attribués au titre des crédits ordinaires se réduisant de 1 milliard.

L'origine de cette évolution en hausse des crédits de campagne réside, pour une bonne part, dans l'intervention accrue, dans les financements de campagne, de banques à caractère public ou semi-public dont la capacité de financement est plus réduite que celle des banques qui participaient traditionnellement à la commercialisation des produits agricoles locaux.

En raison, à la fois, de l'importance des crédits de campagne refinancés par la Banque centrale, de la mobilisation au taux d'escompte préférentiel des crédits aux petites et moyennes entreprises nationales et aux nationaux de l'U.M.O.A. pour le financement de leur première habitation principale et du maintien des anciens taux de 3,5% et 5,5% en faveur des crédits à moyen terme respectivement mis en place avant les 29 janvier 1973 et 1^{er} juillet 1975, les interventions de la Banque centrale au taux d'escompte normal et au taux du marché monétaire ont porté sur des montants relativement faibles. La part des refinancements à ces taux ne représentait, en effet, au 30 septembre 1976 que 14,8% du total des concours de la Banque centrale aux banques et établissements financiers.

Concernant le marché monétaire (a), depuis le mois de juillet 1975, la Banque centrale apporte son concours aux banques sous forme d'avances au jour le jour qui sont consenties au moyen et dans la limite des dépôts constitués auprès de la Banque centrale par les banques dont la trésorerie est excédentaire. L'importance de ce type de concours est en conséquence liée non seulement aux demandes d'avances, mais également au montant global des offres qui en constituent le support.

La part relative des avances consenties au titre du marché monétaire a sensiblement progressé durant l'exercice 1975-1976 ; elle est, en effet, passée de 2,3% de l'ensemble des interventions de la Banque centrale en faveur des banques et établissements financiers en début d'exercice à 8,8% au 30 septembre 1976. En valeur absolue, le montant des avances en fin de mois a varié durant l'exercice entre 2,5 milliards et 13 milliards, chiffre record atteint à fin septembre 1976.

Le montant total mensuel des dépôts au marché monétaire, après être passé de 206 milliards en octobre 1975 à 77 milliards en décembre 1975, s'est progressivement accru pour atteindre le maximum de 266 milliards en juillet 1976, revenant à 262 milliards en fin d'exercice.

Par Etat, au Bénin et en Côte d'Ivoire, la demande d'avances a été constamment supérieure à l'offre locale de fonds ; l'offre locale a, par contre, toujours été supérieure aux demandes en Haute-Volta et au Togo et elle l'est devenue depuis le début de l'année 1976 au Niger et au Sénégal.

**U.M.O.A. — ENCOURS AU 30 SEPTEMBRE 1976
DES REFINANCEMENTS EN FAVEUR DES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS**

Refinancements		Court	Moyen	Total	
Taux	Nature	terme	terme		
% l'an		Milliards de francs c.f.a.			%
3,50	Escompte, pensions, avances garanties	—	4,1	4,1	2,8
5,50	xx xx xx xx	95,2	26,8	122,0	82,5
8,00	xx xx xx xx	8,8	—	8,8	5,9
7,50	Marché monétaire	13,0	—	13,0	8,8
Total		117,0	30,9	147,9	100,0
<i>Pour mémoire :</i>					
5,50	Crédits de campagne	57,1	—	57,1	38,6

Source : B.C.E.A.O.

Pendant l'exercice 1975-1976, les opérations d'escompte d'obligations cautionnées en faveur des Trésors publics de l'Union ont été réduites; seul, le Sénégal a recouru épisodiquement à ces facilités dont l'encours atteignait à peine 0,1 milliard au 30 septembre 1976.

Par contre, les concours sous forme de découverts ont connu une progression notable, passant de 5,5 milliards à fin septembre 1975 à 21,4 milliards un an plus tard. Ils ont concerné pour l'essentiel la Côte d'Ivoire, mais le Bénin, le Sénégal et le Togo y ont également recouru.

(a) Une note sur le marché monétaire de l'U.M.O.A. a été publiée dans le n° 248 du mois de mars 1977 des « Notes d'Information et Statistiques » de la Banque centrale.

**L'évolution économique et financière
de la République Populaire du Bénin**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1976

Les objectifs qui avaient été fixés fin 1975 pour l'année 1976, par le Président de la République populaire du Bénin concernaient, au plan économique, la réorganisation des structures étatiques et des secteurs de l'économie nationale ainsi que l'augmentation de la production grâce à une campagne nationale tendant à l'organisation rationnelle des forces productives. D'ores et déjà, des progrès ont été enregistrés dans le secteur de la production végétale, malgré une situation pluviométrique très défavorable.

De nouvelles structures ont été mises en place pour la commercialisation qui concernent, notamment, des régies provinciales dont les moyens d'action, progressivement améliorés, doivent permettre la mobilisation de la production et son écoulement.

Le secteur des industries du bâtiment et des travaux publics a connu de son côté, un essor particulier grâce à de nouveaux investissements.

Il est estimé, en conséquence, que la croissance du produit intérieur brut, aux prix du marché, a été de 11,0% en 1976 contre 9,5% en 1975 ; la participation des divers secteurs de l'économie à la formation du P.I.B. est évaluée à 29% pour le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche et forêt), 14% pour le secteur secondaire et 57% pour le secteur tertiaire.

1.1 La production agricole

Dans l'ensemble, la campagne 1975-1976 n'a pas été favorisée par les conditions climatiques ; par ailleurs, les insuffisances de l'organisation de la collecte primaire n'ont pas permis que soit satisfaisante la mise des productions sur le marché, celles-ci étant souvent attirées par la demande de pays limitrophes.

Malgré ces difficultés, la commercialisation des *produits destinés à l'exportation* a été en reprise pour le karité et l'arachide. Elle a nettement baissé pour le coton, malgré une revalorisation du prix de 45 à 50 francs c.f.a. le kg décidée en fin de campagne.

BÉNIN — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS

	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Milliers de tonnes			
Arachides décortiquées	4,7	4,8	7,0
Karité	9,6	0,4	12,4
Cacao	4,4	1,7	1,1
Coton graine	45,1	30,9	20,1
Source : Autorités béninoises.			

La hausse des prix payés aux producteurs sur les marchés contrôlés s'est poursuivie pour la plupart des produits, à l'exception du karité.

BÉNIN — PRIX A LA PRODUCTION

	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Francs c.f.a. le kg			
Arachides décortiquées	30,80	40,50	55,00
Karité	12,00	15,00	15,00
Coton-graine (Allen 1 ^{re} qualité)	34,50 à 37,80	40,00	45,00
Café (1 ^{re} qualité)	98,00	103,00	110,00
Tabac (1 ^{re} qualité)	105,00	105,00	110,00
Source : Autorités béninoises.			

La production des palmiers à huile a sensiblement progressé au cours de la campagne 1975-1976 qui couvre la période 1^{er} juillet — 30 juin ; cette tendance s'est maintenue pendant les derniers mois de l'année 1976.

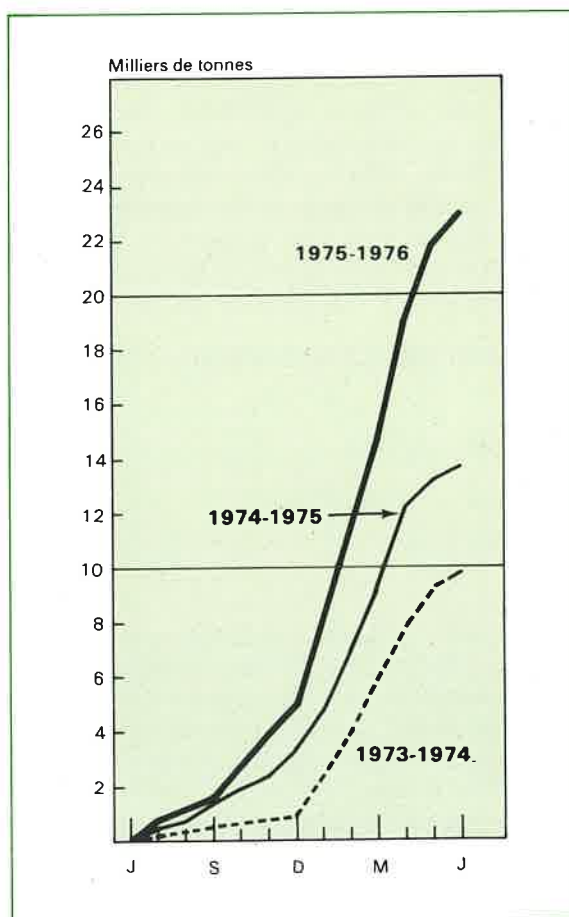
BÉNIN — PRODUCTION DES PRODUITS DU PALMIER

	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Milliers de tonnes			
Régimes collectés	82,9	88,8	128,4
Production d'huile de palme	9,8	13,7	23,0
Production d'huile de palmiste	17,2	21,2	21,4
Source : Autorités béninoises.			

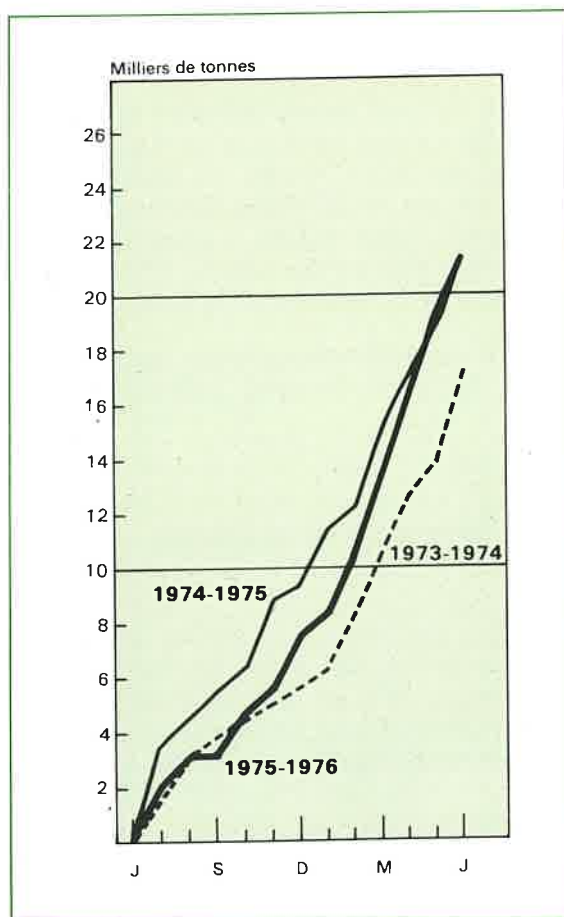
Dans le but de stimuler les populations en vue du développement de la production agricole, les Autorités béninoises ont, en avril 1976, fixé à ce secteur des objectifs tendant à assurer l'autosuffisance du pays sur le plan alimentaire et à obtenir un équilibre judicieux entre les cultures industrielles et les cultures vivrières ; l'accent était mis, également, sur le développement de la pisciculture et de l'élevage.

Simultanément, des dispositions étaient prises pour mettre fin à l'activité des intermédiaires dans la collecte, tant des produits vivriers (grâce à l'intervention de groupements de paysans et de coopératives) que des cultures d'exportation grâce aux *Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural* (CARDER).

Production d'huile de palme



Production d'huile de palmiste



N.B. - Campagne : 1^{er} juillet-30 juin.

1.2. L'élevage et la pêche

Ces deux secteurs, en 1976, sont restés à des niveaux stables mais insuffisants pour faire face aux besoins croissants du pays.

En effet, en ce qui concerne l'élevage, les projets envisagés n'ont pas encore vu le jour ; par contre, il est constaté un bon développement de l'aviculture au stade de la production artisanale basée sur la consommation d'aliments spéciaux (provenances).

Par ailleurs, il convient d'attendre 1977 pour que la *Société Nationale d'Armement et de Pêche*, créée fin 1975, puisse contribuer à renforcer le potentiel de la pêche industrielle, alors que les importations de poisson ont actuellement tendance à augmenter.

1.3. La production industrielle

Le secteur des huileries, qui groupe trois catégories d'entreprises, est l'élément prédominant de l'activité industrielle :

- les huileries de palme, toutes gérées désormais par la *Société Béninoise pour le Palmier à Huile* (SOBEPALH) ;
- l'huilerie triturant les noix de palmiste, gérée par la *Société Nationale d'Industrie des Corps Gras* (SONICOG) ;
- l'huilerie de graines, gérée par la même société, traitant des arachides et du coprah et qui a complété ses fabrications par celles de beurre de karité, surtout au cours du deuxième semestre 1976, cette société gère, en outre, une savonnerie à Porto Novo.

Le secteur manufacturier a eu, de son côté, une activité soutenue, principalement en ce qui concerne la meunerie, les boissons et l'impression des cotonnades. La *Société des Ciments du Bénin* n'a pu, maintenir un volume de production aussi élevé qu'en 1975 (164 000 tonnes). Cependant, compte tenu de la fermeté de la demande, cette société a commencé l'installation d'une seconde station de broyage de clinker d'une capacité de 200 000 tonnes. On estime que, dans ce secteur industriel, des investissements s'élevant à 7 milliards de francs c.f.a. ont eu lieu en 1976.

De grands travaux dans la capitale, et également dans les provinces, ont contribué à renforcer l'activité générale.

1.4. Les prix et salaires

En l'absence d'un indice officiel des prix de détail, il a été constaté une hausse assez sensible des prix de certains produits locaux : huile d'arachide, tomates, maïs et manioc. Afin de limiter cette spéculation, les autorités ont dû entreprendre une action particulière, notamment sous forme de création de points de vente des régies de commercialisation. Le retour à des prix normaux a été obtenu grâce à ces mesures.

Les salaires du secteur semi-public, régis par les conventions collectives, ont été majorés de 14% pour rattraper l'augmentation de même montant intervenue dans le secteur privé en 1974. Quant au secteur public, il y a eu déblocage des salaires à concurrence de 50 % des avancements acquis depuis fin 1973 et précédemment bloqués.

2. FINANCES PUBLIQUES

Comme en 1974, le résultat financier de l'exécution du budget de 1975 a été plus favorable que ne le prévoyait la loi de finances, puisqu'un excédent de 0,5 milliard a finalement été enregistré au lieu du déficit de 0,8 milliard originellement prévu.

Cette évolution s'explique, principalement, par un taux de réalisation de 87% des dépenses de fonctionnement qui ont pratiquement plafonné aux environs de 12 milliards depuis 1972. Elle a ainsi contribué au renforcement de la position nette créditrice du Gouvernement, qui est passée de 2,4 milliards fin 1974 à 2,9 milliards fin 1975.

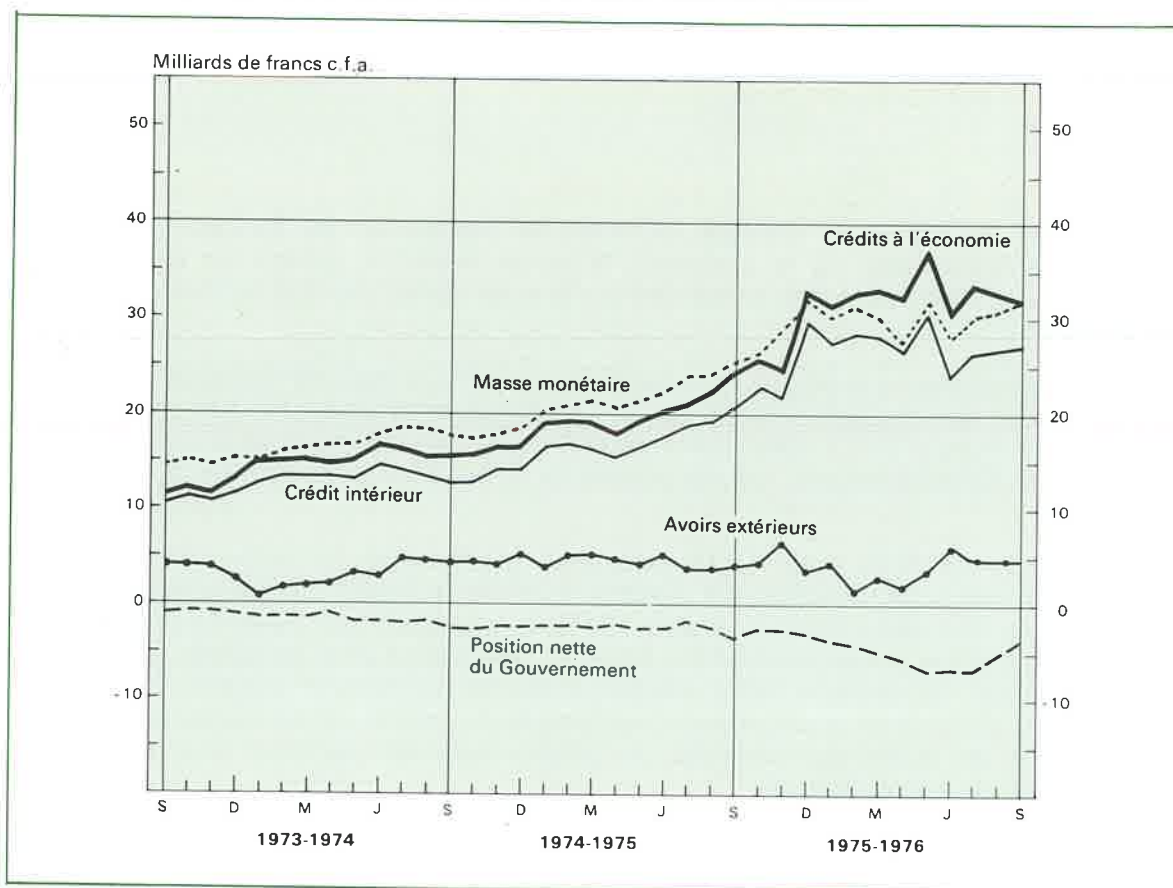
La loi de finances pour 1976 prévoyait la poursuite de l'effort ainsi engagé en retenant une augmentation des recettes supérieure à celle des dépenses, la croissance de ces dernières étant du même ordre de grandeur que celle du produit intérieur brut. Le solde prévisionnel de la loi de finances était ainsi équilibré. Confirmant cette tendance, la position nette créditrice du Gouvernement auprès du système bancaire est demeurée pratiquement inchangée en 1976, et les recours du Trésor aux avances de la Banque centrale ont progressivement diminué pour disparaître totalement d'août à novembre.

Le tableau ci-dessous résume, pour les trois derniers exercices, l'évolution du budget national.

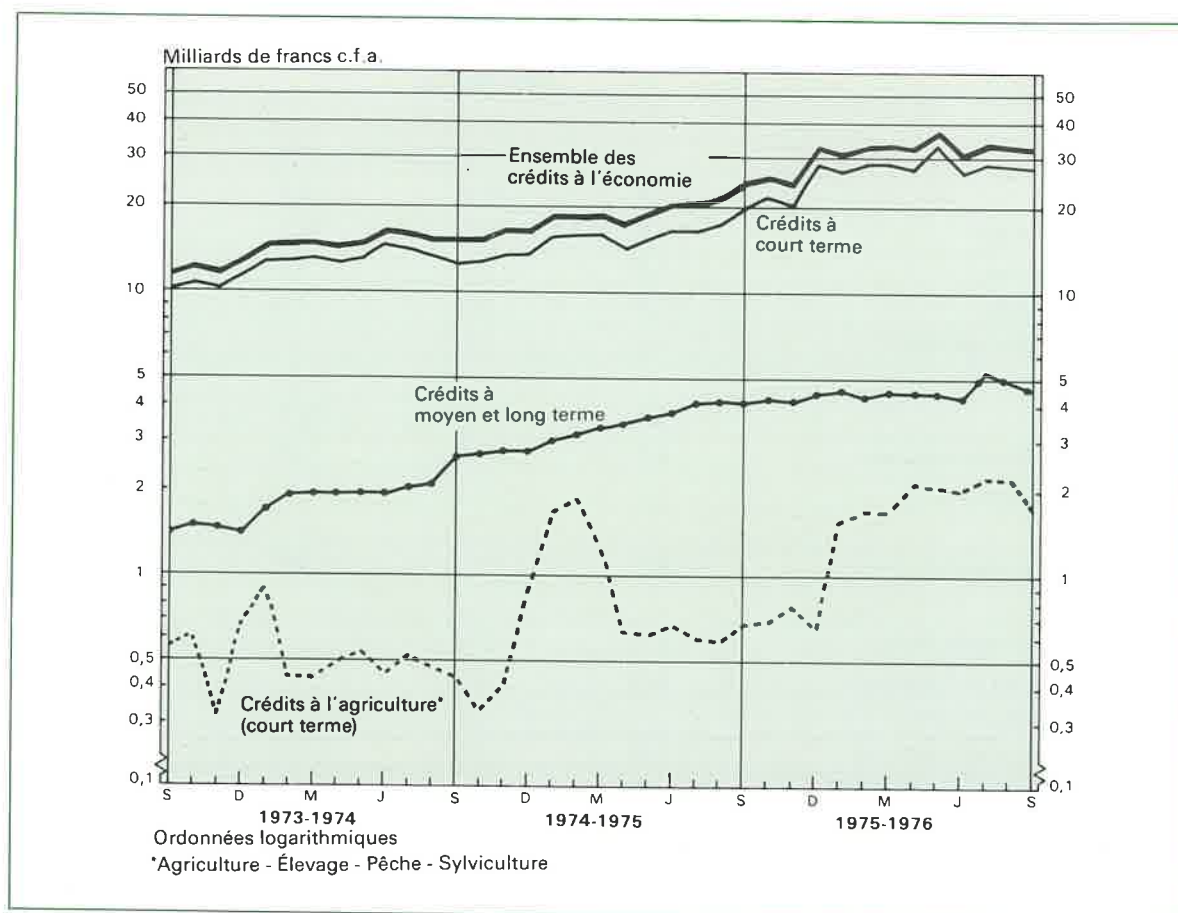
BÉNIN — BUDGET NATIONAL *

	1973	1974	1975	1976
	Réalizations			Prévisions
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	11,4	12,6	13,1	16,1
— Recettes fiscales	10,6	10,5	10,7	13,4
dont : <i>Douanes</i>	5,6	6,2	7,8	6,9
— Autres recettes	0,8	2,1	2,4	2,7
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	12,1	12,6	12,6	16,1
— Budget de fonctionnement	12,1	12,6	12,6	16,1
— Budget d'équipement	—	—	—	—
Déficit (—) ou excédent (+)	— 0,7	—	+ 0,5	—
Apports des correspondants	— 2,2	— 0,9	...	
Autres opérations du Trésor (a)	3,5	2,2	...	
Variations des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 0,6	+ 1,3	+ 0,5	
* Exercice 1 ^{er} janvier — 31 décembre				
(a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor béninois.				

BÉNIN — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



BÉNIN — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ECONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

L'évolution de la situation monétaire (a) entre le début et la fin de l'exercice a été caractérisée par :

- un léger accroissement des avoirs extérieurs nets ;
- une forte poussée du crédit intérieur, 32%, provenant uniquement des crédits à l'économie, l'amélioration de la position créditrice nette du Gouvernement ayant eu un effet de contraction ;
- une croissance de la masse monétaire de 24%.

BÉNIN — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1973	1974	1975	1976
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	4 138	4 356	3 954	4 529
Crédit intérieur	10 446	12 781	20 679	27 222
— Gouvernement (net)	— 1 036	— 2 571	— 3 510	— 4 278
— Crédits à l'économie	11 482	15 352	24 189	31 500
Masse monétaire	14 317	17 625	25 306	31 468
Autres éléments nets	267	— 488	— 673	283
Source : B.C.E.A.O.				

Les **avoirs extérieurs nets** des institutions monétaires, qui s'élevaient à 3,9 milliards au 30 septembre 1975, ont marqué d'importantes fluctuations au cours de l'exercice pour s'établir à 4,5 milliards au terme de celui-ci. Il en est ainsi résulté une augmentation de 0,6 milliard, alors que ces avoirs avaient baissé de 0,4 milliard au cours de l'exercice précédent. Le montant des réserves officielles a été ramené de 4,7 milliards à 4,0 milliards, en raison de la nécessité pour les banques primaires de constituer des provisions auprès de leurs correspondants étrangers afin de garantir le paiement des importations.

Le **crédit intérieur** a été le facteur essentiel de la création monétaire. Son rythme de progression annuelle, exceptionnellement important, dans la première moitié de l'exercice, + 110% fin décembre 1975, + 72% fin mars 1976, s'est ralenti ensuite, s'abaissant à 35% fin juin puis à 32% fin septembre, cette évolution provenant des crédits à l'économie.

La *position créditrice nette du Gouvernement* s'est améliorée grâce à une gestion plus rigoureuse des finances publiques qui s'est notamment traduite par un

(a) Les commentaires ci-après se fondent sur des estimations des agrégats monétaires au 30 septembre 1976, une banque béninoise n'ayant pas encore été en mesure d'établir sa situation mensuelle pour les derniers mois de l'exercice, par suite de l'importance des travaux comptables entraînés par la restructuration du système bancaire.

BÉNIN — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1973	1974	1975		1976		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	5 694	6 553	7 533	8 726	9 984	8 940	9 260
— Circulation fiduciaire	5 307	5 827	7 087	8 446	8 859	8 218	8 785
— Réserves des banques	387	726	446	280	1 125	722	475
— Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Contreparties							
de la base monétaire	5 694	6 553	7 533	8 726	9 984	8 940	9 260
— Avoirs extérieurs nets	6 078	6 241	3 537	1 957	— 23	561	2 529
— Position du Gouvernement	— 812	— 2 316	— 1 693	— 1 097	— 269	— 1 352	— 2 711
— Concours aux banques et aux établissements financiers	428	2 628	5 690	7 866	10 279	9 732	9 446
— Autres éléments nets	—	—	— 1	—	— 3	— 1	— 4
Masse monétaire (M2)	14 317	17 625	25 306	31 859	30 052	27 944	31 468
Multiplieur $\left(\frac{M2}{BM}\right)$	2,51	2,69	3,36	3,65	3,01	3,13	3,40
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	37,1	33,1	28,0	26,5	29,5	29,4	27,9
— Dépôts en C.C.P.	5,9	5,4	3,6	3,7	4,9	5,0	4,4
— Dépôts en banque	57,0	61,5	68,4	69,8	65,6	65,6	67,7
Coefficients de réserves (a)	4,7	6,7	2,6	1,3	5,7	3,9	2,2
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

remboursement intégral du découvert du Trésor auprès de la Banque centrale. Celui-ci s'élevait à 700 millions en début d'exercice et avait atteint, au maximum, 1,7 milliard fin avril 1976. De son côté, la Caisse Autonome d'Amortissement a entretenu un montant plus élevé de disponibilités en banque et auprès de la Banque centrale.

La progression des *crédits à l'économie* a été très rapide tout au long de l'exercice, encore qu'elle se soit ralentie au fil des trimestres. Sur la base des derniers renseignements connus, la hausse aurait été plus vive pour le court terme que pour le moyen et long terme. L'augmentation des crédits à court terme a bénéficié en premier lieu à l'agriculture, en liaison avec les efforts poursuivis par les Autorités en ce domaine, en particulier pour la production vivrière et l'élevage. Les entreprises de travaux publics ont accru leurs demandes de crédits pour financer la mise en œuvre de grands travaux d'intérêt national et provincial. L'augmentation des recours au crédit des entreprises commerciales est à rapprocher du développement de leur chiffre d'affaires. Parmi les autres branches d'activité ayant concouru à la hausse des crédits à court terme, il convient de signaler celle des industries non alimentaires, dont l'activité s'est intensifiée et, également, celle des transports, en raison de l'augmentation du trafic portuaire et des opérations de transit à destination du Nigeria. L'accroissement des crédits à moyen et long terme a principalement intéressé l'agriculture, l'industrie et les transports.

Tout au long de l'exercice, le rythme d'expansion de la **masse monétaire** a été soutenu. Il peut être estimé, au terme de celui-ci, à 24% environ. Le gonflement saisonnier de la circulation fiduciaire, entre septembre et février, a avoisiné 31%, apparaissant ainsi en progrès par rapport à celui constaté pour les deux exercices précédents : 24% en 1974-1975 et 20% en 1973-1974. L'accroissement résiduel de 24% des billets et monnaies en circulation en fin d'exercice a été du même ordre que celui relevé dans les autres pays de l'Union. La progression des dépôts en banque pour l'exercice 1975-1976 a été estimée à 23%, en net recul par rapport à celle de l'exercice précédent. Les dépôts des organismes publics se sont très fortement accrus. Cette évolution trouve vraisemblablement son origine dans la restructuration de l'économie béninoise et, également, dans l'assainissement de la gestion des entreprises publiques. Les dépôts du secteur privé se sont relativement moins développés, leur croissance se limitant à 10%.

La **base monétaire** ^(a) est passée de 7,5 milliards en septembre 1975 à 9,3 milliards en septembre 1976, d'où une augmentation relative de 23%, légèrement inférieure à celle de la masse monétaire. Pour ces mêmes dates, le multiplicateur est resté pratiquement du même ordre, respectivement de 3,36 et 3,40 ; la part des billets et monnaies en circulation dans la masse monétaire : 28%, n'a pratiquement pas varié, après avoir fortement fléchi entre le 30 septembre 1974 et le 30 septembre 1975. La croissance de la base monétaire de 1,7 milliard a été déterminée par les concours aux banques, dont l'augmentation de 3,7 milliards a été atténuée par une baisse des avoirs extérieurs nets de 1 milliard et une amélioration de même montant de la position créditrice nette du Gouvernement.

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

De 1971 à 1974, les déséquilibres caractérisant les échanges extérieurs du Bénin sont allés croissant. Une stabilisation relative semblait se dessiner en 1973, mais les résultats de l'année 1974 se sont soldés par un déficit de 27 milliards. Le taux de couverture des importations par les exportations n'a été que de 23%, les achats ayant progressé de 41% entre 1973 et 1974 alors que, dans le même temps, les ventes fléchissaient de 16%.

BÉNIN – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1971	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.					
Importations	21,2	23,5	24,9	35,2	...
Exportations	11,6	9,2	9,8	8,2	...
Balance	- 9,6	- 14,3	- 15,1	- 27,0	...
Pour cent					
Couverture des import. par les export.	54,7	39,1	39,4	23,3	...

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

Les statistiques du commerce extérieur des années 1975 et 1976 ne sont pas encore disponibles. Il est donc assez difficile de dégager une tendance des échanges au cours de ces dernières années bien que l'évolution de l'activité du port de Cotonou, qui est particulièrement significative du mouvement des marchandises, puisse donner quelques indications.

D'après les *statistiques du Port*, le taux de progression des tonnages de marchandises débarquées a été, de 1974 à 1975, nettement plus faible que précédemment. Par contre, de 1975 à 1976, l'augmentation a été notable, concernant, entre autres, les céréales, les sucres, le sel et les clinkers, ce qui laisserait supposer une certaine progression des importations béninoises. Il est toutefois probable que ces variations ont été influencées par les opérations de transit avec le Niger et, surtout, avec le Nigeria.

Les tonnages de produits embarqués ont, quant à eux, fléchi de 15% entre 1974 et 1975 mais, par contre, progressé de 19% entre 1975 et 1976. C'est ainsi que les sorties d'huiles de palme et de palmiste ont augmenté de plus de 50%. Sans retrouver leur niveau de 1974, les livraisons de karité, quasiment nulles en 1975, ont atteint 6 000 tonnes en 1976 et celles d'arachides, extrêmement faibles de 1973 à 1975, ont été de 11 000 tonnes. Les sorties de tourteaux et de coton égrené sont également en progression.

Etant donné la bonne tenue des cours mondiaux de ces différents produits, on peut donc penser que, si les résultats de l'année 1975 sont encore à prévoir assez médiocres, ceux de l'année 1976, en revanche, devraient être en reprise.

Ces tendances sont d'ailleurs confirmées par la *Direction des Douanes* dont le montant des droits liquidés a, de 1975 à 1976, progressé de 33% sur les importations et 21% sur les exportations.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements de la République populaire du Bénin pour l'année 1975 s'est soldée par un excédent de 2,1 milliards, donc légèrement inférieur à celui de la période précédente qui avait dégagé un solde positif de 3,1 milliards.

Les statistiques officielles pour l'année 1975 n'étant pas encore disponibles, les transactions sur marchandises ont été estimées sur la base d'enquêtes particulières auprès de divers organismes et entreprises. D'après ces premiers éléments, le déficit commercial, en terme de balance des paiements, aurait augmenté d'environ 5 milliards par rapport à l'année 1974. Il convient de préciser que la discordance avec les statistiques officielles du commerce extérieur est motivée, essentiellement, par des ajustements destinés à mieux saisir la valeur et les quantités réelles des transactions (passage du commerce spécial au commerce général, rectifications des résultats douaniers, inscription du commerce frontalier non enregistré).

Le renversement du solde des paiements courants, de + 0,5 milliard en 1974 à - 4,7 en 1975, est dû, pour sa plus grande part, à l'accroissement du déficit sur marchandises, l'augmentation du solde positif des transferts privés sans contrepartie équilibrant pratiquement la détérioration du solde net des services et la légère diminution de l'aide extérieure.

Les entrées des capitaux non monétaires à long terme ont marqué une augmentation sensible par rapport à l'année précédente, les apports de capitaux privés, 1,8 milliard, succédant à une sortie nette de 0,5 milliard en 1974. Ce revirement a été confirmé par les mouvements de capitaux à court terme, essentiellement privés, qui se sont soldés par une entrée nette de 1,1 milliard après une sortie nette de même montant enregistrée l'année précédente. La balance des paiements pour l'année 1975 s'est ainsi caractérisée par un afflux de capitaux non monétaires qui, compte tenu des erreurs et omissions, a largement compensé le déficit de la balance des opérations courantes.

Le recensement des transactions pour 1976 est encore trop partiel pour permettre des estimations valables. On peut néanmoins considérer, qu'aux excédents des années précédentes, a succédé un déficit d'environ 1 milliard.

BÉNIN — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975*
Milliards de francs c.f.a.			
Marchandises (a)	- 7,8	- 8,9	- 13,8
Services	- 0,4	+ 1,2	- 0,3
Transferts sans contrepartie	+ 5,8	+ 8,2	+ 9,4
dont — Privés	+ 1,7	+ 2,1	+ 3,9
— Publics	+ 4,1	+ 6,1	+ 5,5
Balance des paiements courants	- 2,4	+ 0,5	- 4,7
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 2,5	+ 0,7	+ 3,8
Balance de base	+ 0,1	+ 1,2	- 0,9
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	+ 0,7	- 1,1	+ 1,1
Erreurs et omissions nettes	- 2,1	+ 3,0	+ 1,9
Balance globale	- 1,3	+ 3,1	+ 2,1
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.			
* Données provisoires. - (a) Exportations FOB. Importations CAF.			
Source : B.C.E.A.O.			

4.3 Dette extérieure

L'année 1976 a enregistré une progression de l'ordre de 8% de la dette extérieure. L'encours de celle-ci peut être estimé, fin 1976, à 20 milliards de francs c.f.a. environ. Les engagements globaux, c'est-à-dire l'encours de la dette augmenté de la part non encore utilisée des emprunts, ont, à cette date, atteint 48 milliards de francs c.f.a.. Concernant la répartition par catégorie de prêteurs, plus de la moitié de la dette a été contractée auprès de gouvernements étrangers et environ un quart auprès d'institutions internationales. Les charges du service de la dette, évaluées à 1,7 milliard en 1976, ont sensiblement augmenté, représentant environ 6% du montant estimé des exportations de biens et services.

BÉNIN – DETTE EXTÉRIEURE*

Opérations de la période					Dette en fin de période	
Origine des prêts		Tirages	Amortissements	Intérêts	Principal	Y compris
					prélevé	le principal
					non encore remboursé	non encore prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1973	1 692,0	—	—	2 975,5	4 956,6
	1974	1 155,1	—	—	4 130,5	8 392,5
	1975	1 829,1	—	6,2	5 811,7	11 361,0
	1976	—	—	—	—	—
Euro-dollars	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975	—	—	—	—	—
	1976	—	—	—	—	—
Gouvernements	1973	546,2	231,6	68,5	7 621,8	26 970,6
	1974	481,2	629,5	107,9	7 474,1	27 863,8
	1975	731,2	690,6	62,9	7 806,7	30 013,2
	1976	—	—	—	—	—
Organismes financiers	1973	50,0	6,6	5,3	62,0	62,0
	1974	578,7	6,7	3,9	634,0	3 076,9
	1975	330,0	187,3	2,2	308,0	559,6
	1976	—	—	—	—	—
Autres établissements	1973	—	10,5	3,2	96,7	96,7
	1974	—	1,2	0,2	95,5	95,5
	1975	—	10,1	2,8	85,4	85,4
	1976	—	—	—	—	—
Crédits fournisseurs	1973	82,2	88,5	13,3	2 769,1	2 910,7
	1974	—	401,2	40,6	3 516,0	3 658,0
	1975	63,7	255,7	60,2	3 180,8	3 277,6
	1976	—	—	—	—	—
Total	1973	2 370,4	337,2	90,3	13 525,1	34 996,6
	1974	2 215,0	1 038,6	152,6	15 850,1	43 086,7
	1975	2 954,0	1 143,7	134,3	17 192,6	45 296,8
	1976 (a)	3 500,0	1 285,4	395,6	19 707,2	48 041,2

* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat. — (a) Estimations B.C.E.A.O.

Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.

* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat. — (a) Estimations B.C.E.A.O.

Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.

**L'évolution économique et financière
de la Côte d'Ivoire**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1976

La production intérieure brute aux prix courants, arrêtée à 673 milliards en 1974, après avoir atteint 735,1 milliards en 1975, est estimée devoir s'établir à 937 milliards pour 1976. Cette progression est due à l'expansion de tous les secteurs, le secteur tertiaire arrivant en première position, suivi par le secteur secondaire, celle du secteur primaire devant être la moins élevée. La hausse des salaires décidée en 1976 intervient également dans cette progression.

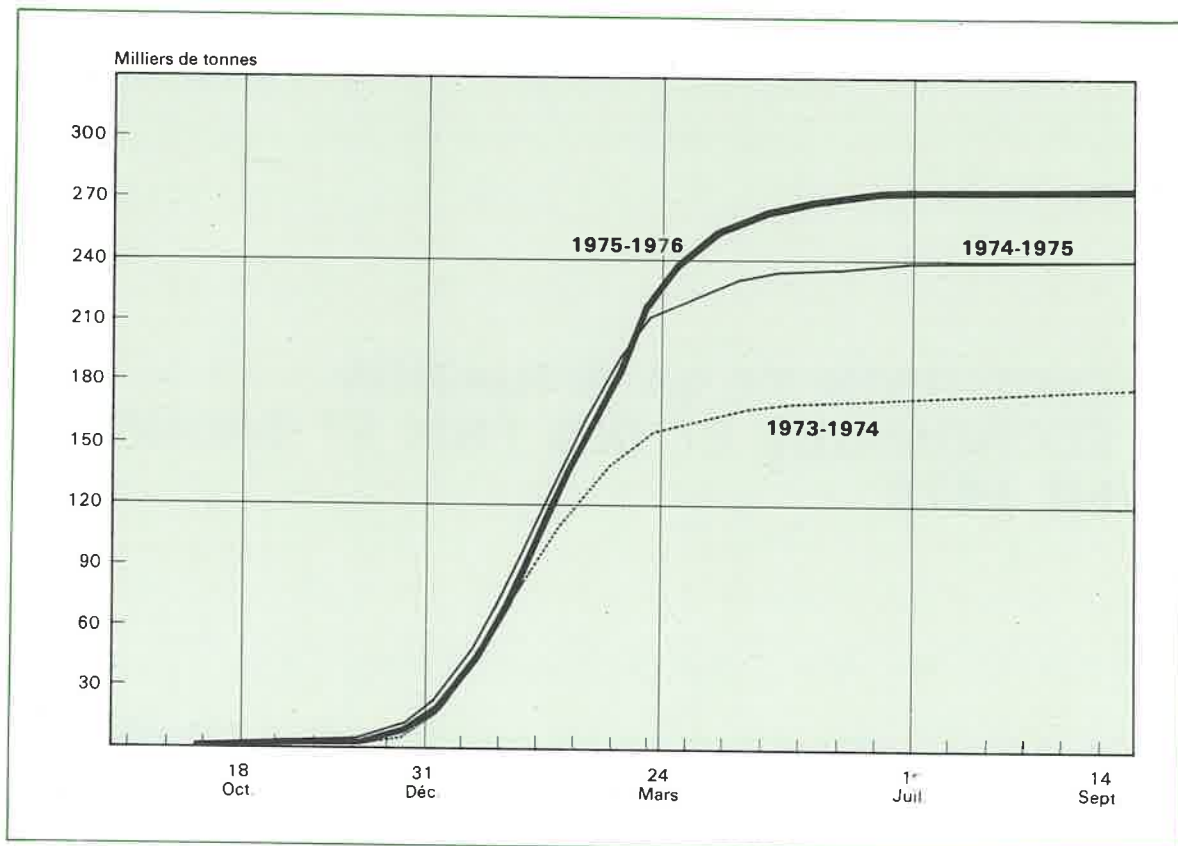
Dans l'ensemble, la reprise de l'exploitation forestière, de bonnes récoltes de café et de cacao, une demande intérieure soutenue et une activité industrielle croissante permettent de dire que la situation économique en Côte d'Ivoire a été très satisfaisante. Par ailleurs, l'écoulement des principales productions a été facilité par la fermeté des prix sur les marchés internationaux permettant un net accroissement de la balance commerciale et des recettes de la Caisse de stabilisation.

Par contre, l'indice général des prix à la consommation familiale africaine a enregistré une hausse de 12% dépassant légèrement celle, déjà élevée, constatée l'année précédente.

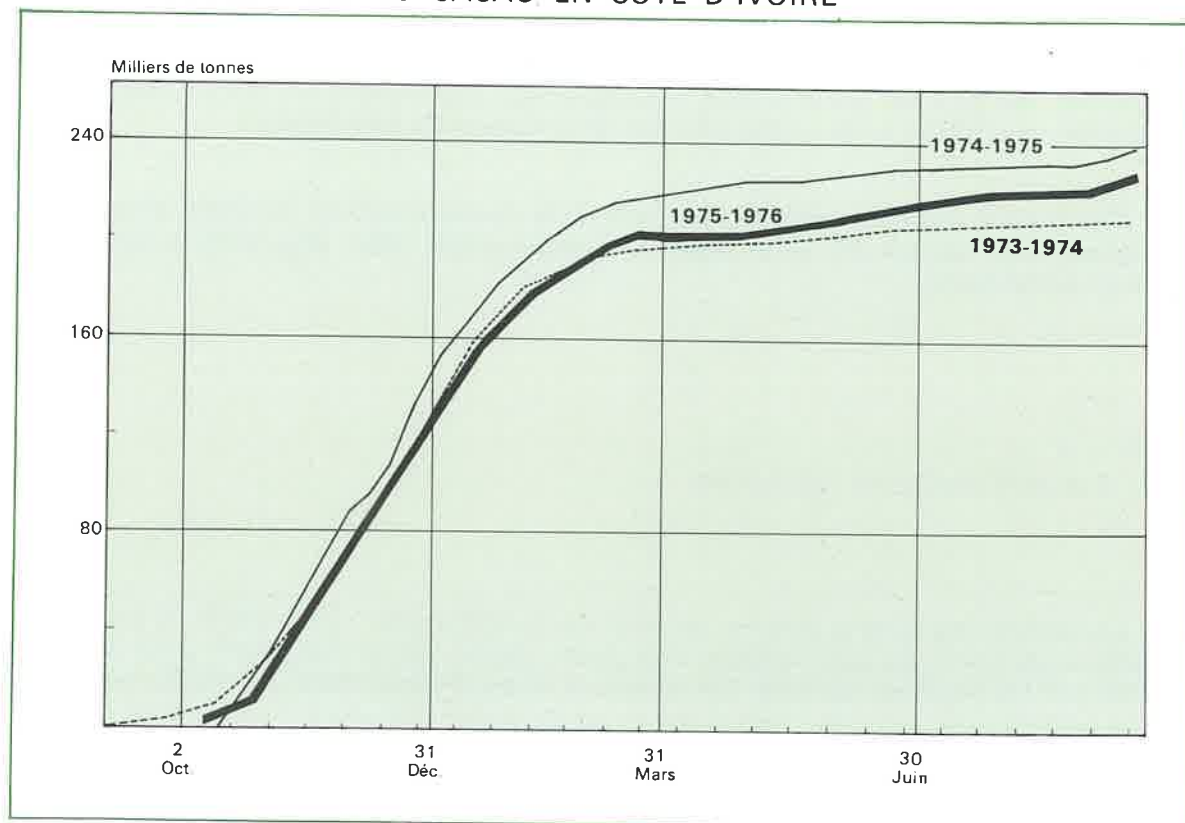
1.1 La production agricole

Le secteur agricole a obtenu, au titre de la campagne 1975-1976, d'excellents résultats au point de vue volume des productions, particulièrement pour le café, le coton et les produits vivriers. Ce secteur a ressenti cependant, en 1976, les effets d'une certaine pénurie de main-d'œuvre et de calamités naturelles, comme la crue de l'Agneby qui a ravagé d'importantes plantations de bananes ainsi que la sécheresse — principalement dans le centre et l'ouest — qui a nui au rendement de la campagne 1976-1977, notamment en ce qui concerne le coton et le riz.

COMMERCIALISATION DU CAFÉ EN COTE D'IVOIRE



COMMERCIALISATION DU CACAO EN COTE D'IVOIRE



Les prix à la production, relevés sensiblement pour la campagne 1974-1975, sont restés inchangés pour la campagne 1975-1976. La production de **café** a atteint son niveau le plus élevé en raison de bonnes conditions climatiques et de la rénovation des plantations dont les superficies sont restées stationnaires ; les efforts tendant à accroître les rendements se sont, par ailleurs, poursuivis régulièrement. La *Société d'Etudes et de Réalisation pour l'Industrie Cafetière et Cacaoyère* (SERIC) a légèrement développé sa production de café vert (32 200 tonnes) à partir de cerises sèches.

COTE D'IVOIRE — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS ET PRIX A LA PRODUCTION

	Commercialisation			Prix à la production		
	1973-74	1974-75	1975-76	1973-74	1974-75	1975-76
	Milliers de tonnes			Francs c.f.a. le kg		
Cacao	214,0	245,0	234,4	110	175	175
Café vert *	195,2	271,1	307,8	120	150	150
Coton graine	58,5	59,9	64,9	45	70	70
* Y compris café vert produit par la SERIC.						
Sources : Autorités ivoiriennes, Arrêtés fixant les prix à la production.						

Après une excellente récolte de **cacao** en 1974-1975, la suivante a été légèrement inférieure, ce qui constitue, pourtant, un bon résultat étant donné l'alternance de la production. Plus de 20 000 hectares ont été nouvellement plantés dans ce secteur.

Les exportations de café ont augmenté à la suite de l'écoulement des stocks ; en ce qui concerne le cacao, il y a eu, en fin d'année 1976, d'importantes exportations de produits commercialisés au titre de la campagne 1976-1977.

EXPORTATION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS IVOIRIENNES

	1974	1975	1976
	Milliers de tonnes		
Café vert	263,4	254,8	322,8
Cacao en fèves	205,3	169,7	194,4
Beurre de cacao	7,5	17,0	12,1
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur			

Grâce à d'excellentes conditions de production dans le nord, la récolte de **coton** a atteint le tonnage record de 64 900 tonnes et ce, malgré la faiblesse des rendements au sud et à l'ouest.

La production de **riz** a pu se développer et la capacité d'usinage du paddy s'est révélée insuffisante ; la SODERIZ a ainsi commercialisé 140 000 tonnes de paddy contre 105 000 tonnes en 1974-1975. Les exportations se sont accrues en 1976 pour atteindre 32 000 tonnes. Des efforts importants ont été également déployés en faveur du **maïs** afin de faire face à la demande intérieure.

En raison de l'abondance des pluies et du manque d'ensoleillement, les régimes de **palmier à huile** ont eu un poids moyen plus réduit ce qui a entraîné une légère baisse de production de l'huile de palme (144 000 tonnes contre 146 000 tonnes) et, étant donné le développement des besoins nationaux, une réduction de 45% des exportations (91 000 tonnes contre 113 500 tonnes).

L'extraction de latex dans les plantations de **caoutchouc** se développe (16 900 tonnes contre 15 900 tonnes) et les cours favorables ont stimulé les exportations : 17 400 tonnes en 1976.

La **production fruitière** a été moins satisfaisante qu'en 1975 ; en ce qui concerne les *ananas frais*, les exportations n'ont atteint que 61 300 tonnes contre 69 700 tonnes en 1975. En revanche, celles de *conserves d'ananas* ont augmenté, revenant à leur niveau de 1974 : 59 600 tonnes contre 54 900 tonnes en 1975.

Les plantations de *bananes*, en raison d'inondations, ont enregistré une perte de production de 20 000 tonnes se répercutant sur les exportations qui ont atteint seulement 99 000 tonnes en 1976 contre 135 000 tonnes précédemment.

Le **complexe sucrier** de Ferkessedougou a pu produire, en procédant à la coupe de 4 460 hectares de cannes, 21 752 tonnes de sucre raffiné. La création de cinq autres complexes a été décidée ; les travaux de trois d'entre eux ont commencé en 1976.

1.2. L'exploitation forestière

Amorcée à la fin de 1975, la reprise d'activité de l'industrie du bois en Côte d'Ivoire, s'est confirmée en 1976, surtout en milieu d'année.

La production totale de grumes aurait dépassé 5 000 000 m³ dont 1 800 000 m³ ont été livrées aux scieries et usines ivoiriennes.

Si les exportations de grumes ont progressé régulièrement à partir du deuxième trimestre pour atteindre un volume comparable à celui de la très bonne année 1973 (3 497 milliers de m³), les exportations de bois débités, par contre, tout en étant très élevées, se sont ressenties des difficultés d'approvisionnement rencontrées par les scieries.

COTE D'IVOIRE – EXPORTATIONS DE BOIS

Bois	1974	1975	1976	Variations
				1975 à 1976
	Milliers de mètres cubes			%
Grumes	3 033,6	2 419,0	3 275,3	+ 35,4
Débités	312,2	224,1	308,1	+ 37,5
	Millions de francs c.f.a.			
Grumes	51 628	34 860	63 261	+ 81,5
Débités	10 727	6 676	10 947	+ 64,0
Source : Syndicat des Exportateurs et des Négociants en bois de Côte d'Ivoire.				

Il est à remarquer qu'au cours des années, la livraison de certaines essences s'est nettement ralentie : c'est le cas du Sipo qui, en 1970, occupait la seconde place dans les exportations ivoiriennes de bois en grumes et la 11ème en 1976, du Makoré qui, dans le même temps, est passé de la 3ème à la 15ème, de l'Aboudikrou de la 7ème à la 14ème, etc.

D'autres bois, en revanche, ont fait ces dernières années une « percée » assez spectaculaire ; l'on peut citer, entre autres, le Kotibé dont les ventes étaient nulles en 1970 et qui a pris, en 1976, la 4ème place, le Fromager qui s'est haussé de la 19ème à la 6ème place, le Framiré de la 15ème à la 9ème, l'Iroko de la 13ème à la 5ème, et, enfin, l'Aningueri qui occupe maintenant la seconde place.

COTE D'IVOIRE — EXPORTATIONS DE GRUMES PAR ESSENCES

ANNÉE 1970			ANNÉE 1976		
Rang	Essences	1 000 m ³	Rang	Essences	1 000 m ³
1	Samba	717,3	1	Samba	1 020,0
2	Sipo	462,8	2	Aningueri	178,0
3	Makoré	154,0	3	Ilomba	136,2
4	Bété	152,7	4	Kotibé	130,5
5	Acajou	137,5	5	Iroko	118,8
6	Tiama	127,5	6	Fromager	101,5
7	Aboudikrou	120,6	7	Acajou	98,3
8	Ilomba	83,6	8	Tiama	95,5
9	Kossipo	65,7	9	Framiré	92,9
10	Aningueri	60,5	10	Bété	88,7
<i>Pour mémoire</i>			<i>Pour mémoire</i>		
13	Iroko	47,3	11	Sipo	83,2
15	Framiré	37,5	14	Aboudikrou	71,6
19	Fromager	27,1	15	Makoré	63,4
—	Kotibé	—			

Source : Syndicat des Exportateurs et Négociants en bois de Côte d'Ivoire.

Le Port de San Pedro, débouché de la région sud-ouest prend de plus en plus d'importance en raison du développement des exploitations dans cette partie de la Côte d'Ivoire.

Malgré cette situation favorable, l'avenir de la production se pose avec une gravité accrue puisqu'il est estimé que la forêt dense qui couvrait 11 800 000 hectares en 1956, n'en couvrirait plus que 5 millions actuellement. Pour lutter contre le déboisement, un arrêté du 30 novembre 1976 fait obligation de recenser tous les bois commercialisables sur les superficies en cours de défrichement.

1.3. L'élevage

La consommation de viande bovine s'accroissant sensiblement en Côte d'Ivoire, de nombreuses actions y ont été engagées ou décidées, en 1976, afin de favoriser l'élevage.

Alors que l'action d'encadrement des éleveurs dans le nord et le centre du pays est intensifiée, de nouveaux programmes d'urgence ont été décidés pour le nord. Par ailleurs, l'embouche industrielle ayant déjà donné de bons résultats, un nouveau centre a été créé à Ferkessedougou, alors qu'était pratiqué, par la SODEPALM, l'élevage industriel sous palmeraie.

La *Société Ivoirienne de Production Animale* (SIPRA), société d'économie mixte créée en septembre 1976, a été chargée de la réalisation d'un complexe qui, outre une usine d'aliments de bétail, servira à la production intensive de la volaille.

1.4. La pêche

L'activité de la pêche progresse lentement : 89 000 tonnes débarquées (86 000 tonnes en 1975) dont 30 000 tonnes pour la pêche artisanale.

La répartition de la pêche industrielle, en 1976, se présentait comme suit :

— Pêche thonière (en augmentation)	11 500 tonnes
— Pêche sardinière	32 500 tonnes
— Pêche chalutière	14 000 tonnes
— Pêche crevette	11 500 tonnes

La consommation étant estimée à 180 000 tonnes, il reste donc, comblé par les importations, un déficit important dont la réduction justifie une modernisation de l'armement prévu par le plan quinquennal. Des contacts ont, par ailleurs, été établis pour passer des accords de pêche avec les pays de la région.

1.5. La production industrielle

En 1976, l'activité industrielle a sensiblement progressé — mais à des rythmes variables selon les branches — et grâce à une augmentation de la productivité.

Le chiffre d'affaires des diverses industries, tel qu'évalué pour l'année 1976, a progressé de 20% ce qui, compte tenu d'une hausse des prix plus marquée qu'au cours de l'année précédente (11%), représenterait une croissance réelle de la production de 9%.

Grâce à ce développement, on peut estimer à 30% la part de l'industrie dans l'activité économique du pays ; par contre, la part des produits industriels dans les exportations semble être restée stable.

Après un ralentissement saisonnier à compter du mois de juin, la reprise, en fin d'année, a été très nette. Les industries alimentaires et celles des matériaux de construction et des produits chimiques ont été les plus favorisées avec, naturellement, celles des bois. Les industries mécaniques et électriques ont eu, pour leur part, une expansion régulière tout au long de l'année ; en revanche, en raison du resserrement des marchés intérieurs et du développement de la concurrence, notamment artisanale, la production de l'industrie textile n'a pas augmenté.

L'expansion est due à une forte demande intérieure suscitée par la revalorisation des salaires et des traitements et, également, à l'entrée en production de nouvelles unités industrielles.

La consommation d'électricité en haute tension a continué à progresser et les deux centrales de Vridi III et Vridi IV sont entrées en fonctionnement avec une puissance de 75 Megawatts chacune, contre 32 pour Vridi I et 32, également, pour Vridi II.

1.6. Le tourisme

La progression du mouvement touristique s'est poursuivie en Côte d'Ivoire en 1976 (122.246 visiteurs ont été enregistrés contre 108.934 en 1975) mais le tourisme de vacances ne représente, en fait, que 36% de ce total ; il s'y ajoute notamment le tourisme « Conférence » en voie d'expansion. Fin 1976, l'hôtellerie disposait de 4100 chambres grâce à l'ouverture de nouveaux hôtels à Abidjan ou aux environs, ainsi qu'à l'intérieur du pays.

1.7. Les prix et salaires

L'indice général des prix à la consommation familiale de type traditionnel à Abidjan (base 100 : année 1960) est passé de 224,1 en décembre 1975 à 254,9 en décembre 1976, soit une hausse de 13,7%, légèrement supérieure à celle constatée pour la période précédente (9,8%).

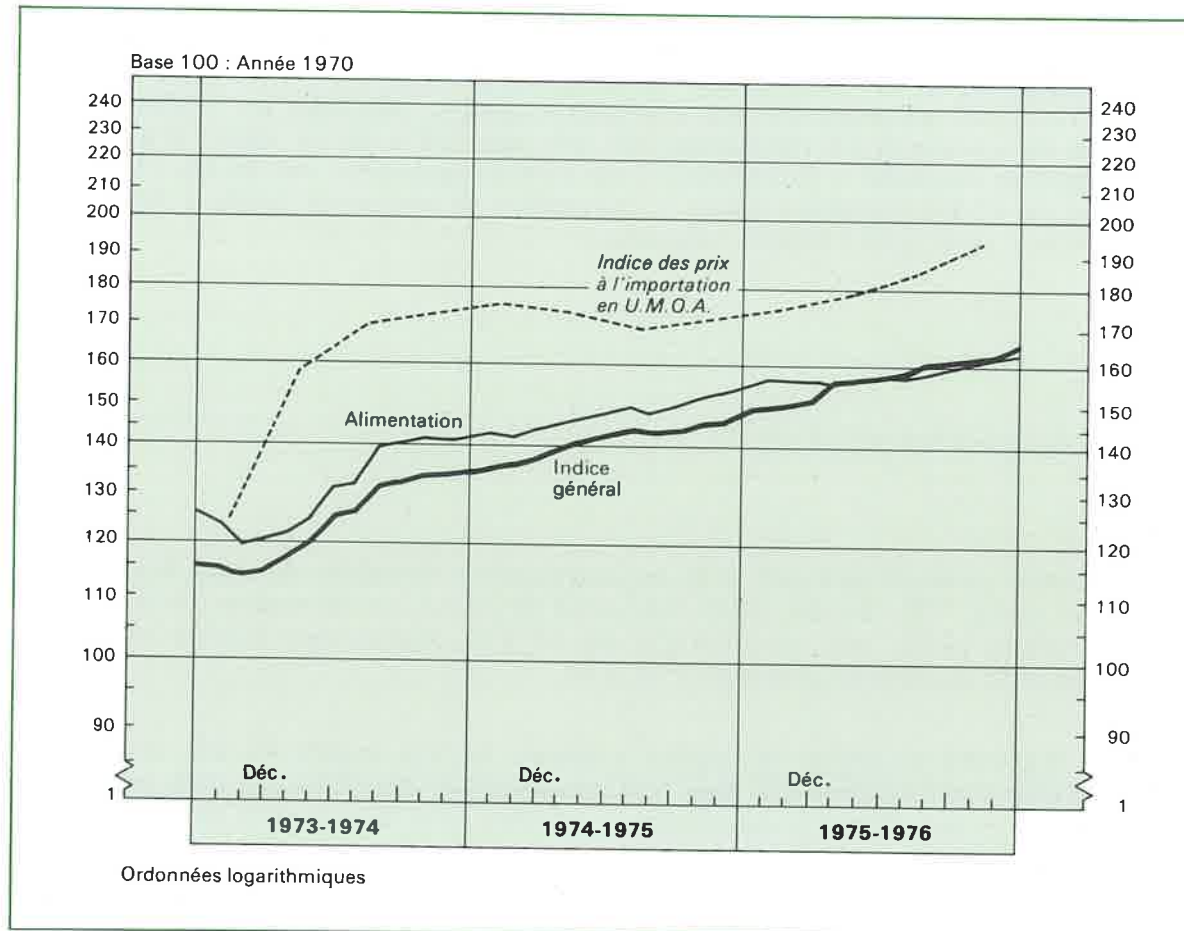
En moyenne annuelle, la hausse a atteint 12,1% contre 11,4% de 1974 à 1975. Cette augmentation est due, non seulement à l'alimentation mais également aux services — aux loyers en particulier — du fait de la hausse du S.M.I.G.

En effet, l'année 1976 a été celle de la revalorisation des salaires aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public.

En mars 1976, le **salaire minimum interprofessionnel garanti horaire** a été relevé de 25%, et porté de 92 à 115 francs c.f.a. dans le secteur industriel. La hausse du S.M.I.G. agricole a été décidée en fin d'année, rétroactivement à compter du 1^{er} octobre.

Les traitements des fonctionnaires ont été, pour leur part, majorés de 10% au mois de mars, ceux du corps enseignant bénéficiant d'une majoration plus importante.

ABIDJAN — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



2. FINANCES PUBLIQUES

En forte expansion depuis plusieurs années, les crédits ouverts au budget général se sont accrus de 27 milliards en 1975 et de 33 milliards en 1976. Le budget général pour 1976 a atteint 214 milliards, soit un doublement de son montant en quatre exercices, rythme inférieur à celui du P.I.B. Les dépenses d'investissement ont représenté un peu moins d'un tiers des crédits ouverts et ont progressé, jusqu'à présent, généralement moins vite que les autres dépenses. Bien que le produit des recettes fiscales affecté au budget d'équipement se soit accru sensiblement d'une année à l'autre, les dépenses d'investissement reposent, pour une part importante, sur des ressources provenant de l'extérieur.

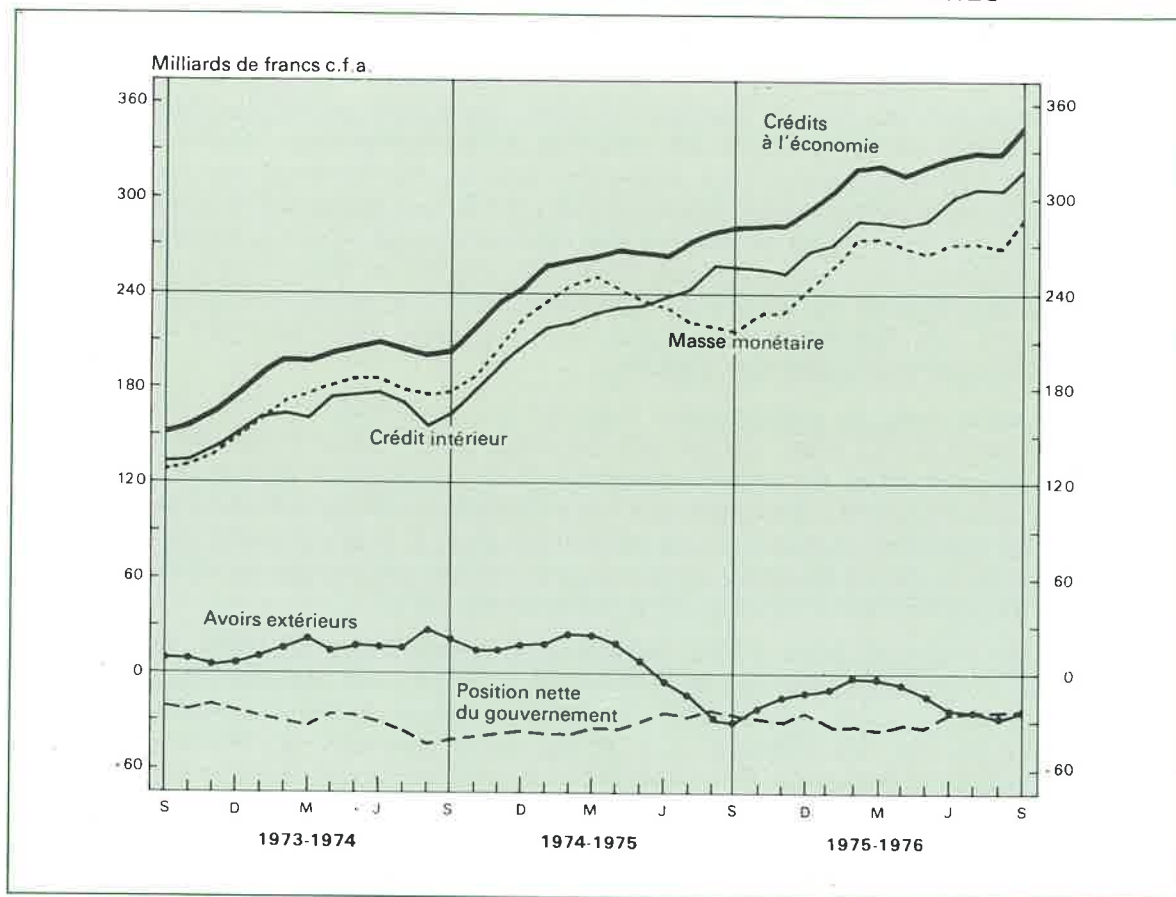
Contrastant avec sa présentation initialement équilibrée, l'exécution de la loi de finances pour 1975 s'est soldée par un important excédent. Ce résultat est en grande partie imputable au retard enregistré dans l'exécution du budget d'équipement, alors que le rythme de tirage sur les emprunts extérieurs demeurait soutenu. Toutefois, cet excédent global n'a pas été reflété dans la position nette du Gouvernement auprès du système bancaire qui s'est au contraire détériorée, le solde créditeur, passant de 38 milliards fin 1974 à 25,3 milliards fin 1975.

La loi de finances pour 1976 prévoyait une expansion de 18% des masses budgétaires, du même ordre que la croissance du P.I.B. Les résultats de son exécution ne sont pas encore disponibles ; toutefois, malgré le fort accroissement des recettes perçues par les Douanes (+ 36%), on a constaté un fléchissement de la position nette créditrice du Gouvernement auprès du système bancaire, au cours du second semestre, reflétant en particulier l'exécution vigoureuse du programme d'investissement. La situation s'est toutefois redressée en fin d'année et, en décembre 1976, la position créditrice nette du Gouvernement s'établissait à 21,5 milliards.

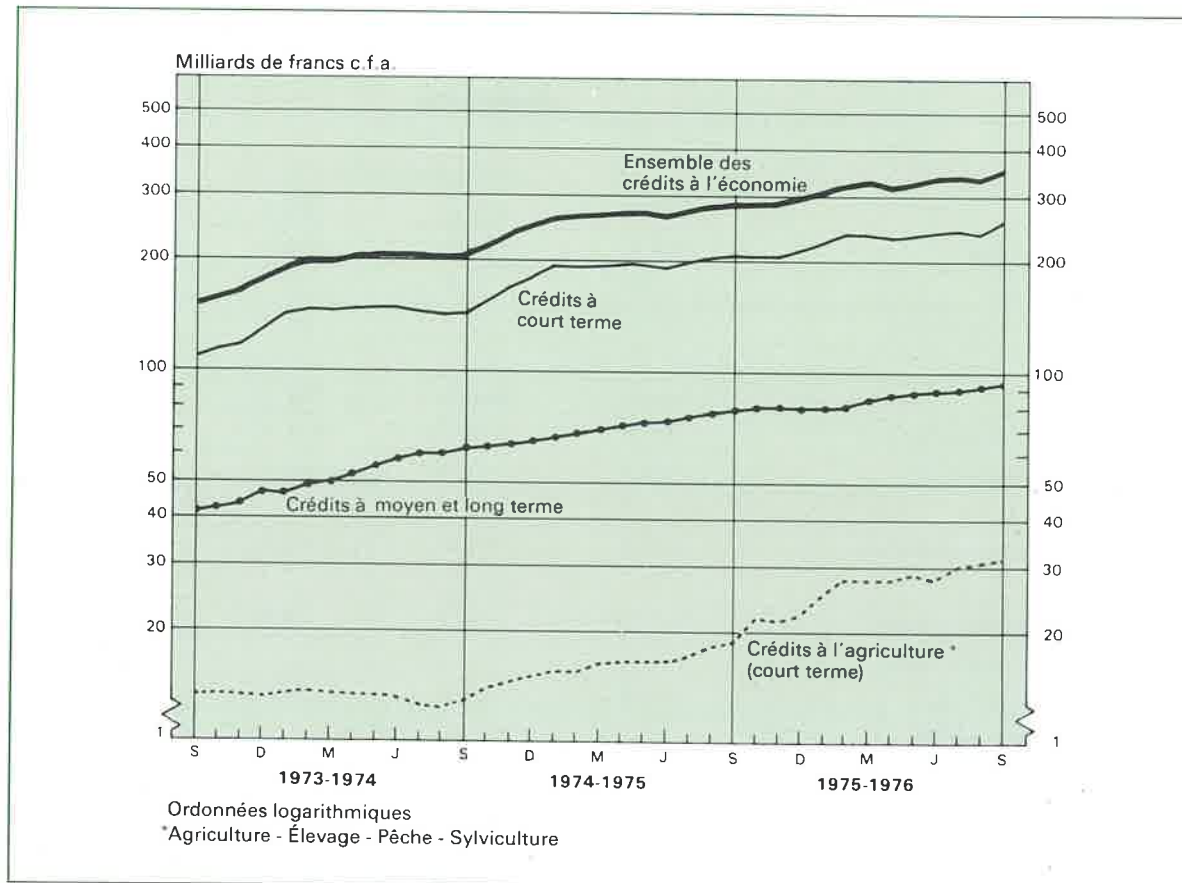
COTE D'IVOIRE – BUDGET GÉNÉRAL *

	1973	1974	1975	1976
	Réalizations			Prévisions
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	127,9	153,3	189,4	213,8
— Recettes fiscales	101,6	126,4	155,7	169,4
— Autres recettes	3,9	0,8	0,3	4,6
— Financements extérieurs	22,4	26,1	33,4	39,8
Dépenses	123,8	155,0	176,4	213,8
— Budget de fonctionnement	84,7	112,0	127,7	153,7
— Budget d'équipement	39,1	43,0	48,7	60,1
Déficit (–) ou excédent (+)	+ 4,1	– 1,7	+ 13,0	–
Apports des correspondants	– 0,2	3,3	3,5	
Autres opérations du Trésor				
et solde de la C.A.A. (a)	11,1	11,2	– 29,2	
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 15,0	+ 12,8	– 12,7	
* Exercice : 1 ^{er} janvier - 31 décembre. — (a) Décalage de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux. — (b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Sources : Services du Trésor et Caisse Autonome d'Amortissement.				

COTE D'IVOIRE — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



COTE D'IVOIRE — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ECONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Les bons résultats des campagnes agricoles des grands produits d'exportation ainsi que l'important développement du budget de fonctionnement, et surtout d'équipement, ont fortement stimulé la demande, tant privée que publique.

Au cours de l'exercice 1975-1976, l'action de ces facteurs s'est traduite, sur le plan des agrégats monétaires, par :

- une atténuation de 6,7 milliards de la position négative en devises,
- une progression de 25,5% du crédit intérieur, sous l'effet d'une réduction modérée de la position créditrice du Gouvernement et d'une expansion de 21,9% des crédits à l'économie,
- une accélération de la création monétaire dont le taux annuel de croissance a atteint 33,6%.

COTE D'IVOIRE — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1973	1974	1975	1976
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs nets	10 465	21 091	— 31 001	— 24 341
Crédit intérieur	130 362	161 880	255 030	319 974
— Gouvernement (net)	— 20 760	— 41 949	— 27 002	— 23 839
— Crédits à l'économie	151 122	203 829	282 032	343 813
Masse monétaire	128 431	177 061	215 777	288 326
Autres éléments nets	12 396	5 910	8 252	7 307
Source : B.C.E.A.O.				

Constamment négative au cours de l'exercice, la **position en devises** s'est cependant améliorée de 6,7 milliards, passant de — 31,0 milliards au 30 septembre 1975 à — 24,3 milliards au 30 septembre 1976, cette amélioration contrastant avec la détérioration de 52 milliards constatée en ce domaine au cours de l'exercice précédent.

L'amélioration de la position extérieure a surtout affecté celle de la Banque centrale qui, négative en début d'exercice, est devenue créditrice de 1,9 milliard à la fin de ce dernier. Les banques primaires ont, au contraire, accru sensiblement leur endettement auprès de leurs correspondants étrangers.

L'amorce de redressement de la situation en devises est à rapprocher de l'accroissement de l'excédent de la balance commerciale. Les résultats obtenus en 1975-1976 sont dus aux bonnes conditions d'écoulement, sur les marchés mondiaux, des principales productions agricoles, notamment café, cacao et bois.

Le **crédit intérieur** s'est accru de 65,0 milliards à la suite d'une réduction de la position créditrice nette du Gouvernement de 3,2 milliards, et d'un accroissement du montant des crédits à l'économie de 61,8 milliards.

La *position nette du Gouvernement* vis-à-vis des institutions monétaires est demeurée largement créditrice au cours de l'exercice, en raison de l'importance des dépôts maintenus par le Trésor public auprès des banques. Elle a fléchi de 27,0 à 23,8 milliards à la suite de l'utilisation, par l'Etat, d'une partie de ses possibilités de découvert auprès de la Banque centrale.

Chiffré à partir des données de la situation monétaire, le déficit de la trésorerie publique a été moins important en 1975-1976 qu'au cours de l'exercice précédent : 3,2 milliards au lieu de 14,9 milliards.

Si ce résultat a pu être acquis malgré un très fort développement des dépenses publiques, la cause doit en être recherchée, d'une part, dans la progression des rentrées fiscales, notamment des droits de douane, liée au développement économique et à certaines majorations de droits et taxes, d'autre part, dans les contributions de la Caisse de stabilisation aux dépenses d'équipement.

L'encours des *crédits à l'économie* a atteint 343,8 milliards au 30 septembre 1976, en accroissement de 61,8 milliards par rapport au 30 septembre 1975. Le taux de croissance (21,9%) est en recul par rapport à celui de 38,4% constaté au cours de l'exercice précédent. La demande de crédit a été moins vive, aussi bien pour les crédits à court terme que pour ceux destinés au financement d'investissements, le rythme de progression s'étant respectivement abaissé de 43,6% à 22,7% et de 26,2% à 19,9%.

L'augmentation de 46,2 milliards du montant des crédits à court terme n'est due qu'à concurrence de 3,4 milliards aux crédits de campagne. L'encours de ceux-ci est en effet passé de 47,0 milliards à 50,4 milliards après avoir plafonné, à la fin du mois de mars 1976, à 71,8 milliards, chiffre supérieur de 11 milliards environ au maximum constaté au cours de l'exercice précédent.

L'accroissement résiduel de cette catégorie de crédit, constatée au terme de l'exercice 1975-1976, provient de l'écoulement rapide du café et du cacao sur les marchés extérieurs qui, en entraînant d'un exercice à l'autre une baisse de l'ordre de 5 milliards des crédits de stockage s'y rapportant, a atténué l'incidence des concours supplémentaires nécessités par la commercialisation du coton (1,4 milliard) et, surtout, par celle du riz (6 milliards).

Ainsi qu'il ressort des déclarations à la Centrale des risques, mis à part les crédits de campagne, l'accroissement des crédits à court terme distribués par les banques, a principalement bénéficié à l'agriculture, aux entreprises de travaux publics et aux entreprises industrielles non alimentaires, s'agissant en particulier de celles relevant du secteur des textiles et de celui du bois et de l'ameublement. Il convient de souligner l'importance croissante prise par les crédits inférieurs au seuil de déclaration à la Centrale des risques, dont le montant s'est accru de 11 milliards — soit près de 52% — entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976.

Par ailleurs, les facilités accordées par l'Etat aux redevables de droits et taxes, sous forme d'obligations cautionnées, ont augmenté de plus de 5 milliards, passant, au cours de l'exercice, de 8,9 milliards à 14,1 milliards, montant le plus élevé jamais constaté. Ces concours doivent être pris en compte pour apprécier les moyens de financement à court terme obtenus par les entreprises commerciales dont l'activité est axée sur les importations.

L'encours des crédits à moyen terme a, en montant absolu, à peu près autant augmenté qu'au cours de l'exercice précédent : 15,6 milliards au lieu de 16,2 milliards. Les financements supplémentaires ainsi mis en oeuvre ont, pour l'essentiel, contribué à l'effort de développement dans le secteur agricole, aux investissements dans le secteur industriel et dans celui des transports.

La **masse monétaire** a augmenté de 33,6%, en comparaison avec un accroissement de 21,9%, au cours de l'exercice précédent. La progression ainsi constatée est uniquement imputable aux dépôts en banque dont le rythme de croissance a doublé d'un exercice à l'autre. Une nette décélération a été constatée en ce qui concerne la circulation fiduciaire.

Le montant des billets et pièces en circulation a augmenté de 13,0 milliards contre 15,4 milliards au cours de l'exercice précédent. En valeur relative, l'augmentation a été ramenée de 30% à 19,5%.

Le montant des dépôts dans les banques s'est accru de 57,2 milliards, ce qui correspond à un taux de croissance deux fois supérieur à celui de l'exercice précédent : 38,8% au lieu de 19,4%. Cette élévation est imputable aux dépôts constitués par le secteur privé ; le rythme de progression de ceux-ci est passé, en effet, de 22,5% à 50,0% d'un exercice à l'autre, alors que celui des dépôts des organismes publics s'élevait de 15,3% à 22,3%.

L'analyse des dépôts par catégorie dénote un remarquable développement des dépôts à vue par rapport aux dépôts à terme. La proportion des premiers dans le total des dépôts est passée de 51,5% à 61,5%, ce qui traduit une nette accentuation du degré d'exigibilité.

Les efforts déployés par les banques pour collecter les dépôts de la clientèle, ont porté sur de nouvelles formules d'épargne récemment proposées au public : compte d'épargne-bourse et compte d'épargne-cadre. L'existence déjà ancienne de comptes sur livret et de comptes d'épargne-logement a permis la mobilisation de fonds importants, puisque le solde global de ces deux catégories de comptes représentait 8,8 milliards au 30 septembre 1976 contre 5,7 milliards un an auparavant.

La **base monétaire** ^(a) s'est relevée de 75,7 à 98,7 milliards entre le 30 septembre des années 1975 et 1976 ; le taux de croissance de 30% qui en est résulté est inférieur à celui de la masse monétaire. La part de la circulation fiduciaire dans celle-ci s'est ainsi abaissée de 30,9% à 27,7% entre le début et la fin de l'exercice, cette tendance à la baisse se poursuivant après l'interruption de caractère exceptionnel constaté au 30 septembre 1975. La scripturalisation croissante de la masse monétaire au détriment des billets et pièces est une des conséquences du développement économique. Elle a été favorisée par l'extension et l'étalement géographique du réseau des guichets de banque ; le nombre de ceux-ci, qui était passé de 35 à 105 entre 1964 et 1974, a atteint 175 au terme de l'exercice 1975-1976.

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

Par suite d'une plus forte augmentation des réserves que des dépôts, le coefficient de réserves des banques a progressé de moitié environ entre le début et la fin de l'exercice, passant de 6,1% à 9,3%. Les deux évolutions se contrariant dans le calcul du multiplicateur, celui-ci a très peu varié : 2,92 contre 2,85.

L'accroissement de la base monétaire, constaté au cours de l'exercice 1975-1976, s'est surtout distingué par l'évolution de ses contreparties.

COTE D'IVOIRE – ACCROISSEMENT DE LA BASE MONÉTAIRE ET DE SES CONTREPARTIES

	Exercice 1974-1975	Exercice 1975-1976
Milliards de francs c.f.a.		
Accroissement de la base monétaire	+ 20,7	+ 23,0
Variations des contreparties		
– Avoirs extérieurs nets (B.C.E.A.O.)	– 26,6	+ 16,6
– Position nette du Gouvernement (B.C.E.A.O.)	+ 17,2	+ 9,8
– Concours aux banques	+ 30,1	– 3,4
Source : B.C.E.A.O.		

Durant l'exercice 1974-1975, la progression de la base monétaire avait été déterminée par le refinancement supplémentaire des banques de 30,1 milliards et le renversement de la position du Gouvernement qui, créditrice en début d'exercice de 14,2 milliards, était devenue débitrice nette de 3,0 milliards, l'effet d'expansion de ces deux facteurs ayant toutefois été atténuée par une perte de 26,6 milliards d'avoirs extérieurs.

Les avoirs extérieurs, ainsi que les concours aux banques, ont, au cours de l'exercice 1975-1976, exercé un effet inverse sur l'évolution de la base monétaire. Les premiers ont augmenté de 16,6 milliards alors que les seconds se contractaient de 3,4 milliards. Comme au cours de l'exercice précédent, par contre, la position du Gouvernement a continué, en accentuant de 9,8 milliards son solde débiteur, à être un élément d'accroissement de la base monétaire.

COTE D'IVOIRE — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1973	1974	1975	1976			
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	49 025	55 088	75 741	99 273	107 910	96 184	98 734
— Circulation fiduciaire	43 626	51 323	66 708	89 629	99 793	87 219	79 748
— Réserves des banques	5 382	3 680	8 970	9 619	8 105	8 934	18 960
— Autres dépôts	17	85	63	25	12	31	26
Contreparties							
de la base monétaire	49 025	55 088	75 741	99 273	107 910	96 184	98 734
— Avoirs extérieurs nets	16 100	11 877	— 14 709	15 640	20 564	5 925	1 877
— Position du Gouvernement	— 2 216	— 14 217	2 998	— 6 661	— 9 232	— 2 745	12 793
— Concours aux banques et aux établissements financiers	35 142	57 428	87 582	90 445	96 753	93 044	84 174
— Autres éléments nets	— 1	—	— 130	— 151	— 175	— 40	— 110
Masse monétaire (M2)	128 431	177 061	215 777	244 579	274 277	272 202	288 326
Multiplieur ($\frac{M2}{BM}$)	2,62	3,21	2,85	2,46	2,54	2,83	2,92
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	34,0	29,0	30,9	36,6	36,4	32,0	27,7
— Dépôts en C.C.P.	1,4	1,2	0,7	0,9	1,0	1,2	1,3
— Dépôts en banque	64,6	69,8	68,4	62,5	62,6	66,8	71,0
Coefficients de réserves (a)	6,5	3,0	6,1	6,3	4,7	4,9	9,3
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques							

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

En 1976, les échanges extérieurs ont connu, en Côte d'Ivoire, une expansion sans précédent par rapport à 1975 : 54% pour les exportations et 29% pour les importations.

Le taux de couverture des importations par les exportations a été de 126%, retrouvant un niveau comparable à celui de 1974 alors que celui de 1975 avait nettement fléchi. Quant au solde positif des échanges, il s'est établi à 81 milliards, dépassant nettement les montants enregistrés, auparavant, pour les meilleures années.

COTE D'IVOIRE – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1972	1973	1974	1975	1976
Milliards de francs c.f.a.					
Importations	114,3	157,5	232,3	241,4	311,6
Exportations	139,5	190,0	291,8	254,6	392,5
Balance	+ 25,2	+ 33,4	+ 59,5	+ 13,2	+ 80,9
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	122,0	121,2	125,6	105,5	126,0
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

En 1975, la récession dans les pays industrialisés et le fléchissement des cours mondiaux avaient affecté l'écoulement des principaux produits d'exportation. L'année suivante, par contre, l'augmentation des cours, augmentation parfois spectaculaire, telle celle du café et du cacao, a encore valorisé les exportations qui, en tonnage, étaient en nette progression par rapport à l'année précédente.

C'est ainsi que la situation du marché a provoqué une demande accrue de *café* ivoirien juste au moment où la récolte 1975-1976 atteignait un niveau record. Il en est résulté une progression des tonnages vendus (323 000 tonnes contre 255 000 en 1975) laquelle, combinée avec la forte hausse des cours mondiaux, a entraîné une augmentation exceptionnelle des exportations de ce produit, exportations qui ont plus que doublé d'une année à l'autre pour atteindre 133 milliards de francs c.f.a.

Une situation très favorable a également prévalu sur le marché du *cacao* en fèves dont les livraisons à l'extérieur sont passées de 170 000 à 195 000 tonnes et de 48 à 71 milliards de francs c.f.a. entre 1975 et 1976.

L'année 1976 a également été marquée par une très nette reprise de la demande de *bois* africains (2 500 milliers de tonnes de bois bruts exportés contre 1 800 en 1975), qui, accompagnée d'une remontée des cours d'environ 30%, a entraîné une augmentation de 33 milliards des exportations ivoiriennes de ce produit, dont 28 milliards ont concerné uniquement les bois bruts.

La reprise de l'activité économique a eu, sans conteste, un effet d'entraînement sur les **importations** dont le coût se trouvait, également, majoré par l'inflation mondiale. C'est ainsi qu'en 1976, la valeur totale des importations a atteint 311,6 milliards de francs c.f.a. contre 241,4 milliards l'année précédente, soit une augmentation de 29,1% alors que, dans le même temps, les quantités correspondantes ne progressaient que de 11,5%.

4.2. Balance des paiements

Excédentaire de 21 milliards en 1974, la balance des paiements de la Côte d'Ivoire a enregistré un déficit record de 35,5 milliards en 1975.

Le défaut de concordance entre le solde de la balance commerciale et celui des transactions sur marchandises en balance des paiements est dû au fait que ce dernier repose sur les données des comptes économiques nationaux, jugées plus proches des valeurs et quantités réelles que les statistiques douanières.

En 1975, la balance des paiements de la Côte d'Ivoire s'est surtout caractérisée par une contraction de l'excédent au titre des transactions sur marchandises et par une très nette aggravation du déficit sur les services, ces deux postes totalisant, par rapport à l'année précédente, une dégradation de près de 60 milliards.

En ce qui concerne les marchandises, la réduction du solde positif a son origine dans la diminution de la valeur des exportations qui ont fléchi de 301,4 à 265,5 milliards, celle des importations restant stationnaire.

COTE D'IVOIRE — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975*
Milliards de francs c.f.a.			
Marchandises (a)	+ 20,3	+ 58,3	+ 17,8
Services	- 48,5	- 50,6	- 69,8
Transferts sans contrepartie	- 15,4	- 22,3	- 30,4
dont — Privés	- 26,2	- 32,1	- 38,1
— Publics	+ 10,8	+ 9,8	+ 7,7
Balance des paiements courants	- 43,6	- 14,6	- 82,4
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 48,7	+ 40,2	+ 58,4
Balance de base	+ 5,1	+ 25,6	- 24,0
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	- 7,2	+ 0,4	- 14,3
Erreurs et omissions nettes	- 0,2	- 5,0	+ 2,8
Balance globale	- 2,3	+ 21,0	(b) - 35,5
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.			
* Données provisoires. - (a) Exportations FOB. Importations CAF. - (b) Ce déficit est notablement supérieur à la baisse des avoirs extérieurs de la « situation monétaire intégrée » de la Côte d'Ivoire. A la différence des statistiques monétaires, la balance des paiements prend en compte les effets sur l'extérieur détenus par le secteur bancaire. La diminution, en 1975, de cette catégorie d'effets dans le portefeuille des banques a ainsi accentué le déficit avec l'extérieur en terme de balance des paiements.			
Source : B.C.E.A.O.			

Le solde négatif de tous les services s'est accru, les règlements de services extérieurs par les entreprises augmentant, à eux seuls, de 9 milliards par rapport à 1974.

Le déficit des transferts sans contrepartie est passé, par ailleurs, de 22,3 à 30,4 milliards en liaison avec l'augmentation des rapatriements d'économies des travailleurs non nationaux, y compris ceux d'origine africaine. L'excédent des transferts gouvernementaux a été, de son côté, inférieur de plus de 2 milliards au niveau de 1974.

Toutefois les fortes entrées nettes de capitaux à long terme, 58,4 milliards dont 37,6 milliards pour les secteurs privé et parapublic et 20,8 milliards pour le secteur gouvernemental, ont permis de réduire des deux-tiers le déficit des paiements courants.

Les sorties nettes de capitaux à court terme, pratiquement nulles en 1974, ont à nouveau pesé de façon défavorable sur le solde de la balance des paiements ; elles ont contribué pour plus de 40% à la formation du déficit global.

Les transactions pour l'année 1976 sont en cours de recensement. Les mouvements de capitaux monétaires permettent d'estimer, à près de 10 milliards, l'excédent, pour cette période, de la balance des paiements de la Côte d'Ivoire.

4.3. Dette extérieure

Caractérisée par une progression relativement modérée jusqu'en 1975, la dette extérieure ivoirienne s'est fortement accrue en 1976. Les nouveaux emprunts contractés l'ont été essentiellement auprès d'organismes financiers et leur montant s'est élevé à plus de 230 milliards de francs c.f.a. contre 87 milliards en 1975.

Selon les informations disponibles, l'encours de la dette extérieure a augmenté, au cours de l'année 1976, de près de 80 milliards (+ 41%) contre 32 milliards l'année précédente (+ 20%), passant de 196 milliards à 276 milliards. Les engagements globaux, c'est-à-dire l'encours de la dette augmenté de la partie non encore utilisée, atteindraient 520 milliards ; la progression serait donc voisine de 60% : ce taux est supérieur au double de celui enregistré l'année précédente (+ 27%). La dette directe de l'Etat représenterait, fin 1976, un peu plus de la moitié de la dette extérieure.

Les charges du service de la dette, qui s'élevaient à 27 milliards en 1975, ont fortement progressé ; leur montant peut être estimé à 47 milliards.

L'accroissement rapide du service de la dette au cours des dernières années s'explique, en partie, par les changements intervenus dans la répartition des sources de financement. En effet, les emprunts auprès des consortiums bancaires, qui se sont développés au détriment des concours de caractère gouvernemental, sont d'un coût plus élevé et d'une durée plus courte. Un autre facteur concourant à accroître les charges du service de la dette tient à la place importante qu'occupe l'ensemble des devises « fortes » — dollar, franc suisse et deutsche mark — dans la composition de la dette. L'appréciation de ces devises sur les marchés des changes contribue à majorer les décaissements au titre du service de la dette traduits en francs c.f.a.

Le montant des charges du service de la dette, rapporté à la valeur estimée des exportations de biens et services, dégage, en 1976, un taux de 10,4%, soit une progression de deux points sur le ratio de l'année précédente.

COTE D'IVOIRE — DETTE EXTÉRIEURE*

Opérations de la période					Dette en fin de période	
					Principal	Y compris
Origine des prêts		Tirages	Amortissements	Intérêts	prélevé	le principal
					non encore	non encore
					remboursé	prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1973	4 325,2	321,9	...	15 973,1	44 176,2
	1974	9 779,9	340,7	565,2	23 335,7	57 247,0
	1975	9 574,6	789,9	509,4	31 227,5	79 510,1
	1976	...	...	...	...	...
Euro-dollars	1973	10 359,2	1 164,2	...	14 917,3	19 521,4
	1974	15 883,5	4 558,1	1 419,6	26 242,7	26 242,7
	1975	4 834,2	911,9	2 853,1	29 384,7	39 476,0
	1976	...	...	...	...	...
Gouvernements	1973	11 676,4	3 721,6	...	51 582,6	57 145,9
	1974	3 140,6	3 919,8	2 151,6	55 684,5	62 178,1
	1975	7 847,5	4 661,3	2 430,9	53 198,8	69 621,3
	1976	...	...	...	...	...
Organismes financiers	1973	15 308,8	1 568,5	...	31 185,4	41 350,3
	1974	9 675,9	3 090,2	2 965,9	36 259,9	69 679,9
	1975	2 342,6	3 228,3	3 589,4	42 582,6	74 792,2
	1976	...	...	...	...	...
Autres établissements	1973	—	—	—	—	5 997,3
	1974	704,1	—	—	792,1	5 723,4
	1975	4 342,1	—	—	4 939,4	7 019,4
	1976	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1973	7 258,0	2 715,6	...	14 254,1	30 644,1
	1974	13 058,2	4 891,6	1 173,5	20 799,3	35 724,2
	1975	13 414,9	6 926,3	1 567,3	34 528,0	57 065,5
	1976	...	...	...	...	...
Total	1973	48 927,6	9 491,8	(a) 5 793,0	127 912,5	198 835,2
	1974	52 242,2	16 800,4	8 275,8	163 114,2	256 795,3
	1975	52 355,9	16 517,7	10 950,1	195 861,0	327 484,5
	1976 (a)	89 600,0	29 500,0	17 900,0	275 900,0	519 900,0
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat (non compris Air Afrique).						
(a) Estimations B.C.E.A.O.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**L'évolution économique et financière
de la Haute-Volta**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1976

En Haute-Volta si, au titre du produit intérieur brut, la valeur du secteur moderne, qui ne représente que 40% de ce dernier, tend à s'accroître avec le développement des deux villes principales et de leur industrie, le secteur traditionnel continue à faire vivre 95% de la population et fournit la quasi-totalité des recettes d'exportation.

1.1. La production agricole

La campagne 1975-1976 a été favorable pour l'ensemble des productions.

La reprise des **cultures vivrières** s'est poursuivie puisque les récoltes de céréales (mil, sorgho, maïs) ont été estimées à 1 200 000 tonnes contre 1 000 000 de tonnes en 1974-1975 et 750 000 tonnes en 1973-1974. La production de riz paddy est évaluée, quant à elle, à 40 000 tonnes.

Pour les **cultures industrielles**, indépendamment de la collecte du karité qui a été exceptionnelle (48 500 tonnes), la production cotonnière a été excellente procurant deux milliards de francs c.f.a. de revenu aux producteurs. Par contre, la commercialisation des arachides et du sésame a été décevante alors que les prix étaient restés inchangés par rapport à ceux de la campagne précédente. Une meilleure efficacité des structures de commercialisation s'est révélée nécessaire pour accroître la monétarisation de ces produits.

HAUTE-VOLTA — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS ET PRIX A LA PRODUCTION

	Commercialisation			Prix à la production		
	1973-74	1974-75	1975-76	1973-74	1974-75	1975-76
	Milliers de tonnes			Francs c.f.a. le kg		
Arachides décortiquées	17,8	18,1	13,1	27,80	34	34
Sésame	4,3	4,0	1,8	34	34	34
Amandes de karité	10,6	4,9	48,5	8	20	20
Coton graine	26,7	30,6	50,7	35	40	40
Sources : Caisse de stabilisation. Autorités voltaïques.						

La production de **primeurs**, et les exportations — principalement vers l'Europe — ont continué leur progression ; ainsi, 794 tonnes de haricots verts ont été exportées contre 655 en 1975.

Selon les objectifs préétablis la production de **sucré raffiné** a progressé en 1975-1976 ; elle a atteint 16 100 tonnes couvrant ainsi les besoins estimés de la consommation intérieure (14 à 15 000 tonnes). Des travaux d'extension doivent permettre de porter cette production à 31 500 tonnes en deux ans.

1.2. L'élevage

Après les pertes dues à la sécheresse, la situation de l'élevage a continué à s'améliorer et une croissance régulière, de l'ordre de 2% par an pour les bovins et de 3% pour les ovins-caprins, est observée. Le cheptel bovin est évalué à 2 550 000 têtes et le cheptel ovin-caprin à 4 100 000 têtes. Les deux organismes chargés de l'exécution des programmes d'extension du cheptel, créés en 1975 (*l'Office National des Ressources Animales* et *l'Organisme Régional du Développement du Sahel*), sont devenus opérationnels en 1976 et la réalisation des projets spécifiques des O.R.D. de Bobo-Dioulasso et de Fada N'Gourma a commencé avec des objectifs précis nécessitant une oeuvre de longue haleine : maîtrise de l'alimentation animale, revalorisation du cheptel, rationalisation des méthodes avec couverture sanitaire permanente, valorisation des produits et sous-produits.

1.3. Les ressources minières

Le projet relatif à l'exploitation du *gisement de manganèse* de Tambao arrive à un stade de négociation délicat dont l'issue favorable dépend des engagements que prendront les groupes métallurgiques intéressés en ce qui concerne les tonnages et les prix. Les investissements miniers devraient dépasser 10 milliards de francs c.f.a.

La question de l'évacuation est, en effet, en bonne voie de règlement sur la base d'un rythme annuel de 625 000 tonnes pendant 19 ans, rythme rendu possible par des investissements ferroviaires de 30 milliards de francs c.f.a.

Une étude pour l'exploitation, dans le sud, d'un *gisement de phosphates*, va débuter en 1977 ; en outre, la remise en route de la *mine d'or* de Poura est envisagée.

1.4. La production industrielle

L'année 1976 peut être considérée pour la Haute-Volta comme celle du début de l'expansion des secteurs industriels grâce à la bonne activité des industries existantes et au démarrage effectif de nouvelles unités de production. Six unités industrielles ont été effectivement construites représentant un investissement de plus de 5 milliards de francs dont une manufacture de tuyaux en matière plastique et une nouvelle brasserie à Ouagadougou. Malgré tout, ce secteur moderne ne représente encore que 8 à 9% du produit intérieur brut et se trouve constitué principalement par des industries agro-alimentaires et des industries de transformation.

Cependant, il est indéniable, qu'en 1976, une accélération des intentions d'investissement a été perceptible sous forme de réalisations, dans tous les secteurs, de projets arrivés à maturité et de poursuite d'étude de nombreux autres. Ceci est de bon augure s'agissant de la dernière année du 2ème Plan quinquennal alors que le 3ème Plan consacrera une diversification encore plus grande des investissements.

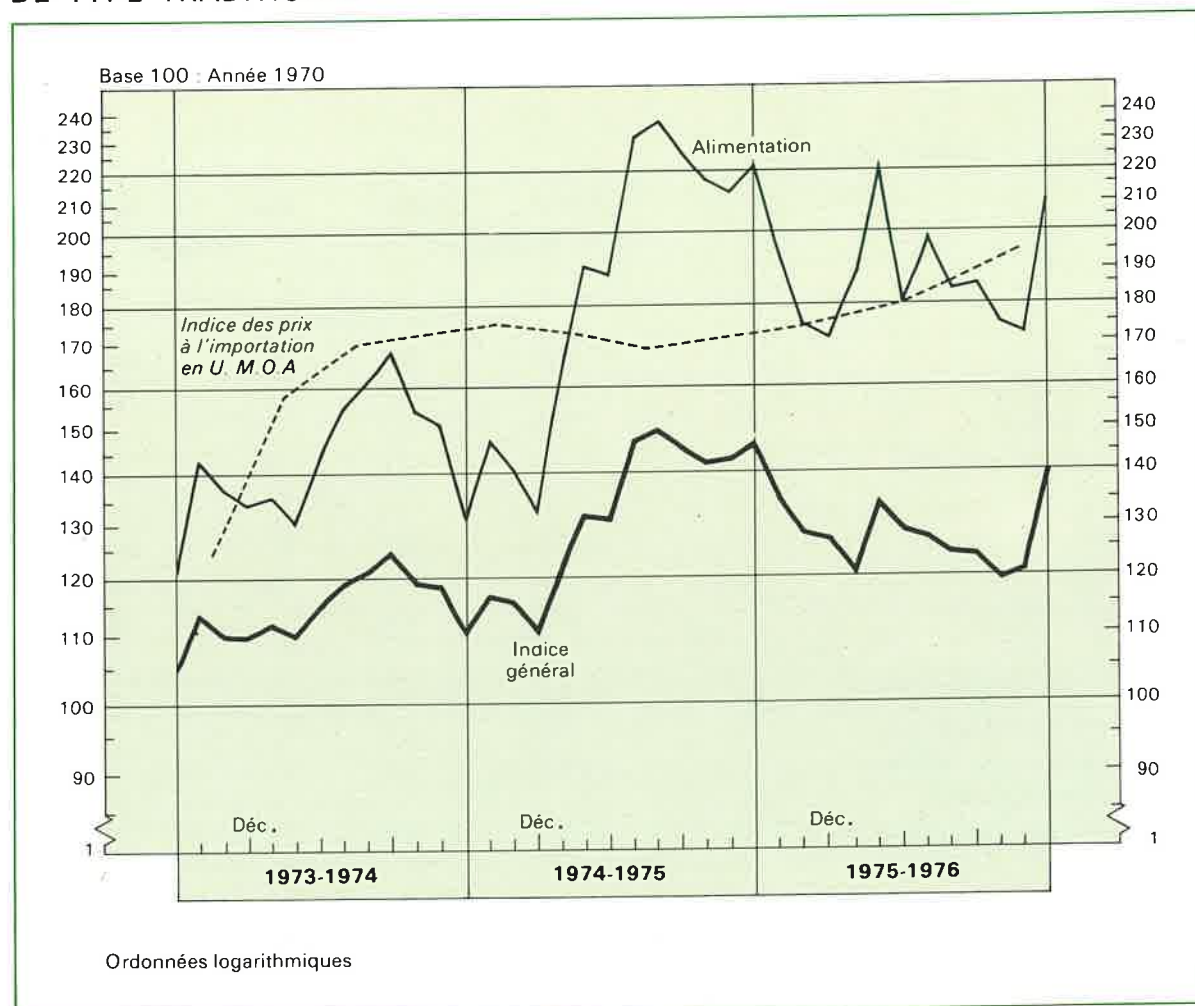
1.5. Les prix et salaires

L'indice des prix à la consommation familiale de type traditionnel (base 100 : année 1958) a été caractérisé par de nombreuses fluctuations d'un mois à l'autre ; la moyenne, pour l'année 1976, ressort à 203,9 contre 222,6 en 1975, soit une diminution de 8,4%, alors que de janvier à décembre 1976, cet indice a progressé de 5,7%.

Les variations de cet indice reflètent, pour partie, l'évolution des prix des céréales qui étaient restés, au cours des premiers mois de l'année, inférieurs à ceux de la période correspondante de l'année 1975, alors que les produits industriels étaient en hausse de même que les produits pétroliers.

En 1976, les *salaires* ont été augmentés à deux reprises : le 1^{er} janvier et le 1^{er} avril. Le S.M.I.G. horaire a été, au total relevé de 53%, passant de 47 à 72 francs c.f.a. pour s'échelonner selon la catégorie jusqu'à 190 francs (hors-catégorie). En outre, dans la fonction publique, le classement indiciaire a été modifié et les traitements annuels de base majorés également les 1^{er} janvier et 1^{er} avril 1976.

OUAGADOUGOU – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



2. FINANCES PUBLIQUES

Les crédits ouverts au budget de l'Etat ont enregistré une forte progression en 1975 et en 1976, augmentant respectivement de 27% et 28%.

La loi de finances pour 1975, présentée en équilibre, prévoyait un important accroissement tant des recettes fiscales que des dépenses de fonctionnement. Les résultats d'exécution ne sont pas encore disponibles, mais il semble que les réalisations aient été proches des prévisions. Toutefois, on a enregistré, au cours de l'année, une nette détérioration de la position nette créditrice du Gouvernement qui est passée de 9,3 milliards fin 1974 à 4,9 milliards fin 1975. Cette détérioration est en partie explicable par l'exécution d'opérations hors budget de l'Etat et par les décalages de trésorerie.

La loi de finances pour 1976, également présentée en équilibre, a marqué une nouvelle expansion des recettes et des dépenses publiques et, en particulier, du budget d'équipement. Si les résultats d'exécution en sont encore inconnus, il apparaît que la position nette créditrice du Gouvernement auprès du système bancaire s'est redressée pour atteindre 6,9 milliards fin 1976.

Les crédits d'investissement se sont accrus en 1975 et 1976, passant à 1,9 et 3,9 milliards, et reposant essentiellement sur des aides extérieures. La *Caisse Nationale de Dépôts et d'Investissement*, banque publique à statut spécial dont les financements ont débuté en 1975, devrait contribuer à accélérer le développement économique du pays.

HAUTE-VOLTA – BUDGET DE L'ÉTAT*

	1973	1974	1975	1976
	Réalisations		Prévisions	
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	12,8	15,5	17,1	21,9
— Recettes fiscales	11,3	13,7	15,0	19,6
— Autres recettes	0,9	1,2	1,5	1,5
— Financements extérieurs	0,6	0,6	0,6	0,8
Dépenses	12,5	13,2	17,1	21,9
— Budget de fonctionnement	11,9	12,6	15,2	18,0
— Budget d'équipement	0,6	0,6	1,9	3,9
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 0,3	+ 2,3	—	—
Apports des correspondants	0,7	2,3		
Autres opérations du Trésor (a)	+ 0,1	— 1,6		
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 1,1	+ 3,0		
* Exercice : 1 ^{er} janvier-31 décembre.				
(a) Décalages de trésorerie et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor voltaïque.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

La conjoncture économique a été caractérisée, principalement, par une campagne agricole favorable, une augmentation des salaires publics et privés, une accentuation de l'effort d'industrialisation et une amélioration des finances publiques.

Sur l'évolution de la situation monétaire au cours de l'exercice 1975-1976, l'influence de ces facteurs s'est traduite par :

- un léger excédent des avoirs extérieurs nets,
- une hausse du crédit intérieur plus lente que précédemment et due uniquement aux crédits à l'économie,
- une accélération de l'expansion de la création monétaire.

HAUTE-VOLTA — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

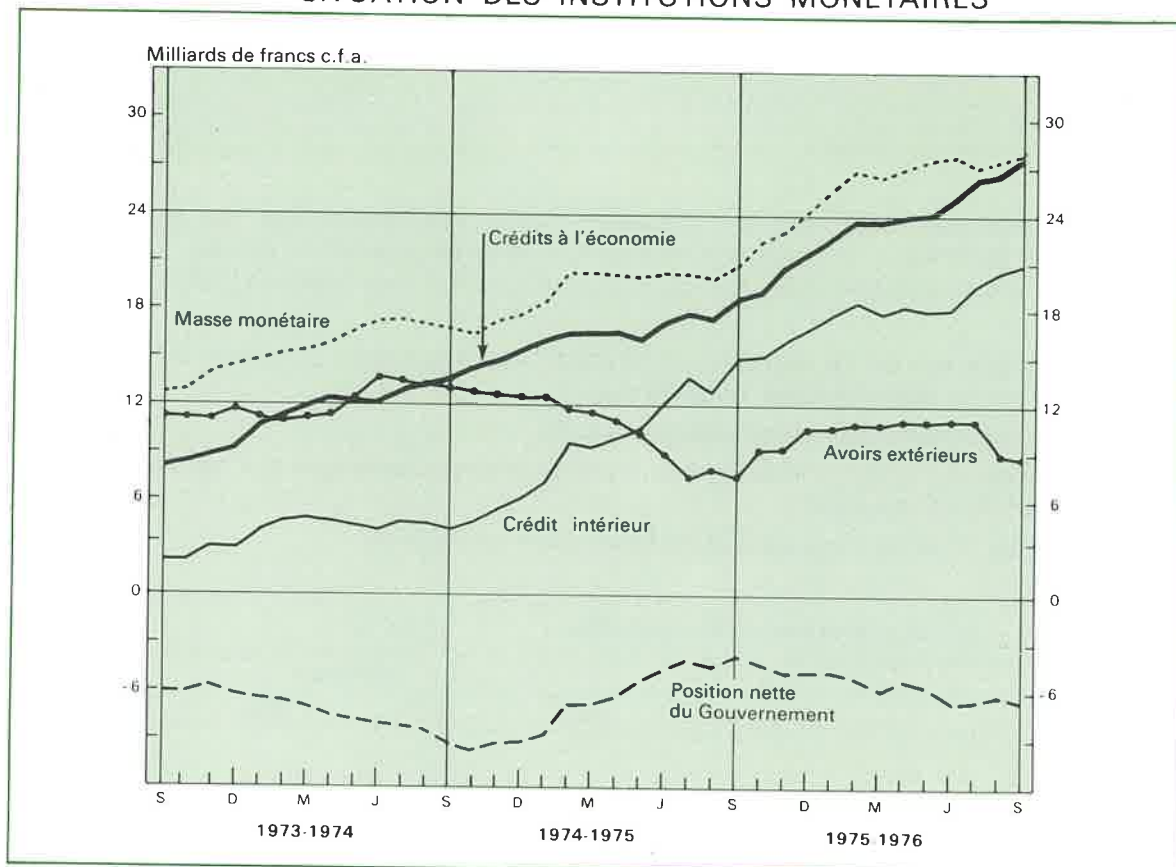
	Septembre			
	1973	1974	1975	1976
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	11 309	13 153	7 429	8 609
Crédit intérieur	2 087	4 105	14 840	20 918
— <i>Gouvernement (net)</i>	— 6 062	— 9 309	— 3 849	— 6 754
— <i>Crédits à l'économie</i>	8 149	13 414	18 689	27 672
Masse monétaire	12 735	16 616	20 646	27 754
Autres éléments nets	661	642	1 623	1 773
Source : B.C.E.A.O.				

Les **avoirs extérieurs nets** des institutions monétaires, après l'importante ponction de 5,7 milliards qu'ils avaient subie en 1974-1975, se sont reconstitués pendant les neuf premiers mois de l'exercice, passant de 7,4 milliards en septembre 1975 à 11,0 milliards en juin 1976 ; ils se sont ensuite réduits pour s'élever à 8,6 milliards en septembre 1976, laissant ainsi un excédent de 1,2 milliard. L'exercice 1974-1975 avait eu à supporter d'importantes dépenses de caractère exceptionnel alors que 1975-1976 a bénéficié des excellents résultats de la commercialisation de karité et de coton.

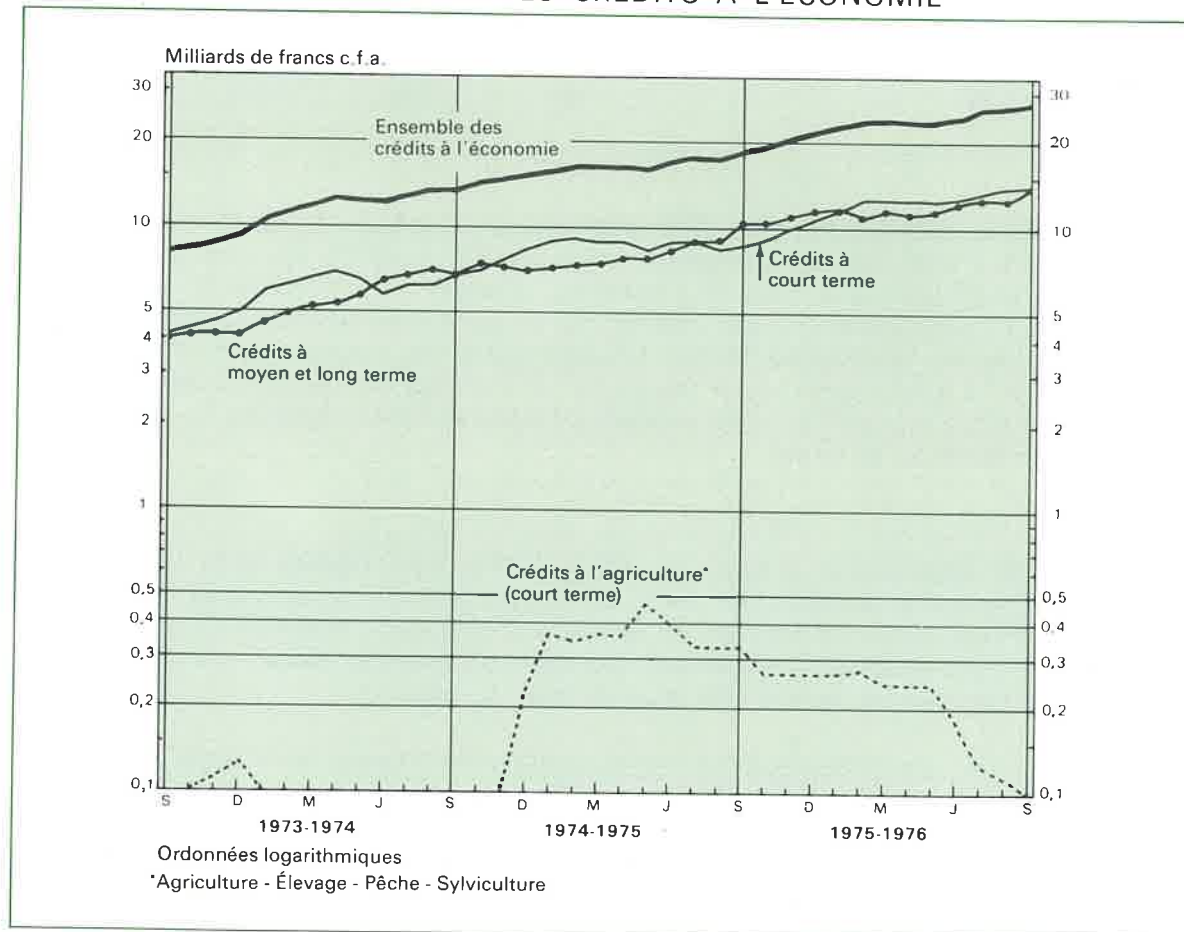
Le **crédit intérieur** a connu, en 1975-1976, une hausse plus lente qu'en 1974-1975, quoique encore vive : 41 % au lieu de 261 %. Le ralentissement constaté résulte de l'évolution divergente de la position créditrice nette du Gouvernement au cours des deux exercices, amplifiant, au cours du premier, le rythme d'expansion des crédits à l'économie, le freinant, au contraire, au second.

La *position créditrice nette du Gouvernement* est passée de 3,8 à 6,7 milliards de septembre 1975 à septembre 1976, d'où une augmentation de 2,9 milliards, alors que l'exercice précédent s'était soldé par une diminution de 5,4 milliards. Après les prélèvements qu'elle avait subis en 1974-1975 à la suite d'importantes dépenses conjoncturelles, la trésorerie publique s'est ainsi élargie, sans retrouver toutefois le niveau qui était le sien en septembre 1974 : 9,3 milliards.

HAUTE-VOLTA — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



HAUTE-VOLTA — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



Les *crédits à l'économie* ont été, en 1975-1976, le facteur déterminant de la création monétaire. Leur taux d'expansion s'est relevé, passant de 39,3% en septembre 1975 à 48,1% en septembre 1976. La demande de crédits a été plus forte pour ceux à court terme que pour ceux à moyen et à long terme, alors que le phénomène inverse avait été observé en 1974-1975.

Les crédits à court terme atteignaient 13,9 milliards en septembre 1976 contre 8,5 milliards un an plus tôt, d'où un accroissement de 5,4 milliards, cette croissance résultant d'une activité économique soutenue. Les crédits supplémentaires consentis par les banques ont, selon la Centrale des risques, intéressé pour 2,0 milliards le secteur industriel, essentiellement les industries agro-alimentaires dont les crédits ont triplé en raison de l'extension d'activité des entreprises existantes et de l'implantation de nouvelles unités. L'augmentation de 1,7 milliard des crédits au commerce a profité à concurrence de 1,1 milliard au commerce d'exportation des produits agricoles appelé à financer, notamment, une bonne récolte de coton. La progression des crédits aux autres commerces a été plus modérée. Le développement des petits crédits aux commerçants et artisans nationaux est également à signaler.

Les crédits à moyen et à long terme se sont accrus, au cours de l'exercice, de 3,6 milliards dont 1,6 milliard pour le secteur industriel. Dans ce secteur, les financements d'investissements d'origine bancaire mis en place ont concerné l'extension des cultures de la canne à sucre et de la capacité de production d'un complexe sucrier ainsi que la création de petites et moyennes industries de transformation. La modernisation du réseau ferroviaire et la création de petites et moyennes entreprises de transport sont la cause de la croissance des crédits du secteur « Transport et transit ». La hausse d'environ 600 millions des crédits pour la production et pour la distribution de l'eau et de l'électricité a été également significative.

L'intensification, constatée en 1975-1976, de la croissance de la **masse monétaire** dont le taux est passé de 24,2% à 34,4% d'un exercice à l'autre, est imputable à la circulation fiduciaire et aux dépôts en banque des organismes publics.

La circulation fiduciaire s'est accrue de 2,2 milliards, ou 24,9%, au lieu de 19,2% durant le précédent exercice. Les dépôts des organismes publics avaient stagné en 1974-1975, s'élevant à 2,8 milliards tant au début qu'en fin d'exercice ; ils ont fortement progressé en 1975-1976, s'établissant à 4,5 milliards en septembre 1976, en progrès de 61,6%. Les dépôts en banque du secteur privé sont passés de 8 à 11 milliards, d'où une hausse de 37,5%, au lieu de 38,5% précédemment.

Les comptes de chèques ont progressé plus rapidement que les comptes courants, de sorte que la part des premiers dans le total s'est élevée de 33 à 39%.

L'évolution ainsi constatée s'explique par le volume satisfaisant des récoltes commercialisées, l'augmentation générale des salaires en janvier et avril 1976, ainsi que par la suppression de la contribution patriotique.

Au contraire de la masse monétaire, la **base monétaire** (a) a progressé à un rythme un peu moins rapide qu'au cours de l'exercice précédent : 24,6% au lieu de 27,6%. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire tend à décroître continuellement : 44,5% en septembre 1974, 42,7% en septembre 1975 et 39,7% en septembre 1976. Les concours de la Banque centrale aux banques ont été, en 1975-1976, le facteur essentiel d'expansion de la base monétaire.

HAUTE-VOLTA — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1973	1974	1975		1976		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	6 492	7 884	10 058	11 738	12 862	13 317	12 537
— Circulation fiduciaire	5 943	7 395	8 818	10 652	11 317	11 139	11 012
— Réserves des banques	549	489	1 240	1 086	1 545	2 178	1 525
— Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Contreparties							
de la base monétaire	6 492	7 884	10 058	11 738	12 862	13 317	12 537
— Avoirs extérieurs nets	12 563	15 927	12 117	14 843	15 884	16 230	13 839
— Position du Gouvernement	— 6 069	— 9 146	— 4 212	— 5 732	— 6 817	— 6 942	— 6 661
— Concours aux banques et aux établissements financiers	—	1 103	2 133	2 482	3 769	4 031	5 362
— Autres éléments nets	— 2	—	20	145	26	— 2	— 3
Masse monétaire (M2)	12 735	16 616	20 646	24 323	26 415	27 578	27 754
Multiplicateur $\left(\frac{M2}{BM}\right)$	1,96	2,11	2,05	2,07	2,05	2,07	2,21
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	46,7	44,5	42,7	43,8	42,8	40,4	39,7
— Dépôts en C.C.P.	5,3	4,0	5,1	4,7	4,2	4,1	4,5
— Dépôts en banque	48,0	51,5	52,2	51,5	53,0	55,5	55,8
Coefficients de réserves (a)	9,0	5,7	11,5	8,7	11,0	14,2	9,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

Les statistiques du commerce extérieur pour 1976 ne sont pas encore disponibles.

HAUTE-VOLTA – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1971	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.					
Importations *	15,6	17,3	21,7	34,7	32,4
Exportations	4,4	5,1	5,6	8,7	9,4
Balance	- 11,2	- 12,2	- 16,1	- 26,0	- 23,0
Pour cent					
Couverture des import. par les export.	28,2	29,5	25,8	25,1	29,0
* A compter de 1974, y compris importations en franchise.					
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

Les transactions avec l'extérieur demeurent caractérisées par un très fort déficit.

Après la vive progression connue en 1974, les importations ont marqué un certain fléchissement consécutif au niveau satisfaisant de la récolte de produits vivriers qui a permis de réduire les achats de céréales à l'étranger. Ce fait est la cause essentielle de l'amélioration de la balance commerciale constatée en 1975, année où le taux de couverture des importations par les exportations est remonté à 29% contre 25% l'année précédente.

Selon les estimations qui ont pu être faites, les **importations** devraient, en 1976, enregistrer une progression de l'ordre de 25% par rapport à l'année précédente, en raison :

- des nombreux programmes d'investissement en cours de réalisation (SOVOBRA, VOLTEX II, Société Sucrière de Haute-Volta II) ;
- de la promotion d'entreprises nationales de travaux publics et de transports d'envergure internationale ;
- et, enfin, de l'arrivée à maturité d'unités industrielles existantes utilisant, dans leur production, des biens intermédiaires importés.

La principale caractéristique du commerce extérieur voltaïque devrait cependant, en 1976, être la très forte expansion des **exportations**, dont le montant semble devoir être supérieur d'environ 40% à celui de 1975, en raison d'une remarquable campagne de karité et d'une production de coton fibre en progression notable.

En dépit du développement des exportations, la balance commerciale enregistrerait, néanmoins, un déficit sensiblement supérieur à celui de 1975 mais, dans le même temps, l'on devrait constater une amélioration du taux de couverture des importations par les exportations qui se situerait aux environs de 32%.

4.2. Balance des paiements

Pour l'année 1975, la balance des paiements de la Haute-Volta a accusé un déficit de 1,6 milliard après un excédent de 0,9 milliard en 1974.

Les divergences qui peuvent apparaître entre les statistiques officielles de commerce extérieur et les transactions sur marchandises de la balance des paiements sont essentiellement motivées par des ajustements destinés à mieux saisir la valeur et les quantités réelles des transactions (passage du commerce spécial au commerce général, rectifications des résultats douaniers, inscription d'un commerce frontalier non enregistré particulièrement important).

En 1975, la balance des paiements de la Haute-Volta a été caractérisée par une très sensible dégradation des paiements courants que l'amélioration très nette des mouvements de capitaux n'a pas compensée totalement.

Le solde négatif des transactions sur marchandises s'est à nouveau creusé pour atteindre plus de 30 milliards, mais le taux de croissance du déficit s'est néanmoins notablement ralenti par rapport à l'année précédente.

Par contre, le déficit des services qui était resté stationnaire en 1974 s'est brusquement aggravé en 1975. En fait, la comparaison entre ces deux années est faussée par l'enregistrement en 1975, de 2,6 milliards de transactions liées à l'activité de la Régie Abidjan-Niger qui n'avaient pu être recensées jusqu'alors.

L'excédent dégagé par les transferts sans contrepartie est demeuré considérable. Il a été la conséquence, tant du maintien à un haut niveau de l'aide extérieure, en grande partie destinée à pallier les conséquences de la sécheresse, que de l'importance des rapatriements d'économies de travailleurs voltaïques expatriés, notamment en Côte d'Ivoire. En 1975, ces apports ont néanmoins été insuffisants pour couvrir le déficit sur les biens et services et la balance des paiements courants a accusé un solde négatif de 9,0 milliards contre 1 milliard seulement en 1974.

HAUTE-VOLTA – BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975*
Milliards de francs c.f.a.			
Marchandises (a)	- 16,8	- 25,9	- 30,5
Services	- 4,7	- 4,4	- 9,4
Transferts sans contrepartie	+ 22,0	+ 29,3	+ 30,9
dont - Privés	+ 10,3	+ 9,6	+ 10,1
- Publics	+ 11,7	+ 19,7	+ 20,8
Balance des paiements courants	+ 0,5	- 1,0	- 9,0
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 3,9	+ 3,3	+ 4,1
Balance de base	+ 4,4	+ 2,3	- 4,9
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	+ 0,1	- 1,7	+ 2,7
Erreurs et omissions nettes	- 0,5	+ 0,3	+ 0,6
Balance globale	+ 4,0	+ 0,9	- 1,6
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit			
* Données provisoires. - (a) Exportations FOB. Importations CAF.			
Source : B.C.E.A.O.			

Les entrées nettes de capitaux à long terme, qui se sont élevées à 4,1 milliards contre 3,3 en 1974, et de capitaux à court terme dont le mouvement s'est inversé par rapport à l'année précédente, ont permis de limiter le solde global à un déficit de 1,6 milliard.

Selon les premières estimations des mouvements de capitaux monétaires au cours de l'année 1976, la balance des paiements de la Haute-Volta s'est soldée, pour cette période, par un déficit légèrement supérieur à 3 milliards de francs c.f.a.

4.3. Dette extérieure

Légèrement inférieur à 21 milliards de francs c.f.a. au 31 décembre 1976, l'encours de la dette extérieure s'est accru de plus de 6 milliards au cours de l'année, ayant doublé par rapport au 31 décembre 1974, date à laquelle son montant était de 10 milliards.

En 1976, des emprunts nouveaux contractés se sont élevés à 14 milliards, dont 11 milliards auprès d'organismes internationaux, au lieu de 7 milliards l'année précédente.

Si l'encours de la dette peut être encore considéré comme modéré, les engagements globaux, qui ont progressé fortement en 1976, ont atteint 60 milliards en fin d'année.

Le service de la dette, dont le montant s'est établi à près de 1 milliard, a représenté environ 3,6% des exportations des biens et services et devrait augmenter du fait de l'importance des possibilités de tirages existantes ; toutefois, dans l'immédiat, l'effet de ces utilisations sera fortement atténué, un nombre important d'emprunts bénéficiant d'un différé d'amortissement de plusieurs années, voire même dix ans, lorsqu'il s'agit de concours accordés par des institutions internationales ou des gouvernements étrangers.

HAUTE-VOLTA — DETTE EXTÉRIEURE*

Opérations de la période					Dette en fin de période	
Origine des prêts		Tirages	Amortissements	Intérêts	Principal	Y compris
					prélevé	le principal
					non encore remboursé	non encore prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1973	1 114,4	1,1	36,9	1 722,6	5 154,7
	1974	1 618,9	10,6	18,7	3 331,0	9 551,0
	1975	2 170,4	11,9	89,9	5 285,3	16 485,2
	1976	1 827,8	13,5	26,7	7 539,3	27 408,2
Euro-dollars	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975	—	—	—	—	—
	1976	—	—	—	—	—
Gouvernements	1973	1 343,0	478,8	141,6	4 912,7	20 963,1
	1974	2 214,2	545,2	185,9	6 581,6	21 535,8
	1975	2 783,3	604,0	212,4	8 501,2	26 376,2
	1976	3 847,4	481,8	228,1	12 491,2	30 753,4
Organismes financiers	1973	—	1,1	0,4	5,8	5,8
	1974	—	1,0	0,4	4,8	4,8
	1975	93,5	0,8	0,5	95,0	95,0
	1976	99,5	20,9	8,9	183,4	1 344,8
Autres établissements	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975	—	—	—	—	—
	1976	—	—	—	—	—
Crédits fournisseurs	1973	—	41,3	11,1	282,5	282,5
	1974	—	79,0	17,1	203,4	203,4
	1975	66,1	128,6	32,4	364,5	364,5
	1976	273,3	161,2	29,2	476,6	476,6
Total	1973	2 457,4	522,3	190,0	6 923,6	26 406,1
	1974	3 833,1	635,8	222,1	10 120,8	31 295,0
	1975	5 113,3	745,3	335,2	14 246,0	43 320,9
	1976	6 048,0	677,4	292,9	20 690,5	59 983,0
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**L'évolution économique et financière
du Niger**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1976

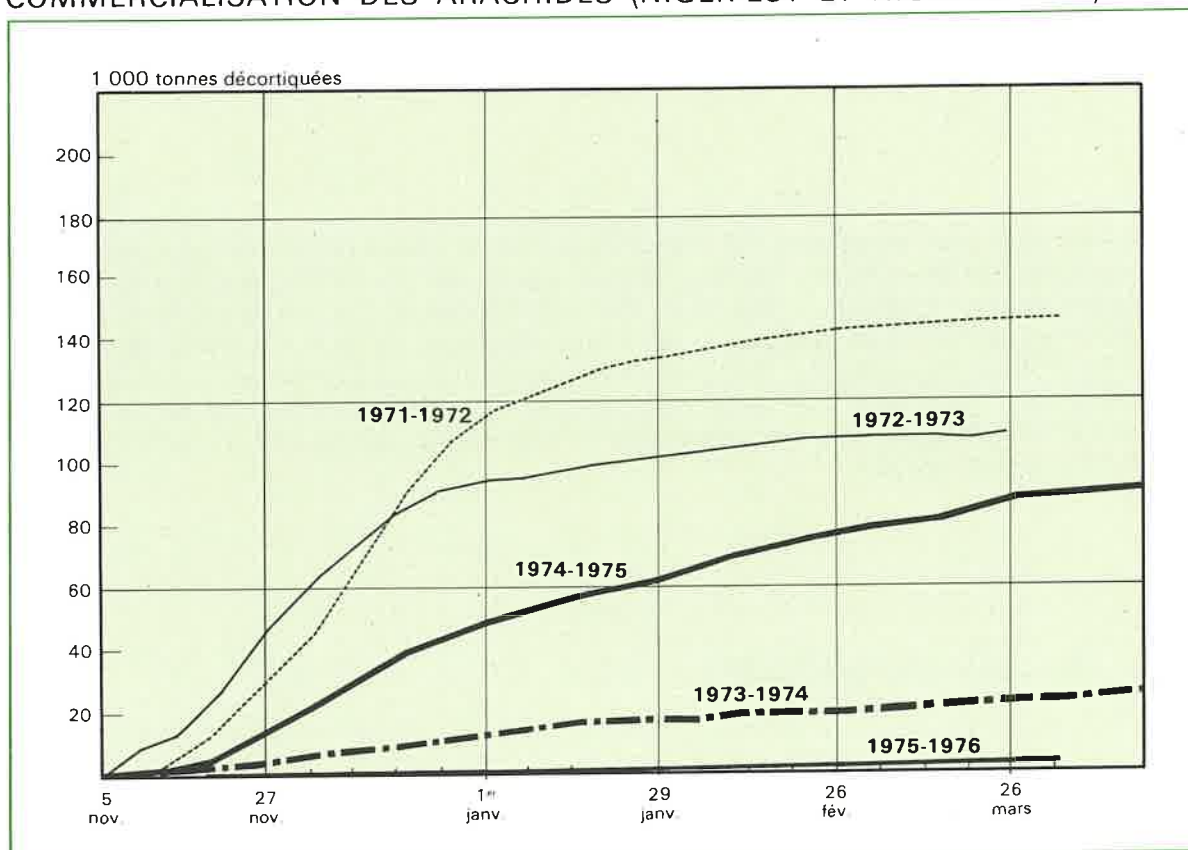
Après trois années de dure sécheresse, l'amélioration enregistrée en 1974-1975 n'a pu se poursuivre en 1976 par suite d'une pluviométrie mal répartie à laquelle se sont ajoutés une invasion de rongeurs et l'attaque des récoltes d'arachide par un virus ayant les insectes comme agent vecteur.

Cette circonstance a encore accru l'importance de l'uranium pour l'économie nigérienne et les ressources extérieures du pays.

1.1. La production agricole

Le volume de la production 1975-1976 s'est trouvé finalement en retrait par rapport à celui de la campagne précédente, sauf en ce qui concerne le coton graine,

COMMERCIALISATION DES ARACHIDES (NIGER-EST ET NIGER-CENTRE)



le niébé et le sorgho. Pour les *arachides*, la situation a été particulièrement mauvaise et le régime des pluies de l'année 1976 ne laissait pas entrevoir un redressement de celle-ci.

La production de *mil* n'a été que de 581 000 tonnes en 1975-1976 contre 882 000 tonnes précédemment, celle de *sorgho* de 254 000 contre 219 000 et celle de *niébé* a été en forte augmentation (218 000 tonnes contre 132 000 tonnes). Le développement de la production de niébé a permis un courant d'exportation important vers le Nigeria.

NIGER — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS ET PRIX A LA PRODUCTION

	Commercialisation			Prix à la production		
	1973-74	1974-75	1975-76	1973-74	1974-75	1975-76
	Milliers de tonnes			Francs c.f.a. le kg		
Arachides décortiquées	24,6	90,2	3,8	28	55	55
Coton graine	3,5	7,9	11,1	37	47	47
Source : Autorités nigériennes. Arrêtés réglementant la commercialisation.						

La production de *coton* a été la meilleure constatée à ce jour ; elle a permis d'obtenir 4 100 tonnes de fibre dont 1 400 tonnes livrées à l'usine locale qui, avec la mise en sommeil des huileries, consécutive au manque de graines, devient le principal centre industriel du Niger.

1.2. L'élevage

L'évolution de l'élevage a été marquée en 1976 par la poursuite de la politique de reconstitution du cheptel. Cette politique, basée sur un certain nombre de mesures réglementant le pacage, l'abattage, les exportations et l'octroi de prêts en nature aux éleveurs, commence à donner de bons résultats, ce qui a permis de libérer partiellement les exportations. Par ailleurs, la Communauté Economique Européenne a accordé au Niger une aide non remboursable de 800 millions de francs c.f.a., tendant à la réalisation d'un grand projet d'embouche bovine et à l'éradication de la péripneumonie bovine.

1.3. La production minière

La production de la *Société des Mines de l'Aïr*, favorisée par la hausse des cours mondiaux de l'**uranium**, a continué à s'accroître, toutefois moins sensiblement que la valeur des ventes qui, en 1976, a augmenté de 50% par rapport à 1975.

NIGER – ACTIVITÉ DE LA SOMAIR

	1974	1975	1976
<i>Tonnes de concentré d'uranium</i>			
Production	1 114	1 305	1 459
Ventes	1 250	1 400	1 500
<i>Millions de francs c.f.a.</i>			
Valeur des ventes	6 396	13 999	21 005

L'importance de la zone de production, encore accrue par les perspectives de la *Société Minière d'Akouta* au sud d'Arlit, justifiant son déblocage, a amené le Gouvernement nigérien à signer conjointement avec les sociétés intéressées un protocole tendant à construire une route à grande circulation se dirigeant vers le sud.

1.4. La production industrielle

La production manufacturière s'est trouvée, en 1976, dans une situation peu favorable. Les huileries, dont la capacité de trituration est de 100 000 tonnes, n'ont pu utiliser que 8 386 tonnes de graines alors que l'industrie textile maintenait simplement une activité comparable à celle de l'année précédente.

En revanche, après une très mauvaise année 1975, la *Cimenterie de Malbaza* a retrouvé un rythme normal d'activité ce qui lui a permis de produire 38 000 tonnes de ciment, soit 57% de plus que l'année précédente.

Enfin, depuis le mois d'octobre 1976 le secteur industriel de Niamey est à même de recevoir de l'électricité d'origine nigériane produite par le barrage de Kaindji.

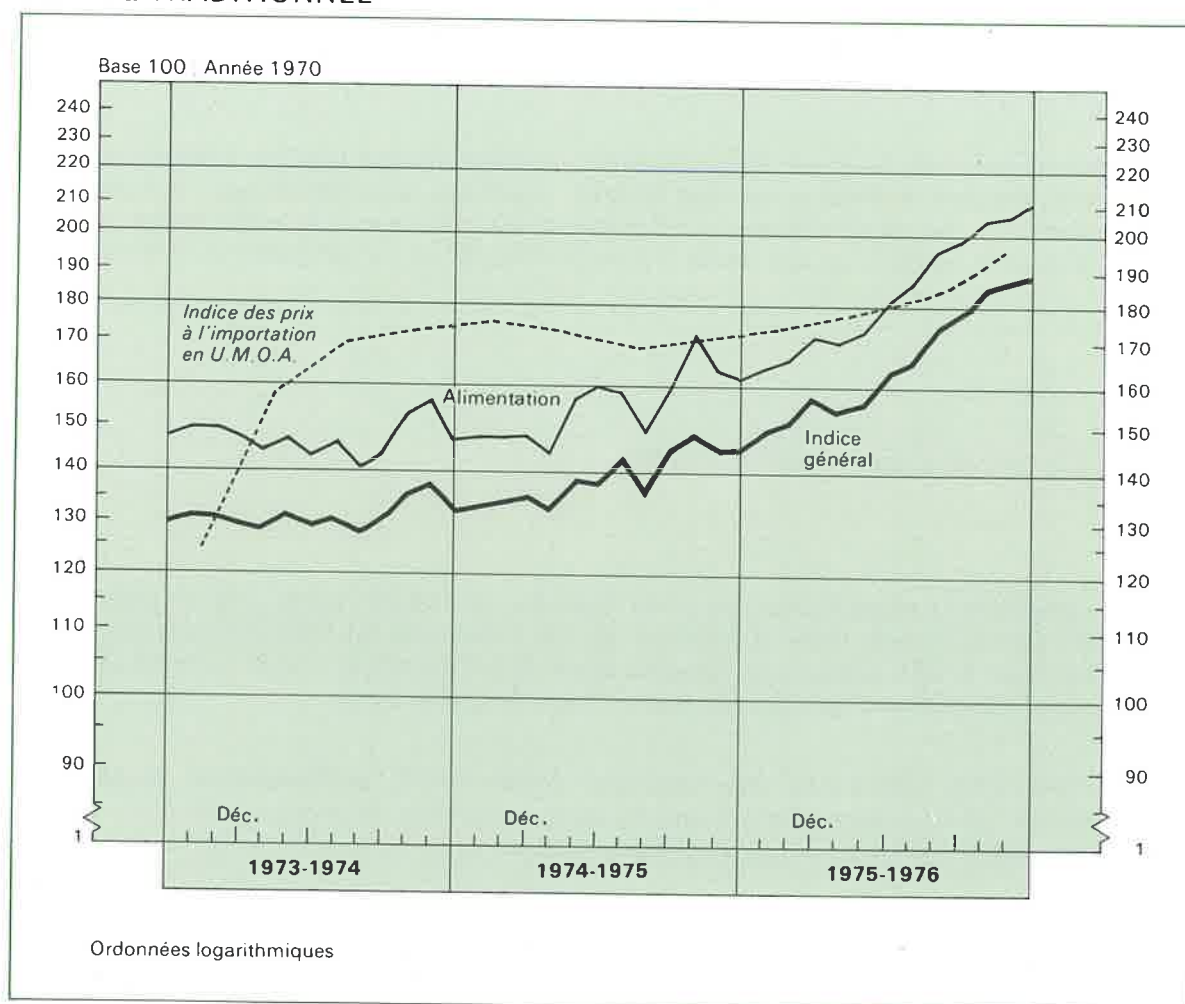
1.5. Les prix et salaires

La hausse des prix a été particulièrement forte au Niger en 1976 en raison du renchérissement du prix des denrées alimentaires (+ 39%) consécutive à la baisse de production. Les perspectives pour 1976-1977, n'ont pas permis de ralentir cette hausse au cours des derniers mois 1976.

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation familiale de type traditionnel (base 100 : 1^{er} juillet 1962 - 30 juin 1963) a progressé de 23,5% entre 1975 et 1976, ce qui est la hausse la plus élevée constatée dans l'Union. L'augmentation de cet indice entre décembre 1975 et décembre 1976 a été de 29,0%.

Le taux horaire du S.M.I.G. porté à 48 francs c.f.a. en 1974 n'a pas subi de modification en 1976

NIAMEY – INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



2. FINANCES PUBLIQUES

La forte augmentation du budget général, amorcée par l'exercice 1975, s'est poursuivie au cours de l'exercice 1976, les crédits de dépenses progressant de 60%.

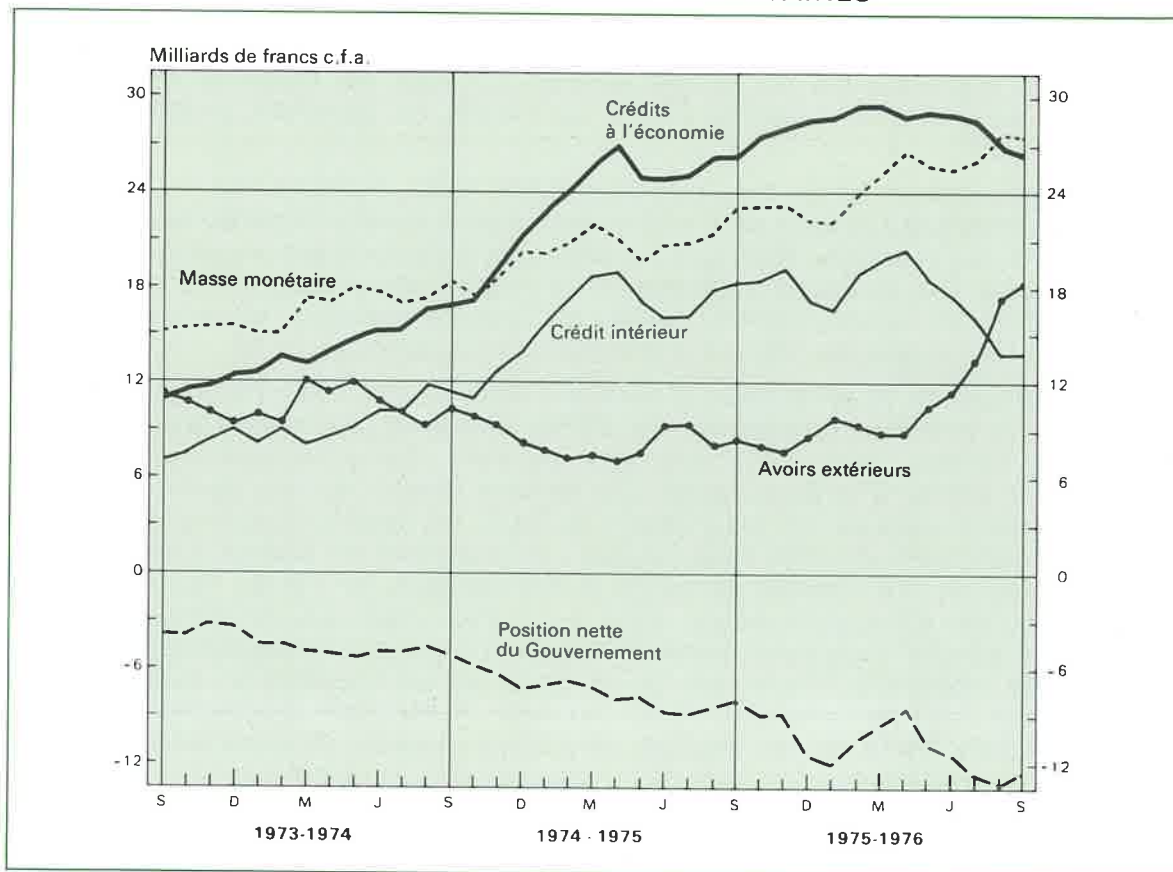
L'exécution de la loi de finances pour 1975 a été marquée par un important excédent, consécutif à la forte progression des recettes fiscales stimulée par le relèvement du prix de l'uranium, alors que les dépenses d'équipement du budget demeuraient limitées. Cet excédent a conduit à un nouvel accroissement de la position nette créditrice du Gouvernement auprès du système bancaire, qui est passée de 5,4 milliards fin septembre 1974 à 7,9 milliards fin septembre 1975.

L'expansion de la production d'uranium, dont le prix avait été relevé l'année précédente, a permis d'enregistrer, en 1976, une vive progression des recettes ; les recettes fiscales, seules, ont augmenté de 48%. Cet accroissement important est dû, pour partie, à la fiscalisation des revenus perçus au titre de l'exploitation des gisements d'uranium. En progression de 44%, les dépenses de fonctionnement n'ont pas totalement absorbé cette hausse ; les transferts au budget d'équipement ont progressé de 0,8 milliard en 1975 à 3,8 milliards en 1976. Les ressources totales du budget d'équipement ont, ainsi, à peu près triplé. Les résultats préliminaires pour ce budget suggèrent cependant qu'il n'a pu être intégralement exécuté en dépenses ; toutefois, l'exécution aurait porté sur un montant en augmentation par rapport à celui de l'exercice 1975. Au total, l'exécution d'ensemble de la loi de finances pour 1976 devrait dégager un nouvel excédent. Compte tenu des charges des correspondants et des opérations des périodes complémentaires, la position nette créditrice du Gouvernement auprès du système bancaire s'est fortement renforcée, atteignant 12,5 milliards fin septembre 1976, en accroissement, de 4,6 milliards sur le montant relevé un an auparavant.

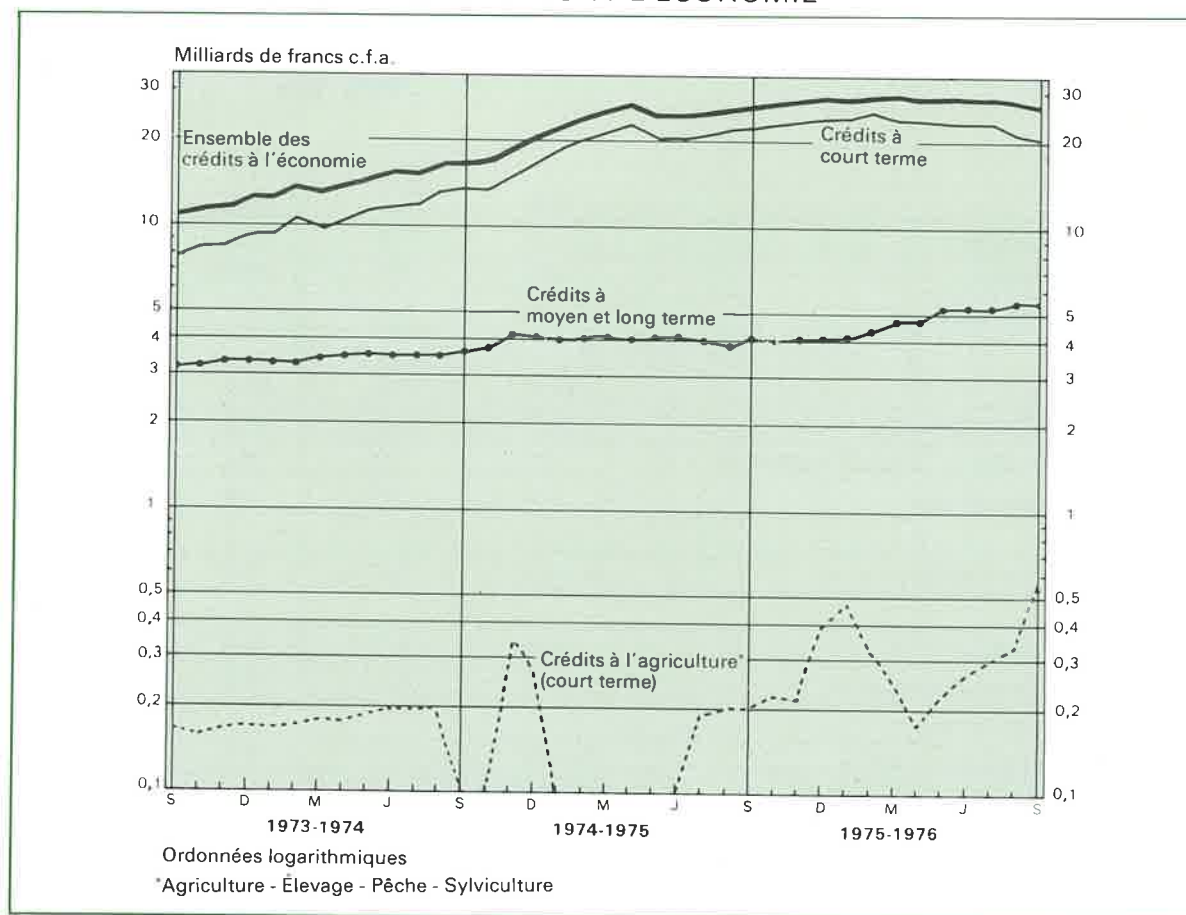
NIGER — BUDGET GÉNÉRAL*

	1973	1974	1975	1976
Réalizations				
Milliards de francs c.f.a.				
Recettes	16,8	18,3	22,7	32,2
— Recettes fiscales	11,7	11,8	15,6	23,1
— Autres recettes	4,1	4,7	6,3	9,1
— Financements extérieurs	1,0	1,8	0,8	—
Dépenses	15,7	17,0	19,9	28,6
— Budget de fonctionnement	14,0	15,0	18,0	26,0
dont : <i>Transferts au budget d'équipement</i>	0,7	1,0	0,8	3,8
— Budget d'équipement	1,7	2,0	1,9	2,6
Déficit (—) ou excédent (+)	+ 1,1	+ 1,3	+ 2,8	+ 3,6
Apports des correspondants	1,0	0,1	0,4	+ 2,3
Autres opérations du Trésor (a)	— 1,7	0,1	— 0,7	— 1,3
Variation des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	+ 0,4	+ 1,5	+ 2,5	+ 4,6
* Exercice : 1 ^{er} octobre-30 septembre.				
(a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor nigérien.				

NIGER — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



NIGER — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



3. MONNAIE ET CRÉDIT

Toujours soumise aux aléas de la production agricole qui se sont traduits en 1975-1976 par une mauvaise commercialisation des arachides et un déficit des produits vivriers, l'économie nigérienne a été, par contre, favorablement influencée par le développement des ressources tirées de la vente du minerai d'uranium. Ces facteurs ont été déterminants, au cours de l'exercice, pour l'évolution de la situation des institutions monétaires. Comparée à celle établie un an auparavant, la situation monétaire au 30 septembre 1976 est caractérisée par :

- un doublement des avoirs extérieurs nets ;
- une réduction du crédit intérieur due à un accroissement de la position nette du Gouvernement, les crédits à l'économie n'ayant pratiquement pas varié ;
- une expansion soutenue de la masse monétaire.

NIGER — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1973	1974	1975	1976
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	11 073	10 324	8 432	18 018
Crédit intérieur	7 055	11 458	18 344	13 790
— <i>Gouvernement (net)</i>	— 3 866	— 5 397	— 7 942	— 12 530
— <i>Crédits à l'économie</i>	10 921	16 855	26 286	26 320
Masse monétaire	15 149	18 240	22 959	27 401
Autres éléments nets	2 979	3 542	3 817	4 407
Source : B.C.E.A.O.				

Alors qu'au cours du précédent exercice les **avoirs extérieurs nets** s'étaient réduits de 1,9 milliard, ils se sont fortement accrus en 1975-1976, passant de 8,4 milliards à 18,0 milliards, d'où une hausse de 9,6 milliards acquise, dans sa quasi-totalité, entre le mois de mai et la fin de l'exercice. Ce résultat provient de la conjonction de plusieurs facteurs. L'accroissement des recettes d'exportation d'uranium, notamment en raison d'une substantielle majoration de prix, a plus que compensé la faiblesse des quantités exportables de produits arachidières. Par ailleurs, le Niger a bénéficié d'importantes aides extérieures (organismes internationaux, pays arabes producteurs de pétrole).

Le **crédit intérieur** s'est réduit de 4,6 milliards au cours de l'exercice 1975-1976. Ce recul de 25% environ, dû uniquement à l'accroissement de la position créditrice nette du Gouvernement, contraste avec la progression de 60% relevée en 1974-1975 qui était essentiellement imputable aux crédits à l'économie.

Appréciée par l'évolution de la *position nette du Gouvernement*, la trésorerie publique a continué de s'améliorer. L'excédent de liquidités dégagé en 1975-1976 (4,6 milliards au lieu de 2,5 milliards en 1974-1975) a trouvé sa source dans le

retard d'exécution de projets du budget d'investissement, alors que les ressources qui lui sont affectées ont été effectivement encaissées. La majeure partie de ce supplément, 3,8 milliards, a été placée auprès des banques, les dépôts du Trésor à la Banque centrale s'accroissant seulement de 0,7 milliard.

Le maintien au même niveau des *crédits à l'économie* entre septembre 1975 et septembre 1976 a résulté de mouvements divergents de l'évolution des crédits de campagne dont l'encours a baissé de 5,9 milliards à 1,0 milliard, et de celle des « autres crédits » qui sont passés de 20,4 milliards à 25,3 milliards.

L'encours des crédits de campagne au 30 septembre 1975 était exceptionnel et comprenait, pour un montant important, des créances spécifiques liées aux difficultés des précédentes campagnes arachidières. Quant à la hausse de 4,9 milliards des « autres crédits », 3,5 milliards intéressaient, d'après la Centrale des risques, les crédits à court terme. Les entreprises de transport, et surtout le commerce, notamment celui des textiles et de l'habillement ainsi que celui des biens importés, ont été essentiellement les bénéficiaires des crédits de fonds de roulement. Les crédits à moyen et long terme ont augmenté de 1,4 milliard. Ces crédits ont été accordés principalement au secteur minier (COMINAK) pour la poursuite de son programme d'investissements ainsi qu'aux transporteurs.

Le rythme d'expansion de la **masse monétaire** s'est ralenti, s'établissant en septembre 1976 à 19,3% au lieu de 25,8% un an plus tôt, la comparaison établie sur la moyenne mensuelle faisant apparaître, par contre, une quasi-stabilité : 22% au lieu de 23%.

La circulation fiduciaire n'a pas connu, au cours de cet exercice, le cycle saisonnier qui caractérisait, antérieurement, son évolution par suite de la faiblesse de la commercialisation des arachides. De 8,6 milliards en septembre 1975, elle s'est élevée progressivement à 11,1 milliards en septembre 1976. L'accroissement en résultant a été plus important en valeur absolue que celui de l'exercice précédent : 2,5 milliards au lieu de 2,0 milliards, mais légèrement plus faible en valeur relative.

Malgré des rapatriements importants de la part d'une société minière, les dépôts en banque n'ont augmenté que de 1,9 milliard en 1975-1976, au lieu de 2,7 milliards, pour le précédent exercice. Après la baisse de 1 milliard enregistrée en 1974-1975, les dépôts des organismes publics se sont partiellement reconstitués, passant de 4,4 à 5,3 milliards. Les dépôts du secteur privé n'ont connu qu'une faible progression de 1 milliard, après la très vive expansion de 3,7 milliards de l'exercice précédent. Les dépôts des particuliers, si l'on en juge d'après l'évolution des comptes de chèques et des comptes d'épargne, se seraient accrus à un rythme plus rapide en 1975-1976 qu'en 1974-1975 : 32,6% contre 14,0%. Pour les dépôts des entreprises (comptes courants, créditeurs divers, dépôts à terme), le phénomène inverse a été observé (7,3% contre 82,8%). Les dépôts à vue des entreprises se sont réduits entre septembre 1975 et septembre 1976 de 1,1 milliard alors que, par contraste, leurs dépôts à terme ont augmenté de 1,7 milliard.

La **base monétaire** ^(a) s'est développée à un rythme plus rapide que celui de la masse monétaire, respectivement 38,0% et 19,3%, alors qu'au cours de l'exerci-

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

ce précédent, la progression de ces deux agrégats avait été de même ordre, environ 26,0%. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a continué de croître : 36,0% en septembre 1974, 37,5% en septembre 1975, 40,4% en septembre 1976. Les deux derniers exercices présentent des différences notables au plan des contreparties de la base monétaire. En 1974-1975, le développement des concours aux banques, tempéré par une hausse de la position créditrice nette du Gouvernement, avait contribué à la croissance de la base monétaire. Au cours de cet exercice, le rôle moteur est revenu aux avoirs extérieurs alors que les refinancements des banques se contractaient considérablement, revenant de 4,5 milliards à moins de 500 millions.

NIGER — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1973	1974	1975		1976		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	6 935	7 309	9 255	10 071	11 141	11 720	12 772
— Circulation fiduciaire	5 944	6 575	8 608	9 430	9 904	10 336	11 074
— Réserves des banques	991	734	647	641	1 237	1 375	1 690
— Autres dépôts	—	—	—	—	—	9	8
Contreparties							
de la base monétaire	6 935	7 309	9 255	10 071	11 141	11 720	12 772
— Avoirs extérieurs nets	10 447	9 203	8 997	9 889	9 660	12 353	17 265
— Position du Gouvernement	— 3 626	— 2 274	— 4 068	— 6 042	— 3 196	— 4 777	— 4 752
— Concours aux banques et aux établissements financiers	125	386	4 492	6 224	4 699	4 207	463
— Autres éléments nets	— 11	— 6	— 166	—	— 22	— 63	— 204
Masse monétaire (M2)	15 149	18 240	22 959	22 307	25 129	25 483	27 401
Multiplicateur $\left(\frac{M2}{BM}\right)$	2,18	2,50	2,48	2,21	2,26	2,17	2,15
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	39,2	36,0	37,5	42,3	39,4	40,6	40,4
— Dépôts en C.C.P.	3,6	3,4	2,6	2,8	2,2	2,8	2,3
— Dépôts en banque	57,2	60,6	59,9	54,9	58,4	56,6	57,3
Coefficients de réserves (a)	11,4	6,6	4,7	5,2	8,4	9,5	10,8
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

La progression de 56% enregistrée entre 1974 et 1975 sur les exportations nigériennes est due, essentiellement, à la forte augmentation des ventes de minerai d'uranium : 11,9 milliards en 1975 contre 6,3 milliards l'année précédente.

Dans le même temps, les importations ont quelque peu fléchi (1,2 milliard, soit 5%), cette diminution affectant principalement, les achats de produits alimentaires, de produits pétroliers, de biens d'équipement et, également, de matériel de transport routier.

L'évolution contraire de ces deux courants d'échanges a entraîné une réduction notable du déficit commercial qui n'a été que de 2,3 milliards en 1975 alors que ce dernier atteignait 10,5 milliards en 1974.

NIGER – ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1971	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.					
Importations	15,0	16,6	19,1	23,1	21,9
Exportations	10,7	13,7	13,8	12,6	19,6
Balance	- 4,3	- 2,9	- 5,3	- 10,5	- 2,3
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	71,3	82,5	72,3	54,5	89,5
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

Les statistiques officielles du commerce extérieur relatives à l'année 1976 ne sont pas encore disponibles. Cependant, il semble que celle-ci se soit achevée sur un déficit du même ordre que celui enregistré en 1974.

En effet, si les exportations ont encore connu une substantielle augmentation par suite d'une nouvelle progression des ventes d'uranium (et ce, malgré l'absence quasi-totale des livraisons de produits arachidières consécutive à la faiblesse de la récolte), les importations, quant à elles, auraient également augmenté de façon notable en raison, d'une part, des investissements en matériel de la *Société Minière d'Akouta* et, d'autre part, des aides alimentaires reçues pour combler le déficit en produits vivriers.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements du Niger, pour l'année 1975, a présenté un excédent de 0,5 milliard après le déficit de 1 milliard enregistré l'année précédente.

Les divergences qui peuvent apparaître entre les statistiques officielles du commerce extérieur et les transactions sur marchandises de la balance des paiements sont essentiellement motivées par des ajustements destinés à mieux saisir la valeur et les quantités réelles des transactions (passage du commerce spécial au commerce général, rectifications des résultats douaniers, inscription du commerce frontalier non enregistré de même qu'une partie importante des dons en nature).

En dépit d'une relative stabilité du solde global entre les années 1974 et 1975, la structure de la balance des paiements courants du Niger, pour l'année 1975, a été fondamentalement différente de celle de l'année précédente.

Le déficit des transactions sur marchandises s'est réduit de 59% par rapport à 1974 pour se rapprocher du niveau atteint en 1973, le fort déséquilibre enregistré en 1974 résultant des conséquences de la sécheresse. Le solde négatif des services a, par contre, crû de près de 3 milliards. Ainsi, la balance des biens et services a été négative de 15,0 milliards contre 28,1 en 1974.

Cette amélioration s'est trouvée annulée par une détérioration légèrement supérieure des transferts nets sans contrepartie qui n'ont atteint que 11,0 milliards après le niveau record de 24,9 milliards enregistré en 1974. La diminution de l'aide extérieure, dont le montant est passé de 28,3 milliards en 1974 à 16,0 milliards en 1975, par suite du retour progressif à une situation normale après la période de sécheresse, explique cette évolution. Le déficit sur les transferts privés a augmenté pour sa part de 1,6 milliard de francs c.f.a.

NIGER — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975*
Milliards de francs c.f.a.			
Marchandises (a)	— 9,0	— 27,0	— 11,0
Services	— 0,8	— 1,1	— 4,0
Transferts sans contrepartie	+ 15,2	+ 24,9	+ 11,0
Dont : <i>Privés</i>	— 2,7	— 3,4	— 5,0
<i>Publics</i>	+ 17,9	+ 28,3	+ 16,0
Balance des paiements courants	+ 5,4	— 3,2	— 4,0
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 2,0	+ 4,8	+ 4,5
Balance de base	+ 7,4	+ 1,6	+ 0,5
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	— 2,5	+ 1,4	— 0,5
Erreurs et omissions nettes	— 4,0	— 4,0	+ 0,5
Balance globale	+ 0,9	— 1,0	+ 0,5
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe — un déficit.			
* Données provisoires. - (a) Exportations FOB . Importations CAF.			
Source : B.C.E.A.O.			

Par ailleurs, les mouvements de capitaux se sont sensiblement contractés, les apports à long terme diminuant de 0,3 milliard et les capitaux à court terme présentant un solde négatif de 0,5 milliard après une entrée nette de 1,4 milliard en 1974.

Le recensement des mouvements de capitaux monétaires de l'année 1976 fait apparaître une très nette amélioration de la situation extérieure du Niger qui semble avoir dégagé un excédent de 7,5 milliards environ.

4.3. Dette extérieure

En raison des importants financements obtenus pour le développement de l'exploitation des gisements d'uranium, l'encours de la dette extérieure s'est accru de 18%, pour se situer, fin 1976, aux environs de 31 milliards de francs c.f.a.

Les emprunts nouveaux contractés en 1976, principalement auprès d'organismes internationaux, sont évalués à 14 milliards contre 6 milliards l'année précédente. Outre l'exploitation de l'uranium, ces concours sont notamment destinés à améliorer le réseau routier et les télécommunications.

Les engagements globaux, c'est-à-dire l'encours de la dette augmenté de la part non encore utilisée, peuvent être estimés à 62 milliards. Le service de la dette, qui est passé de 2,1 milliards en 1975 à 2,3 en 1976, représente 6,6% de la valeur estimée des exportations de biens et services.

NIGER — DETTE EXTÉRIEURE*

Opérations de la période					Dette en fin de période	
					Principal	Y compris
Origine des prêts		Tirages	Amortissements	Intérêts	prélevé	le principal
					non encore	non encore
					remboursé	prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1973	1 147,1	—	15,7	3 403,6	4 213,4
	1974	775,0	—	0,7	4 005,0	5 707,3
	1975 (a)	632,2	48,6	—	4 694,6	9 019,3
	1976	—	—	—	—	—
Euro-dollars	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975	—	—	—	—	—
	1976	—	—	—	—	—
Gouvernements	1973	2 346,3	311,9	214,0	12 578,3	19 501,1
	1974	3 366,8	537,5	371,3	15 389,5	32 218,0
	1975 (a)	3 600,0	775,8	419,2	18 291,9	37 327,8
	1976	—	—	—	—	—
Organismes financiers	1973	—	2,1	2,6	21,8	21,8
	1974	—	2,0	2,5	19,9	19,9
	1975 (a)	—	14,4	1,6	2,6	2,6
	1976	—	—	—	—	—
Autres établissements	1973	111,5	696,3	432,3	3 632,6	4 406,9
	1974	316,8	590,9	141,9	2 981,9	3 816,1
	1975 (a)	834,2	590,9	219,7	3 225,2	3 225,2
	1976	—	—	—	—	—
Crédits fournisseurs	1973	—	22,5	0,8	—	—
	1974	45,3	17,3	—	28,0	28,0
	1975 (a)	—	8,7	1,2	19,3	19,3
	1976	—	—	—	—	—
Total	1973	3 604,9	1 032,8	665,4	19 636,3	28 143,2
	1974	4 503,9	1 147,7	516,4	22 424,3	41 789,3
	1975 (a)	5 066,4	1 438,4	641,7	26 233,6	49 594,2
	1976 (a)	6 500,0	1 623,4	657,4	31 110,2	61 658,6
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.						
(a) Estimations B.C.E.A.O.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**L'évolution économique et financière
du Sénégal**

1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1976

La prédominance du secteur agricole dans l'économie du Sénégal s'est encore affirmée en raison d'une très bonne campagne 1975-1976 et de l'accroissement des revenus distribués qui en est résulté.

En 1976, la part de ce secteur agricole dans la production intérieure brute est passée, selon les premières évaluations, de 28% à 30%, alors que le secteur industriel représenterait 25% contre 26% en 1975.

1.1 La production agricole

Grâce à son niveau exceptionnellement élevé, la **production arachidière** occupe toujours une place privilégiée dans le domaine agricole malgré les efforts de diversification des cultures entrepris (coton, cultures maraîchères, sucre notamment) et la modernisation en cours des secteurs de l'élevage et de la pêche.

La **production vivrière** n'a cessé d'augmenter depuis la campagne 1972-1973 en raison des mesures gouvernementales prises à la suite des problèmes vivriers nés de la sécheresse. C'est ainsi, qu'entre 1973 et 1976, la production de mil-sorgho est passée de 323 000 tonnes à 620 000 tonnes, soit un accroissement de 92% et celle de riz paddy, de 37 000 à 115 000 tonnes. La commercialisation en reste, par contre, limitée.

SÉNÉGAL — ESTIMATION DE LA PRODUCTION DES PRODUITS VIVRIERS

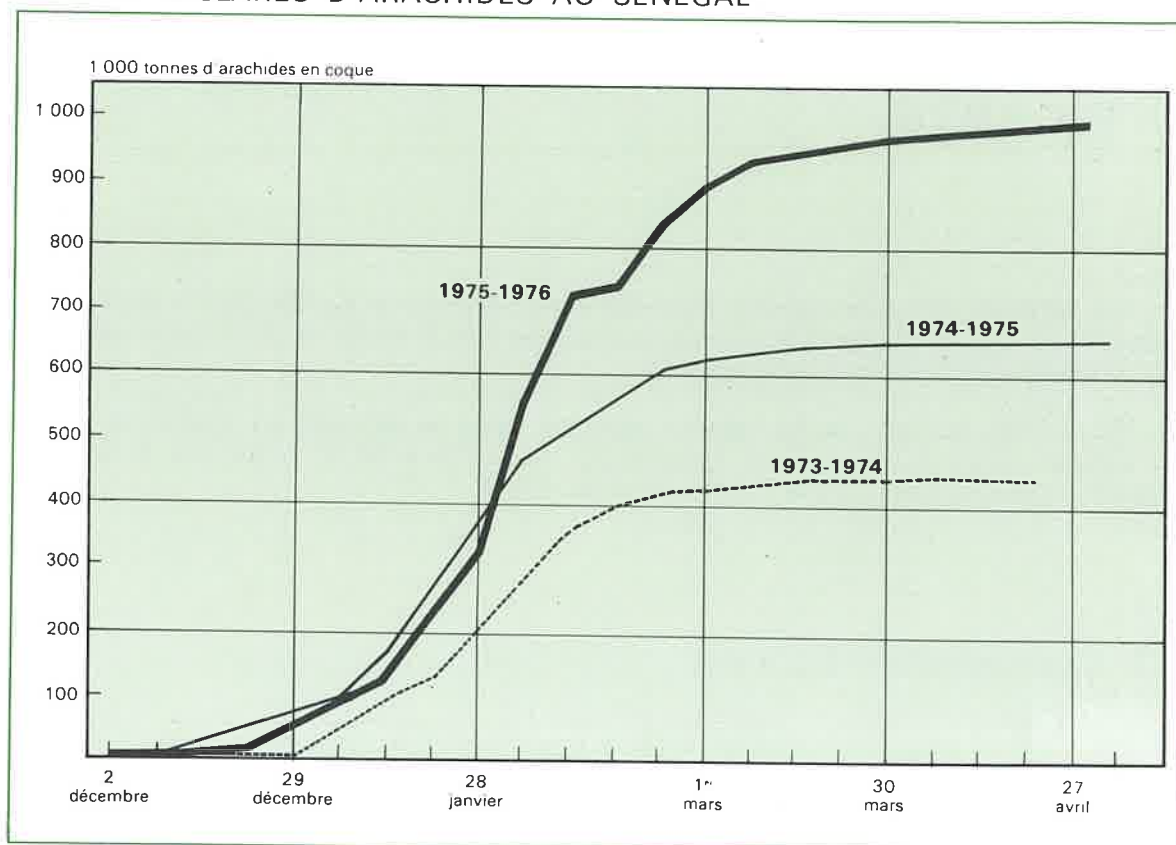
	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Milliers de tonnes			
Mil-sorgho	511	653	620
Riz paddy	64	92	115

En ce qui concerne les **cultures destinées à l'exportation**, d'excellents résultats ont été enregistrés pour les arachides dont la production totale a été estimée à 1 424 000 tonnes en 1975-1976 contre 994 000 tonnes en 1974-1975 ; il n'en a pas été de même pour le coton dont la récolte a été en baisse : 32 000 tonnes en 1975-1976 contre 42 000 en 1974-1975.

Depuis la très mauvaise campagne 1972-1973, les ventes des coopératives en constant progrès sont passées de 407 000 tonnes à 981 500 tonnes entre 1973 et 1976. Cette progression s'est traduite par une amélioration des revenus des producteurs.

Outre l'extension des surfaces ensemencées et l'utilisation systématique des facteurs de production (engrais, semences sélectionnées), ces résultats s'expliquent, en grande partie, par l'amélioration des conditions climatiques (abondantes pluies bien réparties).

ACHATS DÉCLARÉS D'ARACHIDES AU SÉNÉGAL



SÉNÉGAL — PRODUCTION COMMERCIALISÉE

	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Milliers de tonnes			
Arachides en coque			
— d'huilerie	501,0	768,2	1 178,3
— de bouche	14,4	17,6	21,8
Coton graine	32,9	42,1	30,7
Coton fibre	11,9	15,3	11,6

Source : Autorités sénégalaises

SÉNÉGAL — PRIX DES ARACHIDES EN COQUE

	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Francs c.f.a. le kg			
Prix global	29,50*	41,50	41,50
dont :			
Payé à la bascule	24,00	40,00	40,00

* Y compris une ristourne de 4 francs par kilo, réglée en mai 1974.

Source : Arrêtés réglementant la commercialisation.

L'approvisionnement de l'huilerie a dépassé 900 000 tonnes en 1975-1976 et s'est ainsi régulièrement amélioré depuis 1972-1973 :

1972-1973	380 000	tonnes coque	1974-1975	725 000	tonnes coque
1973-1974	427 000	" "	1975-1976	908 000	" "

Les exportations de produits arachidières ont bénéficié, d'une bonne tenue des cours des huiles et tourteaux. De janvier à décembre 1976, ceux des huiles ont progressé de 26% et ceux des tourteaux de 50%.

La situation générale du marché des oléagineux a permis ce redressement qui a été particulièrement net pour les huiles d'arachide alors que la demande d'aliments du bétail, consécutive à la sécheresse, favorisait le placement des tourteaux en Europe occidentale. C'est ainsi que les exportations de produits arachidières se sont élevées à 55 milliards de francs c.f.a. en 1976 contre 34 milliards en 1975, soit une progression de 61%.

SÉNÉGAL – VENTES A L'EXPORTATION DE PRODUITS ARACHIDIERS

	Quantités			Valeurs CAF		
	1973-74	1974-75	1975-76	1973-74	1974-75	1975-76
	1 000 tonnes			Millions de francs c.f.a.		
Huile brute	78,4	163,5	221,8	21 170	21 143	35 634
Huile raffinée	21,6	26,4	32,3	6 319	4 855	6 112
Tourteaux	177,0	295,6	353,1	9 292	8 057	13 244
Total	277,0	485,5	607,2	37 381	34 055	54 990

En 1976, la production de **coton fibre** a accusé un léger recul par rapport à 1975 : 11 500 tonnes ont été produites dont 3 800 tonnes livrées à l'industrie locale, contre respectivement 15 000 et 4 000 tonnes en 1975. Toutefois, l'écoulement vers les marchés extérieurs a donné des résultats satisfaisants compte tenu de la fermeté des cours qui ont affiché une nette tendance à la hausse entre janvier et décembre 1976, passant de 278 125 francs c.f.a. la tonne métrique à 432 500, soit une augmentation de 56%.

L'industrie de la conserve a, en 1976, reçu 13 000 tonnes (15 800 tonnes en 1975) de **tomates industrielles**, dont 7 800 ont été livrées par la S.A.E.D., 1 200 par BUD-Sénégal et 4 000 par divers producteurs.

1.2. La pêche

Les résultats de la pêche thonière en 1976 ont été en baisse sensible par rapport à 1975. Les mises à terre ont concerné 10 854 tonnes de poisson contre 12 656 tonnes en 1975, soit une diminution de 14%.

La variation enregistrée résulte essentiellement de la dissolution, à la suite de difficultés financières, de la *Société Sénégalaise d'Armement à la Pêche* (SOSAP).

1.3. La production minière

L'année 1976 n'a pas été favorable aux **phosphates** sénégalais. Les ventes à l'exportation de la *Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba* sont

passées de 20,7 milliards de francs c.f.a. en 1975 à 11,0 milliards en 1976, soit une baisse de 47%, représentant une valeur de 9,7 milliards. Les exportations de la *Société Sénégalaise des Phosphates de Thiès* ont également baissé dans des proportions identiques, passant de 900 millions en 1975 à 470 millions en 1976, et accusant ainsi une baisse de 44% (phosphate d'alumine).

Cette situation catastrophique résulte, pour l'essentiel, de la mauvaise tenue des cours qui ont été fortement influencés par la concurrence des phosphates américains. Le prix moyen à la tonne est passé de 15 735 francs c.f.a. en 1975 à 8 744 francs c.f.a. en 1976, soit une baisse de 44%.

La *Société des Salins du Sine Saloum* a diminué sa production de sel qui est passée de 165 000 tonnes en 1975 à 140 000 tonnes en 1976. Par contre, le tonnage vendu et le chiffre d'affaires réalisé en 1976 ont connu une évolution favorable grâce à une demande extérieure soutenue.

SÉNÉGAL – PRODUCTION ET VALEUR DES VENTES DES PHOSPHATES ET DU SEL

	Production			Valeur des ventes *		
	1974	1975	1976	1974	1975	1976
	Milliers de tonnes			Millions de francs c.f.a.		
Phosphate de chaux						
(Taïba et Thiès)	1 484	1 600	1 601	23 847	21 510	11 443
Phosphate d'alumine						
brut (Thiès)	405	201	208	974	837	470
Sel marin	150	165	140	1 521	2 089	2 322
* Au stade F.A.S.						
Source : Sociétés productrices.						

1.4. La production industrielle

Les résultats de la production industrielle ont été satisfaisants en 1976.

L'indice annuel 1976 de cette production (non compris l'huilerie) ressort à 162,5 (base 100 : année 1969) contre 140,8 pour l'année 1975, soit une amélioration de 15,4%.

La plupart des secteurs de production ont marqué une hausse, à l'exception de ceux concernant la conserverie de poisson, les bois, les papiers, et la chimie dont la situation n'a pu s'améliorer. Le groupe des matériaux de construction a augmenté son niveau d'activité grâce à l'accroissement de la demande intérieure de ciment.

1.5. Le tourisme

L'effort fait par le Sénégal pour fournir 1 200 lits supplémentaires à la clientèle depuis la fin de l'année 1973 a marqué une pause en 1976, mais 500 lits supplémentaires vont être mis à la disposition des touristes au cours de l'année 1977.

Le fléchissement du taux d'occupation constaté en 1975 s'est maintenu en 1976 : la durée moyenne de séjour des touristes a été de 4 jours en 1976 contre 4,7 l'année précédente.

Il semble que la mauvaise conjoncture internationale, ainsi que les hauts prix pratiqués dans l'industrie touristique du pays, soient à l'origine de ce fléchissement.

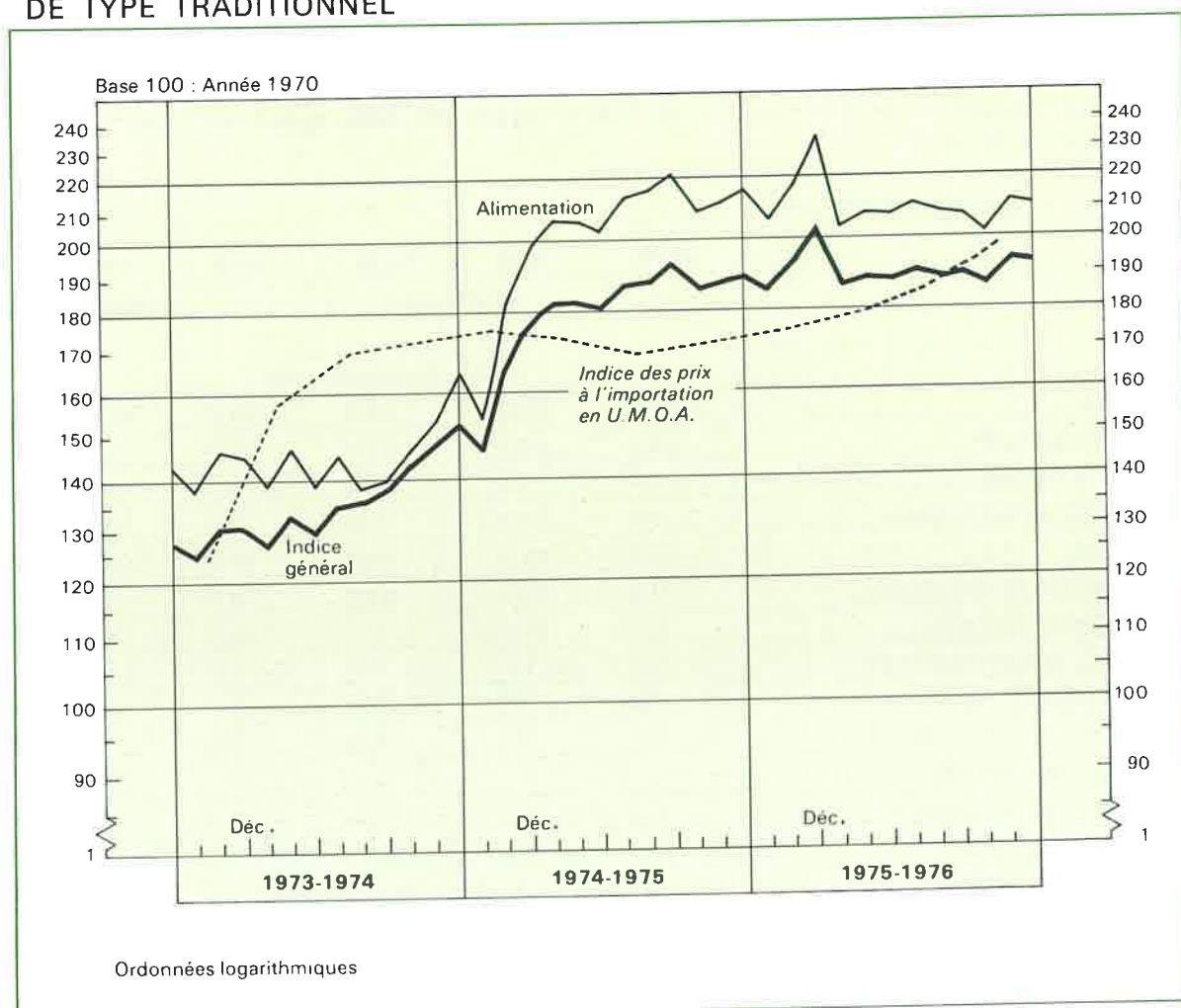
1.6. Les prix et salaires

L'indice moyen annuel des *prix à la consommation familiale de type traditionnel* à Dakar (base 100 - décembre 1967) n'a progressé que de 5,5% de décembre 1975 à décembre 1976, la hausse n'étant même que de 2,8% si l'on considère la moyenne des indices de ces deux années.

Ce faible taux d'accroissement s'explique par la baisse de certains prix réglementaires décidée au mois de mai par les autorités sénégalaises et concernant le riz, le sucre et le lait.

Le *taux horaire du S.M.I.G.* n'a pas subi de modification en 1976.

DAKAR — INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



2. FINANCES PUBLIQUES

Présentée en équilibre, avec un taux de croissance de 36% des charges et des recettes, la loi de finances pour l'exercice 1976 n'a pu être intégralement exécutée et s'est soldée par un déficit important. La croissance des recettes fiscales (+ 23%) a été forte, tenant, en partie, à la fiscalisation de ressources provenant de l'exploitation des phosphates. Par contre, des moins-values sur les autres ressources, notamment domaniales, ainsi que sur les recettes extraordinaires, ont empêché que soit intégralement réalisé le budget d'équipement qui s'est soldé, en définitive, par un déficit de 11,5 milliards, l'excédent du budget de fonctionnement ayant été seulement de 5,9 milliards alors que les prévisions étaient de 13 milliards.

L'incidence monétaire du déficit a cependant pu être limitée à 3,7 milliards en raison de la réduction à 1,7 milliard du déficit des comptes spéciaux — au lieu de 3,4 milliards initialement prévus — et, surtout, de décalages de trésorerie.

Le budget 1977 en cours d'exécution a été voté en équilibre au niveau du budget général, présentant, pour les comptes spéciaux, une prévision de charges de près de 3 milliards. A la différence du budget voté pour 1976, il n'a pas été prévu de dégager d'excédent au niveau du budget de fonctionnement.

En légère augmentation pour les crédits de fonctionnement des services, le budget général a été caractérisé par un accroissement très important des dépenses d'équipement qui ont progressé de 60% ; ces dépenses reposant sur des ressources d'emprunts n'entraient que pour 48% dans le financement des dépenses d'investissement de l'exercice précédent. Les données actuellement disponibles ne permettent pas d'apprécier l'exécution du budget en cours. La trésorerie publique a paru, toutefois, continuer à se resserrer, le Trésor ayant dû faire appel aux avances de la Banque centrale.

SÉNÉGAL — BUDGET GÉNÉRAL *

	1973	1974	1975	1976	1977
	Réalizations			Prévisions	
Milliards de francs c.f.a.					
Recettes	47,5	71,8	70,3	85,2	119,0
— Recettes fiscales	44,7	48,8	61,3	75,4	70,9
— Autres recettes	1,4	2,9	7,4	5,1	8,1
— Recettes extraordinaires	1,4	20,1 ^(a)	1,6	4,7	40,0
Dépenses	51,0	69,8	69,2	90,8	119,0
— Budget de fonctionnement	45,3	49,2	60,3	74,6	79,0
— Budget d'équipement	5,7	20,6 ^(a)	8,9	16,2	40,0
Déficit (—) ou excédent (+)	— 3,5	+ 2,0	+ 1,1	— 5,6	—
Apports des correspondants	3,4	— 8,2	0,7	1,0	
Autres opérations du Trésor ^(b)	— 1,8	7,4	— 4,4	0,9	
Variation des avoirs nets					
auprès du système bancaire ^(c)	— 1,7	+ 1,2	— 2,6	— 3,7	
* Exercice : 1 ^{er} juillet-30 juin					
(a) Dont 16,3 milliards correspondent à la prise en charge des emprunts contractés sur le marché de l'eurodollar.					
(b) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux.					
(c) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.					
Source : Services du Trésor sénégalais.					

3. MONNAIE ET CRÉDIT

Au cours de l'exercice 1975-1976, la commercialisation d'une récolte record d'arachides et le développement des dépenses publiques qui a entraîné un important déficit du budget général de l'Etat et des comptes spéciaux ont été déterminants dans l'évolution monétaire, en raison de leur impact sur la demande tant privée que publique.

Cette conjoncture s'est traduite, au niveau des agrégats monétaires, par une légère aggravation de la situation en devises, par le maintien d'une croissance soutenue du crédit intérieur — reposant toutefois davantage sur le recours de l'Etat au système bancaire que sur la demande de crédit — et, enfin, par une accélération de l'expansion de la masse monétaire.

SÉNÉGAL — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1973	1974	1975	1976
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	- 3 026	- 5 585	- 16 894	- 19 021
Crédit intérieur	56 450	77 257	102 542	136 018
— Gouvernement (net)	1 321	- 2 568	381	9 830
— Crédits à l'économie	55 129	79 825	102 161	126 188
Masse monétaire	47 474	66 756	79 329	107 330
Autres éléments nets	5 950	4 616	6 319	9 667
Source : B.C.E.A.O.				

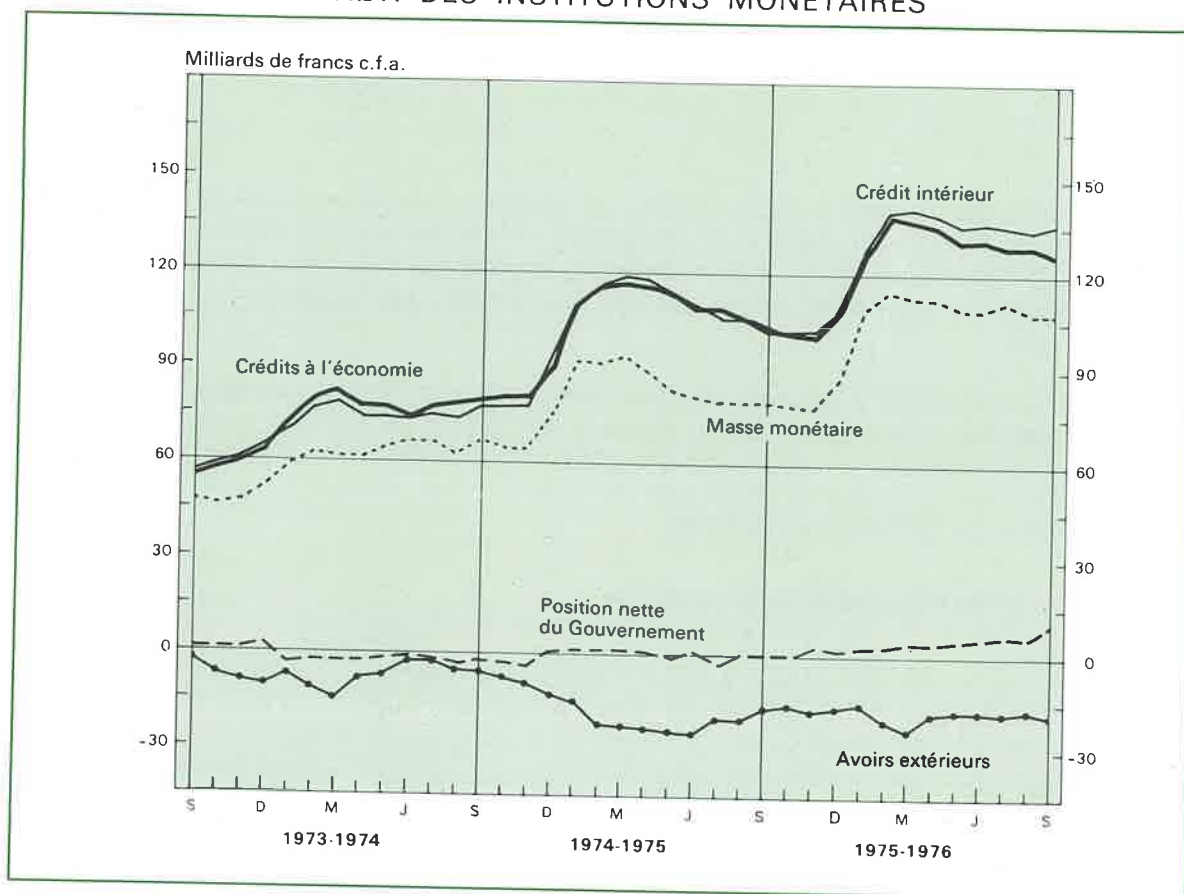
La position en devises des institutions monétaires est demeurée constamment négative au cours de l'exercice 1976. Au terme de celui-ci, elle se retrouve à - 19,0 milliards au lieu de - 16,9 milliards à la fin de l'exercice précédent.

L'accroissement du solde négatif de la position des institutions monétaires vis-à-vis de l'extérieur a exclusivement concerné la Banque centrale, les banques primaires ayant, en effet, entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976, réduit légèrement leur endettement extérieur net à court terme auprès de leurs correspondants étrangers.

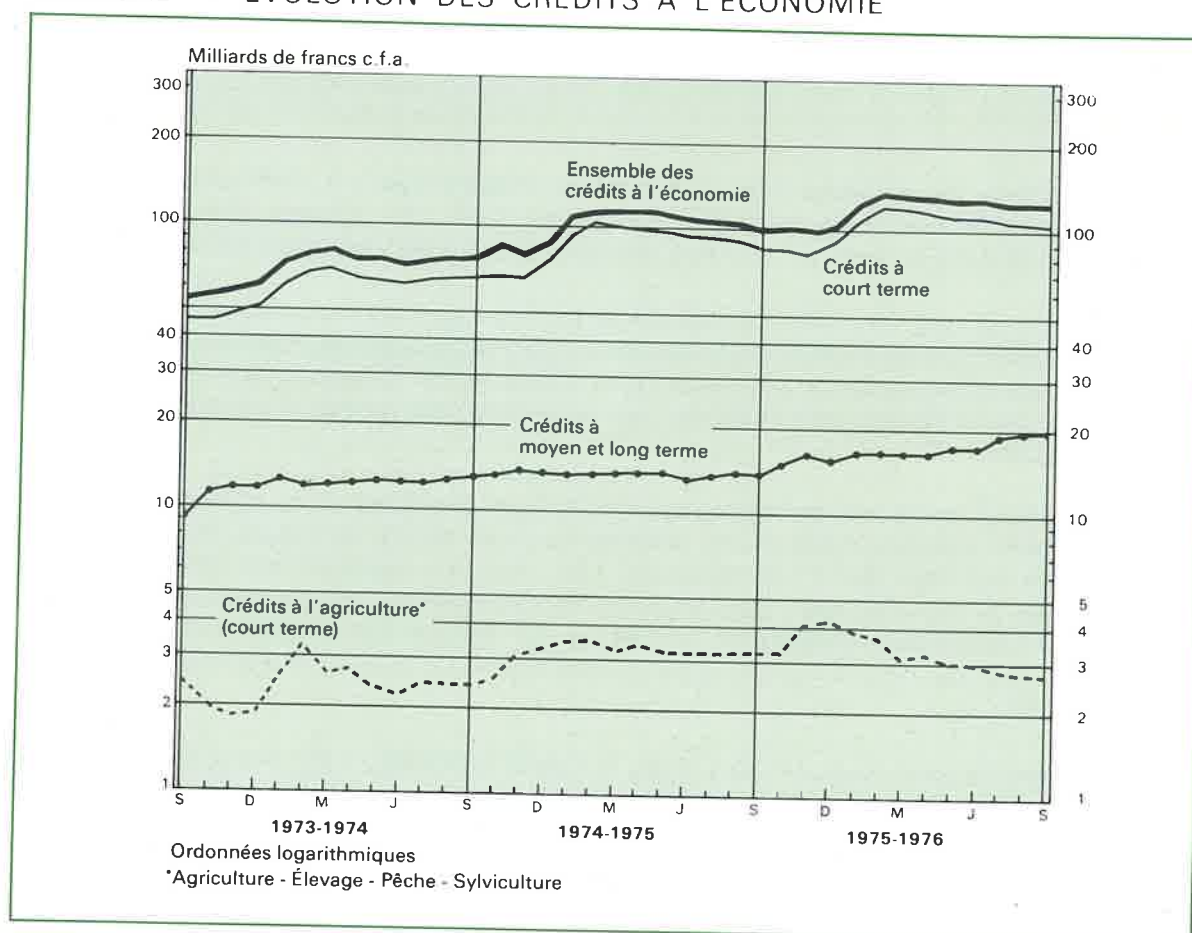
Appréciée à travers la situation des institutions monétaires, la balance des paiements apparaît sensiblement moins déficitaire qu'au cours de l'exercice précédent : 2,1 milliards au lieu de 11,3 milliards. Un moindre déséquilibre des échanges commerciaux avec l'étranger, dû aux importantes recettes procurées par les ventes de produits arachidières (huiles et tourteaux) sur les marchés extérieurs, ainsi que l'apport en devises résultant d'emprunts extérieurs, paraissent avoir contribué à ce redressement.

Au cours de l'exercice 1975-1976, le **crédit intérieur** s'est accru de 33,5 milliards, ou 33%, taux identique à celui constaté pour l'exercice précédent. Cette stabilité s'explique par la forte augmentation de la position débitrice nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire dont l'effet a compensé le ralentissement du rythme de croissance annuelle des crédits à l'économie, ramené de 28,0% à 23,5%.

SÉNÉGAL — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



SÉNÉGAL — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



La position débitrice nette du Gouvernement vis-à-vis du système bancaire, quasi-nulle au 30 septembre 1975, est passée à 9,8 milliards au 30 septembre 1976. Les besoins de la Trésorerie publique, évalués au moyen de la situation des institutions monétaires, se sont ainsi chiffrés à 9,4 milliards contre 3,0 milliards au cours de l'exercice précédent.

Le Trésor public, après avoir prélevé 3 milliards sur ses dépôts constitués auprès de la Banque centrale, a dû utiliser, à hauteur de 3,3 milliards, ses possibilités de découvert auprès de l'Institution d'émission. Il s'est procuré le complément auprès des banques primaires qui ont ainsi contribué, pour un tiers environ, au financement du déficit des opérations de l'Etat.

Ce déficit est lié au développement des dépenses du secteur public, dont les recettes ont progressé moins vite et, également, aux prêts et avances aux entreprises publiques, retracés dans les comptes spéciaux, dont le solde débiteur s'est ainsi aggravé.

Au cours de l'exercice 1975-1976, le montant des crédits à l'économie s'est accru de 23,5% au lieu de 28,0% durant l'exercice précédent.

La demande de crédits à court terme a été moins vive, le taux de croissance de ceux-ci étant passé, d'un exercice à l'autre, de 32,0% à 21,5%. En revanche, les crédits consacrés au financement d'investissements se sont sensiblement développés, leur rythme de progression s'étant en effet élevé de 8,4% à 34,8%, de sorte que leur part, dans l'ensemble des crédits consentis à l'économie, est passé de 14,3% à 15,6%.

L'augmentation de 18,9 milliards des crédits à court terme provient, à concurrence de 9 milliards, des crédits de campagne dont l'encours entre le début et la fin de l'exercice est passé de 16,4 à 25,9 milliards, après avoir culminé à 44,9 milliards fin mars 1976 ; le maximum atteint pour l'exercice précédent avait seulement été de 30,8 milliards. L'ampleur du mouvement saisonnier constaté en 1976 est en relation avec l'abondance de la récolte d'arachides dont l'O.N.C.A.D. assure la commercialisation. Cet organisme a, en outre, accru de 8,2 milliards ses appels au crédit bancaire au titre du programme agricole pour les commercialisations secondaires (arachides de bouche, riz paddy et mil) ainsi que pour les frais de mise en culture (matériel agricole, engrais, fongicide).

Hormis les crédits O.N.C.A.D. destinés au secteur agricole, l'examen des données relatives à la Centrale des risques montre que l'accroissement des crédits à court terme distribués par les banques a principalement bénéficié aux entreprises de raffinage de produits pétroliers, à celles d'entreprises de travaux publics et de génie civil et, surtout, aux établissements financiers de ventes à crédit dont l'endettement bancaire a quasi-doublé, passant de 1,7 à 3,3 milliards.

Les crédits à moyen et long terme, qui avaient stagné au cours de l'exercice 1974-1975, augmentant seulement de 1,1 milliard, soit 8,4%, ont fait l'objet d'une demande assez vive. Le montant des crédits nouveaux, déduction faite des amortissements, a dépassé 5 milliards, ce qui correspond à un rythme annuel de croissance de plus de 34,8%. Ces concours supplémentaires ont notamment participé au financement d'investissements dans l'industrie, dans le secteur des transports et dans celui de l'infrastructure hôtelière.

Ils ont également bénéficié, en partie, à des commerçants et artisans nationaux et se sont inscrits dans l'effort de promotion mené par les autorités.

La **masse monétaire** s'est accrue de 28 milliards, ou 35,3% au cours de l'exercice 1975-1976. Ce pourcentage dénote une sensible progression par rapport à celui de l'exercice précédent qui était de 18,8%. Cette progression découle exclusivement des dépôts en banque dont le rythme de croissance s'est fortement accéléré, passant de 13,6% à 42,3% d'un exercice à l'autre. Au contraire, le taux d'expansion de la circulation fiduciaire s'est légèrement réduit, s'abaissant de 29,8% à 23,6%.

Au cours de l'exercice 1975-1976, la circulation fiduciaire a progressé, en valeur absolue, du même montant (+ 5,6 milliards) qu'au cours de l'exercice précédent, alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que les revenus provenant des résultats exceptionnels de la commercialisation des arachides entraînent une augmentation plus accusée des encaisses en billets et pièces du public.

Une analyse chronologique montre que, si le gonflement saisonnier de la circulation fiduciaire lié à la commercialisation a été un peu plus ample qu'au cours de la campagne précédente, 26,2 milliard au lieu de 22,6 milliards, la résorption a été plus importante au cours de la deuxième partie de l'exercice considéré que pendant la même période de l'exercice précédent : 20,6 milliards contre 17,2 milliards.

Le montant des dépôts dans les banques a progressé de 22,2 milliards, ou 42,3%, au cours de l'exercice 1975-1976 au lieu de seulement 13,6% pendant l'exercice précédent. L'accélération du rythme de croissance s'est manifestée dès le mois de décembre, dépassant 40% l'an à compter du mois de juillet. Cette évolution est due, essentiellement, aux dépôts du secteur privé dont l'augmentation a relativement beaucoup plus porté sur les dépôts à terme que sur les dépôts à vue. Il s'est ainsi produit un allongement de la durée des dépôts gérés par les banques, de sorte que la part, dans le total, de ceux assortis d'un terme s'est haussée de 19,8% à 24,6%.

Le doublement, en cours d'exercice, des dépôts en banque des organismes publics n'a eu qu'une incidence négligeable sur la monnaie scripturale, car ils ne représentent que des montants faibles : 3 milliards au 30 septembre 1976, les disponibilités de ces organismes étant gérées par le Trésor public.

Entre septembre 1975 et septembre 1976, la **base monétaire**^(a) est passée de 26,8 à 37,7 milliards, d'où un accroissement relatif de 40,9%, dépassant légèrement celui de la masse monétaire (+ 35,3%). Le multiplicateur a été ramené de 2,96 à 2,85 entre septembre 1975 et septembre 1976, cette baisse résultant d'un fort relèvement du coefficient de réserve (11,0% au lieu de 5,5%) dont l'incidence a été amortie par une baisse du coefficient de partage d'encaisse. La part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire a été ainsi ramenée, entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976, de 30,0% à 27,4%. Hormis la remontée de caractère exceptionnel constatée au 30 septembre 1975, la comparaison des situations en fin d'exercice des cinq dernières années dénote une tendance générale à la scripturalisation de la monnaie au détriment des espèces. L'accès au crédit bancaire d'un nombre accru d'entrepreneurs individuels nationaux — comme en témoignent les utilisations à la Centrale des risques — en les familiarisant avec l'utilisation de comptes bancaires, paraît un facteur non négligeable de la prédominance accentuée de la monnaie scripturale.

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

Le développement de la base monétaire est imputable à un accroissement de 7,5 milliards, ou 20%, des concours de la Banque centrale aux banques ainsi qu'au renversement de la position du Trésor public laquelle, créditrice de 3,5 milliards en début d'exercice, est devenue débitrice nette de 2,9 milliards par suite de l'utilisation par celui-ci d'une partie de ses possibilités de découvert auprès de la Banque centrale.

L'action de ces deux facteurs d'expansion a été contrariée par une ponction sur les avoirs extérieurs.

SÉNÉGAL — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1973	1974	1975		1976		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	16 148	20 007	26 779	34 748	49 179	41 057	37 719
— Circulation fiduciaire	15 062	18 342	23 802	29 463	43 286	34 128	29 416
— Réserves des banques	1 032	1 395	2 902	4 730	5 187	6 846	8 208
— Autres dépôts	54	270	75	555	706	83	95
Contreparties							
de la base monétaire	16 148	20 007	26 779	34 748	49 179	41 057	37 719
— Avoirs extérieurs nets	2 975	— 344	— 6 699	— 2 617	— 11 910	— 10 712	— 9 588
— Position du Gouvernement	— 1 680	— 5 579	— 3 485	— 2 126	— 2 712	— 2 297	2 925
— Concours aux banques et aux établissements financiers	15 065	25 931	36 964	39 494	64 104	54 144	44 448
— Autres éléments nets	— 212	— 1	— 1	— 3	— 303	— 78	— 66
Masse monétaire (M2)	47 474	66 756	79 329	86 102	111 675	108 743	107 330
Multiplicateur $\left(\frac{M2}{BM}\right)$	2,94	3,34	2,96	2,48	2,27	2,65	2,85
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	31,7	27,5	30,0	34,2	38,8	31,4	27,4
— Dépôts en C.C.P.	4,5	3,1	3,7	2,7	2,6	3,0	2,8
— Dépôts en banque	63,8	69,4	66,3	63,1	58,6	65,6	69,8
Coefficients de réserves (a)	3,4	3,0	5,5	8,7	7,9	9,6	11,0

(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.

4. RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

L'inflation mondiale, la hausse des prix des produits pétroliers et, également, le faible niveau de la production agricole consécutif à la sécheresse avaient, en 1973, provoqué un important déficit commercial de 37 milliards, déficit qui, en 1974, s'était trouvé ramené à 25 milliards en raison, essentiellement, de la forte augmentation du prix de vente des phosphates et, dans une moindre mesure, d'une situation plus favorable dans l'agriculture.

SÉNÉGAL — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1971	1972	1973	1974*	1975
Milliards de francs c.f.a.					
Importations	60,6	70,5	80,1	119,4*	124,6
Exportations	34,7	54,4	43,2	94,0	99,1
Balance	- 25,9	- 16,1	- 36,9	- 25,4*	- 25,5
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	57,3	77,1	53,9	78,7*	79,5
* Chiffres rectifiés.					
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

En 1975, la progression a été de 5 milliards de francs c.f.a., tant pour les importations que pour les exportations, cette évolution parallèle aboutissant au maintien du déficit des échanges avec l'extérieur au niveau de celui atteint l'année précédente. Dans le même temps, le taux de couverture des importations par les exportations passait à 79,5%, taux le plus élevé enregistré depuis 1968, année où il avait atteint 82,7%.

Les statistiques disponibles pour l'année 1976 ne concernent que les premiers mois de ladite année et étant, de surcroît, publiées à titre provisoire, aucun commentaire ne peut encore être fait sur l'évolution globale des échanges extérieurs au cours de cette période.

Cependant, certains éléments d'ores et déjà connus donnent à penser, qu'au titre des exportations, les résultats de l'année 1976 pourraient avoir été meilleurs que ceux de l'année précédente. En effet, bien que les ventes de produits miniers aient sensiblement diminué, les exportations de produits arachidières auraient, quant à elles, progressé de quelque 20 milliards, le marché ayant bénéficié simultanément d'une excellente récolte et d'une bonne tenue des cours. La progression des importations a peut-être été moins vigoureuse, compte tenu du retard enregistré dans l'exécution du budget d'équipement.

4.2. Balance des paiements

La balance des paiements du Sénégal pour l'année 1975 a accusé un déficit de 2,2 milliards, sensiblement plus important que celui de l'année 1974 qui n'était que de 0,4 milliard.

Les divergences qui pourraient être constatées entre les statistiques officielles du commerce extérieur et les transactions sur marchandises de la balance des paiements sont essentiellement motivées par des ajustements destinés à mieux saisir la valeur et les quantités réelles des transactions (passage du commerce spécial au commerce général, rectifications des résultats douaniers, inscription du commerce frontalier non enregistré).

Bien que le déficit sur marchandises se soit réduit de 11,4 milliards en 1975 par rapport à 1974, la balance des paiements courants de l'année 1975 a accusé un solde négatif de 19 milliards, supérieur de 3,3 milliards à celui de l'année précédente. Cette aggravation provient d'une chute de 13,5 milliards des recettes nettes sur les services en raison d'une contraction de 3,8 milliards des recettes procurées par l'avitaillement des navires étrangers et, surtout, d'un renversement du solde des opérations diverses des entreprises qui, créateur de 2,3 milliards en 1974 s'est révélé débiteur de 2,5 milliards en 1975.

L'excédent dégagé par les transferts sans contrepartie s'est, quant à lui, réduit de 1,2 milliard en raison de l'augmentation, d'un montant sensiblement équivalent, des transferts privés sur l'extérieur.

SÉNÉGAL — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975*
Milliards de francs c.f.a.			
Marchandises (a)	- 45,0	- 47,5	- 36,1
Services	+ 9,7	+ 16,5	+ 3,0
Transferts sans contrepartie	+ 12,7	+ 15,3	+ 14,1
dont : <i>Privés</i>	- 2,3	- 2,0	- 3,0
<i>Publics</i>	+ 15,0	+ 17,3	+ 17,1
Balance des paiements courants	- 22,6	- 15,7	- 19,0
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 12,1	+ 9,9	+ 13,5
Balance de base	- 10,5	- 5,8	- 5,5
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	- 0,6	+ 1,3	+ 1,5
Erreurs et omissions nettes	+ 1,3	+ 4,1	+ 1,8
Balance globale	- 9,8	- 0,4	- 2,2
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.			
* Données provisoires. - (a) Exportations F.O.B. - Importations C.A.F.			

Les apports nets de capitaux à long terme se sont accrus de 3,6 milliards par rapport à 1974, s'élevant à 7,7 milliards pour le secteur privé et para-public et à 5,7 milliards pour le secteur gouvernemental. Les mouvements de capitaux à court terme, ont, par contre, peu évolué et leur influence sur le solde global est pratiquement nulle.

Le recensement des transactions de l'année 1976 est encore très partiel mais l'étude des mouvements de capitaux monétaires fait apparaître, pour cette période, un déficit de l'ordre de 3 milliards de francs c.f.a.

4.3. Dette extérieure

Estimé, fin 1975, à 66 milliards de francs c.f.a., l'encours de la dette a progressé de 28% en 1976, atteignant 84 milliards au 31 décembre. Les engagements globaux, c'est-à-dire l'encours de la dette augmenté de la part non encore utilisée, s'élèvent, fin 1976, à 145 milliards.

Durant l'année écoulée, les engagements nouvellement contractés ont dépassé 27 milliards de francs c.f.a. La Banque Mondiale et sa filiale, l'A.I.D., ont continué à accroître leurs concours, plus particulièrement dans le domaine agricole et pour l'amélioration de l'infrastructure routière. Par l'intermédiaire de la *Banque Sénégalo-Koweïtienne*, l'Etat du Koweït a participé au financement de divers projets de développement économique. La *Caisse Centrale de Coopération Economique* a, pour sa part, poursuivi ses financements ayant trait au développement rural et à l'amélioration des télécommunications et de la distribution électrique.

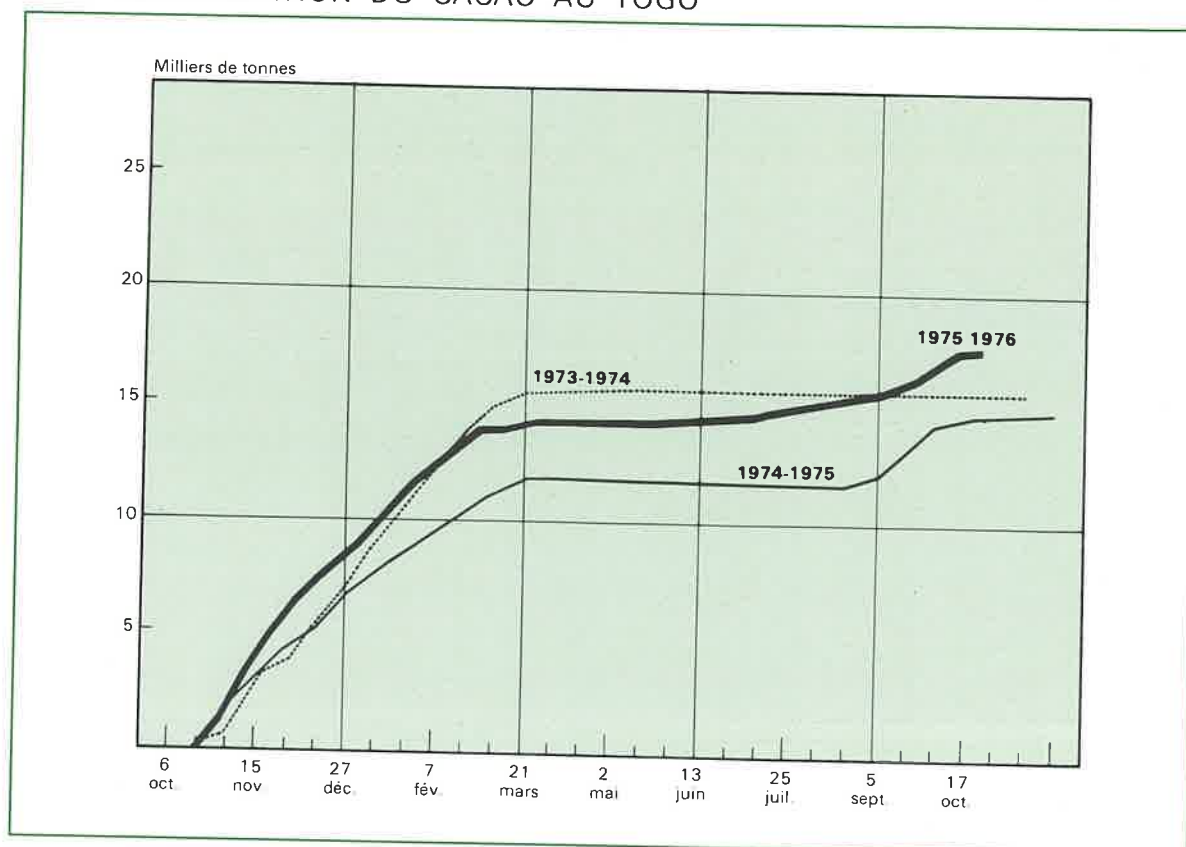
D'un montant très proche de celui de l'année précédente, les tirages sur emprunts se sont élevés à 17 milliards et le service de la dette à 10 milliards, ce dernier représentant 5,6% des exportations de biens et services estimés pour l'année 1976.

SENEGAL — DETTE EXTÉRIEURE*

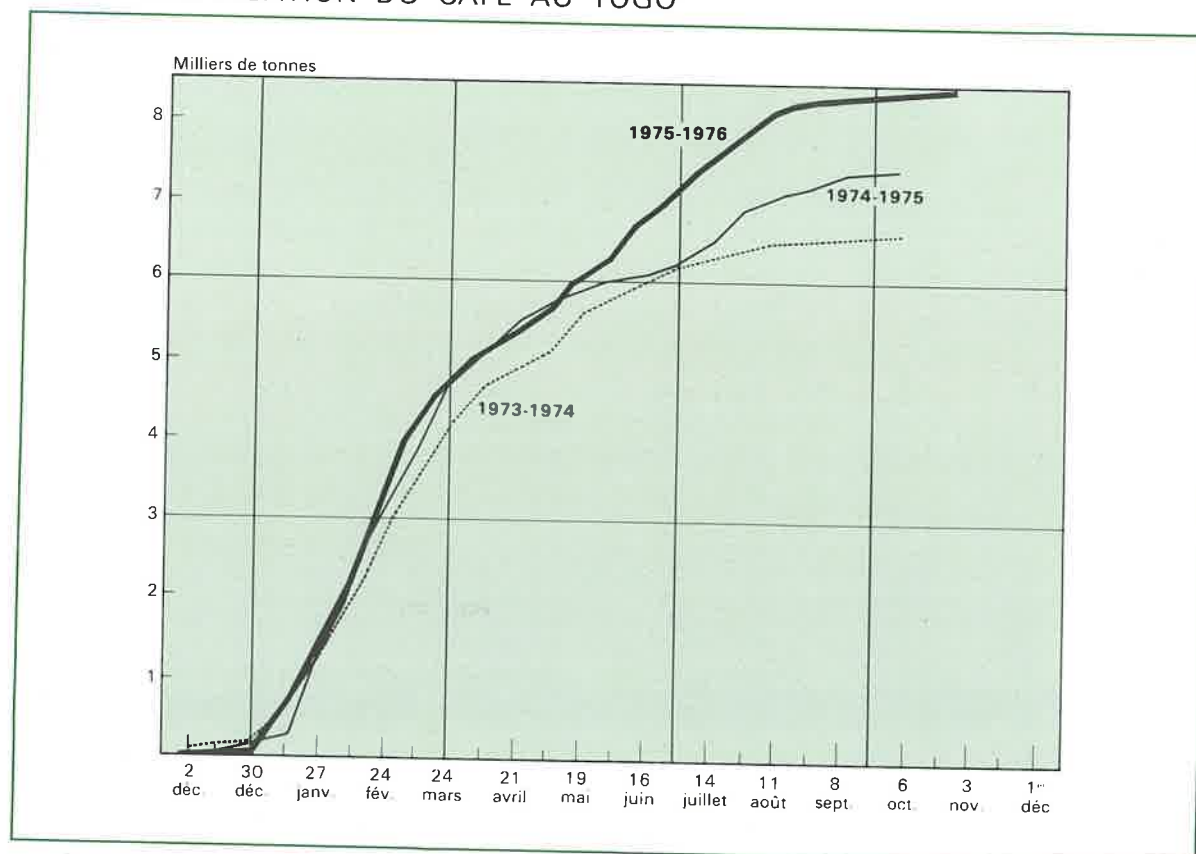
Opérations de la période					Dettes en fin de période	
					Principal	Y compris
Origine des prêts		Tirages	Amortissements	Intérêts	prélevé	le principal
					non encore	non encore
					remboursé	prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1973	1 664,6	129,5	50,1	6 896,7	19 754,3
	1974	3 081,6	211,2	56,9	9 670,1	22 418,0
	1975	5 373,7	226,3	105,6	14 434,1	33 161,7
	1976	4 338,6	189,6	120,4	20 072,2	45 793,7
Euro-dollars	1973	9 415,2	—	299,0	9 415,2	16 344,2
	1974	6 929,0	1 107,5	1 684,0	15 236,7	15 236,7
	1975	5 294,6	1 461,5	2 309,0	18 576,6	19 697,9
	1976	1 241,2	2 144,2	1 956,8	19 660,0	19 660,1
Gouvernements	1973	4 271,0	1 267,2	888,8	21 131,1	39 816,0
	1974	3 755,9	2 338,7	826,1	24 089,5	46 909,8
	1975	3 613,8	1 960,6	847,4	23 709,1	46 166,2
	1976	5 551,0	2 258,9	1 065,4	29 206,6	63 068,3
Organismes financiers	1973	—	149,8	203,6	3 345,6	3 345,6
	1974	258,6	404,6	297,5	3 899,6	6 316,3
	1975	2 164,7	401,7	409,3	5 554,2	7 980,8
	1976	6 054,7	628,3	450,3	12 034,7	13 526,5
Autres établissements	1973	—	93,9	84,5	1 740,6	3 531,8
	1974	1 459,0	217,7	104,8	3 153,5	3 924,8
	1975	737,0	169,1	154,8	3 646,3	3 883,4
	1976	—	338,7	79,1	2 907,9	3 278,0
Crédits fournisseurs	1973	630,8	479,6	103,0	943,0	1 227,9
	1974	15,4	330,8	39,0	586,0	991,3
	1975	139,8	425,3	58,2	657,4	768,0
	1976	110,9	392,5	79,4	375,9	375,9
Total	1973	15 981,6	2 120,0	1 629,2	43 472,2	84 019,8
	1974	15 499,5	4 610,5	3 008,3	56 635,4	95 796,9
	1975	17 323,6	4 644,5	3 884,3	66 577,7	118 570,0
	1976	17 296,4	5 952,2	3 751,4	84 257,3	145 702,5
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**L'évolution économique et financière
du Togo**

COMMERCIALISATION DU CACAO AU TOGO



COMMERCIALISATION DU CAFÉ AU TOGO



1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DES PRIX ET SALAIRES EN 1976

Par rapport à l'année précédente, l'économie togolaise a pu opérer, en 1976, un certain redressement caractérisé par la reprise des exportations de phosphates et d'assez bonnes récoltes de cacao, de café et de produits vivriers.

1.1. La production agricole

En 1976, une pluviométrie favorable, coïncidant avec le relèvement des prix à la production, a permis une augmentation de la production de cacao et le maintien de celle de café ; par contre, la sécheresse a contribué à réduire la production de coton et de manioc ainsi que la collecte de palmistes.

TOGO — COMMERCIALISATION DES PRINCIPAUX PRODUITS ET PRIX A LA PRODUCTION

	Commercialisation			Prix à la production		
	1973-74	1974-75	1975-76	1973-74	1974-75	1975-76
	Milliers de tonnes			Francs c.f.a. par kg		
Cacao*	16,6	14,5	17,8	95	115	120
Café marchand	5,5	6,4	6,2	90	105	115
Coton graine	8,6	10,7	9,7	37	46	48
Karité	4,4	1,2	5,4	11	21	21
Palmistes	7,8	7,7	7,5	22	32	32
* Toutes récoltes.						
Source : Autorités togolaises Arrêtés réglementant la commercialisation.						

Etant donné les estimations disponibles, les cultures vivrières paraissent être en expansion.

TOGO — ESTIMATION DE LA PRODUCTION DE PRODUITS VIVRIERS

	1973-1974	1974-1975	1975-1976
	Milliers de tonnes		
Maïs	116	127	136
Mil et sorgho	101	111	119
Riz paddy	18	22	23
Igname	400	404	407
Source : Direction des enquêtes et statistiques agricoles			

L'approvisionnement en racines de manioc de l'usine de Ganavé a été insuffisant, ce qui a entraîné l'importation de fécule étrangère afin de maintenir la production de tapioca (2 600 tonnes contre 2 790 précédemment).

1.2. La production minière

Stimulée par la demande générale des utilisateurs d'engrais, la production de **phosphates de calcium** a été en nette reprise en 1976 (2,1 millions de tonnes contre 1,7 en 1975) ; les ventes ont, en effet, atteint 2,0 millions de tonnes contre 1,1 en 1975. Cependant, la baisse des prix a entraîné une diminution des valeurs : 14,5 milliards contre 16,5 en 1975 et, surtout, 33,0 milliards en 1974. Il a pu être procédé, par contre, à une plus grande diversification de la clientèle.

1.3. La production industrielle

Si l'évolution de l'activité industrielle a été dans l'ensemble satisfaisante, la principale industrie manufacturière, l'industrie textile, a semblé, cependant, stagner. Par contre, la cimenterie, l'exploitation du marbre et surtout la meunerie ont été en progression sensible ainsi que le secteur des travaux publics.

L'expansion de la meunerie a été particulièrement spectaculaire, son chiffre d'affaires dépassant de 244% celui réalisé en 1975, en raison de la disparition de la concurrence ghanéenne. La production de la *Société des Ciments du Togo* a continué à croître et l'importance du marché a justifié un doublement de la capacité de production qui, ainsi, doit atteindre 300 000 tonnes au cours de l'année 1977.

Les travaux de construction du complexe des *Ciments de l'Afrique de l'Ouest* (CIMA O) utilisant le gisement de calcaire de Tabligbo pourront commencer dans un proche avenir, le financement extérieur étant progressivement assuré. La capacité de ce complexe, qui doit être de 1 200 000 tonnes en 1980, pourra être portée à 1 800 000 tonnes avec un coût de l'opération estimé à 284 millions de dollars U.S. La construction de la raffinerie de pétrole de la *Société Togolaise des Hydrocarbures*, dont la capacité de traitement sera de 1 000 000 de tonnes au stade final, s'est poursuivie en 1976 afin de permettre une exploitation à la fin de l'année 1977.

1.4. Le tourisme

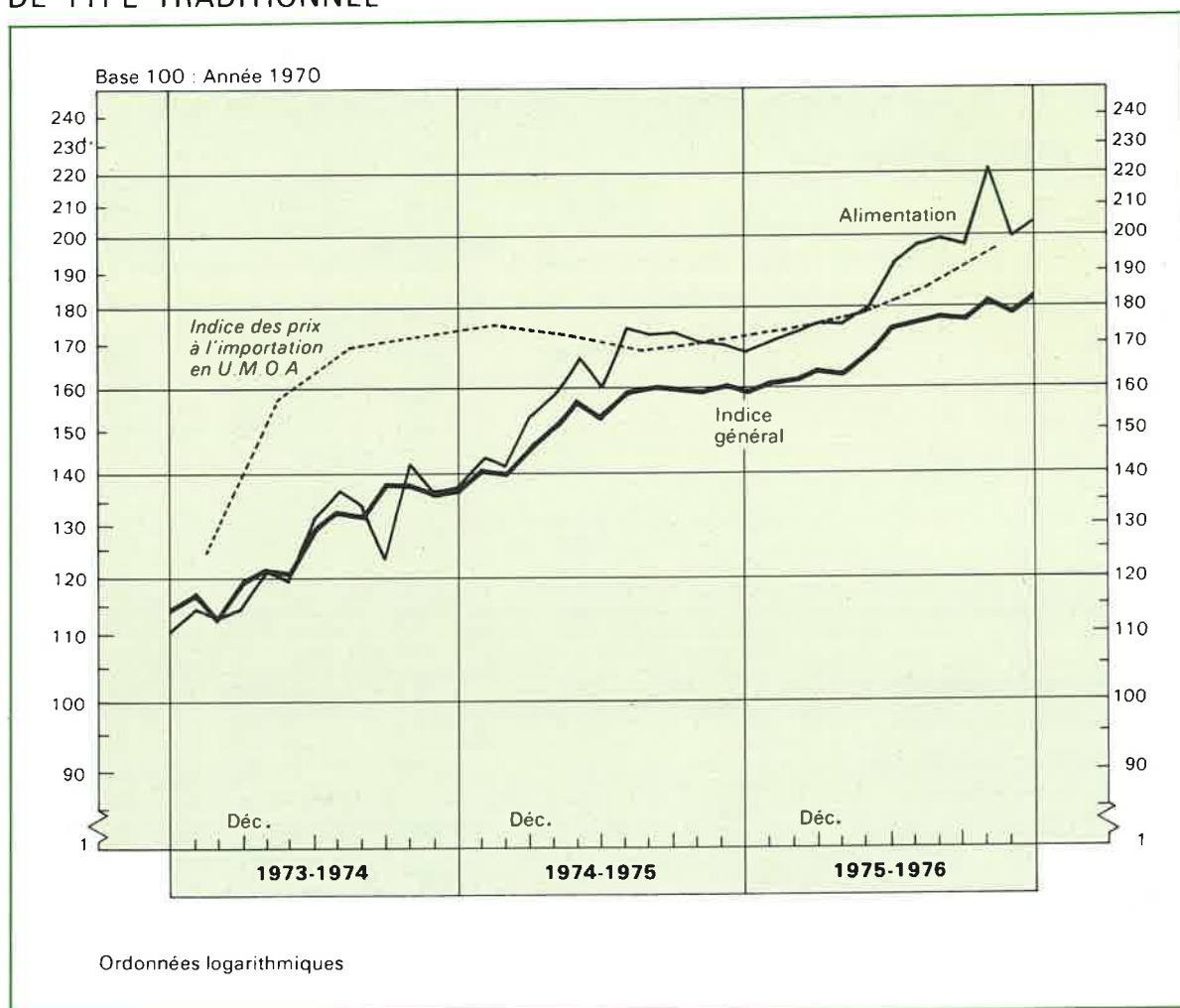
Le développement du tourisme s'est poursuivi à un rythme satisfaisant au Togo et des dispositions ont été prises pour y accroître très sensiblement la capacité d'accueil. Deux complexes touristiques nouveaux étaient en construction à Lomé avec un programme total de 755 chambres supplémentaires. Par ailleurs, la possibilité d'accéder aux sites touristiques de l'intérieur est facilitée par la construction d'hôtels (à Lama Kara, par exemple) et de campements touristiques aménagés.

1.5. Les prix et salaires

L'indice général des *prix à la consommation africaine* à Lomé (base 100 : année 1963) a progressé régulièrement au cours de l'année 1976 ; la moyenne des onze premiers mois 1976 a dépassé de 11,9% celle de la période correspondante de 1975 (198,3 contre 177,2). Cette évolution est, dans une large mesure, imputable à la hausse des prix des produits alimentaires.

Après celle décidée en janvier 1975, aucune augmentation de *salaire* n'est intervenue en 1976.

LOMÉ - INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE DE TYPE TRADITIONNEL



2. FINANCES PUBLIQUES

Particulièrement depuis l'exercice 1974, le budget général a été caractérisé par une très forte augmentation des crédits inscrits. Le montant de ceux-ci a pratiquement doublé au cours des trois exercices. De cette évolution il convient, particulièrement, de retenir le fort accroissement des dépenses d'équipement dont le montant a représenté, pour les exercices 1975 et 1976, près de 30% du total des crédits ouverts, ces dépenses devant être principalement assurées par les bénéfices provenant de la vente des phosphates.

Alors qu'il s'était réalisé pratiquement en équilibre en 1974, le budget a, en 1975, dégagé un déficit de 4,5 milliards que l'on peut attribuer, non seulement à l'accroissement des dépenses, mais également à la baisse des recettes attendues au titre de la vente des phosphates, en raison de la mauvaise tenue des cours de ce produit sur les marchés internationaux. Pour financer ce déficit, le Trésor a dû reporter une partie de ses paiements sur 1976 et faire appel aux avances de la Banque centrale. Au 31 décembre 1975, le découvert du Trésor auprès de l'Institut d'émission s'élevait à 2,4 milliards.

Les prévisions budgétaires de l'année 1976 ont été arrêtées en équilibre, en recettes et en dépenses, à 50 milliards de francs c.f.a., soit une augmentation de 63,9% par rapport aux prévisions de 1975.

En ce qui concerne l'exécution, l'absence de données couvrant l'exercice ne permet pas d'en apprécier les résultats. Toutefois, les éléments d'information tirés de la situation monétaire montrent que la trésorerie publique a continué à se resserrer malgré l'encaissement d'importantes ressources extérieures. A travers d'amples fluctuations, le montant du découvert du Trésor auprès de la Banque centrale s'est établi, fin 1976, légèrement au-dessus du niveau constaté un an auparavant.

TOGO - BUDGET GÉNÉRAL **

	1973	1974	1975*	1976
	Réalizations			Prévisions
	Milliards de francs c.f.a.			
Recettes	15,0	21,2	27,7	50,0
— Recettes fiscales	11,0	15,5	17,2	44,3
— Autres recettes	4,0	5,7	10,5	5,7
— Financements extérieurs	—	—	—	—
Dépenses	16,1	21,5	32,2	50,0
— Budget de fonctionnement	13,9	18,2	22,6	35,8
— Budget d'équipement	2,2	3,3	9,6	14,2
Déficit (—) ou excédent (+)	— 1,1	— 0,3	— 4,5	—
Apports des correspondants	0,7	2,7	— 3,1	...
Autres opérations du Trésor (a)	—	1,8	— 2,5	...
Variations des avoirs nets				
auprès du système bancaire (b)	— 0,4	+ 0,6	— 3,9	...
** Exercice : 1 ^{er} janvier - 31 décembre.-* Chiffres provisoires communiqués par les Autorités togolaises				
(a) Décalages de trésorerie, budgets annexes et comptes spéciaux.				
(b) Le signe + indique un accroissement des créances nettes ou une réduction des engagements nets.				
Source : Services du Trésor togolais.				

3. MONNAIE ET CRÉDIT

La réduction des entrées de devises provenant des exportations de phosphates ainsi que le développement des dépenses budgétaires ont exercé une influence prépondérante sur la situation monétaire. L'évolution de celle-ci au cours de l'exercice 1975-1976 a ainsi été marquée par :

- une très forte ponction sur les avoirs extérieurs nets ;
- un accroissement du crédit intérieur de 83% ;
- une expansion monétaire de 20% environ.

TOGO — SITUATION MONÉTAIRE INTÉGRÉE

	Septembre			
	1973	1974	1975	1976
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs nets	5 259	18 345	10 226	4 610
Crédit intérieur	10 441	11 823	17 537	32 128
— <i>Gouvernement (net)</i>	— 1 489	— 2 030	— 2 039	1 481
— <i>Crédits à l'économie</i>	11 930	13 853	19 576	30 647
Masse monétaire	15 781	29 335	27 370	32 981
Autres éléments nets	— 81	833	393	3 757

Source : B.C.E.A.O.

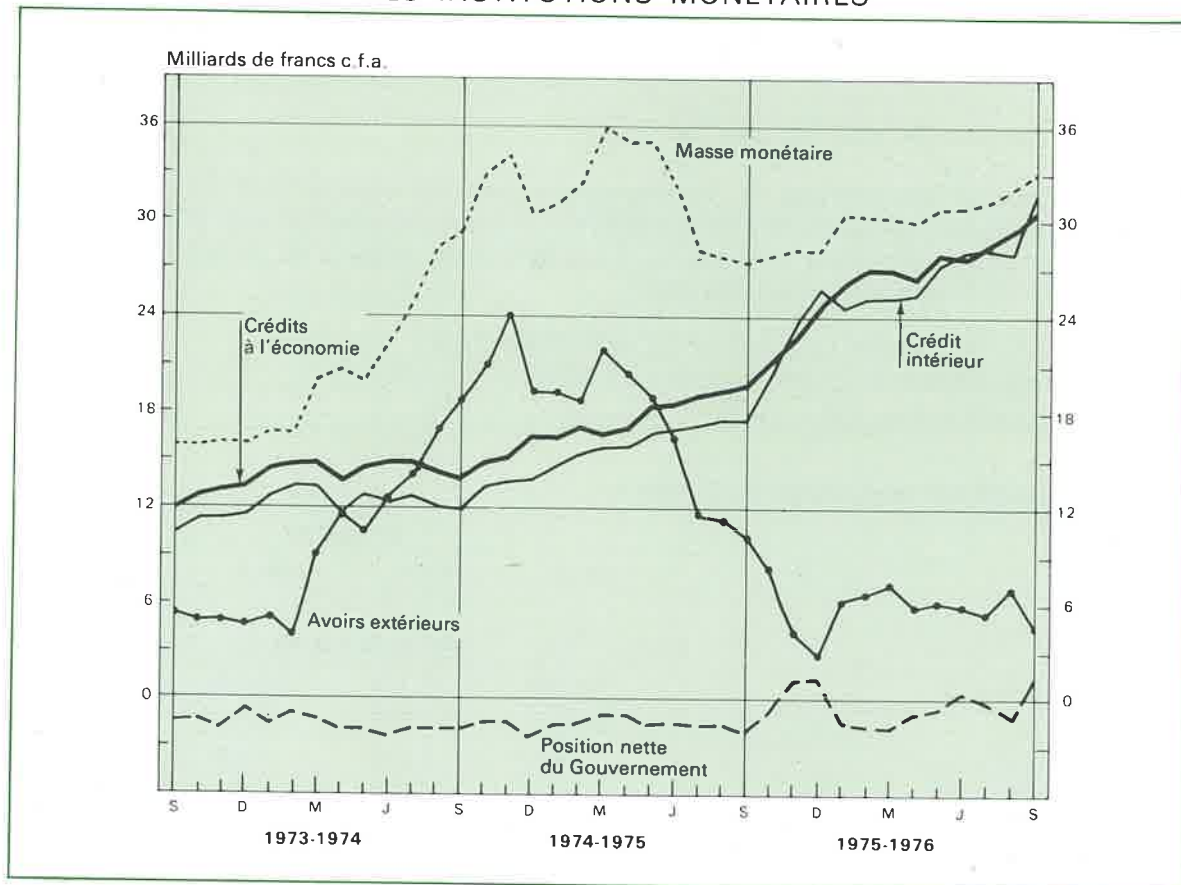
Le montant des **avoirs extérieurs nets** s'est réduit de plus de moitié, s'abaissant de 10,2 milliards à 4,6 milliards entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976. Une baisse de 5,6 milliards s'est ainsi ajoutée à celle de 8,1 milliards constatée au cours de l'exercice antérieur.

La détérioration de la situation en devises pendant l'exercice 1975-1976 a été, en premier lieu, imputable à la réduction de recettes procurées par les exportations de phosphates, consécutive à la chute des cours sur les marchés internationaux et à l'allongement des délais de règlement. Dans le même temps, le développement considérable des dépenses budgétaires de fonctionnement et d'équipement, en alimentant la demande tant privée que publique, a entraîné un surcroît d'importations qui a contribué à accentuer le déficit de la balance commerciale.

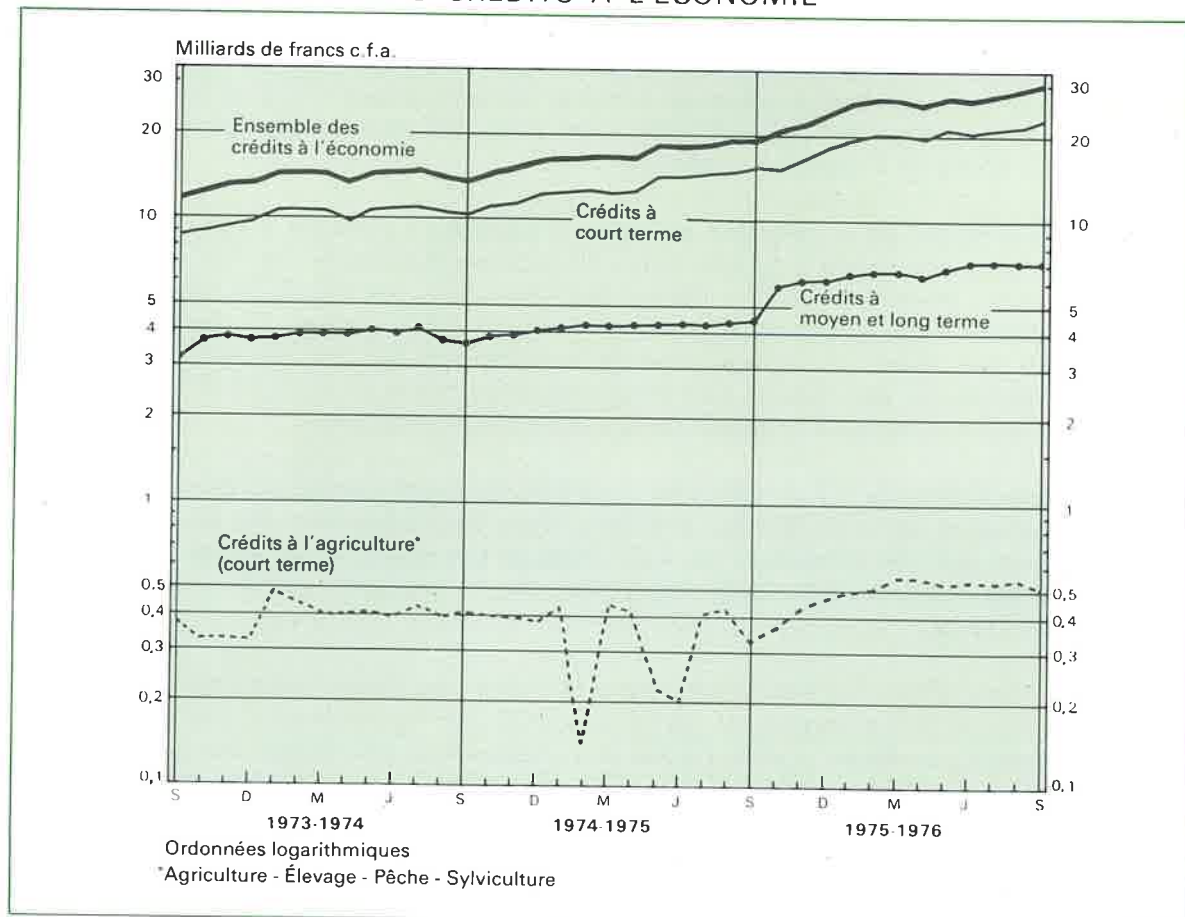
L'accroissement de 14,6 milliards, ou 83%, du **crédit intérieur** dont le montant est ainsi passé à 32,1 milliards, provient d'un renversement de la *position du Gouvernement* qui, de créditrice de 2,0 milliards est devenue débitrice de 1,5 milliard et, surtout, d'une très forte expansion de 11 milliards (57% environ) de la demande de crédit.

L'important effort d'équipement mis à la charge du budget de l'Etat et la hausse des dépenses de fonctionnement, dont il a déjà été fait mention, ont pesé sur la trésorerie publique. Privé d'une partie des ressources attendues des exportations de phosphates, le Trésor public a dû, dans ces conditions, consommer l'intégralité de ses disponibilités déposées auprès de la Banque centrale, puis utiliser sa faculté de découvert auprès de celle-ci à concurrence de 2,5 milliards. Les ressources ainsi dégagées, telles qu'elles ressortent de la variation de la position du Gouvernement vis-à-vis des institutions monétaires, ont représenté 3,5 milliards.

TOGO — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES



TOGO — ÉVOLUTION DES CRÉDITS A L'ÉCONOMIE



L'encours des *crédits à l'économie* est passé, entre le 30 septembre 1975 et le 30 septembre 1976, de 19,6 milliards à 30,6 milliards, d'où une progression relative de 56,6%. Le rythme de croissance des crédits à l'économie, qui était de 41% au début de l'exercice, a dépassé 50% dès la fin de l'année 1975 et s'est maintenu au-dessus de ce taux par la suite. Il s'est ainsi produit une nette accélération de la demande de crédit, plus accusée toutefois pour ceux à moyen et long terme que pour ceux à court terme.

L'augmentation de 8,1 milliards du montant des crédits à court terme provient, à concurrence de 3,5 milliards, de l'*Office Togolais des Phosphates* qui a compensé l'allongement des délais d'encaissement du produit des exportations par un recours au crédit bancaire. Pour le surplus, elle concerne le commerce, les entreprises de travaux publics dont l'activité s'est fortement développée en liaison avec l'intensification de la politique des grands travaux ainsi que, le secteur « Transport et transit ». A ces branches d'activité ayant concouru à l'expansion du crédit, il convient d'ajouter un certain nombre d'entrepreneurs individuels nationaux dont l'endettement bancaire, inférieur au seuil de déclaration, échappe au recensement.

L'encours des crédits à moyen et long terme a progressé de 2,9 milliards. Sur ce montant, une somme de 1 milliard a été affectée au financement du développement de l'extraction de phosphates. Les crédits d'investissement se sont également développés au profit des petites et moyennes entreprises nationales relevant du secteur commercial.

La **masse monétaire** a augmenté de 5,6 milliards, ou 20,5%, alors qu'à la suite de la très forte baisse des dépôts en banque des organismes publics, elle avait régressé de 7% au cours de l'exercice précédent.

La création monétaire au cours de l'exercice 1975-1976 s'est effectuée aussi bien sous forme de billets et pièces que de dépôts en banque. Le taux de croissance de ces deux éléments s'est élevé respectivement à 25,7% et 17,8%.

L'analyse des dépôts en banque dénote une évolution divergente entre ceux appartenant aux organismes publics et ceux constitués par des agents économiques du secteur privé. Les premiers ont fléchi de 1,7 milliard, ou 20%, alors que les seconds connaissent une expansion soutenue qui s'est finalement traduite par une augmentation de 4,8 milliards, ou 53%, résultant davantage des dépôts à vue que des dépôts à terme.

La **base monétaire** ^(a) est passée de 12,1 milliards à 13,7 milliards, augmentant ainsi de 1,6 milliard, ou 13%. Ce taux de progression est plus faible que celui de la masse monétaire en raison de l'incidence de la baisse des réserves des banques dont le coefficient a été ramené de 16,4 à 10,3. Le multiplicateur s'est élevé de 2,27 à 2,41, ce qui correspond à un mouvement d'accélération de la création monétaire.

a) Le concept de « base monétaire » est fréquemment utilisé pour décomposer les variations de la masse monétaire. Selon cette analyse, la base monétaire, définie comme l'ensemble des engagements liquides de la Banque centrale, conditionne le niveau de la masse monétaire par le jeu d'une relation appelée *multiplicateur*. Les éléments déterminants de cette relation sont, d'une part, le comportement du public partageant ses encaisses entre monnaie fiduciaire et dépôts bancaires, et, d'autre part, le coefficient de réserves choisi par les banques. Les variations de la masse monétaire peuvent ainsi se décomposer en variations de la base (qui reflètent la politique de la Banque centrale) et variations du multiplicateur (qui reflètent le comportement du public et des banques).

Il convient cependant de souligner que la part de la circulation fiduciaire dans la masse monétaire s'est accrue, passant de 33,4% à 34,9% entre septembre 1975 et septembre 1976. Il faut y voir l'action des dépôts des organismes publics qui ont baissé, en relation avec les difficultés en matière de conditions de vente des phosphates.

L'examen des contreparties de la base monétaire montre que l'augmentation de celle-ci provient de la variation de la position nette du Gouvernement vis-à-vis de la Banque centrale qui, de créditrice de 1,3 milliard, est devenue débitrice de 2,0 milliards, et du supplément de 2,5 milliards de concours aux banques et établissements financiers. L'effet d'expansion de ces deux éléments a été atténué par une diminution de 4,2 milliards des avoirs extérieurs nets.

TOGO — ÉVOLUTION DE LA BASE MONÉTAIRE

	1973	1974	1975		1976		
	Sept.	Sept.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Base monétaire (B.M.)	6 363	8 449	12 053	11 746	12 165	12 875	13 670
— Circulation fiduciaire	5 683	7 309	9 151	9 991	10 495	11 174	11 506
— Réserves des banques	680	1 140	2 902	1 755	1 670	1 694	2 159
— Autres dépôts	—	—	—	—	—	7	5
Contreparties							
de la base monétaire	6 363	8 449	12 053	11 746	12 165	12 875	13 670
— Avoirs extérieurs nets	6 910	9 568	11 894	7 047	10 083	8 378	7 655
— Position du Gouvernement	— 1 114	— 1 742	— 1 293	2 109	— 1 148	940	2 043
— Concours aux banques et aux établissements financiers	567	623	1 454	2 590	3 232	3 561	3 972
— Autres éléments nets	—	—	— 2	—	— 2	— 4	—
Masse monétaire (M2)	15 781	29 335	27 370	28 279	30 312	31 002	32 981
Multiplicateur ($\frac{M2}{BM}$)	2,48	3,47	2,27	2,41	2,49	2,41	2,41
Pour cent							
Partage des encaisses							
— Circulation fiduciaire	36,0	24,9	33,4	35,3	34,6	36,0	34,9
— Dépôts en C.C.P.	2,1	1,4	1,8	1,7	1,7	1,8	1,8
— Dépôts en banque	61,9	73,7	64,8	63,0	63,7	62,2	63,3
Coefficients de réserves (a)	6,9	5,3	16,4	9,9	8,7	8,8	10,3
(a) Rapport des réserves des banques aux dépôts dans les banques.							

4. COMMERCE AVEC L'EXTÉRIEUR

4.1. Échanges commerciaux avec l'extérieur

En 1975, le commerce extérieur du Togo, malgré les tendances favorables prévalant au cours du premier semestre, n'a pu s'établir en équilibre en raison du resserrement du marché des phosphates. Après le redressement qui avait été opéré en 1974, un déficit de la balance commerciale, encore aggravé par rapport à celui de 1973, a été enregistré.

TOGO — ÉCHANGES EXTÉRIEURS

	1971	1972	1973	1974	1975
Milliards de francs c.f.a.					
Importations	19,4	21,4	22,4	28,6	37,3
Exportations	13,6	12,7	13,8	45,2	27,0
Balance	- 5,8	- 8,7	- 8,6	+ 16,6	- 10,3
Pour cent					
Couverture des importations					
par les exportations	70,0	59,3	61,6	158,0	72,4
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

De 1973 à 1974, les **exportations** avaient plus que triplé en raison de la très forte augmentation du prix de vente des phosphates lesquels avaient procuré 34,5 milliards de francs c.f.a. de recettes (6,3 milliards en 1973) et ce, bien que le volume commercialisé n'ait augmenté que de 2,2 à 2,6 millions de tonnes d'une année à l'autre. En 1975, par suite d'une réduction des débouchés et surtout de la concurrence entre producteurs, les quantités de phosphates exportés ont diminué de 56%, les recettes correspondantes ayant fléchi à 17,4 milliards.

Cette contraction des exportations a encore été plus importante du fait que les ventes à l'extérieur de cacao, de café et d'amandes de palme ont été moins satisfaisantes que celles de l'année précédente.

Dans le même temps, les **importations** continuaient leur progression (8,7 milliards de 1974 à 1975 contre 6,2 milliards de 1973 à 1974), celle-ci concernant tout particulièrement les matières premières et surtout les biens d'équipement.

L'effet conjugué de l'augmentation des importations et de la nette régression des ventes à l'étranger a entraîné un renversement de la balance commerciale laquelle, positive de 16,6 milliards en 1974, s'est trouvée débitrice de 10,3 milliards en 1975.

Les statistiques officielles des échanges extérieurs togolais au cours de l'année 1976 ne sont pas encore disponibles mais il semblerait que l'on doive s'attendre à un déficit au moins aussi important qu'en 1975. En effet, la hausse du prix du cacao et l'augmentation en volume des exportations de phosphates ne pourront sans doute pas compenser la diminution sensible de la valeur globale de ce dernier produit, diminution occasionnée par la baisse des prix de réalisation.

4.2. Balance des paiements

Pour l'année 1975, et après un excédent de 20,0 milliards en 1974, la balance des paiements du Togo a accusé un déficit de 9,8 milliards.

La discordance entre les statistiques officielles du commerce extérieur et le montant des transactions sur marchandises enregistré dans la balance des paiements, est essentiellement motivée par des ajustements destinés à mieux saisir la valeur et les quantités réelles des transactions (passage du commerce spécial au commerce général, rectifications des résultats douaniers, inscription du commerce frontalier non enregistré).

La balance des paiements du Togo avait été marquée, en 1974, par l'augmentation considérable des prix des phosphates qui avait été à l'origine du fort excédent de 23,7 milliards des transactions sur marchandises généralement déficitaires ainsi que par une sortie de capitaux à long terme de plus de 4 milliards due, en particulier, à l'indemnisation des anciens actionnaires étrangers de la *Compagnie Togolaise des Mines du Bénin*.

En 1975, les transactions extérieures du Togo ont retrouvé les tendances observées avant 1974 avec, cependant, une aggravation très sensible du déficit commercial habituel. Les raisons essentielles ont été indiquées au paragraphe 4.1 mais il convient toutefois de souligner que, d'une année à l'autre, et compte tenu des corrections propres à la balance des paiements, les exportations réduites de 51,8 milliards à 30,1 milliards, ont diminué de 41,9%, alors que les importations, sur base CAF, sont passées de 28,1 milliards à 52,8, soit une augmentation relative de 87,9%. Les règlements au titre du fret et des autres services ont, de leur côté, enregistré une dégradation de plus de 3 milliards. Aussi, malgré la persistance d'un très appréciable excédent des transferts sans contrepartie, la balance des paiements courants a-t-elle accusé une détérioration de près de 47 milliards par rapport à l'année 1974.

Le redressement marqué de la balance des capitaux a atténué de près de moitié le solde négatif des paiements courants mais, compte tenu des erreurs et omissions nettes, le déficit global est demeuré néanmoins appréciable.

TOGO — BALANCE DES PAIEMENTS

	1973	1974	1975*
Milliards de francs c.f.a.			
Marchandises (a)	- 5,3	+ 23,7	- 22,7
Services	- 2,9	- 1,1	- 1,6
Transferts sans contrepartie	+ 6,9	+ 9,1	+ 9,3
dont : Privés	+ 0,9	+ 0,6	+ 0,7
Publics	+ 6,0	+ 8,5	+ 8,6
Balance des paiements courants	- 1,3	+ 31,7	- 15,0
Mouvements de capitaux			
non monétaires à long terme	+ 1,2	- 4,3	+ 4,1
Balance de base	- 0,1	+ 27,4	- 10,9
Mouvements de capitaux			
non monétaires à court terme	ε	- 2,5	+ 2,6
Erreurs et omissions nettes	- 1,2	- 4,9	- 1,5
Balance globale	- 1,3	+ 20,0	- 9,8
N.B. - Le signe + indique un excédent, le signe - un déficit.			
* Données provisoires. - (a) Exportations FOB, Importations CAF.			

Le solde négatif de la balance des paiements du Togo établie pour 1975 a été couvert par une diminution de 11,5 milliards des avoirs extérieurs nets des banques commerciales, diminution modérée par l'augmentation de 1,7 milliard des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires centrales (Trésor national et Banque centrale).

Pour l'année 1976, le recensement des transactions est encore très partiel, mais la variation des mouvements de capitaux monétaires reflète une nette amélioration et permet d'estimer à 3 milliards environ l'excédent de la balance des paiements de cette période.

4.3. Dette extérieure

En progression de plus de 30% par rapport à 1975, l'encours de la dette extérieure peut être estimé à 31 milliards de francs c.f.a. à fin 1976. Les engagements globaux, c'est-à-dire l'encours augmenté de la part non encore utilisée des emprunts, a dépassé 80 milliards, accusant ainsi une progression supérieure à 70%.

L'année 1976 a marqué une étape importante dans le développement économique du Togo. Outre la poursuite des importants investissements déjà entrepris, elle a enregistré la mise en place de financements exceptionnels. Les promesses de financements d'organismes internationaux et de Gouvernements étrangers au titre du complexe international CIMA O se sont concrétisées en 1976. Est intervenue la signature des prêts accordés par la *Banque mondiale*, la *Banque Africaine de développement*, la *Banque Européenne d'Investissements* et la *Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique*. Les Gouvernements canadien et français ont également participé au financement du projet. Le Gouvernement togolais a, de son côté, intensifié sa politique de développement économique et social en contractant d'importants emprunts devant servir à la construction d'une aciérie, d'un hôtel international et de divers bâtiments administratifs et sociaux. Au total, les concours nouvellement obtenus dépasseraient 40 milliards.

Le Service de la Dette aurait plus que triplé en 1976, passant de 2,5 à 8 milliards et il peut être évalué à 19% des exportations de biens et services estimés pour la même année.

TOGO – DETTE EXTÉRIEURE*

Origine des prêts		Opérations de la période			Dette en fin de période	
		Tirages	Amortissements	Intérêts	Principal	Y compris
					prélevé	le principal
					non encore remboursé	non encore prélevé
Millions de francs c.f.a.						
Institutions internationales	1973	508,3	—	8,7	1 279,8	1 368,4
	1974	237,2	—	—	1 517,0	5 759,9
	1975 (a)	509,9	19,7	—	1 970,2	11 313,7
	1976	...	...	...	...	...
Euro-dollars	1973	—	—	—	—	—
	1974	—	—	—	—	—
	1975	—	—	—	—	—
	1976	—	—	—	—	—
Gouvernements	1973	827,2	436,9	176,5	8 888,5	12 424,0
	1974	1 528,0	461,2	218,6	9 981,9	23 359,7
	1975 (a)	1 399,3	586,0	171,8	11 128,3	24 564,1
	1976	...	...	...	...	...
Organismes financiers	1973	—	47,3	16,3	210,9	210,9
	1974	4 107,8	308,1	24,0	4 485,8	9 807,9
	1975 (a)	2 000,0	405,8	20,2	6 046,3	6 751,1
	1976	...	...	...	...	...
Autres établissements	1973	—	113,2	2,1	836,8	836,8
	1974	—	99,7	28,1	1 075,0	1 075,0
	1975 (a)	—	207,7	84,9	614,5	614,5
	1976	...	...	...	...	...
Crédits fournisseurs	1973	28,1	182,2	27,5	388,0	2 993,2
	1974	1 274,7	382,7	80,2	1 251,9	2 510,6
	1975 (a)	2 553,0	794,5	261,8	3 439,0	3 439,0
	1976	...	...	...	...	...
Total	1973	1 363,6	779,6	231,1	11 604,0	17 833,3
	1974	7 147,7	1 251,7	350,9	18 311,6	42 513,1
	1975 (a)	6 462,2	2 010,7	538,7	23 198,3	46 681,6
	1976 (a)	15 000,0	7 000,0	1 000,0	31 198,3	80 453,6
* Dette directe de l'Etat et dette garantie par l'Etat.						
(a) Estimations B.C.E.A.O.						
Source : Rapports annuels adressés à la B.I.R.D.						

**La Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest**

SOMMAIRE

1	— ACTION RÉGLEMENTAIRE	137
1.1.	L'action de la Banque centrale en matière de contrôle de la liquidité globale de l'économie	137
1.2.	Contrôle qualitatif de la distribution du crédit	138
1.3.	Admissibilité des crédits aux refinancements de la Banque centrale	138
1.4.	Taux des opérations de la Banque centrale	140
1.5.	Nouvelle forme d'intervention de la Banque centrale en faveur des Etats et des collectivités publiques de l'Union	140
1.6.	Mise en œuvre des dispositions de la réglementation bancaire	141
2	— ORGANISATION INTERNE	143
2.1.	L'administration de la Banque centrale	143
2.2.	Le personnel et les services de la Banque centrale	144
2.3.	Le contrôle des comptes de la Banque centrale	146
3	— LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1975-1976	147
3.1.	Les recettes	148
3.2.	Les charges	149
3.3.	Résultats de l'exercice	151
	 BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1976	 153
	 TAUX DES OPÉRATIONS DE LA BANQUE CENTRALE AU 30 SEPTEMBRE 1976	 157

1. ACTION RÉGLEMENTAIRE

La mise en place des nouveaux instruments de politique de la monnaie et du crédit issus de la réforme des institutions de l'Union Monétaire Ouest Africaine s'est poursuivie au cours de l'exercice 1975-1976 qui a constitué une période décisive avec, notamment :

- la suppression, le 31 décembre 1975, des anciennes règles arrêtées en 1962 relatives aux limites individuelles de réescompte à court terme et à moyen terme ainsi qu'aux plafonds globaux de réescompte ;
- la mise en oeuvre, à partir du mois de janvier 1976, de nouvelles modalités d'intervention de la Banque centrale dans le cadre de ses responsabilités en matière de contrôle de la liquidité globale de l'économie, de la distribution du crédit et de l'activité bancaire ;
- l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation bancaire dans tous les Etats de l'Union après la publication de la loi bancaire du 9 avril 1976 au Sénégal.

1.1. L'action de la Banque centrale en matière de contrôle de la liquidité globale de l'économie

Avec la suppression des anciens plafonds globaux de réescompte, les concours de la Banque centrale se sont inscrits, depuis le 1^{er} janvier 1976, dans le cadre d'une nouvelle approche intégrant les grandeurs économiques réelles et les agrégats monétaires et associant, à l'impérieuse nécessité du développement économique intégré des Etats membres de l'Union, l'indispensable sauvegarde de l'équilibre interne et externe de la monnaie.

Ainsi, compte tenu des directives de politique monétaire arrêtées par le Conseil des Ministres pour l'année 1976 et sur la base des propositions des Comités Nationaux du Crédit, le Conseil d'administration a fixé, pour la période du 1^{er} janvier 1976 au 31 décembre 1976, le montant maximum des concours de la Banque centrale pour le financement de l'activité économique et du développement dans chacun des Etats de l'Union.

Ce maximum d'intervention, déterminant pour l'action de la Banque centrale, a tenu compte de l'évolution prévisible de l'activité économique, de l'impact de

celle-ci sur le niveau général des prix et de la balance des paiements, des finances publiques ainsi que des objectifs d'avoirs extérieurs de la Banque centrale arrêtés pour chaque Etat par le Conseil des Ministres. Par ailleurs, sa fixation pour la fin du mois de décembre 1976 a permis, durant l'année, une plus grande flexibilité à la conduite de la politique monétaire. La suppression des plafonds de réescompte mensuels notifiés aux banques sous l'ancienne réglementation répondait, en effet, au souci de doter la Banque centrale de moyens techniques permettant d'ajuster à tout moment le débit monétaire en vue de la réalisation d'objectifs économiques et monétaires clairement définis. Aussi, plus que par le passé, l'action de la Banque centrale a-t-elle, au cours des neuf derniers mois de l'exercice sous revue, consisté en une surveillance constante de la conjoncture pour assurer un ajustement approprié des capacités de financement aux besoins réels de l'économie.

1.2. Contrôle qualitatif de la distribution du crédit

Le régime des autorisations préalables auquel sont soumis les crédits de toute nature octroyés au-delà d'un certain seuil (fixé à 100 millions en Côte d'Ivoire et au Sénégal et à 30 millions dans les autres Etats) applicable, depuis le 1^{er} juillet 1975, n'est devenu effectif qu'à partir du dernier trimestre de l'année 1975. En effet, jusqu'au 31 décembre 1975, certaines anciennes limites individuelles de réescompte sont restées en vigueur.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 1976, le contrôle qualitatif de la distribution du crédit par la Banque centrale s'est effectué exclusivement par l'intermédiaire des autorisations préalables qui, dans leur principe, sont très différentes des anciennes limites individuelles du fait notamment qu'elles ne constituent pas des accords de réescompte.

Par ailleurs, il est à souligner que l'exercice 1975-1976 aura été marqué, dans les Etats de l'Union, par le démarrage des études préalables à la mise en oeuvre de la politique sectorielle du crédit. Cette politique, fondamentale dans le contrôle qualitatif de la distribution du crédit, devra, en effet, assurer l'orientation économique des concours bancaires suivant les priorités définies dans chaque Etat par les autorités nationales et donner une plus grande signification aux autorisations préalables.

1.3. Admissibilité des crédits aux refinancements de la Banque centrale

En ce qui concerne l'admissibilité des crédits aux refinancements de l'Institut d'émission, si, depuis le 1^{er} janvier 1976, l'appréciation de la qualité du risque de chaque bénéficiaire de concours bancaires relève, en premier lieu, du banquier primaire qui dispose à cet égard de toute liberté pour, notamment, l'estimation des divers ratios financiers, il n'en demeure pas moins vrai que la Banque centrale garde toute latitude, ainsi que le précisent ses statuts et les « Directives de politique générale de la monnaie et du crédit », pour apprécier les conditions d'accès, à ses refinancements, des banques et établissements financiers.

Les nouvelles règles d'intervention prévoient les conditions spécifiques imposées à cet égard, en ce qui concerne les effets représentatifs de créances des banques et établissements financiers sur les particuliers ou entreprises, la qualité des signatures et les quotités d'intervention de la Banque centrale.

Ainsi, pour être admissibles à la Banque centrale, les effets ou valeurs représentatifs de créances des banques et établissements financiers sur les particuliers ou entreprises doivent :

- être garantis par deux signatures notoirement solvables, exception faite pour les billets à ordre de caractère global qui peuvent être revêtus de la seule signature de l'établissement présentateur, la Banque centrale se réservant toutefois, dans ce dernier cas, d'exiger une signature supplémentaire ;
- être tirés au maximum à six mois de date, ce délai pouvant toutefois être porté à neuf mois pour les effets représentatifs de crédits de campagne ou de financement de marchés publics, et à douze mois pour les effets représentatifs de crédits à moyen terme. Toutefois, à l'intérieur de ces délais maxima, chaque Comité National du Crédit peut fixer des règles particulières ;
- être représentatifs d'une créance d'une banque ou d'un établissement financier sur une entreprise opérant dans l'Union Monétaire Ouest Africaine et tenant une comptabilité des opérations qu'elle y effectue.

S'agissant de la qualité des signatures, il revient aux Directeurs d'agence, sous le contrôle des Comités Nationaux du Crédit, de s'assurer de la solvabilité des signatures garantissant les effets qui sont remis, à l'escompte, en pension ou en gage, ou qui servent de support aux opérations du marché monétaire. Ils doivent exercer un contrôle identique à l'égard des souscripteurs d'obligations cautionnées.

Enfin, pour les crédits à moyen terme d'une durée comprise entre deux et dix ans et les crédits à long terme n'ayant au plus que dix ans à courir, la Banque centrale limite sa quotité maximale d'intervention à :

- 90% de l'investissement si celui-ci est effectué par une petite ou moyenne entreprise nationale ;
- 90% de l'investissement si celui-ci est constitué par une construction immobilière collective ou individuelle destinée à l'habitation, dont le coût n'excède pas, par logement, des maxima fixés par chaque Comité National du Crédit à l'intérieur d'un plafond de 10 millions ;
- 75% de l'investissement si celui-ci est consacré au développement de la production agricole ;
- 65% de l'investissement si celui-ci est consacré au développement de la production industrielle ;
- 30% pour les constructions non sociales dont le coût, au mètre carré construit, n'excède pas un montant établi par chaque Comité National du Crédit ;
- 50% dans tous les autres cas.

Par ailleurs, les financements d'acquisition d'actifs effectués par des personnes physiques ou morales ressortissant d'un des Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine ont fait l'objet d'un règlement du Gouverneur de la Banque centrale. Ce règlement, applicable à compter du 1^{er} juin 1976, précise les conditions spécifiques de fond, de forme et de financement, auxquelles sont subordonnés les refinancements, par la Banque centrale, des opérations d'acquisition d'actifs visées ci-dessus.

Pour compléter ces dispositions relatives aux conditions d'accès aux refinancements de la Banque centrale et, notamment, pour limiter les risques courus par cette dernière sur une seule et même banque, le Conseil d'administration de la Banque centrale a fixé à 35% des emplois de chaque banque, crédits de campagne exclus, le montant maximum que ne doivent pas dépasser lesdits refinancements.

Ce pourcentage maximal des refinancements de la Banque centrale par rapport aux emplois de chaque banque, pour lequel des dépassements peuvent être autorisés lorsque ceux-ci sont constitués par des crédits bénéficiant de l'aval de l'Etat, constitue une règle de gestion que la Banque centrale se doit de respecter depuis le 1^{er} janvier 1976.

Il concerne également les concours de cette dernière en faveur des établissements financiers de ventes à crédit qui ont été admis à compter du 1^{er} janvier 1976 à l'accès direct aux refinancements de l'Institut d'émission.

1.4. Taux des opérations de la Banque centrale

Les taux des opérations de la Banque centrale n'ont pas été modifiés au cours de l'exercice 1975-1976 à l'exception de ceux relatifs au marché monétaire dont le tableau ci-après retrace l'évolution.

ÉVOLUTION DES TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE DE L'U.M.O.A.

		Dépôts	Avances
		Pour cent l'an	
1 ^{er} juillet	1975	7	7 1/8
2 février	1976	6 1/2	6 3/4
1 ^{er} mars	1976	7 1/4	7 1/2
1 ^{er} mai	1976	6 3/4	7
14 septembre	1976	7 1/4	7 1/2

1.5. Nouvelle forme d'intervention de la Banque centrale en faveur des Etats et des collectivités publiques de l'Union

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 1976, il convient également de faire mention de la nouvelle forme d'intervention de la Banque centrale en faveur des Etats et des collectivités publiques de l'Union qui découle des dispositions de l'article 15 de ses statuts. Au terme dudit article, la Banque centrale peut « escompter ou réescompter des effets publics n'ayant plus que dix ans à courir, créés par les Etats et collectivités publiques de l'Union, qui lui seraient présentés par les Etats, les

collectivités publiques, la Banque Ouest Africaine de Développement, les banques ou établissements financiers de l'Union, pour financer la création ou l'amélioration d'équipements collectifs, d'infrastructure ou d'actions d'amélioration des conditions de production, ou souscrire au capital d'entreprises concourant au développement ».

« Les crédits de paiement, nécessaires au service des intérêts et au remboursement des effets émis, doivent faire l'objet d'une inscription obligatoire au budget de l'Etat ou de la collectivité émettrice, et les opérations ainsi financées avoir reçu l'accord du Conseil d'administration de la Banque centrale ».

Les modalités d'intervention de la Banque centrale, dans le cadre de cet article, ont été définitivement arrêtées le 25 mars 1976 par le Conseil d'administration.

Ainsi, ce dernier a été amené, au cours de l'exercice sous revue, à examiner les premiers dossiers de demandes de financement présentés au titre de l'article 15, par la République de Côte d'Ivoire, pour le financement partiel du Programme National de l'Hydraulique Humaine et, par la République du Niger, pour le financement d'un programme d'aménagement hydro-agricole.

1.6. Mise en oeuvre des dispositions de la réglementation bancaire

L'harmonisation des législations bancaires, en ce qui concerne l'organisation générale de la distribution du crédit et les règles d'exercice de la profession bancaire et des activités s'y rattachant, est devenue effective dans tous les Etats de l'Union au cours de l'exercice 1975-1976 après l'adoption, le 9 avril 1976, de la loi bancaire au Sénégal.

Au cours de cet exercice, sont également entrés en vigueur les décrets d'application de la loi bancaire relatifs :

- à la procédure d'agrément, de retrait d'agrément et d'autorisation de modification des conditions d'exploitation des banques et établissements financiers ;
- à la réglementation de l'ouverture et de la fermeture des guichets ou agences des banques ou établissements financiers, étant précisé toutefois que, sur ce point, le texte reste encore à paraître au Sénégal ;
- à la fixation du capital social minimum des banques et établissements financiers ;
- à l'organisation de la Commission de contrôle des banques et établissements financiers.

Parmi les conséquences pratiques de l'application de la nouvelle réglementation bancaire, il convient de noter plus particulièrement :

- la suppression de la distinction ancienne entre banques commerciales et banques d'affaires ou de développement qui caractérisait certaines législations nationales ; les nouvelles lois bancaires distinguent :
 - . d'une part, les banques définies comme des entreprises qui font profession habituelle de recevoir des fonds dont il peut être disposé par chèques ou virements et qu'elles emploient, pour leur propre compte ou pour le compte d'autrui, en opérations de crédit ou de placement ;
 - . et, d'autre part, les établissements financiers, considérés comme des personnes physiques ou morales, autres que les banques, qui font profession habituelle d'effectuer pour leur propre compte des opérations de crédit, de ventes à crédit, de financement de ventes à crédit ou de change, ou qui reçoivent habituellement des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte en opérations de placement, ou qui servent habituellement d'intermédiaires en tant que commissionnaires, courtiers ou autrement dans des opérations visées ci-dessus.
- l'institution, dans le cadre de la protection des déposants, d'un coefficient de trésorerie (l'ancien coefficient de liquidité étant supprimé) imposant aux banques de détenir un minimum de disponibilités et d'actifs rapidement réalisables pour faire face à leurs engagements à vue et à court terme.

A ce titre, le Conseil des Ministres de l'Union a fixé un coefficient minimal selon lequel :

- les disponibilités bancaires,
- les actifs réalisables à court terme, définis comme ceux susceptibles d'être dénoués dans un délai inférieur à 2 ans,

devront couvrir au moins 75% :

- des dépôts et comptes de correspondants à vue,
- des dépôts et comptes de correspondants à six mois maximum.

Par ailleurs, compte tenu de la liquidité parfaite que présentent les disponibilités bancaires, eu égard aux exigences de retraits des déposants à vue, le Conseil a décidé que ces disponibilités devraient représenter au moins 3% des actifs pris en considération.

Le respect de ces dispositions a été imposé aux banques à compter du mois de janvier 1976.

2. ORGANISATION INTERNE

Au cours du quatorzième exercice (1^{er} octobre 1975 - 30 septembre 1976) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, auquel est consacré le présent rapport, s'est poursuivie la mise en place de la nouvelle organisation de la Banque centrale résultant des dispositions du Traité du 14 novembre 1973 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine ainsi que des Statuts de la Banque centrale qui y sont annexés et de l'Accord de Coopération du 4 décembre 1973 entre la République française et les Républiques membres de l'Union monétaire.

Ainsi qu'en rend compte le présent rapport, on peut considérer qu'à la fin de l'exercice sous revue l'ensemble des dispositions régissant la nouvelle organisation administrative était effectivement mis en oeuvre.

2.1. L'administration de la Banque centrale

La présidence du **Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine** a été assurée par M. Edem KODJO, Ministre des Finances et de l'Economie de la République togolaise jusqu'en décembre 1975, terme du mandat que les Chefs des Etats de l'Union monétaire réunis en conférence à Lomé, le 11 octobre 1974, avaient décidé de maintenir pendant une période transitoire d'un an. Pour lui succéder, le Conseil des Ministres a élu à sa présidence, au cours de sa séance du 11 décembre 1975, M. Henri KONAN BEDIE, Ministre de l'Economie et des Finances de la République de Côte d'Ivoire, en application de l'article 7 du Traité constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Par suite de changements intervenus dans la composition des Gouvernements ou dans la répartition des portefeuilles ministériels, les représentations au Conseil des Ministres de certains Etats ont connu des modifications.

Pour la République Populaire du Bénin, M. Le Lieutenant-Colonel Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, a remplacé, en mars 1976, M. Le Capitaine André ATCHADE.

La représentation de la République de Haute-Volta a enregistré plusieurs modifications. A l'occasion de sa nomination aux fonctions de Ministre des Finances, M. Mamadou SANFO a remplacé M. l'Intendant militaire Tiémoko Marc GARANGO en février 1976 ; M. Le Capitaine Léonard KALMOGO, nouveau Ministre des Finances, a succédé à M. SANFO en juillet 1976. Par ailleurs, M. Boubacar SOUMANA, Ministre du Plan, a remplacé M. Antoine DAKOURE.

M. Yao GRUNITZKY, nouveau Ministre des Finances et de l'Economie de la République togolaise, a été désigné en qualité de représentant de cet Etat au Conseil des Ministres à la place de M. Edem KODJO en septembre 1976.

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil des Ministres de l'Union monétaire s'est réuni le 11 décembre 1975 à Niamey et le 26 mars 1976 à Abidjan. Il a également tenu séance le 24 septembre 1976 au siège provisoire de la Banque centrale à Paris.

Enfin, lors de sa séance du 16 décembre 1976, le Conseil des Ministres de l'Union monétaire a décidé l'affectation des bénéfices réalisés par la Banque centrale au cours de l'exercice 1975-1976.

Le Conseil d'administration de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, présidé durant tout l'exercice par M. Abdoulaye FADIGA, Gouverneur de la Banque centrale, son Président statuaire, a tenu à Niamey, le 10 décembre 1975, une séance ordinaire et, le 12 décembre 1975, une séance extraordinaire consacrée à l'examen des dispositions d'application de la réforme des institutions de l'Union Monétaire Ouest Africaine restant à mettre en oeuvre à compter du 1^{er} janvier 1976.

Les autres séances ordinaires ont été tenues à Abidjan le 25 mars 1976 et au siège provisoire de la Banque centrale, à Paris, les 24 juin et 23 septembre 1976.

Le Conseil d'administration, réuni le 15 décembre 1976 à Cotonou, a approuvé les comptes de la Banque centrale pour l'exercice clos le 30 septembre 1976.

Durant l'exercice, la composition du Conseil d'administration a enregistré peu de modifications.

M. Jérôme AHOUANMENO, nommé Directeur des Affaires monétaires et bancaires, a succédé, en mars 1976, à M. Louis VIEYRA en qualité de représentant de la République Populaire du Bénin.

A la suite de sa nomination aux fonctions de Directeur du Trésor et de la Comptabilité publique, M. Ambroise BATIENON a remplacé M. Souleymane NACRO, comme représentant de la République de Haute-Volta, à partir du mois de juin 1976.

Enfin, pour la République du Niger, M. Ahmadou MAYAKI, Secrétaire général du Ministère des Finances, a été désigné en qualité d'administrateur de la Banque centrale à la place de M. Hamid ALGABID, en janvier 1976.

Les **Comités Nationaux du Crédit** ont connu, dans leur composition, les modifications résultant des changements survenus dans la représentation des Etats au Conseil d'administration de la Banque centrale ou consécutives à l'affectation à d'autres fonctions des autres membres nommés par les Gouvernements. Ces Comités ont tenu informé le Conseil d'administration de leur activité.

2.2. Le personnel et les services de la Banque centrale

La réorganisation des services centraux, réalisée en juillet 1975, a été complétée sur le plan pratique par les nominations à compter du 5 janvier 1976 de :

Dans le cadre des principes généraux fixés par la décision du 9 juillet 1975, relative à l'organisation du siège de la Banque centrale, une décision du Gouverneur du 30 avril 1976 a précisé l'organisation interne des Directions centrales, à l'exception de la Direction de la Formation professionnelle, de la Direction de l'Inspection et de celle des Titres, du Portefeuille, des Emprunts et des Prêts dont la structure sera arrêtée ultérieurement.

Désormais les Directions centrales comprennent les services suivants :

Direction des Affaires administratives et sociales

- Service du personnel et des affaires médico-sociales,
- Service du budget,
- Service du matériel, du mobilier et des immeubles.

Direction du Crédit

- Service des interventions générales de la Banque centrale,
- Service des opérations de crédit et de gestion des dossiers individuels de crédit,
- Service des banques et établissements financiers.

Direction des Etudes

- Service de la monnaie et des finances publiques,
- Service de la prévision,
- Service des relations internationales,
- Service des matières premières et de l'économie,
- Service des statistiques et de la documentation.

Direction des Opérations financières

- Service de la comptabilité centrale,
- Service de la trésorerie,
- Service de l'émission et de la caisse générale.

La responsabilité de chaque service est assumée par un Chef de service nommé, avec l'accord du Gouverneur, par décision du Directeur central dont dépend ledit service.

Dans le souci d'uniformiser et d'améliorer l'organisation et la gestion des agences principales, une décision du 30 avril 1976 les a dotées de structures-types proches de celles arrêtées pour le siège. Ainsi, chaque agence principale comprend maintenant les services ci-après :

- Service administratif et social,
- Service de caisse,
- Service du crédit,
- Service des études,
- Service financier et comptable.

Par ailleurs, afin de renforcer l'efficacité des contrôles, des postes de contrôleurs internes ont été créés dans les agences principales. Les contrôles sont ainsi assurés dans chaque agence par le Directeur national et, éventuellement, par un ou plusieurs contrôleurs internes.

En attendant l'ouverture d'un *Institut de formation* à Dakar, prévue vers le milieu du deuxième semestre 1977, la politique d'africanisation du personnel d'encadrement s'est poursuivie au siège, au cours de l'exercice 1975-1976, avec le recrutement direct d'agents nationaux des Etats de l'Union monétaire. Ainsi, ont été recrutés six agents d'encadrement supérieur et cinq agents d'encadrement moyen. En outre, deux agents de recrutement local ont été intégrés dans l'encadrement moyen.

Dans les agences, la même politique de recrutement d'agents d'encadrement nationaux a été menée avec vigueur et s'est manifestée en ce qui concerne l'encadrement supérieur par l'intégration, dans les cadres de la Banque, de seize stagiaires ayant suivi le cycle d'enseignement 1974-1976 du *Centre d'application technique et de perfectionnement* et par le recrutement direct de six agents.

Par ailleurs, dix-huit stagiaires qui avaient suivi le cycle d'enseignement 1975-1976 du Centre de formation et trois agents de recrutement local ont été intégrés dans l'encadrement moyen des agences, tandis que cinq autres agents d'encadrement moyen étaient recrutés directement.

Plusieurs agents de la Banque centrale ont encore reçu un complément de formation à l'*Institut du Fonds Monétaire International* : deux d'entre eux ont suivi le cours d'analyse et de politique financières, organisé du 21 juillet au 19 décembre 1975, et trois autres le même cours dispensé de juillet à décembre 1976. En outre, sept autres agents ont suivi, du 27 septembre au 19 novembre 1976, le cours de méthodologie de la balance des paiements.

Transfert du siège de la Banque centrale

La construction de l'immeuble du siège de la Banque centrale à Dakar se poursuit activement. Le transfert effectif du siège s'effectuera après achèvement des travaux.

2.3. Le contrôle des comptes de la Banque centrale

En application des dispositions de l'article 63 des statuts, les comptes de la Banque centrale ont été arrêtés comme les années précédentes, au 30 septembre.

Pour assurer le contrôle des comptes particuliers des agences, les Ministres des Finances des Etats membres de l'Union ont désigné chacun un contrôleur national en application de l'article 64 des statuts :

- au Bénin M. Alidou KOUSSE, Expert-comptable, Commissaire de sociétés agréé par les Cours d'Appel de Cotonou et de Dakar.
- en Côte d'Ivoire M. André LABADENS, Commissaire aux comptes agréé par la Cour d'Appel d'Abidjan.
- en Haute-Volta M. Noaga Edouard OUEDRAOGO, Commissaire aux comptes.

- au Niger M. Dodo HAROKOYE, Commissaire aux comptes.
- au Sénégal M. Mamadou Abdoulaye MBACKE, Directeur général du Trésor.
- au Togo M. G.B. SOSSAH, Expert-comptable, Commissaire aux comptes agréé par la Cour d'Appel d'Abidjan et les Tribunaux du Togo.

Par ailleurs, M. Christian VIEYRA, désigné comme Commissaire contrôleur par le Conseil des Ministres de l'Union, lors de sa réunion du 2 mai 1975 à Dakar, a centralisé les observations des contrôleurs nationaux chargés du contrôle des comptabilités particulières des agences et a procédé à l'examen de la comptabilité centralisée de la Banque.

Le rapport général établi à cette occasion a été présenté à l'appui des comptes de l'exercice, au Conseil d'administration du 15 décembre 1976.

La Convention du 4 décembre 1973, dite de « compte d'opérations », entre le Trésor français et la Banque centrale, a prévu que l'application de ses dispositions serait contrôlée par un commissaire désigné par le Gouvernement français et par le Commissaire contrôleur institué par l'article 64 des statuts de la Banque centrale.

Ce contrôle a été effectué, pour la République française, par M. Philippe AUBERT, Administrateur civil à la Direction du Trésor au Ministère de l'Economie et des Finances et, pour l'Union monétaire, par M. Christian VIEYRA.

3. LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1975-1976

L'exercice clos le 30 septembre 1976, a dégagé un résultat bénéficiaire de 6 071 millions, en progrès de 649 millions par rapport à l'exercice précédent qui s'était soldé par un bénéfice de 5 422 millions.

Différentes dispositions mises en oeuvre au cours de l'exercice ont eu une incidence financière non négligeable sur le compte de Pertes et Profits.

En premier lieu on peut citer l'application, pendant un exercice complet, de la nouvelle politique des taux d'intérêts de la Banque centrale, mise en place le 1^{er} juillet 1975 et caractérisée par une différenciation des taux d'intervention.

Par ailleurs, la Banque centrale a poursuivi les efforts entrepris au cours de l'exercice précédent en vue de la constitution d'une encaisse de précaution suffisante pour faire face à tout accroissement prévisible des besoins du public en billets et monnaies, et l'adaptation des formats et de la valeur faciale des coupures aux besoins et aux goûts des usagers.

Enfin, est entré en chantier l'important programme immobilier de construction du siège et d'extension du réseau des agences, tandis que, sur la plan administratif, l'organisation et la restructuration des Directions du siège et des agences se poursuivaient.

Globalement, face aux produits qui sont passés de 13 401 millions à 15 367 millions, soit une augmentation de 1 966 millions, les charges se sont élevées à 9 296 millions contre 7 978 millions, soit un accroissement de 1 318 millions.

A titre de comparaison, les charges de l'exercice précédent avaient enregistré une hausse de 1 415 millions par rapport à celles de l'exercice 1973-1974. L'introduction d'une gestion budgétaire qui a permis d'exercer un contrôle plus efficace de l'évolution des dépenses n'est pas étranger au fléchissement de leur rythme de progression.

B.C.E.A.O. — COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1975-1976

Charges	Francs c.f.a.	Produits	Francs c.f.a.
Agios reversés aux banques. Trésors		Intérêts sur avoirs	
et autres organismes publics	2 108 149 426	extérieurs	5 455 558 927
Intérêts versés au F.M.I.	874 101 208	Produits des opérations	
Entretien de la circulation	2 448 898 394	de crédit	9 488 792 153
Dépenses de fonctionnement		Produits divers	413 526 947
et charges diverses	3 673 479 944	Profits exceptionnels	8 638 300
Amortissements	190 071 236		
Résultats de l'exercice	6 071 816 119		
	15 366 516 327		15 366 516 327

3.1. Les recettes

La progression des revenus d'origine interne constatée au cours de l'exercice précédent s'est confirmée en 1975-1976. En effet, l'essentiel des recettes a encore eu pour origine les *opérations de crédit* dont la part a même légèrement augmenté d'un exercice à l'autre : 61,7% contre 60,2%.

3.11. Intérêts sur avoirs extérieurs

Les intérêts encaissés au titre des dépôts au Trésor français se sont élevés à 4 567 millions contre 3 900 millions l'exercice précédent. La hausse n'est pas à

attribuer au taux moyen de rémunération qui est en baisse, 7,49% contre 9,28% en 1974-1975 et 11,62% en 1973-1974, mais à l'augmentation du solde moyen des dépôts en compte d'opérations : 60 242 millions contre 45 263 millions l'exercice précédent.

Au 30 septembre 1976, les avoirs en devises autres que le franc français s'élevaient à 20 092 millions et représentaient 25,7% du total des avoirs extérieurs. Ces placements ont rapporté 888 millions, compte non tenu des bénéfices de change réalisés.

La politique suivie par la Banque centrale pour améliorer le rendement des placements a donné des résultats encourageants puisque le rendement moyen au cours de l'exercice a atteint 7,3%, contre 6,6% pour l'exercice antérieur, se rapprochant ainsi de celui des avoirs en compte d'opérations.

3.12. Produits des opérations de crédit

Globalement, les agios sur opérations de réescompte, avances ou pensions ont été de 9 354 millions, pour un montant moyen mensuel de concours de 158 852 millions.

Les crédits à conditions préférentielles : 5,5% et 3,5%, ont rapporté 6 835 millions, soit 73% des agios.

Par ailleurs, les intérêts versés par les Trésors au titre des découverts qui leur ont été consentis se sont élevés à 134 millions.

3.13. Divers

Les intérêts compensatoires au titre d'une insuffisance des disponibilités extérieures, calculés par trimestre d'après le taux moyen de rendement trimestriel des disponibilités extérieures, ont sensiblement baissé :

— Bénin	20 millions F. c.f.a.
— Côte d'Ivoire	34 " "
— Sénégal	46 " "

soit, au total, 100 millions contre 464 millions pour l'exercice antérieur.

Le montant des *commissions de transfert* est passé - en raison de la diminution des transferts de l'U.M.O.A. vers l'extérieur - de 350 millions à 280 millions. En effet, les transferts bancaires avec l'extérieur, qui s'étaient soldés au cours de l'exercice précédent par un déficit de 32 993 millions, ont accusé cette année un excédent de 25 073 millions en faveur de l'Union monétaire.

3.2. Les charges

En « charges » figurent :

- les charges financières qui comprennent les agios reversés aux banques, Trésors et autres organismes publics et les commissions versées au Fonds Monétaire International.
- les dépenses de fonctionnement.

3.21. Les charges financières

Au titre de la *rémunération des dépôts*, la Banque a supporté 2 108 millions de charges.

Sur cette somme, 1 430 millions sont revenus aux Trésors et à la Banque Ouest Africaine de Développement dont les dépôts sont rémunérés à un taux fixé par référence à celui des avoirs en compte d'opérations, le reliquat correspondant aux sommes versées aux Caisses autonomes d'amortissement (95 millions) et aux banques pour leurs dépôts au marché monétaire (583 millions).

En application de la convention du 5 septembre 1975, la Banque centrale, assumant les obligations des Etats de l'Union à l'égard du *Fonds Monétaire International*, a réglé à ce dernier des commissions et intérêts s'élevant à 874 millions au titre des concours consentis.

3.22. Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses de fonctionnement est passé de 4 997 millions à 6 232 millions, soit une augmentation de 24% se répartissant comme suit :

– Entretien de la circulation	+ 832 millions F. c.f.a.
– Frais généraux	+ 385 " "
– Amortissements	+ 18 " "

Les *charges d'entretien de la circulation* sont passées de 1 617 millions à 2 449 millions en raison de la constitution d'une encaisse de précaution, de la fabrication de coupures de 10 000 F., dont la mise en circulation est intervenue le 1^{er} octobre 1976, et de l'accroissement du prix de revient des billets et monnaies consécutif à la hausse des prix.

Comparé au montant moyen des billets et monnaies en circulation, le coût d'entretien de la circulation proprement dite a été, en moyenne, de 0,74% par an au cours des quatorze derniers exercices. Pour l'exercice 1975-1976, il a été ramené à 0,69%, chiffre inférieur à cette moyenne, en raison de la forte proportion des billets de 5 000 F. dans les émissions de la période considérée.

Les *frais généraux* ont enregistré une progression modérée de 12%, passant de 3 208 millions à 3 593 millions, dont 81% de charges salariales.

3.3. Résultats de l'exercice

Après constitution d'une dotation aux amortissements de 190 071 236 F., calculée d'après les mêmes taux qu'au cours des exercices précédents, l'excédent de recettes s'est élevé à 6 071 816 119 F.

AFFECTATION DES BÉNÉFICES DE L'EXERCICE 1975-1976

	Francs c.f.a.
Etats	4 140 000 000
Capital	1 112 000 000
Réserve statutaire	646 000 000
Provision pour risques	173 816 119
Total	6 071 816 119

Le Conseil des Ministres de l'Union monétaire du 11 décembre 1975 a décidé d'affecter à la *Banque Ouest Africaine de Développement*, pendant une période de six ans, une somme annuelle de 840 millions à raison de 140 millions par Etat :

- par affectation totale de la commission de transfert précédemment reversée aux Trésors nationaux,
- si ce produit est insuffisant, par prélèvement sur la part des bénéfices à verser à l'Etat intéressé,
- enfin, par versement du Trésor public de l'Etat en cause, si le produit de la commission de transfert augmenté de la part des bénéfices de la Banque centrale n'atteint pas 140 millions.

Le Conseil des Ministres de l'Union monétaire a, par ailleurs, décidé au cours de sa séance du 16 décembre 1976 que le montant des participations des Etats membres au *Fonds Africain de Solidarité* serait retenu par la Banque centrale sur la part des bénéfices de l'exercice écoulé revenant à chacun d'eux, en vue d'un versement global au moment de la libération des souscriptions.

La Banque centrale a, en conséquence, opéré, sur la part des bénéfices de l'exercice 1975-1976 revenant aux Etats, les retenues prévues par les deux décisions en cause.

BILAN
AU 30 SEPTEMBRE
1976

BANQUE CENTRALE DES ÉTATS

BILAN AU 30

Actif

Francs c.f.a.	
Disponibilités extérieures en francs français et monnaies de la zone franc	
	59.654.919.309
Billets et monnaies de la zone franc	1.066.456.735
Correspondants en France	1.194.936.178
Compte d'opérations	57.393.526.396
Disponibilités et avoirs en autres devises	20.628.538.673
Fonds Monétaire International	11.260.237.589
Position de réserve	2.591.200.237
Droits de Tirage Spéciaux détenus	8.669.037.352
Créances sur les banques	143.439.476.003
Court terme	105.803.001.021
Moyen terme	37.636.474.982
Long terme	—
Créances sur les établissements financiers	4.426.621.392
Créances sur les Trésors nationaux	21.518.855.821
Escompte d'obligations cautionnées	130.091.498
Escompte d'effets à long terme (Art. 15)	—
Découverts en compte courant	21.386.000.000
Compte courant postal	2.764.323
Opérations pour le compte des Trésors nationaux	5.000.000
Accords de paiement	5.000.000
Participations	2.106.834.269
Autres immobilisations (amortissements déduits)	1.745.845.986
Comptes d'ordre et divers	4.800.421.134
	269.586.750.176

DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
SEPTEMBRE 1976

Passif

[illegible]

TAUX DES OPERATIONS
DE LA BANQUE CENTRALE

TAUX DES OPERATIONS DE LA BANQUE CENTRALE*

au 30 septembre 1976

A - Dispositions générales

1 - Taux d'escompte préférentiel (T.E.P.) 5,50% l'an
applicable aux opérations ci-après :

- *Escompte ou prise en pension d'effets privés* émis en mobilisation

- de crédits de campagne (a),
- de crédits de stockage de produits de campagne (b),
- de crédits à court et à moyen terme, sous réserve des dispositions du chapitre D, ainsi que de crédits à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, consentis à des petites et moyennes entreprises nationales (c) (d) dont l'encours global de crédits de toute nature n'excède pas 20 millions de francs c.f.a.
- de crédits à court, à moyen et à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, dont le total nominal n'excède pas 10 millions de francs c.f.a. accordés à des ressortissants d'un des Etats de l'Union monétaire pour financer la construction d'un logement destiné à constituer leur première habitation principale (e).

Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.

- *Escompte d'effets publics n'ayant plus que dix ans à courir*, créés par les Etats ou les collectivités publiques de l'Union monétaire pour financer la création ou l'amélioration d'équipements collectifs, d'infrastructures ou d'actions d'amélioration des conditions de production, ou, souscrire au capital d'entreprises concourant au développement présentés par les Etats, les collectivités publiques, la Banque Ouest Africaine de Développement ou les banques.

- *Découverts en compte courant aux Trésors nationaux.*

* Décisions des Conseils d'administration des 19 juin 1975 et 25 août 1975.

- (a) Par crédits de campagne, il faut entendre, pour l'application du présent barème, les concours bancaires consentis de façon exclusive et certaine pour la commercialisation des produits agricoles locaux, y compris les crédits destinés à financer l'exportation de ces produits :
- lorsque cette commercialisation est effectuée par l'intermédiaire ou sous la surveillance d'organismes placés directement, ou indirectement, sous le contrôle de l'Etat ;
 - et lorsque le dénouement de ces concours intervient normalement dans un délai maximum de 12 mois à compter du début de la campagne.
- (b) Bénéficient également du taux d'escompte préférentiel, les stocks de report, lorsque leur montant représente moins de 40% des tonnages commercialisés au cours de la campagne.
- (c) Sont considérées comme entreprises nationales, les entreprises appartenant à des personnes physiques ressortissant de l'un des Etats de l'Union, ou à des sociétés dont le capital est détenu à concurrence d'au moins 51% par des nationaux (personnes physiques ou morales) de l'Union monétaire et dont la gestion est assurée par des nationaux de celle-ci.
- (d) Y compris les crédits consentis à des coopératives directement ou indirectement par l'intermédiaire d'organismes publics.
- (e) Si un bénéficiaire peut également prétendre, au titre d'autres activités, à des crédits susceptibles d'être mobilisés dans les conditions prévues pour les entreprises nationales dont l'encours de crédit n'excède pas 20 millions de francs c.f.a., le taux préférentiel ne sera appliqué aux concours dont il bénéficie, comme particulier et comme entrepreneur, que si leur montant cumulé n'excède pas 20 millions de francs c.f.a.

2 - Taux d'escompte normal (T.E.N.)	8,00% l'an
applicable aux opérations ci-après :	
- <i>Escompte ou prise en pension d'effets privés autres que ceux visés au paragraphe I ci-dessus.</i>	
Ce taux s'applique aux effets représentatifs de crédits à court, à moyen ou à long terme ayant moins de dix ans à courir jusqu'à leur échéance, ne bénéficiant pas du taux préférentiel prévu au paragraphe I.	
Taux exclusif de toute commission. Un minimum de 10 jours d'agios est perçu sur tout effet escompté.	
- <i>Avances sur effets publics.</i>	
- <i>Escompte ou prise en pension d'obligations cautionnées.</i>	
3 - Taux divers	T.E.N. + 1,50%
- <i>Avances sur titres admis en garantie</i>	

B - Marché monétaire

1. Rémunération des dépôts effectués par les banques	7,25% l'an
2. Avances au jour le jour contre remise d'effets publics ou privés	7,50% l'an

C - Commissions de transferts

1. Transferts entre agences de la Banque centrale dans l'Union monétaire	Commission forfaitaire de 100 F.
2. Transferts sur l'Union monétaire	0,10 ‰ minim. 100 F
3. Transferts de l'Union monétaire sur l'extérieur	2,50 ‰ minim. 100 F

A ces commissions s'ajoutent les frais de câble ou de télex des transferts exécutés par ces voies.

Les remises de francs c.f.a. en devises autres que le franc français, et inversement, donnent lieu à perception de remboursement des frais de transfert et de change supportés par la Banque centrale.

La Banque centrale exécute sans commission

- les transferts entre ses agences de l'Union monétaire,
 - les transferts hors de l'Union monétaire,
- qui lui sont demandés par les Trésors publics, les administrations des Postes et les institutions assimilées des Etats de l'Union monétaire.

D - Dispositions transitoires

Crédits à moyen terme

Taux d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen terme ayant bénéficié d'un accord de mobilisation de la Banque centrale :

- avant le 29 janvier 1973, sans justification	3,50% l'an
- entre le 29 janvier 1973 et le 30 juin 1975, sous réserve qu'il soit justifié à la Banque centrale que le crédit a été consenti à un taux non révisable	5,50% l'an



Annexe Statistique

UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	2
Relations avec le Fonds Monétaire International	3
Situation des institutions monétaires	4
Situation de la Banque centrale	5
Situation des banques	6
Position nette du Gouvernement	7
Répartition par secteur d'activité	
— des crédits à court terme	8
— des crédits à moyen et long terme	9

ETATS MEMBRES

Comptes économiques (Côte d'Ivoire et Sénégal)	10-11
Indicateurs d'activité	12 à 14
Commercialisation des produits agricoles	15 à 18
Activité industrielle (Côte d'Ivoire et Sénégal)	19
Prix et salaires	20-21
Situation des institutions monétaires	22 à 27
Situation de la Banque centrale	28 à 33
Situation des banques	34 à 39
Position nette du Gouvernement	40 à 45
Répartition par secteur d'activité	
— des crédits à court terme	46 à 51
— des crédits à moyen et long terme	52 à 57
Echanges extérieurs	59
— Principales marchandises importées et principaux produits exportés	60 à 71
— Principaux pays d'origine et de destination	72 à 83

U.M.O.A. — COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	1973	1974	1975	1976	1975				1976			
					I	II	III	IV	I	II	III	IV
Francs c.f.a. / kg												
Cacao												
Accra disp. N.York	316	522	357	576	402	297 *	370	361	376	502	629	817
Café												
Prix Indicatif Robusta												
Côte d'Ivoire	241	311	288	671	246	219	339	355	405	620	712	973
Huile d'arachide brute												
Toutes origines												
Rotterdam	120	255	169	165	198	147	173	157	154	147	171	189
Huile de palme												
Sumatra												
CIF. N.W. Europe	87	166	90	97	104	78	91	87	83	85	107	113

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMÉS EN FRANCS C.F.A. DES PRINCIPAUX PRODUITS VÉGÉTAUX EXPORTÉS DE L'UNION

Indices moyens — Base 100 : Année 1970												
Indice général	140,4	192,9	153,2	241,2	154,1	133,1	162,0	163,4	175,5	220,2	253,9	315,1
dont — Cacao. Café	121,3	181,7	141,2	273,9	141,7	112,7	154,6	155,8	170,1	244,1	292,1	389,2
— Oléagineux	132,2	237,8	146,7	153,2	169,4	129,2	150,3	137,8	135,0	134,9	164,5	178,4
— Bois	211,2	183,3	201,1	266,3	180,7	197,8	204,4	221,5	243,7	265,2	265,2	291,1
Sources : — Cotations des marchés — B.C.E.A.O. / Etudes.												

U.M.O.A. — RELATIONS AVEC LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

		Situation au 30 septembre			
		1973	1974	1975	1976
Bénin		Millions de D.T.S.			
Compte général	— Quota	13,0	13,0	13,0	13,0
	— Position de réserve	2,1	2,1	2,1	2,1
	— Encours des tirages	—	—	—	—
Compte spécial	— D.T.S. alloués	4,4	4,4	4,4	4,4
	— D.T.S. détenus	4,4	4,4	4,4	4,4
Côte d'Ivoire					
Compte général	— Quota	52,0	52,0	52,0	52,0
	— Position de réserve	10,7	—	—	—
	— Encours des tirages	—	21,9	21,9	34,1
	dont : <i>Tranche-or</i>	—	10,7	10,7	—
	<i>Mécanisme pétrolier</i>	—	11,2	11,2	21,5
	<i>Financt. compensat.</i>	—	—	—	12,6
Compte spécial	— D.T.S. alloués	14,3	14,3	14,3	14,3
	— D.T.S. détenus	15,3	15,3	14,7	12,2
Haute-Volta					
Compte général	— Quota	13,0	13,0	13,0	13,0
	— Position de réserve	3,1	3,3	3,3	3,3
	— Encours des tirages	—	—	—	—
Compte spécial	— D.T.S. alloués	4,4	4,4	4,4	4,4
	— D.T.S. détenus	4,4	4,4	4,4	4,4
Niger					
Compte général	— Quota	13,0	13,0	13,0	13,0
	— Position de réserve	2,1	2,1	2,1	2,1
	— Encours des tirages	—	—	—	—
Compte spécial	— D.T.S. alloués	4,4	4,4	4,4	4,4
	— D.T.S. détenus	4,4	4,4	4,4	4,4
Sénégal					
Compte général	— Quota	34,0	34,0	34,0	34,0
	— Position de réserve	3,9	4,2	—	—
	— Encours des tirages	—	—	30,2	30,2
	dont : <i>Tranche-or</i>	—	—	4,8	4,8
	<i>Mécanisme pétrolier</i>	—	—	25,4	25,4
Compte spécial	— D.T.S. alloués	11,4	11,4	11,4	11,4
	— D.T.S. détenus	5,6	5,2	3,6	1,6
Togo					
Compte général	— Quota	15,0	15,0	15,0	15,0
	— Position de réserve	2,1	2,1	2,1	2,1
	— Encours des tirages	—	—	—	7,5
	dont : <i>Financt. compensat.</i>	—	—	—	7,5
Compte spécial	— D.T.S. alloués	5,1	5,1	5,1	5,1
	— D.T.S. détenus	5,1	5,1	5,1	5,1

Source : B.C.E.A.O.

U.M.O.A. — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	47 701	32 796	73 255	62 185			
Crédit intérieur	216 814	250 808	279 255	344 131			
— Position nette							
du Gouvernement	— 31 919	— 35 744	— 63 873	— 58 330			
— Crédits à l'économie	248 733	286 552	343 128	402 461			
Créd. de campagne	26 688	39 331	23 200	65 182			
Autres crédits	222 045	247 221	319 928	337 279			
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	6 524	9 306	8 861	6 815			
ACTIF = PASSIF	264 515	283 604	352 510	406 316			
Masse monétaire	233 886	260 978	325 633	387 218			
— Circulation fiduciaire	81 565	102 315	96 771	138 769			
— Dépôts en C.C.P.	6 314	5 409	6 965	7 004			
— Dépôts en banque	146 007	153 254	221 897	241 445			
Organ. publics	44 959	44 272	83 013	92 482			
Autres	101 048	108 982	138 884	148 963			
Autres éléments (net)	30 629	22 626	26 877	19 098			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	60 866	23 018	3 689	19 743	24 264	13 938	17 253
Crédit intérieur	403 585	409 495	428 901	465 280	516 710	524 852	549 931
— Position nette							
du Gouvernement	— 52 165	— 42 715	— 44 034	— 41 401	— 54 093	— 45 616	— 36 110
— Crédits à l'économie	455 750	452 210	472 935	506 681	570 803	570 468	586 041
Créd. de campagne	102 551	87 233	73 286	74 910	129 935	113 047	83 077
Autres crédits	353 199	364 977	399 649	431 771	440 868	457 421	502 964
dont :							
<i>Obligat. caution.</i>	6 171	7 232	10 685	8 051	12 445	9 735	16 416
ACTIF = PASSIF	464 451	432 513	432 590	485 023	540 974	538 790	567 184
Masse monétaire	442 127	405 508	391 386	437 448	497 860	492 953	515 160
— Circulation fiduciaire	158 941	136 430	124 174	157 611	183 654	162 214	151 541
— Dépôts en C.C.P.	8 135	8 378	7 488	8 034	9 455	10 350	10 766
— Dépôts en banque	275 051	260 700	259 724	271 803	304 751	320 389	352 853
Organ. publics	104 915	91 860	80 993	72 613	81 800	85 030	99 451
Autres	170 136	168 840	178 731	199 190	222 951	235 359	253 402
Autres éléments (net)	22 324	27 005	41 204	47 575	43 114	45 837	52 024
Source : B.C.E.A.O.							

U.M.O.A. — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

U.M.O.A. — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE				
	1973		1974	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
	Millions de francs c.f.a.			
Avoirs extérieurs (net)	62 904	58 041	64 107	60 340
Créances sur l'Etat	2 434	1 409	938	1 285
Créances sur les banques	51 327	79 068	88 099	138 480
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—
ACTIF = PASSIF	116 665	138 518	153 144	200 105
Circulation fiduciaire	81 565	102 316	96 771	138 769
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	17 953	17 298	36 211	32 609
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	9 021	9 529	8 165	16 052
Autres dépôts	71	77	355	73
Autres éléments (net)	8 055	9 298	11 642	12 602
	</			

Source : B C E A O

U.M.O.A. - SITUATION DES BANQUES

		1973		1974			
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	- 15 202	- 25 245	9 148	4 988			
Réserves	8 025	8 871	7 507	13 933			
Créances sur l'Etat	7 823	7 579	9 253	9 852			
Crédits à l'économie	242 208	277 246	334 267	395 645			
ACTIF = PASSIF	242 854	268 451	360 175	424 418			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	145 936	153 178	221 541	241 371			
- Organismes publics	44 898	44 204	82 664	92 414			
- Autres	101 038	108 974	138 877	148 957			
Dépôts de l'Etat	24 013	23 537	35 957	40 190			
Crédits de la							
Banque centrale	51 263	79 068	88 104	138 479			
Autres éléments (net)	21 642	12 668	14 573	4 378			
		1975		1976			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	18 285	- 12 275	- 28 704	- 44 848	- 40 208	- 38 795	- 39 608
Réserves	12 961	20 625	16 372	16 729	18 369	23 168	32 005
Créances sur l'Etat	17 527	18 192	18 089	19 504	24 397	24 533	25 143
Crédits à l'économie	449 579	444 977	462 250	498 631	557 836	557 316	565 506
ACTIF = PASSIF	498 352	471 519	468 007	490 016	560 394	566 222	583 047
Dépôts des particuliers							
et entreprises	274 947	260 595	259 586	271 222	304 033	320 260	352 718
- Organismes publics	104 821	91 765	80 864	72 043	81 603	84 917	99 331
- Autres	170 126	168 830	178 722	199 179	222 430	235 343	253 387
Dépôts de l'Etat	43 629	44 414	50 042	43 109	52 127	53 590	59 239
Crédits de la							
Banque centrale	171 315	153 723	138 314	149 129	182 346	165 302	143 746
Autres éléments (net)	8 461	12 787	20 065	26 556	21 888	27 070	27 343
Source : B.C.E.A.O.							

Source : B.C.E.A.O.

U.M.O.A. – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	2 202	2 226	2 795	2 556			
Dépôts à la Banque centrale	15 751	15 072	33 416	30 053			
Dépôts dans les banques	24 013	23 537	35 957	40 190			
Obligations cautionnées	6 524	9 306	8 861	6 815			
Total des créances (-)	48 490	50 141	81 029	79 614			
Concours de la Banque centrale	2 434	1 409	938	1 285			
Concours des banques	7 823	7 579	9 253	9 852			
Dépôts en C.C.P.	6 314	5 409	6 965	7 004			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	3 143			
Total des dettes (+)	16 571	14 397	17 156	21 284			
POSITION NETTE	- 31 919	- 35 744	- 63 873	- 58 330			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	3 474	2 803	2 864	2 743	3 546	3 165	2 456
Dépôts à la Banque centrale	28 696	18 623	15 029	20 498	21 240	15 784	15 427
Dépôts dans les banques	43 629	44 414	50 042	43 108	52 127	53 590	59 239
Obligations cautionnées	6 171	7 232	10 685	8 051	12 445	9 735	16 416
Total des créances (-)	81 970	73 072	78 620	74 400	89 358	82 274	93 538
Concours de la Banque centrale	1 000	919	6 140	3 693	1 413	1 775	21 519
Concours des banques	17 527	18 192	18 089	19 504	24 397	24 533	25 143
Dépôts en C.C.P.	8 135	8 378	7 488	8 034	9 455	10 350	10 766
Mécanisme pétrolier	3 143	2 868	2 868	1 768	—	—	—
Total des dettes (+)	29 805	30 357	34 585	32 999	35 265	36 658	57 428
POSITION NETTE	- 52 165	- 42 715	- 44 035	- 41 401	- 54 093	- 45 616	- 36 110
Source : B.C.E.A.O.							

A.8

(a) A compter de mars 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale

U.M.O.A. — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975			1976			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	5 571	7 154	9 003	10 203	10 613	9 776	10 482	11 798	12 124	12 565	13 425
Mines	642	841	569	600	622	623	593	1 669	1 655	2 079	2 231
Industries	31 201	36 769	43 678	46 104	48 914	52 230	54 978	54 381	56 367	58 764	62 085
— Eau. Gaz. Electricité	372	1 488	3 828	3 914	4 645	4 596	4 785	4 403	4 702	5 618	6 335
— Raffinage de produits pétroliers	1 196	1 102	1 026	976	950	892	1 000	1 000	1 000	912	1 049
— Industries alimentaires	6 499	9 141	12 048	12 854	13 237	14 513	15 175	15 235	15 607	15 830	16 847
— Industries non alimentaires	9 559	10 033	12 884	13 567	15 013	16 207	17 508	17 699	19 249	20 336	20 676
— Travaux publics. Génie civil	570	703	1 469	1 662	1 469	1 995	2 688	2 371	2 248	2 224	2 660
— Construction maisons d'habitation	13 005	14 302	12 423	13 131	13 600	14 027	13 822	13 673	13 561	13 844	14 518
Services	14 913	15 935	17 513	17 914	19 644	20 464	22 533	24 968	27 117	29 643	33 004
— Transport. Transit	4 710	4 839	5 427	5 960	6 623	7 193	8 200	7 919	8 937	10 738	12 536
— Commerce	Export. prod. agricoles		895	945	715	936	806	795	711	1 071	1 047
	Autres		2 134	2 209	3 197	2 879	3 206	3 486	3 614	4 612	5 436
— Etablissements financiers inscrits	—	—	853	862	769	763	708	927	776	1 121	1 193
— Assurances. Comm. métaux précieux	50	45	39	37	69	48	56	47	53	50	148
— Autres services	7 124	7 897	7 282	7 240	8 171	8 179	9 244	10 392	10 868	11 099	11 975
Personnes physiques	—	—	6 443	7 337	6 940	7 576	7 976	8 379	8 639	9 076	9 975
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	15	—	43	89	67	512	406	502
Total	52 327	60 699	77 206	82 173	86 733	90 712	96 651	101 262	106 414	112 533	121 222
Crédits bancaires non recensés	10 645	10 611	14 588	14 481	16 645	16 954	18 677	19 755	21 849	22 685	23 071
TOTAL	62 972	71 310	91 794	96 654	103 378	107 666	115 328	121 017	128 263	135 218	144 293

COTE D'IVOIRE – COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1972	1973	1974	1975*
Produit intérieur brut (milliards de F. c.f.a.)	472,5	565,3	738,7	834,5
Population (1 000 habitants) (a)	5 960	6 200	6 460	6 720
Produit intérieur brut per capita (1 000 F. c.f.a. / hab.)	79,3	91,2	114,3	124,2
Milliards de francs c.f.a.				
Production intérieure brute (b)	425,2	509,9	673,0	751,3
Agriculture, Elevage, Forêts, Pêche,	125,1	159,2	194,0	241,0
Industries	79,1	87,0	119,6	125,9
dont : <i>Industries extractives</i>	1,5	1,8	1,8	1,7
<i>Industries manufacturières</i>	71,9	78,9	108,7	110,6
<i>Electricité - Eau</i>	5,7	6,3	9,1	13,7
Bâtiment, Travaux publics	32,5	34,5	38,5	55,3
Transports	42,2	53,1	65,0	73,1
Services, Commerce	114,2	136,6	204,5	198,7
Droits et taxes à l'importation	32,1	39,5	51,4	57,3
Consommation finale	305,5	364,2	456,3	557,3
Autoconsommation (ménages)	43,3	52,3	73,9	93,6
Achats	262,2	311,9	382,4	463,7
Formation brute de capital fixe	94,3	122,0	143,7	183,9
Echanges extérieurs de marchandises (a)				
Exportations (F.O.B.)	153,2	196,0	304,6	268,9
Importations (C.A.F.)	128,7	172,5	244,5	249,5
Balance commerciale	+ 24,5	+ 23,5	+ 60,1	+ 19,4
* Chiffres provisoires.				
(a) Estimations retenues pour les Comptes nationaux. — (b) Aux prix départ usine.				
Source : Ministère du Plan. Direction des Etudes de Développement : « Les comptes de la Nation ».				

SÉNÉGAL — COMPTES ÉCONOMIQUES

Agrégats	1972	1973*	1974*	1975*
Millions de francs c.f.a.				
Production des :				
Entreprises	243,86	185,07	232,98	268,40
dont : — <i>Agriculture</i>	73,86	47,88	59,99	76,91
— <i>Industries</i>	54,46	45,95	60,36	71,99
— <i>Services</i>	115,54	91,24	112,63	119,50
Administrations	2,59	3,00	3,00	3,00
Ménages	7,20	7,35	7,50	7,50
Production intérieure brute	253,65	195,42	233,48	278,90
dont : <i>Autoconsommée</i>	27,14	29,90	28,81	...
Salaires versés par les :				
— Administrations	33,92	30,00	30,31	...
— Ménages	2,13	2,13	2,43	...
— Institutions financières	2,03	3,01	3,51	...
Produit intérieur brut	291,73	230,56	279,73	352,80
<i>moins</i> Impôts indirects	31,12	30,57	31,86	...
<i>plus</i> Subventions	0,47	...	...	...
Revenu intérieur brut	261,08	199,99	247,87	...
Population estimée (1 000 hab.)	4 060	4 137	4 223	...
Revenu per capita (1 000 F. c.f.a. / hab.)	64,30	48,34	58,70	...
* Chiffres provisoires.				
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.				

BÉNIN — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation	Chiffres d'affaires
	d'énergie électrique	« marchandises »
	(Ventes)	(Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
Année 1972	37 159	192,4
1973	44 233	206,8
1974	48 938	228,7
1975	49 380	282,3
1976	54 073	397,8
1975 - 1er trimestre	12 782	259,1
2ème	11 868	265,7
3ème	11 462	301,7
4ème	13 268	302,6
1976 - 1er trimestre	13 464	391,8
2ème	13 169	373,0
3ème	13 705	416,5
4ème	13 735	409,9
Sources : — C.C.B.E.E. — B.C.E.A.O. / Etudes.		

COTE D'IVOIRE — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Energie électrique		Ventes de marchandises			
	Production	Consom. H.-tension	(Indices sectoriels désaisonnalisés)			
			Détail Alim.	Mat. prem. Biens équip.	Textiles	Véhicules
	Millions kWh					
			Base : Moyenne 1er oct. 1963 - 30 sept. 1964			
Année 1972	563,8	310,8	195,2	260,8	144,0	235,2
1973	796,3	359,0	229,8	317,8	151,3	286,3
1974	854,6	382,2	250,6	374,2	197,0	284,0
1975	961,9	440,2	298,0	415,0	223,1	342,9
1976	1 114,5	512,8	...	...	...	...
1975 - 1er trimestre						
2ème	492,7	226,8	263,6	371,5	189,8	303,2
3ème			283,6	437,6	216,2	354,1
4ème	469,2	213,4	329,3	479,9	251,6	373,8
			315,6	371,0	234,9	340,3
1976 - 1er trimestre	289,9	129,5	355,9	422,3	225,4	408,7
2ème	281,3	128,1	375,9	451,4	279,0	465,5
3ème	244,4	118,8	395,3	501,8*	293,1	526,0*
4ème	298,9	136,4	...	...	...	...
Sources : — E.E.I. — B.C.E.A.O. / Etudes.						
						* Provisoire

HAUTE-VOLTA — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffres d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
Année 1972	31 883	147,0
1973	36 147	174,5
1974	40 316	215,9
1975	45 763	235,1
1976		269,0
1975 - 1er trimestre	9 866	259,8
2ème	14 200	241,6
3ème	10 074	211,1
4ème	11 623	228,1
1976 - 1er trimestre	12 281	274,1
2ème	14 727	264,1
3ème	11 806	240,5
4ème	13 112	297,1
Sources : — VOLTELEC — B.C.E.A.O./Etudes.		

NIGER — INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffres d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
Année 1972	44 697	245,9
1973	48 914	269,2
1974	50 964	283,1
1975	54 780	278,4
1976		305,6
1975 - 1er trimestre	9 869	288,3
2ème	16 821	301,3
3ème	14 121	247,4
4ème	13 969	276,4
1976 - 1er trimestre	12 280	277,6
2ème	18 140	299,3
3ème	16 436	294,3
4ème		351,3
Sources : — NIGELEC — B.C.E.A.O./Etudes.		

SÉNÉGAL – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffres d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
Année 1972	318 980	151,1
1973	349 470	140,6
1974	358 471	160,1
1975	380 594	197,8
1976	387 062	221,3
1975 - 1er trimestre	88 897	223,6
2ème	90 571	186,9
3ème	95 913	170,9
4ème	105 213	209,8
1976 - 1er trimestre	78 223	254,0
2ème	95 961	223,2
3ème	129 520	191,1
4ème	83 358	217,0

Sources : — E.E.O.A., Ziguinchor, Diourbel et Tambacounda.
— B.C.E.A.O. / Etudes.

TOGO – INDICATEURS D'ACTIVITÉ

	Consommation d'énergie électrique (Ventes)	Chiffres d'affaires « marchandises » (Indices bruts)
	1 000 kWh	Base : oct. 1963 - sept. 1964
Année 1972	78 764	208,6
1973	97 892	220,8
1974	110 616	269,9
1975	101 226	329,0
1976		
1975 - 1er trimestre	28 834	302,9
2ème	24 496	310,6
3ème	23 116	326,5
4ème	24 780	376,2
1976 - 1er trimestre	28 808	377,4
2ème	29 936	368,7
3ème	24 134	425,2
4ème		

Sources : — C.E.E.T. et C.T.M.B.
— B.C.E.A.O. / Etudes.

BÉNIN — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	19 626	4 365	1 747	1 065
Café	2 772	111	572	91
Arachides décortiquées	3 646	4 732	4 823	6 996
Karité	6 735	9 628	384	12 372
Palmistes	47 470	41 933	45 400	52 706
Coton graine	50 016	45 081	30 948	20 070
Francs c.f.a. / kg.				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	95	125	250	...
Café	98	98	103	110
Arachides décortiquées	30	30,80	40	55
Karité	10	12	15	15
Palmistes	21	22	31	31
Coton graine	36,15	36,15	40	45
Années				
	1972	1973	1974	1975*
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	1 781	2 443	1 147	
Café vert	435	273	35	
Arachides décortiquées	87	821	476	
Graines de coton	195	312	613	
Amandes de karité	132	101	415	
Huile de palmiste	1 051	537	20	
Huile de palme	275	321	78	
Coton égrené	2 476	2 875	2 958	
* Statistiques non disponibles				
Sources : — Autorités béninoises — Statistiques officielles du commerce extérieur.				

COTE D'IVOIRE – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Commercialisation	Tonnes			
Cacao	182 797	213 951	245 009	234 636
Café	301 807	195 159	271 110	309 471
Palmistes	23 875	22 800	30 245	29 257
Coton graine	52 798	58 463	59 939	64 923
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a. / kg.			
Cacao	85	110	175	175
Café	105	120	150	150
Palmistes	Prix non réglementé			
Coton graine	40	45	70	70
	Années			
	1973	1974	1975	1976
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Cacao en fèves	27 759	62 313	47 637	71 397
Café vert	43 821	63 783	61 702	132 755
Palmistes	982	3 890	1 125	1 177
Huile de palme et de palmiste	3 343	15 352	10 552	7 784
Coton égrené	3 205	5 290	3 640	5 566
Sources : – Autorités ivoiriennes – Statistiques officielles du commerce extérieur.				

HAUTE-VOLTA – COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Commercialisation	Tonnes			
Arachides décortiquées	15 922	17 796	18 063	13 100
Karité	4 875	10 626	4 912	48 600
Coton graine	32 574	26 668	30 563	50 695
Prix officiels d'achat au producteur	Francs c.f.a. / kg			
Arachides décortiquées	25,75	27,75	34	34
Karité	7	8	20	20
Coton graine	32	35	40	40
	Années			
	1972	1973	1974	1975
Exportations	Millions de francs c.f.a.			
Arachides décortiquées	373	655	1 698	1 441
Huile de karité	62	37	141	374
Coton égrené	1 021	1 205	1 546	1 524
Sources : – Autorités voltaïques – Statistiques officielles du commerce extérieur.				

NIGER — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides décortiquées	109 588	25 563	90 220	3 758
Coton graine	5 132	3 480	7 912	11 133
Francs c.f.a. / kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides décortiquées	24	28	55	55
Coton graine	32	37	47	47
Années				
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	4 598	1 844	—	2
Huile d'arachide	1 221	1 083	1 143	699
Coton égrené	194	94	16	14
Sources : — Autorités nigériennes — Statistiques officielles du commerce extérieur.				

SÉNÉGAL — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Campagnes				
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Tonnes				
Commercialisation				
Arachides	466 100	501 000	768 200	1 178 300
Coton graine	23 283	32 854	42 099	30 695
Francs c.f.a.				
Prix officiels d'achat au producteur				
Arachides décortiquées	23,10	25,50	41,50	41,50
Coton graine	30	30	47	47
Années				
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Arachides décortiquées	958	290	791	1 138
Huile d'arachide brute	16 087	5 727	19 131	25 520
Huile d'arachide raffinée	4 298	2 597	6 530	5 603
Coton égrené	868	1 032	2 266	1 307
Sources : — Autorités sénégalaises — Statistiques officielles du commerce extérieur.				

TOGO — COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

	Campagnes			
	1972-1973	1973-1974	1974-1975	1975-1976
Tonnes				
Commercialisation				
Cacao	18 604	16 539	14 483	17 753
Café	6 809	6 677	7 695	8 512
Arachides décortiquées	1 518	1 142	723	542
Palmistes	6 065	7 786	7 695	7 474
Coton graine	5 546	8 610	10 736	9 743
Francs c.f.a./kg				
Prix officiels d'achat au producteur				
Cacao	93	95	115	120
Café (marchand)	80	90	105	115
Arachides décortiquées	27	29	45	50
Palmistes	21	22	32	32
Coton graine	35	37	46	48
Années				
	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.				
Exportations				
Cacao en fèves	3 719	3 556	5 363	4 700
Café vert	2 599	1 801	1 971	1 764
Arachides décortiquées	100	—	—	—
Palmistes	191	210	670	169
Coton égrené	338	274	357	218
Sources : — Autorités togolaises — Statistiques officielles du commerce extérieur.				

COTE D'IVOIRE – ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE

Année	Entreprises	Investissements	Chiffre d'affaires		Travailleurs	Salaires
	en	cumulés*	Total	Dont	à la	distribués
	production*	(a)		Exportations	mi-année	(b)
	Nombre		Milliards de francs c.f.a.		Milliers	Milliards F cfa
1966	...	...	52	...	23,6	7,5
1967	...	47	61	...	26,0	8,2
1968	284	52	72	...	29,1	9,5
1969	309	57	83	26	31,9	12,3
1970	355	72	100	32	36,3	15,2
1971	375	84	115	34	39,1	16,9
1972	398	92	135	41	40,9	19,0
1973	408	106	164	52	43,8	21,7
1974	414	145	254	99	46,3	27,3
1975	442	186	303	99	52,8	33,3
1976	458	217	(c) 350	99	57,9	(c) 40,7
* Situation au 1 ^{er} janvier.						
(a) Avant amortissements. — (b) Y compris charges sociales. — (c) 1975-1976.						
Source : Chambre d'Industrie de Côte d'Ivoire.						

SÉNÉGAL – INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

	Ensemble		Huileries	Industries	Raffineries	Electricité
	Ind. général	N.c. Huileries		extractives	de pétrole	
Base mobile trimestrielle : 1969 = 100						
Année 1972	131,0	122,2	161,1	121,3	111,6	112,7
1973	119,4	128,7	87,4	150,0	113,4	126,1
1974	126,8	133,7	103,0	161,2	108,9	138,9
1975	147,6	140,8	170,9	162,8	115,5	136,8
1976	172,6	162,5	207,1	239,5	113,2	165,6
1975 - 1er trimestre	148,4	166,5	86,3	180,2	199,3	169,7
2ème	127,7	131,3	155,3	140,8	67,8	134,6
3ème	165,9	153,6	208,3	183,1	104,7	132,8
4ème	648,7	150,3	2 355,3*	152,5	163,8	141,8
1976 - 1er trimestre	157,0	170,7	109,9	148,1	183,4	147,5
2ème	149,6	151,4	142,4	259,3	58,1	141,7
3ème	160,5	161,2	158,1	256,1	106,2	144,8
4ème	739,6	165,7	2 705,0	129,5	135,9	224,0
* L'importance de cet indice tient au choix de l'année de référence de 1969 dont le premier trimestre, au contraire de celui de 1975 où l'activité de l'huilerie a été particulièrement forte, avait été marqué par une production très faible.						
Source : Direction de la Statistique du Sénégal.						

COTE D'IVOIRE – PRIX ET SALAIRES

Moyenne	Abidjan - Prix à la consommation familiale				S.M.I.G.
de la	Africains		Européens (a)		(b)
période	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation	
Base 100 : Année 1970					
					F. c.f.a. / heure
Année 1972	99,8	98,6	108,0	110,5	58,30
1973	110,9	116,7	112,3	114,7	73,00
1974	130,2	137,1	130,6	134,6	92,00
1975	145,1	151,3	155,3	169,0	92,00
1976	162,6	162,3	175,0	192,5	115,00
1975 - 1er trimestre	140,5	146,9	147,6	157,7	92,00
2ème	143,0	149,1	154,9	168,2	92,00
3ème	146,7	152,8	159,0	175,7	92,00
4ème	150,2	156,2	159,9	174,4	92,00
1976 - 1er trimestre	156,2	156,1	165,1	183,2	115,00
2ème	160,5	158,5	173,4	189,7	115,00
3ème	164,2	163,2	178,8	195,1	115,00
4ème	169,6	171,5	182,6	202,1	115,00
(a) Indice dit « des 140 articles ».					
(b) Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).					
Sources : - Direction de la Statistique de Côte d'Ivoire.					
- Journaux officiels de la République de Côte d'Ivoire.					

NIGER – PRIX ET SALAIRES

Moyenne	Niamey - Prix à la consommation familiale				S.M.I.G.
de la	Africains		Européens (a)		(b)
période	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation	
Base 100 : Année 1970					
					F. c.f.a. / heure
Année 1972	114,4	122,6	105,7	108,5	30,00
1973	127,8	143,5	108,1	113,1	30,00
1974	132,2	147,1	116,4	124,1	48,00
1975	144,3	160,6	128,8	141,7	48,00
1976	178,2	201,0	141,3	162,9	48,00
1975 - 1er trimestre	136,7	153,6	122,9	131,9	48,00
2ème	141,3	155,4	129,1	143,0	48,00
3ème	146,6	165,8	129,6	142,7	48,00
4ème	152,5	167,9	133,4	149,4	48,00
1976 - 1er trimestre	157,8	174,8	136,8	153,8	48,00
2ème	172,7	193,1	141,9	164,6	48,00
3ème	187,2	207,9	143,7	168,5	48,00
4ème	195,1	228,2	143,0	164,9	48,00
(a) Agents de l'Assistance technique française.					
(b) Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).					
Sources : - Direction de la Statistique du Niger.					
- Journaux officiels de la République du Niger.					

TOGO — PRIX ET SALAIRES

Moyenne de la période	Lomé - Prix à la consommation familiale				S.M.I.G.
	Africains		Européens		(a)
	Indice général	Alimentation	Indice général	Alimentation	
	Base 100 : Année 1970				F. c.f.a./heure
Année 1972	114,8	116,0	113,0	113,2	39,20
** 1973	118,9	122,0	126,3	120,0	39,20
** 1974	134,1	135,2	136,7	132,1	43,12
** 1975	158,3	169,6	155,1	152,1	51,74
** 1976	176,7	199,6	168,6	168,4	51,74
1975 - 1er trimestre	152,8	161,7	150,7	147,8	51,74
2ème **	159,2	173,6	154,7	153,1	51,74
3ème **	158,9	169,8	157,2	155,1	51,74
4ème **	162,2	173,3	157,8	152,4	51,74
1976 - 1er trimestre	168,4	182,5	163,1	161,0	51,74
2ème **	176,5	197,6	169,1	170,0	51,74
3ème **	180,6	209,1	169,3	167,8	51,74
4ème **	181,5	209,2	173,0	174,9	51,74
(a) Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).					
Sources : - Direction de la Statistique du Togo. - Journaux officiels de la République togolaise.					

**PRIX ET SALAIRES
HAUTE-VOLTA**
SÉNÉGAL

Moyenne de la période	Ouagadougou		S.M.I.G.	Dakar		S.M.I.G.
	Consommation africaine		(a)	Consommation africaine		(a)
	Indice général	Alimentation		Indice général	Alimentation	
	Base 100 : Année 1970		F. c.f.a./heure	Base 100 : Année 1970		F. c.f.a./heure
Année 1972	99,1	104,1	34,00	109,9	112,8	50,60
** 1973	106,6	126,8	34,00	122,7	132,7	58,19
** 1974	115,9	146,1	47,00	143,9	153,9	107,05
** 1975	137,7	202,7	47,00	188,0	213,4	107,05
** 1976	126,1	193,2	72,00	193,3	214,0	107,05
1975 - 1er trim.	128,2	181,2	47,00	181,6	205,4	107,05
2ème **	147,7	231,9	47,00	188,9	216,4	107,05
3ème **	144,1	217,3	47,00	187,9	212,9	107,05
4ème **	130,6	180,3	47,00	193,5	219,0	107,05
1976 - 1er trim.	124,8	197,1	53,50	187,8	206,7	107,05
2ème **	125,4	190,0	72,00	190,1	209,6	107,05
3ème **	126,8	187,3	72,00	190,9	208,5	107,05
4ème **	127,3	198,3	72,00	204,4	231,0	107,05
(a) Taux horaire pour les professions industrielles soumises au régime des 40 heures (en fin de période).						
Sources : - Institut National de la Statistique et de la Démographie de Haute-Volta - Journaux officiels de la République de Haute-Volta.						
Sources : - Direction de la statistique du Sénégal - Journaux officiels de la République du Sénégal.						

BÉNIN – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1973		1974	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	4 138	2 546	4 356	5 052
Crédit intérieur	10 446	11 571	12 781	14 033
– Position nette				
du Gouvernement	– 1 036	– 1 164	– 2 571	– 2 421
– Crédits à l'économie	11 482	12 735	15 352	16 454
Créd. de campagne	632	968	161	338
Autres crédits	10 850	11 767	15 191	16 116
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	–	–	–	–
ACTIF = PASSIF	14 584	14 117	17 137	19 085
Masse monétaire	14 317	14 787	17 625	18 448
– Circulation fiduciaire	5 307	6 017	5 827	6 067
– Dépôts en C.C.P.	838	927	948	979
– Dépôts en banque	8 172	7 843	10 850	11 402
Organ. publics	1 639	1 533	2 890	3 195
Autres	6 533	6 310	7 960	8 207
Autres éléments (net)	267	– 670	– 488	637
1975				
	1975		1976	
	Mars	Juin	Sept.	Déc.
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	5 182	5 156	3 954	3 621
Crédit intérieur	16 353	17 599	20 679	29 495
– Position nette				
du Gouvernement	– 2 491	– 2 525	– 3 510	– 2 950
– Crédits à l'économie	18 844	20 124	24 189	32 445
Créd. de campagne	1 049	1 053	1 689	1 063
Autres crédits	17 795	19 071	22 500	31 382
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	–	–	–	–
ACTIF = PASSIF	21 535	22 755	24 633	33 116
Masse monétaire	21 168	22 350	25 306	31 859
– Circulation fiduciaire	6 993	6 716	7 087	8 446
– Dépôts en C.C.P.	1 113	1 133	906	1 166
– Dépôts en banque	13 062	14 501	17 313	22 247
Organ. publics	2 454	2 612	3 574	5 154
Autres	10 608	11 889	13 739	17 093
Autres éléments (net)	367	405	– 673	1 257
Source : B.C.E.A.O.				

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1973		1974	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	10 465	6 086	21 091	17 689
Crédit intérieur	130 362	150 149	161 880	205 744
— Position nette				
du Gouvernement	— 20 760	— 25 220	— 41 949	— 38 000
— Crédits à l'économie	151 122	175 369	203 829	243 744
Créd. de campagne	24 926	34 161	20 192	50 744
Autres crédits	126 196	141 208	183 637	153 000
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	4 922	7 941	7 318	5 234
ACTIF = PASSIF	140 827	156 235	182 971	223 433
Masse monétaire	128 431	147 916	177 061	223 198
— Circulation fiduciaire	43 626	57 021	51 323	77 471
— Dépôts en C.C.P.	1 818	1 371	2 230	2 468
— Dépôts en banque	82 987	89 524	123 508	143 259
Organ. publics	31 687	30 847	52 119	66 472
Autres	51 300	58 677	71 389	76 787
Autres éléments (net)	12 396	8 319	5 910	235

HAUTE-VOLTA – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

	1973		1974	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	11 309	11 759	13 153	12 322
Crédit intérieur	2 087	2 884	4 105	6 108
— Position nette				
du Gouvernement	— 6 062	— 6 273	— 9 309	— 9 276
— Crédits à l'économie	8 149	9 157	13 414	15 384
Créd. de campagne	222	902	569	1 442
Autres crédits	7 927	8 255	12 845	13 942
dont :				
<i>Obligat. caution.</i>	187	151	205	227
ACTIF = PASSIF	13 396	14 643	17 258	18 430
Masse monétaire	12 735	14 486	16 616	17 532
— Circulation fiduciaire	5 943	7 130	7 395	8 511
— Dépôts en C.C.P.	671	548	657	602
— Dépôts en banque	6 121	6 808	8 564	8 419
Organ. publics	1 375	2 101	2 773	2 561
Autres	4 746	4 707	5 791	5 858
Autres éléments (net)	661	157	642	898

NIGER – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

NIGER – SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES													
1973				1974									
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre							
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	11 073		9 413		10 324		8 281						
Crédit intérieur	7 055		9 063		11 458		13 821						
— Position nette													
du Gouvernement	— 3 866		— 3 401		— 5 397		— 7 153						
— Crédits à l'économie	10 921		12 464		16 855		20 974						
Créd. de campagne	75		59		1 654		3 760						
Autres crédits	10 846		12 405		15 201		17 214						
dont :													
Obligat. caution.	338		258		240		280						
ACTIF = PASSIF	18 128		18 476		21 782		22 102						
Masse monétaire	15 149		15 505		18 240		20 315						
— Circulation fiduciaire	5 944		6 663		6 575		9 385						
— Dépôts en C.C.P.	540		538		618		659						
— Dépôts en banque	8 665		8 304		11 047		10 271						
Organ. publics	4 300		4 167		5 432		3 944						
Autres	4 365		4 137		5 615		6 327						
Autres éléments (net)	2 979		2 971		3 542		1 787						
1975				1976									
Mars		Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Millions de francs c.f.a.													
Avoirs extérieurs (net)	7 578		9 371		8 432		8 706		8 897		11 371		18 018
Crédit intérieur	18 669		16 047		18 344		17 059		19 859		17 638		13 790
— Position nette													
du Gouvernement	— 7 055		— 8 715		— 7 942		— 11 487		— 9 600		— 11 333		— 12 530
— Crédits à l'économie	25 724		24 762		26 286		28 546		29 459		28 971		26 320
Créd. de campagne	6 702		6 125		5 895		4 907		4 037		3 701		1 022
Autres crédits	19 022		18 637		20 391		23 639		25 422		25 270		25 298
dont :													
Obligat. caution.	293		486		454		470		616		582		688
ACTIF = PASSIF	26 247		25 418		26 776		25 765		28 756		29 009		31 808
Masse monétaire	21 896		20 584		22 959		22 307		25 129		25 483		27 401
— Circulation fiduciaire	10 239		8 932		8 608		9 430		9 904		10 336		11 074
— Dépôts en C.C.P.	694		778		601		634		541		723		631
— Dépôts en banque	10 963		10 874		13 750		12 243		14 684		14 424		15 696
Organ. publics	3 490		3 599		4 377		3 436		3 905		5 467		5 267
Autres	7 473		7 275		9 373		8 807		10 779		8 957		10 429
Autres éléments (net)	4 351		4 834		3 817		3 458		3 627		3 526		4 407
Source : B.C.E.A.O.													

SÉNÉGAL — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

1973					1974					
	Septembre		Décembre		Septembre		Décembre			
Millions de francs c.f.a.										
Avoirs extérieurs (net)	—	3 026	—	10 361	—	5 885	— 12 992			
Crédit intérieur		56 450		65 676		77 257	90 684			
— Position nette										
du Gouvernement		1 321		2 185	—	2 568	1 035			
— Crédits à l'économie		55 129		63 491		79 825	89 649			
Créd. de campagne		55		2 236		62	8 284			
Autres crédits		55 074		61 255		79 763	81 365			
dont :										
Obligat. caution.		859		744		883	807			
ACTIF = PASSIF		53 424		55 315		71 372	77 692			
Masse monétaire		47 474		52 371		66 756	77 257			
— Circulation fiduciaire		15 062		19 452		18 342	28 961			
— Dépôts en C.C.P.		2 116		1 692		2 095	1 884			
— Dépôts en banque		30 296		31 227		46 319	46 412			
Organ. publics		3 222		3 133		6 014	4 068			
Autres		27 074		28 094		40 305	42 344			
Autres éléments (net)		5 950		2 944		4 616	435			
1975					1976					
	Mars		Juin		Sept.		Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.										
Avoirs extérieurs (net)	—	22 919	—	24 844	—	16 894	— 16 755	— 23 598	— 17 235	— 19 021
Crédit intérieur		116 732		109 988		102 542		108 804	140 774	136 064
— Position nette										
du Gouvernement		729		1 310		381		1 865	3 993	5 037
— Crédits à l'économie		116 003		108 678		102 161		106 939	136 781	131 027
Créd. de campagne		30 772		24 296		16 379		11 988	44 990	37 675
Autres crédits		85 231		84 382		85 782		94 951	91 791	93 352
dont :										
Obligat. caution.		751		729		742		758	593	848
ACTIF = PASSIF		93 813		85 144		85 648		92 049	117 176	118 829
Masse monétaire		93 709		80 638		79 329		86 102	111 675	108 743
— Circulation fiduciaire		34 000		27 192		23 802		29 463	43 286	34 128
— Dépôts en C.C.P.		2 717		2 876		2 901		2 313	2 934	3 225
— Dépôts en banque		56 992		50 570		52 626		54 326	65 455	71 390
Organ. publics		3 951		1 409		1 525		3 442	3 080	1 605
Autres		53 041		49 161		51 101		50 884	62 375	69 785
Autres éléments (net)		104		4 506		6 319		5 947	5 501	10 086
Source : B.C.E.A.O.										

Source : B.C.E.A.O.

TOGO — SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

LOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES							
1973			1974				
Septembre		Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	5 259	4 734	18 345	19 357			
Crédit intérieur	10 441	11 483	11 823	13 771			
— Position nette							
du Gouvernement	— 1 489	— 1 853	— 2 030	— 2 485			
— Crédits à l'économie	11 930	13 336	13 853	16 256			
Créd. de campagne	778	1 005	562	614			
Autres crédits	11 152	12 331	13 291	15 642			
dont :							
Obligat. caution.	218	213	213	267			
ACTIF = PASSIF	15 700	16 217	30 168	33 128			
Masse monétaire	15 781	15 914	29 335	30 468			
— Circulation fiduciaire	5 683	6 032	7 309	8 374			
— Dépôts en C.C.P.	331	334	416	413			
— Dépôts en banque	9 767	9 548	21 610	21 681			
Organ. publics	2 736	2 492	13 785	12 240			
Autres	7 031	7 056	7 825	9 441			
Autres éléments (net)	— 81	303	833	2 660			
1975				1976			
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	21 932	16 218	10 226	2 821	7 320	5 867	4 610
Crédit intérieur	15 701	16 984	17 537	26 039	25 239	28 113	32 128
— Position nette							
du Gouvernement	— 978	— 1 526	— 2 039	1 399	— 1 819	286	1 481
— Crédits à l'économie	16 679	18 510	19 576	24 640	27 058	27 827	30 647
Créd. de campagne	1 318	603	581	996	1 631	489	629
Autres crédits	15 361	17 907	18 995	23 644	25 427	27 338	30 018
dont :							
Obligat. caution.	284	306	320	350	288	393	337
ACTIF = PASSIF	37 633	33 202	27 763	28 860	32 559	33 980	36 738
Masse monétaire	35 884	32 215	27 370	28 279	30 312	31 002	32 981
— Circulation fiduciaire	9 354	9 207	9 151	9 991	10 495	11 174	11 506
— Dépôts en C.C.P.	533	475	491	487	522	556	586
— Dépôts en banque	25 997	22 533	17 728	17 801	19 295	19 272	20 889
Organ. publics	18 431	14 220	8 687	6 713	7 299	5 986	7 126
Autres	7 566	8 313	9 041	11 088	11 996	13 286	13 763
Autres éléments (net)	1 749	987	393	581	2 247	2 978	3 757
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	6 078	6 334	6 241	6 427			
Créances sur l'Etat	1 371	1 330	936	1 272			
Créances sur les banques	429	1 063	2 628	2 327			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	7 878	8 727	9 805	10 026			
Circulation fiduciaire	5 307	6 017	5 827	6 067			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 184	2 202	3 252	3 295			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	387	508	726	626			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	—	—	—	38			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	5 165	3 700	3 537	1 957	— 23	561	2 529
Créances sur l'Etat	978	916	704	843	1 406	464	—
Créances sur les banques	4 434	4 611	5 690	7 866	10 279	9 732	9 446
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—	—	—	—
ACTIF = PASSIF	10 577	9 227	9 931	10 666	11 662	10 757	11 975
Circulation fiduciaire	6 993	6 716	7 087	8 446	8 859	8 218	8 785
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 391	1 712	2 397	1 940	1 675	1 816	2 711
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 191	799	446	280	1 125	722	475
Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments (net)	2	—	1	—	3	1	4
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	16 100	14 688	11 877	9 800			
Créances sur l'Etat	1 040	75	—	1			
Créances sur les banques	35 142	51 494	57 428	91 101			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	52 282	66 257	69 305	100 902			
Circulation fiduciaire	43 626	57 021	51 323	77 471			
Dépôts de l'Etat (y.c.encaisse)	3 255	3 794	14 217	13 434			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	5 382	5 418	3 680	9 960			
Autres dépôts	17	19	85	36			
Autres éléments (net)	2	5	—	1			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	10 411	3 104	— 14 709	15 640	20 564	5 925	1 877
Créances sur l'Etat	15	1	5 433	1	—	—	15 623
Créances sur les banques	99 950	90 267	87 582	90 445	96 754	90 874	81 495
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—	—	2 171	2 680
ACTIF = PASSIF	110 376	93 372	78 306	106 086	117 318	98 970	101 675
Circulation fiduciaire	89 381	75 653	66 708	89 629	99 793	87 219	79 748
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	14 605	4 449	2 435	6 661	9 232	2 745	2 830
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	6 351	13 257	8 970	9 619	8 106	8 934	18 960
Autres dépôts	36	13	63	26	12	31	27
Autres éléments (net)	3	—	130	151	175	41	110
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA – SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a							
Avoirs extérieurs (net)	12 563	13 175	15 927	16 881			
Créances sur l'Etat	1	—	—	—			
Créances sur les banques	—	440	1 103	1 511			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	12 564	13 615	17 030	18 392			
Circulation fiduciaire	5 943	7 130	7 395	8 511			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	6 070	6 053	9 146	9 437			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	549	431	489	442			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	2	1	—	2			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	14 744	13 823	12 117	14 844	15 884	16 230	13 840
Créances sur l'Etat	1	—	—	—	—	—	—
Créances sur les banques	3 095	2 532	2 133	2 482	3 769	3 901	5 204
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—	—	131	158
ACTIF = PASSIF	17 840	16 355	14 250	17 326	19 653	20 262	19 202
Circulation fiduciaire	8 974	8 730	8 818	10 652	11 317	11 139	11 012
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	8 095	6 676	4 212	5 733	6 817	6 943	6 662
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	760	1 019	1 240	1 086	1 544	2 178	1 525
Autres dépôts	—	—	—	—	—	—	—
Autres éléments (net)	11	— 70	— 20	— 145	— 25	2	3
Source : B.C.E.A.O							

NIGER — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	10 447	10 356	9 203	8 774			
Créances sur l'Etat	1	2	1	1			
Créances sur les banques	125	155	386	4 353			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	10 573	10 513	9 590	13 128			
Circulation fiduciaire	5 944	6 663	6 575	9 385			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	3 627	3 065	2 275	2 506			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	991	785	734	1 157			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	11	—	6	80			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	7 112	8 620	8 997	9 889	9 660	12 353	17 266
Créances sur l'Etat	1	1	2	3	4	3	1
Créances sur les banques	6 894	5 610	4 492	6 224	4 699	4 033	257
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—	—	174	206
ACTIF = PASSIF	14 007	14 231	13 491	16 116	14 363	16 563	17 730
Circulation fiduciaire	10 239	8 932	8 608	9 430	9 904	10 336	11 074
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	2 940	4 193	4 070	6 045	3 200	4 780	4 753
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	828	1 039	647	641	1 237	1 375	1 691
Autres dépôts	—	—	—	—	—	9	8
Autres éléments (net)	—	67	166	—	22	63	204
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

		1973		1974			
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	2 976	— 3 062	— 344	— 4 394			
Créances sur l'Etat	20	—	—	—			
Créances sur les banques	15 065	25 240	25 931	38 549			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	18 061	22 178	25 587	34 155			
Circulation fiduciaire	15 062	19 452	18 342	28 961			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1 700	723	5 579	1 978			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	1 031	1 945	1 395	3 153			
Autres dépôts	54	58	270	37			
Autres éléments (net)	214	—	1	26			
		1975		1976			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 14 686	— 15 278	— 6 699	— 2 617	— 11 910	— 10 712	— 9 588
Créances sur l'Etat	2	1	—	448	1	—	3 404
Créances sur les banques	56 250	49 706	36 964	39 494	63 581	53 378	43 554
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—	523	766	894
ACTIF = PASSIF	41 566	34 429	30 265	37 325	52 195	43 432	38 264
Circulation fiduciaire	34 000	27 192	23 802	29 463	43 286	34 128	29 416
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	3 583	3 611	3 485	2 575	2 712	2 297	479
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	3 916	3 560	2 902	4 730	5 187	6 846	8 208
Autres dépôts	67	91	75	554	706	83	95
Autres éléments (net)	—	— 25	1	3	304	78	66
Source : B.C.E.A.O.							

TOGO — SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	6 910	7 296	9 568	10 414			
Créances sur l'Etat	1	1	—	10			
Créances sur les banques	567	675	623	639			
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—			
ACTIF = PASSIF	7 478	7 972	10 191	11 063			
Circulation fiduciaire	5 683	6 032	7 309	8 374			
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	1 116	1 460	1 742	1 958			
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	679	441	1 140	714			
Autres dépôts	—	—	—	—			
Autres éléments (net)	—	39	—	17			
	1975		1976				
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	11 192	11 241	11 894	7 047	10 083	8 378	7 655
Créances sur l'Etat	2	1	—	2 396	1	1 307	2 491
Créances sur les banques	747	795	1 454	2 590	3 232	3 385	3 792
Créances sur les établiss. financiers	—	—	—	—	—	176	181
ACTIF = PASSIF	11 941	12 037	13 348	12 033	13 316	13 246	14 119
Circulation fiduciaire	9 354	9 207	9 151	9 991	10 495	11 174	11 506
Dépôts de l'Etat (y.c. encaisse)	556	785	1 294	288	1 149	367	449
Dépôts des banques (y.c. encaisse)	2 027	2 045	2 902	1 754	1 670	1 694	2 159
Autres dépôts	—	—	—	—	—	7	5
Autres éléments (net)	4	—	1	—	2	4	—
Source : B.C.E.A.O.							

BÉNIN – SITUATION DES BANQUES

1973				1974			
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 1 940	— 3 787	— 1 885	— 1 375			
Réserves	229	302	495	596			
Créances sur l'Etat	347	33	11	53			
Crédits à l'économie	11 482	12 735	15 353	16 454			
ACTIF = PASSIF	10 118	9 283	13 974	15 728			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	8 172	7 843	10 850	11 402			
— Organismes publics	1 639	1 533	2 890	3 196			
— Autres	6 533	6 310	7 960	8 206			
Dépôts de l'Etat	1 408	1 252	1 214	1 430			
Crédits de la							
Banque centrale	428	1 064	2 628	2 328			
Autres éléments (net)	110	— 876	— 718	568			
1975							
Mars		Juin	Sept.	Déc.	1976		
					Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	17	1 456	417	1 664	2 898	5 214	2 000
Réserves	1 105	730	925	403	2 122	2 178	500
Créances sur l'Etat	44	32	53	25	14	28	50
Crédits à l'économie	18 844	20 124	24 189	32 445	33 071	30 506	31 500
ACTIF = PASSIF	20 010	22 342	25 584	34 537	38 105	37 926	34 050
Dépôts des particuliers							
et entreprises	13 062	14 501	17 313	22 247	19 708	18 340	21 300
— Organismes publics	2 455	2 612	3 574	5 155	5 901	5 797	6 000
— Autres	10 607	11 889	13 739	17 092	13 807	12 543	15 300
Dépôts de l'Etat	2 235	2 894	2 776	3 044	6 252	6 755	3 000
Crédits de la							
Banque centrale	4 434	4 612	5 689	7 865	10 279	9 732	9 446
Autres éléments (net)	279	335	— 194	1 381	1 866	3 099	304
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – SITUATION DES BANQUES

1973				1974			
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre	
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	—	5 635	—	8 602	9 215	11 032	
Réserves	4 972		5 140		3 307	9 121	
Créances sur l'Etat	220		213		238	287	
Crédits à l'économie	146 200		167 428		196 510	238 510	
ACTIF = PASSIF	145 757		164 179		209 270	258 950	
Dépôts des particuliers							
et entreprises	82 970		89 505		123 423	143 222	
— Organismes publics	31 679		30 835		52 041	66 442	
— Autres	51 291		58 670		71 382	76 780	
Dépôts de l'Etat	15 660		15 144		22 882	25 231	
Crédits de la							
Banque centrale	35 144		51 495		57 428	91 101	
Autres éléments (net)	11 983		8 035		5 537	— 604	
1975				1976			
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	16 840	— 6 120	— 13 424	— 25 351	— 24 010	— 28 659	— 26 218
Réserves	4 854	13 793	8 401	8 235	7 230	9 017	18 988
Créances sur l'Etat	288	358	314	316	1 311	341	1 475
Crédits à l'économie	257 532	257 478	273 132	286 349	310 324	317 555	326 991
ACTIF = PASSIF	279 514	265 509	268 423	269 549	294 855	298 254	321 236
Dépôts des particuliers							
et entreprises	157 574	151 796	147 467	152 631	171 588	181 613	204 682
— Organismes publics	72 452	66 871	60 020	50 607	57 556	62 413	73 460
— Autres	85 122	84 925	87 447	102 024	114 032	119 200	131 222
Dépôts de l'Etat	21 813	21 737	25 822	16 841	20 167	19 589	27 834
Crédits de la							
Banque centrale	99 949	90 268	87 582	90 445	96 753	90 874	81 495
Autres éléments (net)	178	1 708	7 552	9 632	6 347	6 178	7 225
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA — SITUATION DES BANQUES

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 1 255	— 1 417	— 2 775	— 4 559			
Réserves	487	401	448	387			
Créances sur l'Etat	63	56	68	283			
Crédits à l'économie	7 962	9 007	13 208	15 157			
ACTIF = PASSIF	7 257	8 047	10 949	11 268			
Dépôts des particuliers							
et entreprises	6 121	6 808	8 564	8 419			
— Organismes publics	1 375	2 101	2 773	2 561			
— Autres	4 746	4 707	5 791	5 858			
Dépôts de l'Etat	540	673	683	497			
Crédits de la							
Banque centrale	—	440	1 102	1 511			
Autres éléments (net)	596	126	600	841			
1975							
1976							
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Avoirs extérieurs (net)	— 3 102	— 4 788	— 4 688	— 4 297	— 5 104	— 5 230	— 5 231
Réserves	754	745	1 195	1 085	1 546	2 308	1 397
Créances sur l'Etat	6 757	5 820	4 916	5 290	5 955	5 291	5 067
Crédits à l'économie	16 125	16 944	18 420	21 291	23 162	24 369	27 111
ACTIF = PASSIF	20 534	18 721	19 843	23 369	25 559	26 738	28 344
Dépôts des particuliers							
et entreprises	10 426	10 412	10 777	12 530	14 009	15 318	15 493
— Organismes publics	4 109	3 145	2 756	3 247	4 047	3 732	4 465
— Autres	6 317	7 267	8 021	9 283	9 962	11 586	11 028
Dépôts de l'Etat	6 260	4 788	5 334	5 316	5 629	5 794	6 006
Crédits de la							
Banque centrale	3 095	2 532	2 133	2 482	3 769	3 901	5 203
Autres éléments (net)	753	989	1 599	3 041	2 152	1 725	1 642
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER — SITUATION DES BANQUES

1973				1974				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	625	— 943		1 121		— 493		
Réserves	969	479		689		939		
Créances sur l'Etat	1 039	992		1 211		1 222		
Crédits à l'économie	10 583	12 206		16 615		20 693		
ACTIF = PASSIF	13 216	12 734		19 636		22 361		
Dépôts des particuliers								
et entreprises	8 664	8 304		11 047		10 271		
— Organismes publics	4 299	4 167		5 432		3 945		
— Autres	4 365	4 137		5 615		6 326		
Dépôts de l'Etat	1 481	1 610		4 712		6 249		
Crédits de la								
Banque centrale	125	155		391		4 353		
Autres éléments (net)	2 946	2 665		3 486		1 488		
1975				1976				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	466	752	— 565	— 1 183	— 764	— 982	752	
Réserves	656	1 027	707	636	1 193	1 674	1 405	
Créances sur l'Etat	1 613	2 637	3 037	3 233	3 365	4 301	3 582	
Crédits à l'économie	25 431	24 276	25 833	28 076	28 843	28 215	25 427	
ACTIF = PASSIF	28 166	28 692	29 012	30 762	32 637	33 208	31 166	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	10 963	10 875	13 750	12 243	14 684	14 416	15 687	
— Organismes publics	3 490	3 600	4 378	3 435	3 905	5 467	5 266	
— Autres	7 473	7 275	9 372	8 808	10 779	8 949	10 421	
Dépôts de l'Etat	6 130	7 452	7 059	8 843	9 694	10 997	11 304	
Crédits de la								
Banque centrale	6 839	5 810	4 492	6 253	4 731	4 033	257	
Autres éléments (net)	4 234	4 555	3 711	3 423	3 528	3 762	3 918	
Source : B.C.E.A.O.								

SÉNÉGAL – SITUATION DES BANQUES

	1973		1974	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Avoirs extérieurs (net)	— 6 002	— 7 300	— 5 541	— 8 598
Réserves	703	2 160	1 465	2 326
Créances sur l'Etat	6 132	6 269	7 719	7 999
Crédits à l'économie	54 270	62 747	78 941	88 843
ACTIF = PASSIF	55 103	63 876	82 584	90 570
Dépôts des particuliers				
et entreprises	30 242	31 170	46 049	46 375
— Organismes publics	3 170	3 077	5 744	4 031
— Autres	27 072	28 093	40 305	42 344
Dépôts de l'Etat	4 388	4 309	5 920	6 063
Crédits de la				
Banque centrale	15 063	25 239	25 931	38 548
Autres éléments (net)	5 410	3 158	4 684	— 416

Source : B.C.E.A.O.

TOGO — SITUATION DES BANQUES

1973				1974				
Septembre		Décembre		Septembre		Décembre		
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	— 1 651	— 2 562		8 777		8 944		
Réserves	665	388		1 102		564		
Créances sur l'Etat	22	16		7		8		
Crédits à l'économie	11 711	13 123		13 640		15 988		
ACTIF = PASSIF	10 747	10 965		23 526		25 504		
Dépôts des particuliers								
et entreprises	9 767	9 548		21 610		21 681		
— Organismes publics	2 736	2 492		13 785		12 241		
— Autres	7 031	7 056		7 825		9 440		
Dépôts de l'Etat	508	531		498		691		
Crédits de la								
Banque centrale	504	676		623		639		
Autres éléments (net)	— 32	210		795		2 493		
1975				1976				
Mars		Juin	Sept.	Déc.	Mars		Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.								
Avoirs extérieurs (net)	10 740	4 977	— 1 668	— 4 226	— 2 763	— 2 511	— 3 045	
Réserves	1 976	1 842	2 747	1 625	1 607	1 637	1 638	
Créances sur l'Etat	14	32	13	34	27	104	87	
Crédits à l'économie	16 394	18 205	19 255	24 290	26 771	27 258	30 129	
ACTIF = PASSIF	29 124	25 056	20 347	21 723	25 642	26 488	28 809	
Dépôts des particuliers								
et entreprises	25 997	22 533	17 728	17 801	19 295	19 266	20 884	
— Organismes publics	18 431	14 220	8 687	6 713	7 299	5 986	7 126	
— Autres	7 566	8 313	9 041	11 088	11 996	13 280	13 758	
Dépôts de l'Etat	686	943	928	881	933	921	898	
Crédits de la								
Banque centrale	747	795	1 454	2 590	3 232	3 385	3 792	
Autres éléments (net)	1 694	785	237	451	2 182	2 916	3 235	
Source : B.C.E.A.O.								

BÉNIN — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	180	183	309	248			
Dépôts à la Banque centrale	2 004	2 019	2 943	3 047			
Dépôts dans les banques	1 408	1 252	1 214	1 430			
Obligations cautionnées	—	—	—	—			
Total des créances (—)	3 592	3 454	4 466	4 725			
Concours de la Banque centrale	1 371	1 330	936	1 272			
Concours des banques	347	33	11	53			
Dépôts en C.C.P.	838	927	948	979			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	2 556	2 290	1 895	2 304			
POSITION NETTE	— 1 036	— 1 164	— 2 571	— 2 421			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	413	374	351	292	461	648	504
Dépôts à la Banque centrale	1 978	1 338	2 046	1 648	1 214	1 168	2 207
Dépôts dans les banques	2 235	2 894	2 776	3 044	6 252	6 755	3 000
Obligations cautionnées	—	—	—	—	—	—	—
Total des créances (—)	4 626	4 606	5 173	4 984	7 927	8 571	5 711
Concours de la Banque centrale	978	916	704	843	1 406	465	—
Concours des banques	44	32	53	25	14	28	50
Dépôts en C.C.P.	1 113	1 133	906	1 166	1 485	1 386	1 383
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	2 135	2 081	1 663	2 034	2 905	1 879	1 433
POSITION NETTE	— 2 491	— 2 525	— 3 510	— 2 950	— 5 022	— 6 692	— 4 278
Source : B.C.E.A.O.							

COTE D'IVOIRE – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	653	408	716	578			
Dépôts à la Banque centrale	2 603	3 386	13 501	12 856			
Dépôts dans les banques	15 660	15 144	22 882	25 231			
Obligations cautionnées	4 922	7 941	7 318	5 234			
Total des créances (-)	23 838	26 879	44 417	43 899			
Concours de la Banque centrale	1 040	75	-	1			
Concours des banques	220	213	238	287			
Dépôts en C.C.P.	1 818	1 371	2 230	2 468			
Mécanisme pétrolier	-	-	-	3 143			
Total des dettes (+)	3 078	1 659	2 468	5 899			
POSITION NETTE	- 20 760	- 25 220	- 41 949	- 38 000			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	1 068	635	722	495	807	642	462
Dépôts à la Banque centrale	13 537	3 814	1 713	6 166	8 425	2 103	2 368
Dépôts dans les banques	21 813	21 737	25 822	16 841	20 167	19 590	27 834
Obligations cautionnées	4 627	5 482	8 900	6 170	10 608	7 542	14 143
Total des créances (-)	41 045	31 668	37 157	29 672	40 007	29 877	44 807
Concours de la Banque centrale	15	1	5 433	-	-	-	15 623
Concours des banques	288	358	314	316	1 311	341	1 475
Dépôts en C.C.P.	2 227	2 066	1 540	2 293	2 883	3 339	3 870
Mécanisme pétrolier	3 143	2 868	2 868	1 768	-	-	-
Total des dettes (+)	5 673	5 293	10 155	4 377	4 194	3 680	20 968
POSITION NETTE	- 35 372	- 26 375	- 27 002	- 25 295	- 35 813	- 26 197	- 23 839
Source : B.C.E.A.O.							

HAUTE-VOLTA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	402	524	431	474			
Dépôts à la Banque centrale	5 668	5 529	8 715	8 963			
Dépôts dans les banques	540	673	683	497			
Obligations cautionnées	187	151	205	227			
Total des créances (-)	6 797	6 877	10 034	10 161			
Concours de la Banque centrale	1	—	—	—			
Concours des banques	63	56	68	283			
Dépôts en C.C.P.	671	548	657	602			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	735	604	725	885			
POSITION NETTE	- 6 062	- 6 273	- 9 309	- 9 276			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	580	688	518	468	581	542	479
Dépôts à la Banque centrale	7 515	5 988	3 694	5 265	6 236	6 401	6 182
Dépôts dans les banques	6 260	4 788	5 334	5 316	5 629	5 794	6 006
Obligations cautionnées	215	230	270	303	341	370	403
Total des créances (-)	14 570	11 694	9 816	11 352	12 787	13 107	13 070
Concours de la Banque centrale	1	—	—	—	—	—	—
Concours des banques	6 757	5 820	4 916	5 290	5 955	5 291	5 067
Dépôts en C.C.P.	850	1 050	1 051	1 141	1 090	1 121	1 249
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	7 608	6 870	5 967	6 431	7 045	6 412	6 316
POSITION NETTE	- 6 962	- 4 824	- 3 849	- 4 921	- 5 742	- 6 695	- 6 754
Source : B.C.E.A.O.							

NIGER — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1973		1974				
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre			
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	291	516	480	599			
Dépôts à la Banque centrale	3 336	2 549	1 795	1 907			
Dépôts dans les banques	1 481	1 610	4 712	6 249			
Obligations cautionnées	338	258	240	280			
Total des créances (-)	5 446	4 933	7 227	9 035			
Concours de la Banque centrale	1	2	1	1			
Concours des banques	1 039	992	1 211	1 222			
Dépôts en C.C.P.	540	538	618	659			
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—			
Total des dettes (+)	1 580	1 532	1 830	1 882			
POSITION NETTE	- 3 866	- 3 401	- 5 397	- 7 153			
	1975				1976		
	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.							
Billets et monnaies	500	410	347	742	575	726	274
Dépôts à la Banque centrale	2 440	3 783	3 723	5 303	2 625	4 054	4 479
Dépôts dans les banques	6 130	7 452	7 059	8 843	9 694	10 997	11 303
Obligations cautionnées	293	486	453	470	616	582	688
Total des créances (-)	9 363	12 131	11 582	15 358	13 510	16 359	16 744
Concours de la Banque centrale	1	1	2	3	4	2	1
Concours des banques	1 613	2 637	3 037	3 233	3 365	4 301	3 582
Dépôts en C.C.P.	694	778	601	634	541	723	631
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—	—	—	—
Total des dettes (+)	2 308	3 416	3 640	3 870	3 910	5 026	4 214
POSITION NETTE	- 7 055	- 8 715	- 7 942	- 11 488	- 9 600	- 11 333	- 12 530
Source : B.C.E.A.O.							

SÉNÉGAL — POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	1973		1974	
	Septembre	Décembre	Septembre	Décembre
Millions de francs c.f.a.				
Billets et monnaies	396	330	563	445
Dépôts à la Banque centrale	1 304	393	5 016	1 533
Dépôts dans les banques	4 388	4 309	5 920	6 063
Obligations cautionnées	859	744	883	807
Total des créances (-)	6 947	5 776	12 382	8 848
Concours de la Banque centrale	20	—	—	—
Concours des banques	6 132	6 269	7 719	7 999
Dépôts en C.C.P.	2 116	1 692	2 095	1 884
Mécanisme pétrolier	—	—	—	—
Total des dettes (+)	8 268	7 961	9 814	9 883
POSITION NETTE	+ 1 321	+ 2 185	- 2 568	+ 1 035

TOGO -- POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

1973					1974											
Septembre					Décembre		Septembre		Décembre							
Millions de francs c.f.a.																
Billets et monnaies	280		265		296		212									
Dépôts à la Banque centrale	836		1 195		1 446		1 746									
Dépôts dans les banques	508		531		498		691									
Obligations cautionnées	218		213		213		267									
Total des créances (-)	1 842		2 204		2 453		2 916									
Concours de la Banque centrale	1		1		—		10									
Concours des banques	21		16		7		8									
Dépôts en C.C.P.	331		334		416		413									
Mécanisme pétrolier	—		—		—		—									
Total des dettes (+)	353		351		423		431									
POSITION NETTE	- 1 489		- 1 853		- 2 030		- 2 485									
1975					1976											
Mars					Juin		Sept.		Déc.		Mars		Juin		Sept.	
Millions de francs c.f.a.																
Billets et monnaies	235		242		356		287		450		367		448			
Dépôts à la Banque centrale	321		543		938		1		699		—		—			
Dépôts dans les banques	686		943		928		881		933		921		898			
Obligations cautionnées	285		306		320		350		287		393		337			
Total des créances (-)	1 527		2 034		2 542		1 519		2 369		1 681		1 683			
Concours de la Banque centrale	2		1		—		2 396		1		1 307		2 491			
Concours des banques	14		32		13		34		27		104		87			
Dépôts en C.C.P.	533		475		490		487		522		556		586			
Mécanisme pétrolier	—		—		—		—		—		—		—			
Total des dettes (+)	549		508		503		2 917		550		1 967		3 164			
POSITION NETTE	- 978		- 1 526		- 2 039		+ 1 398		- 1 819		+ 286		+ 1 481			
Source : B.C.E.A.O.																

BÉNIN — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975			1976				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.												
Crédits bancaires recensés												
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	558	658	429	898	1 238	672	681	659	1 568	2 011	2 333	
Mines	—	—	—	—	—	—	—	11	11	11	11	
Industries	1 207	1 574	2 566	2 993	2 899	3 144	4 076	4 434	4 787	4 867	5 286	
— Eau. Gaz. Electricité	—	9	—	—	—	—	—	—	—	13	13	
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— Industries alimentaires	228	277	412	640	481	403	649	964	682	556	885	
— Industries non alimentaires	455	706	1 204	1 323	1 170	1 339	1 670	1 845	1 985	2 481	2 666	
— Travaux publics. Génie civil	478	569	901	981	1 196	1 349	1 695	1 565	2 060	1 757	1 692	
— Construction maisons d'habitation	46	13	49	49	52	53	62	60	60	60	30	
Services	5 614	6 203	6 405	6 257	6 928	7 418	8 005	7 636	9 909	8 926	8 476	
— Transport. Transit	490	578	618	445	351	610	559	701	868	824	770	
— Commerce	Export. prod. agricoles		146	155	38	39	41	41	41	30	30	
	Autres		3 918	4 630	5 029	4 919	5 745	6 102	6 724	6 353	8 323	7 529
— Etablissements financiers inscrits	171	185	271	273	187	149	93	59	23	5	5	
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— Autres services	401	522	341	465	607	518	588	482	654	538	627	
Personnes physiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total												
dont Crédits de campagne	632	968	161	338	1 043	1 053	1 689	1 063	2 864	2 652	2 029	
Crédits bancaires non recensés												
Obligations cautionnées												
TOTAL												
	10 066	11 326	12 743	13 679	15 483	16 293	20 049	28 068	28 580	26 150	27 000	

COTE D'IVOIRE — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975		1976				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	6 500	6 272	5 968	9 882	12 992	13 154	16 903	22 603	27 583	27 635	32 514
Mines	225	160	255	390	418	468	537	563	811	642	743
Industries	23 623	24 150	38 305	46 981	53 041	55 287	60 949	61 988	63 155	64 864	64 767
— Eau. Gaz. Electricité	313	470	42	213	221	54	185	54	266	—	192
— Raffinage de produits pétroliers	516	423	869	932	1 532	1 618	1 664	2 491	1 886	2 185	1 662
— Industries alimentaires	3 374	4 075	8 456	13 193	14 894	17 312	17 011	16 888	16 434	14 510	14 146
— Industries non alimentaires	12 744	13 158	20 325	23 131	23 084	22 060	23 953	23 946	23 894	25 951	29 175
— Travaux publics. Génie civil	5 318	4 114	5 325	5 442	7 573	7 483	6 836	6 961	7 511	9 287	11 307
— Construction maisons d'habitation	1 358	1 910	3 288	4 070	5 737	6 760	11 300	11 648	13 164	12 931	8 285
Services	58 040	70 681	69 072	96 431	102 836	100 345	94 053	95 311	113 397	113 387	104 123
— Transport. Transit	2 355	2 834	2 474	2 745	3 284	4 300	5 054	6 507	5 802	4 679	6 242
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	Autres										
— Etablissements financiers inscrits (a)	4 480	5 260	4 880	4 454	3 819	3 611	3 763	3 950	4 878	5 469	6 878
— Assurances. Comm. métaux précieux	44	2	69	115	15	46	55	61	94	225	151
— Autres services	3 103	3 622	2 420	2 466	2 333	2 698	2 739	3 226	2 852	3 258	3 807
Personnes physiques	—	—	1 117	1 226	1 051	1 158	1 551	1 264	1 325	1 649	1 855
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	17	—	—	—	—	—
Total	88 388	101 263	114 717	154 910	170 338	170 429	173 993	181 729	206 271	208 177	204 002
dont <i>Crédits de campagne</i>	24 926	34 161	20 192	50 744	60 328	53 195	47 042	52 318	71 821	64 518	50 448
Crédits bancaires non recensés	15 835	19 337	20 049	19 121	17 482	14 063	21 181	25 086	19 063	22 684	32 182
Obligations cautionnées	4 922	7 941	7 318	5 234	4 627	5 482	8 900	6 170	10 608	7 542	14 143
TOTAL	109 145	128 541	142 084	179 265	192 447	189 974	204 074	212 985	235 942	238 403	250 327

(a) A compter de juin 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.

HAUTE-VOLTA – RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975			1976			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	45	129	60	223	363	408	331	264	249	172	72
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries	1 158	1 314	2 213	2 118	2 276	2 725	2 499	2 757	3 615	3 732	4 472
— Eau. Gaz. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	114	146	397	443	686	1 126	954	1 364	2 300	2 310	2 835
— Industries non alimentaires	461	571	1 446	1 303	1 238	1 044	1 155	1 007	820	858	1 229
— Travaux publics. Génie civil	396	379	370	372	352	555	390	386	495	564	431
— Construction maisons d'habitation	187	218	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services	2 233	2 630	3 030	4 236	4 553	4 309	4 324	5 622	6 665	6 523	6 195
— Transport. Transit	354	263	419	428	365	430	465	443	377	379	437
— Commerce	Exp. prod. agricoles										
	Autres										
— Etablissements financiers inscrits (a)	184	785	516	1 235	2 025	1 467	1 369	2 075	3 057	2 852	2 503
— Assurances. Comm. métaux précieux	1 459	1 328	1 753	2 216	1 834	2 090	2 149	2 140	2 272	2 262	2 697
— Autres services	193	216	270	315	284	280	260	293	309	369	464
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
— Autres services	43	38	72	42	45	42	81	671	650	660	71
Personnes physiques	—	—	159	155	155	303	34	34	26	104	93
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	334	459	610	949	1 370
Total	3 436	4 073	5 462	6 732	7 347	7 745	7 522	9 136	11 165	11 480	12 202
dont Crédits de campagne	222	902	569	1 442	2 388	1 871	1 700	3 638	4 592	4 012	3 070
Crédits bancaires non recensés	520	771	1 020	1 394	1 382	860	738	990	708	838	1 286
Obligations cautionnées	187	151	205	227	215	230	270	303	341	371	403
TOTAL	4 143	4 995	6 687	8 353	8 944	8 835	8 530	10 429	12 214	12 689	13 891

(a) A compter de juin 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.

NIGER — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975		1976				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	166	168	90	270	95	76	199	392	246	261	573
Mines	876	947	616	530	800	200	148	29	—	—	19
Industries	2 184	2 628	3 185	3 704	4 038	3 775	4 118	4 811	4 612	4 666	4 124
— Eau. Gaz. Electricité	—	—	—	15	18	6	9	7	6	—	—
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	19	195	566	541	606	258	644	754	943	952	925
— Industries non alimentaires	920	922	1 346	1 598	1 749	2 015	2 193	2 265	2 139	2 234	2 034
— Travaux publics. Génie civil	1 229	1 494	1 180	1 550	1 534	1 491	1 236	1 759	1 503	1 468	1 165
— Construction maisons d'habitation	16	17	93	—	131	5	36	26	21	12	—
Services	3 319	3 902	6 825	9 708	14 235	13 065	13 035	12 754	14 491	13 411	10 986
— Transport. Transit	323	360	479	432	551	469	733	941	1 381	1 295	1 628
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	Autres										
— Etablissements financiers inscrits (a)	177	197	253	353	406	368	335	319	382	445	513
— Assurances. Comm. métaux précieux	11	12	11	741	31	16	11	11	12	12	12
— Autres services	43	39	109	161	959	943	969	517	293	163	169
Personnes physiques	—	—	—	31	36	39	28	38	11	47	42
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	67	219	549	1 124	1 961	1 595	960	1 382
Total	6 545	7 645	10 716	14 310	19 423	17 704	18 652	19 985	20 955	19 345	17 126
dont <i>Crédits de campagne</i>	75	59	1 654	3 760	6 702	6 125	5 895	4 907	4 037	3 701	1 022
Crédits bancaires non recensés	885	1 270	2 304	2 372	1 922	2 451	3 133	4 050	3 187	3 788	3 025
Obligations cautionnées	338	258	240	280	293	486	454	470	616	582	688
TOTAL	7 768	9 173	13 260	16 962	21 638	20 641	22 239	24 505	24 758	23 715	20 839

(a) A compter de juin 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.

A.50

Secteurs d'activité	1973		1974		1975			1976			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	2 406	1 877	2 410	3 269	3 259	3 227	3 260	4 214	3 133	2 912	2 712
Mines	44	69	161	213	358	856	973	765	765	926	1 657
Industries	11 176	10 500	19 818	17 553	17 690	19 932	15 937	19 009	14 343	16 452	17 251
— Eau. Gaz. Electricité	634	341	1 290	844	1 262	557	1 220	723	797	678	264
— Raffinage de produits pétroliers	10	123	472	—	82	—	37	444	400	—	627
— Industries alimentaires	4 619	3 618	10 389	7 668	7 958	10 292	5 831	8 337	3 818	6 675	6 339
— Industries non alimentaires	3 177	3 766	5 501	6 464	5 924	5 917	5 631	5 602	5 310	4 928	5 335
— Travaux publics. Génie civil	1 742	1 982	1 966	2 021	2 276	2 796	2 706	2 994	3 510	3 615	4 189
— Construction maisons d'habitation	994	670	200	556	188	370	512	909	508	556	497
Services	27 401	34 345	37 348	49 166	75 320	66 777	62 153	61 201	96 740	88 976	78 450
— Transport. Transit	2 294	2 203	2 499	2 269	2 870	2 830	3 186	2 936	3 354	2 981	3 289
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	Autres										
— Etablissements financiers inscrits (a)	1 265	1 244	1 268	1 301	1 639	1 782	1 692	1 843	3 030	3 358	3 285
— Assurances. Com. métaux précieux	—	14	—	11	5	—	—	12	—	—	30
— Autres services	773	916	737	876	829	784	729	692	656	619	645
Personnes physiques	—	—	227	219	237	275	259	283	368	447	511
Crédits non classés ailleurs	—	—	99	62	23	16	51	334	159	111	414
Total	41 027	46 791	60 063	70 482	96 887	91 083	82 633	85 806	115 508	109 824	100 995
dont <i>Crédits de campagne</i>	55	2 236	62	8 284	30 772	24 296	16 379	11 988	44 990	37 675	25 879
Crédits bancaires non recensés	4 037	4 076	5 394	4 052	3 785	2 876	4 175	4 763	4 513	3 064	4 552
Obligations cautionnées	859	744	883	807	751	729	742	758	593	848	845
TOTAL	45 923	51 611	66 340	75 341	101 423	94 688	87 550	91 327	120 614	113 736	106 392

(a) A compter de mars 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.

TOGO — RÉPARTITION DES CRÉDITS A COURT TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975			1976			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	378	353	417	381	444	206	323	463	557	543	519
Mines	11	45	28	861	475	1 313	2 569	3 747	4 484	5 398	5 900
Industries	1 966	2 129	2 362	2 571	2 759	3 322	3 439	3 469	4 295	3 643	4 806
— Eau. Gaz. Electricité	13	18	118	188	245	219	175	203	221	172	340
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	609	660	672	692	718	723	773	832	799	831	847
— Industries non alimentaires	587	664	856	953	1 163	1 440	1 571	1 352	1 918	1 163	1 738
— Travaux publics. Génie civil	735	779	716	738	633	940	920	1 082	1 357	1 477	1 881
— Construction maisons d'habitation	22	8	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services	4 723	5 220	5 373	5 593	6 124	6 784	6 129	6 362	6 340	7 516	8 262
— Transport. Transit	143	139	115	146	60	53	116	122	230	410	462
— Commerce { Export. prod. agricoles	228	298	—	—	—	—	—	128	—	—	—
Autres	3 965	4 406	4 903	5 041	5 580	6 165	5 472	5 563	5 537	6 373	7 085
— Etablissements financiers inscrits (a)	301	270	222	245	277	288	317	364	390	400	415
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	2	8	2	4	13	5	5	7	11
— Autres services	86	107	131	153	205	274	211	180	178	326	289
Personnes physiques	—	—	4	37	50	50	55	26	22	16	14
Crédits non classés ailleurs	—	—	29	—	—	—	17	8	148	32	31
Total	7 078	7 747	8 213	9 443	9 852	11 675	12 532	14 075	15 846	17 148	19 532
dont <i>Crédits de campagne</i>	778	1 005	562	614	1 318	693	581	996	1 631	489	629
Crédits bancaires non recensés	1 420	1 636	1 794	2 495	2 300	2 132	2 313	3 926	4 299	3 019	3 429
Obligations cautionnées	218	213	213	267	284	306	320	350	288	393	337
TOTAL	8 716	9 596	10 220	12 205	12 436	14 113	15 165	18 351	20 433	20 560	23 298
(a) A compter de juin 1976, y compris les crédits consentis par les établissements financiers réescomptés par la Banque centrale.											

BÉNIN — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975			1976			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	159	153	176	340	325	324	325	353	335	331	547
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries	463	405	1 173	1 216	1 507	1 567	1 653	1 636	1 647	1 480	1 871
— Eau. Gaz. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	113	99	677	652	640	699	729	751	658	587	856
— Industries non alimentaires	346	303	463	533	837	838	897	861	946	869	946
— Travaux publics. Génie civil	4	3	3	3	3	3	3	—	19	—	—
— Construction maisons d'habitation	—	—	30	28	27	27	24	24	24	24	69
Services	489	563	601	557	556	595	1 029	979	1 091	1 221	1 527
— Transport. Transit	163	203	294	341	352	397	762	683	673	732	1 008
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	177	203	166	12	—	—	—	—	—	—	—
— Commerce	Autres										
	6	6	3	6	6	6	31	11	159	169	175
— Etablissements financiers inscrits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm.métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	143	151	138	198	198	192	236	285	259	320	344
Personnes physiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	1 111	1 121	1 950	2 113	2 388	2 486	3 007	2 968	3 073	3 032	3 945
Crédits bancaires non recensés	305	288	659	662	974	1 345	1 134	1 409	1 418	1 324	555
TOTAL	1 416	1 409	2 609	2 775	3 362	3 831	4 141	4 377	4 491	4 356	4 500

COTE D'IVOIRE — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975			1976			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	3 616	4 949	6 306	6 653	7 128	6 874	7 731	7 931	8 595	8 886	9 461
Mines	70	69	179	208	230	204	190	270	264	289	274
Industries	22 585	25 144	31 076	32 241	34 590	37 532	39 375	39 479	41 226	42 341	42 982
— Eau. Gaz. Electricité	99	1 157	3 526	3 537	4 279	4 205	4 154	3 677	3 821	4 374	4 992
— Raffinage de produits pétroliers	1 196	1 102	1 026	976	950	892	1 000	1 000	1 000	912	1 049
— Industries alimentaires	4 279	4 485	5 955	6 061	6 485	7 262	7 756	7 868	8 438	8 674	8 108
— Industries non alimentaires	5 779	6 026	8 512	9 013	10 147	11 491	12 622	13 065	14 331	14 835	14 509
— Travaux publics. Génie civil	488	581	955	1 124	914	1 394	1 669	1 828	1 675	1 480	1 955
— Construction maisons d'habitation	10 744	11 793	11 102	11 530	11 815	12 288	12 174	12 041	11 961	12 066	12 369
Services	10 343	10 859	11 871	12 889	14 331	14 857	16 239	17 827	19 186	20 769	22 760
— Transport. Transit	3 527	3 600	4 008	4 696	5 230	5 568	6 228	5 903	6 486	7 685	8 677
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	620	600	335	708	592	583	500	862	821	995	1 007
— Commerce	Autres										
	1 584	1 658	2 255	2 169	2 396	2 685	2 698	3 122	3 826	3 412	3 808
— Etablissements financiers inscrits	—	—	853	862	769	754	708	927	776	1 121	1 156
— Assurances. Comm. métaux précieux	50	45	39	37	36	33	32	32	38	37	135
— Autres services	4 562	4 956	4 381	4 417	5 308	5 234	6 073	6 981	7 239	7 519	7 977
Personnes physiques	—	—	4 677	5 126	4 516	4 618	4 867	4 932	4 994	5 112	5 430
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	36 614	41 021	54 109	57 117	60 795	64 085	68 402	70 439	74 265	77 397	80 907
Crédits bancaires non recensés	5 363	5 807	7 636	7 362	8 917	8 901	9 556	9 095	10 724	11 468	12 579
TOTAL	41 977	46 828	61 745	64 479	69 712	72 986	77 958	79 534	84 989	88 865	93.486

HAUTE-VOLTA — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975		1976				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	5	5	4	3	3	3	3	3	2	2	17
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries	1 341	2 113	2 814	3 198	3 250	3 845	4 123	4 624	4 781	5 560	6 369
— Eau. Gaz. Electricité	60	56	114	110	110	159	404	515	670	899	1 000
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	470	912	1 852	2 119	2 126	2 675	2 740	3 152	3 143	3 625	4 103
— Industries non alimentaires	609	769	848	969	1 014	1 011	979	957	958	1 007	1 146
— Travaux publics. Génie civil	—	—	—	—	—	—	—	—	10	29	30
— Construction maisons d'habitation	202	376	—	—	—	—	—	—	—	—	90
Services	451	501	619	651	711	722	772	923	1 113	1 217	1 661
— Transport. Transit	40	40	42	37	102	97	95	180	357	491	923
— Commerce	Export. prod. agricoles										
	98	142	214	216	214	197	211	209	226	221	229
— Commerce	Autres										
	18	41	63	64	59	72	72	69	67	65	64
— Etablissements financiers inscrits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres services	295	278	300	334	336	356	394	465	463	440	445
Personnes physiques	—	—	487	552	713	1 083	1 177	1 246	1 278	1 332	1 522
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	—	31	19	11	97	39
Total	1 797	2 619	3 924	4 404	4 677	5 653	6 106	6 815	7 185	8 208	9 608
Crédits bancaires non recensés	2 209	1 543	2 803	2 627	2 718	2 686	4 053	4 349	2 104	3 975	4 173
TOTAL	4 006	4 162	6 727	7 031	7 395	8 339	10 159	11 164	9 289	12 183	13 781

NIGER — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975			1976				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	
Millions de francs c.f.a.												
Crédits bancaires recensés												
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	13	8	122	227	241	237	237	237	237	227	352	
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	400	563	
Industries	1 631	1 658	1 692	1 711	1 707	1 695	1 611	1 534	1 521	1 538	1 582	
— Eau. Gaz. Electricité	18	—	—	6	—	—	—	—	—	—	20	
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— Industries alimentaires	600	679	712	701	689	694	644	635	635	627	586	
— Industries non alimentaires	743	730	729	740	688	671	656	603	593	564	632	
— Travaux publics. Génie civil	37	34	27	24	21	19	16	14	12	81	79	
— Construction maisons d'habitation	233	215	224	240	309	311	295	282	281	266	265	
Services	378	394	419	375	377	411	390	388	585	825	750	
— Transport. Transit	249	227	248	226	225	223	213	196	394	544	531	
— Commerce	Export. prod. agricoles		—	—	—	15	—	—	—	8	6	
	Autres		62	69	87	71	76	60	125	139	141	212
— Etablissements financiers inscrits	—	—	—	—	—	9	—	—	—	—	—	
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	18	—	9	—	—	—	—	
— Autres services	67	98	84	78	58	104	43	53	50	61	61	
Personnes physiques	—	—	—	107	97	97	88	95	85	80	67	
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	—	—	43	55	48	463	289	435	
Total	2 022	2 060	2 233	2 420	2 422	2 483	2 381	2 302	2 891	3 359	3 749	
Crédits bancaires non recensés	1 131	1 231	1 362	1 591	1 664	1 639	1 666	1 739	1 810	1 897	1 733	
TOTAL	3 153	3 291	3 595	4 011	4 086	4 122	4 047	4 041	4 701	5 256	5 482	

SÉNÉGAL — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975		1976				
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	1 726	1 987	2 362	2 945	2 881	2 314	2 163	3 244	2 890	3 055	2 984
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries	4 017	6 154	5 813	6 525	6 648	6 432	7 046	5 905	6 121	6 545	7 816
— Eau. Gaz. Electricité	77	77	—	—	—	—	—	—	—	150	144
— Raffinage de produits pétroliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
— Industries alimentaires	613	2 553	2 510	2 998	3 008	2 918	3 044	2 580	2 576	2 119	2 823
— Industries non alimentaires	1 724	1 845	1 969	1 902	1 902	1 793	1 911	1 712	1 945	2 377	2 738
— Travaux publics. Génie civil	38	32	341	366	363	394	836	365	383	489	460
— Construction maisons d'habitation	1 565	1 647	993	1 259	1 375	1 327	1 255	1 248	1 217	1 410	1 651
Services	2 912	3 285	3 645	3 066	3 194	3 364	3 587	3 838	4 108	4 347	5 061
— Transport. Transit	651	689	767	592	651	863	839	898	968	1 232	1 343
— Commerce $\left\{ \begin{array}{l} \text{Export. prod. agricoles} \\ \text{Autres} \end{array} \right.$	—	—	—	—	—	—	—	—	—	80	80
— Etablissements financiers inscrits	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	37
— Assurances. Comm. métaux précieux	—	—	—	—	15	15	15	15	15	13	13
— Autres services	1 900	2 238	2 199	2 036	2 096	2 124	2 332	2 447	2 683	2 543	2 951
Personnes physiques	—	—	977	1 226	1 267	1 373	1 438	1 646	1 772	1 980	2 334
Crédits non classés ailleurs	—	—	—	15	—	—	3	—	33	10	15
Total	8 655	11 426	12 797	13 777	13 990	13 483	14 237	14 633	14 924	15 937	18 210
Crédits bancaires non recensés	551	454	687	531	590	506	375	979	1 242	1 354	1 485
TOTAL	9 206	11 880	13 484	14 308	14 580	13 989	14 612	15 612	16 166	17 291	19 695

TOGO — RÉPARTITION DES CRÉDITS A MOYEN ET LONG TERME PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteurs d'activité	1973		1974		1975			1976			
	Sept.	Déc.	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
Millions de francs c.f.a.											
Crédits bancaires recensés											
Agriculture. Elevage. Pêche. Sylviculture	52	52	33	35	35	24	23	30	65	64	64
Mines	572	772	390	392	392	419	403	1 399	1 391	1 390	1 394
Industries	1 164	1 295	1 110	1 213	1 212	1 159	1 170	1 203	1 071	1 300	1 465
– Eau. Gaz. Electricité	118	198	188	261	256	232	227	211	211	195	179
– Raffinage de produits pétroliers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Industries alimentaires	424	413	342	323	289	265	262	249	157	198	371
– Industries non alimentaires	358	360	363	410	425	403	443	501	476	684	705
– Travaux publics. Génie civil	3	53	143	145	168	185	164	164	149	145	136
– Construction maisons d'habitation	261	271	74	74	74	74	74	78	78	78	74
Services	340	333	358	376	475	515	516	1 013	1 034	1 264	1 245
– Transport. Transit	80	80	68	68	63	45	63	59	59	54	54
– Commerce	Export. prod. agricoles Autres										
	103	77	110	131	237	301	287	793	801	994	994
– Etablissements financiers inscrits	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Assurances. Comm. métaux précieux	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– Autres services	157	176	180	177	175	169	166	161	174	216	197
Personnes physiques	–	–	302	326	347	405	406	460	510	572	622
Crédits non classés ailleurs	–	–	–	–	–	–	–	–	5	10	13
Total	2 128	2 452	2 193	2 342	2 461	2 522	2 518	4 105	4 076	4 600	4 803
Crédits bancaires non recensés	1 086	1 287	1 441	1 708	1 782	1 875	1 893	2 184	2 551	2 668	2 545
TOTAL	3 214	3 739	3 634	4 050	4 243	4 397	4 411	6 289	6 627	7 268	7 348

COMMERCE EXTÉRIEUR

COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principales marchandises importées et principaux produits exportés

– Bénin	60-61
– Côte d'Ivoire	62-63
– Haute-Volta	64-65
– Niger	66-67
– Sénégal	68-69
– Togo	70-71

ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux pays d'origine et de destination

– Bénin	72-73
– Côte d'Ivoire	74-75
– Haute-Volta	76-77
– Niger	78-79
– Sénégal	80-81
– Togo	82-83

BÉNIN — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975*	1971	1972	1973	1974	1975*
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	3 702	4 094	5 208	7 275		137	164	192	325	
Produits laitiers	1 310	1 122	1 408	1 728		198	180	229	247	
Céréales	7 576	21 112	15 351	5 417		310	819	907	542	
Sucres et sucreries	8 692	7 670	8 315	7 380		467	564	670	878	
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	915	898	1 256	1 068		144	153	215	233	
— de fruits et légumes	2 792	2 880	3 333	1 933		308	319	462	413	
Boissons	3 863	3 888	4 185	3 923		505	558	647	888	
Tabacs	3 065	3 043	2 301	2 918		928	1 266	1 568	2 416	
Matériaux de construction	64 946	67 561	88 420	41 913		502	508	630	1 301	
Produits pétroliers	63 478	82 722	67 158	65 589		768	1 010	1 416	2 081	
Produits chimiques	1 512	1 675	2 196	2 495		129	142	189	369	
Produits pharmaceutiques	594	721	704	897		706	690	927	1 002	
Engrais	12 152	13 151	5 720	13 670		241	329	176	884	
Plastiques (y.c. ouvrages)	556	766	722	1 000		130	178	269	195	
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	3 224	1 802	1 079	1 000		359	308	432	472	
Papiers, cartons. Articles de librairie	6 049	1 869	3 325	4 414		378	384	447	664	
Fils et tissus	8 504	8 810	8 753	5 046		5 459	4 149	4 214	4 050	
Vêtements et bonneterie	985	830	910	864		1 405	862	1 387	1 751	
Fers. Fontes. Aciers	11 189	19 397	12 542	17 505		1 037	1 644	1 480	2 649	
Ouvrages divers en métaux	1 074	675	737	650		183	229	242	372	
Machines et appareils mécaniques	1 604	2 159	3 098	6 451		1 281	1 655	1 691	4 555	
Machines et appareils électriques	1 406	2 361	2 419	3 954		760	1 330	1 061	2 154	
Matériel de transport routier	4 569	3 733	3 868	4 109		1 935	1 972	1 970	2 367	
Matériel de précision	53	102	94	78		117	218	193	163	
Autres marchandises	36 744	44 763	29 220	28 616		2 815	3 879	3 245	4 203	
Total	250 563	297 804	272 322	229 893		21 202	23 510	24 859	35 174	
* Statistiques non disponibles.										
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.										

BÉNIN – COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Principaux produits exportés

[illegible]

COTE D'IVOIRE – COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités					Valeurs				
	1972	1973	1974	1975	1976	1972	1973	1974	1975	1976
	Tonnes					Millions de francs .c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	29 352	49 626	88 107	94 910	86 045	2 037	2 589	5 349	6 792	6 489
Produits laitiers	17 091	22 394	25 682	18 520	31 448	2 668	3 441	5 051	4 468	7 001
Céréales	152 137	287 310	172 625	78 592	119 508	3 963	11 514	10 559	2 825	5 353
Sucres et sucreries	56 100	62 784	54 989	31 092	19 749	3 463	4 269	6 171	6 419	2 491
Préparations et conserves										
– de viande et poisson	2 140	2 938	3 144	2 154	3 273	509	697	896	708	1 013
– de fruits et légumes	6 277	7 979	6 451	5 528	8 393	644	988	1 161	935	1 286
Boissons	43 657	45 838	53 546	57 982	68 726	2 459	3 062	3 957	4 431	5 195
Tabacs	2 783	2 323	2 922	2 535	3 542	660	853	1 288	1 495	2 099
Matériaux de construction	585 932	658 098	779 924	800 084	863 434	2 779	3 151	5 390	6 163	6 697
Produits pétroliers	1 170 139	1 025 958	1 709 703	1 520 737	1 635 838	7 346	7 284	33 126	33 531	39 965
Produits chimiques	28 249	30 171	34 464	34 897	37 675	1 596	2 035	4 509	5 346	5 251
Produits pharmaceutiques	1 912	2 475	3 909	2 708	2 700	2 442	3 046	3 753	4 682	5 449
Engrais	45 154	44 212	63 012	54 327	69 514	778	826	2 395	2 430	2 034
Plastiques (y.c. ouvrages)	13 101	17 527	19 320	17 399	27 071	2 014	2 715	5 037	4 137	7 065
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	6 805	7 216	8 068	8 124	10 124	2 628	2 995	3 875	4 733	6 439
Papiers, cartons. Articles de librairie	26 338	52 026	60 469	44 525	51 308	4 149	5 813	9 261	9 190	9 859
Fils et tissus	19 071	24 212	20 144	21 727	23 130	8 204	9 567	11 512	11 307	14 216
Vêtements et bonneterie	1 996	1 436	1 007	1 078	1 846	2 595	2 213	2 612	2 589	2 554
Fers. Fontes. Aciers	85 406	124 239	118 056	105 469	169 240	7 029	11 655	15 959	16 835	24 103
Ouvrages divers en métaux	5 545	5 300	6 347	5 486	7 754	2 351	2 848	3 898	4 007	6 471
Machines et appareils mécaniques	13 300	21 647	25 439	29 422	29 465	11 973	18 047	24 978	30 396	37 731
Machines et appareils électriques	10 661	10 136	10 654	10 556	12 559	7 876	8 465	10 535	11 932	17 320
Matériel de transport routier	24 874	38 255	40 167	37 331	44 657	13 605	21 289	25 192	26 547	40 260
Matériel de précision	722	615	565	634	894	1 334	1 818	1 917	2 395	3 503
Autres marchandises	106 230	146 770	157 077	141 026	158 491	19 215	26 642	33 905	37 102	51 763
Total	2 454 972	2 691 485	3 465 791	3 126 843	3 486 384	114 317	157 522	232 286	241 395	311 607
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.										

COTE D'IVOIRE – COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

	Quantités					Valeurs				
	1972	1973	1974	1975	1976	1972	1973	1974	1975	1976
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Cacao en fèves	159 366	143 006	205 305	169 741	194 949	22 645	27 759	62 313	47 637	71 397
Beurre de cacao	10 673	8 225	7 474	16 956	12 113	3 319	3 786	6 348	10 196	10 594
Cacao en masse	7 981	6 807	10 958	15 156	20 056	1 380	1 842	5 735	4 138	9 291
Café vert	188 489	212 600	263 439	254 768	322 826	36 858	43 821	63 783	61 702	132 757
Extraits de café	1 470	1 893	2 494	2 220	2 424	1 246	1 599	2 285	2 365	2 421
Bananes fraîches	160 097	144 967	174 676	135 881	98 647	3 456	3 029	3 668	3 006	3 149
Ananas frais	38 015	46 510	67 016	69 732	61 315	1 933	2 088	2 976	3 113	2 772
Ananas conservés sans alcool	44 883	51 677	59 527	54 878	59 600	3 528	4 241	6 679	6 164	7 486
Jus d'ananas	13 054	17 660	15 551	10 328	12 041	581	811	735	515	646
Noix et amandes palmistes	20 355	23 877	38 961	29 060	28 508	584	982	3 890	1 125	1 177
Huile de palme et de palmiste	47 635	55 728	101 897	114 077	91 861	2 194	3 343	15 352	10 552	7 783
Tourteaux de palmiste	—	—	2 463	825	1 231	—	—	48	14	30
Noix de cola	32 616	28 037	54 464	54 562	36 996	965	759	1 576	1 144	900
Conserves de poissons et crustacés	2 159	4 150	6 009	6 866	9 473	624	1 256	2 237	2 473	3 095
Caoutchouc naturel brut	12 689	14 908	15 197	14 869	17 476	982	1 982	2 668	1 731	2 952
Bois (y. c. ouvrages)	2 566 461	2 882 055	2 578 617	2 075 763	2 787 128	37 944	66 293	66 102	45 546	78 319
dont : - <i>Bois bruts</i>	2 419 755	2 670 044	2 303 555	1 802 387	2 492 778	32 505	56 224	51 571	34 824	62 357
- <i>Bois sciés</i>	116 970	169 912	229 998	172 651	239 451	3 573	7 450	10 756	6 683	10 935
- <i>Placages et contreplaqués</i>	20 893	34 594	34 994	6 607	9 338	1 239	1 478	1 686	704	1 187
Diamants	ε	ε	ε	ε	ε	621	528	460	668	282
Produits pétroliers	221 765	299 247	411 501	464 477	488 309	2 904	4 354	10 889	14 407	15 166
Coton égrené	14 663	17 007	16 151	12 188	18 976	2 641	3 205	5 290	3 640	5 565
Autres produits	167 109	224 026	262 813	287 137	294 286	15 136	19 178	28 737	34 436	36 719
Total	3 709 480	4 182 380	4 294 513	3 789 484	4 558 215	139 541	190 856	291 771	254 572	392 501
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.										

HAUTE-VOLTA – COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	705	1 099	549	1 073	546	92	147	79	143	72
Produits laitiers	1 633	1 794	1 959	7 499	3 404	237	288	328	2 709	713
Céréales	10 094	25 103	40 001	93 958	23 813	322	674	1 237	3 587	1 577
Sucres et sucreries	12 298	17 175	10 779	9 406	5 375	110	898	761	1 258	1 040
Préparations et conserves										
– de viande et poisson	86	107	126	527	433	24	25	36	136	148
– de fruits et légumes	705	739	835	653	491	82	85	130	120	100
Boissons	2 356	2 474	2 869	2 728	2 548	218	242	289	383	408
Tabacs	1 140	1 329	805	924	1 074	188	228	203	285	315
Matériaux de construction	47 652	55 330	56 640	67 841	68 509	558	681	712	1 035	1 105
Produits pétroliers	54 500	61 349	62 909	70 545	75 090	1 220	1 311	1 234	2 246	2 864
Produits chimiques	2 153	2 080	2 593	3 343	2 508	139	152	166	433	350
Produits pharmaceutiques	289	258	308	541	618	387	373	458	831	1 080
Engrais	3 350	2 788	5 643	7 221	7 406	125	97	234	368	814
Plastiques (y.c. ouvrages)	739	966	1 270	1 301	1 492	164	194	246	394	506
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	1 257	1 479	1 767	1 684	1 593	476	605	737	731	667
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 631	1 877	1 984	3 394	2 366	329	396	454	671	965
Fils et tissus	2 131	2 808	2 927	3 514	5 033	906	1 064	1 049	1 693	1 699
Vêtements et bonneterie	46	54	52	156	243	51	64	63	109	167
Fers. Fontes. Aciers	8 925	11 172	12 571	23 051	13 094	760	974	1 201	2 553	1 945
Ouvrages divers en métaux	359	443	575	633	742	145	181	242	310	417
Machines et appareils mécaniques	2 104	1 306	1 505	4 069	3 151	1 275	1 087	1 318	3 346	3 118
Machines et appareils électriques	1 122	1 433	1 284	1 408	1 169	659	834	751	1 268	1 098
Matériel de transport routier	3 541	3 339	3 613	5 199	5 703	1 650	1 581	1 887	3 240	4 124
Matériel de précision	58	48	55	86	117	153	106	132	292	418
Autres marchandises	54 183	42 189	47 613	67 568	54 927	3 620	3 025	3 485	6 523	6 676
Total	213 057	238 734	261 232	378 322	281 445	15 611	17 269	21 690	34 664	32 386
N.B. – A compter de 1974, les statistiques douanières tiennent compte des importations en franchise.										
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.										

HAUTE-VOLTA — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	22 211	31 355	29 006	31 117	28 226	1 602	2 100	2 286	3 061	3 382
Viandes et abats comestibles	1 716	1 280	1 083	1 099	627	264	193	155	162	116
Légumes	3 342	3 836	2 677	5 150	7 919	157	146	127	201	271
dont : - <i>Oignons, échalotes, aulx</i>	2 327	1 701	732	1 848	1 642	114	73	33	54	47
- <i>Haricots verts</i>	247	218	376	573	625	15	29	53	77	90
- <i>Haricots secs</i>	598	1 826	1 490	2 308	5 168	16	42	36	55	112
Mangues	865	1 298	551	1 742	1 633	38	37	22	63	54
Arachides décortiquées	7 867	7 564	11 293	16 824	17 769	458	373	655	1 698	1 441
Graines de coton	8 453	9 584	7 065	1 346	—	77	94	55	46	—
Graines de sésame	3 348	3 425	4 067	4 131	4 885	219	225	230	318	534
Amandes de karité	7 667	10 648	3 821	8 762	11 597	210	132	73	358	638
Huile d'arachide	—	—	1	—	—	—	—	ε	—	—
Huile de karité	1 079	2 104	662	1 632	2 103	67	62	37	141	374
Sons. Tourteaux. Préparations										
alimentaires pour animaux	3 571	6 702	4 256	4 790	7 599	43	68	79	141	170
Ciments hydrauliques	23	9	15	638	21	ε	ε	1	13	ε
Ouvr. caoutchouc (pneumatiques)	9	8	24	206	167	5	6	11	143	141
Peaux et cuirs bruts	609	801	902	814	797	112	212	257	209	254
Coton en masse égrené	7 963	8 909	10 473	8 271	9 540	834	1 021	1 205	1 546	1 524
Fils et tissus de coton	71	206	173	224	101	318	163	98	253	60
Autres produits	3 741	3 648	6 153	9 443	3 004	4	309	305	338	409
Total	72 535	91 377	82 222	96 189	95 988	4 408	5 141	5 596	8 702	9 368
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.										

NIGER — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	47	16	40	56	16	17	9	12	12	12
Produits laitiers	689	838	886	1 330	451	143	170	174	311	147
Céréales	3 409	13 811	24 822	22 385	10 275	163	319	800	1 212	502
Farines et gruaux	4 036	4 468	7 686	2 302	3 342	154	174	362	181	269
Arachides	—	22	66	7 303	10 003	—	1	5	462	2 066
Noix de cola	1 523	2 307	1 047	1 933	5 144	141	192	111	222	534
Sucres et sucreries	7 033	10 831	10 345	11 368	3 274	479	836	884	1 367	642
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	164	118	98	96	59	39	45	35	45	30
— de fruits et légumes	895	1 059	948	1 091	595	113	140	157	232	126
Boissons	1 537	1 650	1 652	1 788	1 141	182	186	198	241	180
Tabacs	263	503	460	287	327	228	248	432	242	374
Matériaux de construction	8 191	17 936	14 592	19 641	26 128	129	251	239	371	515
Produits pétroliers	60 224	62 649	77 920	77 954	90 405	1 279	1 463	1 488	3 139	2 750
Produits chimiques	2 574	2 949	6 296	2 704	1 144	163	175	286	222	114
produits pharmaceutiques	305	267	194	242	124	424	301	289	407	277
Engrais	799	644	1 230	1 523	899	28	24	46	116	86
Plastiques (y.c. ouvrages)	327	702	645	588	423	107	190	236	214	172
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	653	720	979	797	928	296	347	492	467	454
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 066	1 011	1 067	824	888	275	302	310	312	338
Fils et tissus	3 246	3 295	2 320	1 831	2 116	2 507	2 837	1 677	1 380	1 188
Vêtements et bonneterie	35	149	47	32	15	174	120	77	89	51
Fers. Fontes. Aciers	6 561	9 827	7 085	8 742	7 707	804	913	1 008	1 292	1 150
Ouvrages divers en métaux	263	300	391	378	300	154	175	214	278	279
Machines et appareils mécaniques	1 631	1 773	2 238	2 420	1 288	1 387	1 408	1 990	2 224	2 080
Machines et appareils électriques	911	1 545	1 533	1 601	1 294	636	983	1 150	1 175	1 065
Matériel de transport routier	4 019	3 834	4 869	3 817	5 841	2 207	1 896	2 772	2 812	2 397
Matériel de précision	89	97	90	74	82	248	219	289	260	344
Autres marchandises	10 800	16 532	21 628	22 799	15 817	2 498	2 652	3 365	3 859	3 747
Total	121 290	159 853	191 174	195 906	190 026	14 975	16 576	19 098	23 144	21 889

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

NIGER – COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

[illegible]

SÉNÉGAL — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Produits laitiers	16 839	14 170	8 853	801	8 505	2 131	2 151	1 781	1 986	2 411
Légumes et fruits comestibles	33 538	38 248	36 885	35 570	39 416	1 213	1 463	1 769	1 881	2 405
Céréales	363 629	286 370	426 553	336 491	217 419	8 625	6 805	14 747	22 120	11 129
Sucres et sucreries	74 801	82 683	78 706	60 304	60 661	3 052	4 503	5 374	9 294	7 831
Préparations et conserves										
— de viande et poisson	318	326	582	268	253	113	124	142	101	124
— de fruits et légumes	10 196	10 011	8 137	5 251	5 657	930	932	884	1 040	987
Boissons	10 113	11 715	12 516	10 784	13 393	625	729	772	870	1 144
Tabacs	1 792	1 992	2 956	2 150	2 601	528	574	686	754	1 047
Matériaux de construction	21 745	61 152	39 692	10 629	14 834	202	397	330	267	385
Produits pétroliers	577 556	604 785	697 923	718 357	720 324	3 763	3 963	4 833	15 479	14 785
Produits chimiques	44 049	44 126	49 589	54 066	49 329	1 105	1 373	1 354	3 246	3 927
Produits pharmaceutiques	967	962	871	1 061	1 173	1 149	1 329	1 319	1 419	2 033
Engrais	6 069	14 374	16 018	17 158	48 054	82	207	286	639	2 114
Plastiques (y.c. ouvrages)	5 671	7 587	7 573	8 690	10 028	864	1 233	1 311	2 364	2 319
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	2 275	2 559	2 202	3 516	3 664	723	842	799	1 350	1 790
Papiers, cartons, Articles de librairie	13 426	15 718	17 388	19 407	14 272	1 745	1 912	2 229	3 434	3 459
Fils et tissus	10 755	11 660	8 913	8 476	10 635	5 057	5 578	3 866	5 007	5 019
Vêtements et bonneterie	685	898	855	1 267	891	822	978	798	778	929
Produits sidérurgiques	39 306	50 444	47 290	60 296	47 303	3 218	4 041	4 013	7 303	7 622
Ouvrages divers en métaux	1 541	1 880	1 683	2 001	2 036	708	840	836	1 123	1 359
Machines et appareils mécaniques	5 721	9 640	9 374	11 011	15 144	4 857	7 923	8 415	10 351	14 293
Machines et appareils électriques	3 763	3 884	3 308	5 239	3 747	2 559	3 010	3 173	4 878	4 877
Matériel de transport routier	10 363	12 384	9 549	11 239	16 592	4 929	6 588	5 519	7 246	11 306
Matériel de précision	201	210	220	393	280	841	784	834	1 034	1 519
Autres marchandises	96 565	107 871	134 893	130 955	117 729	10 720	12 010	13 696	15 418	19 802
Total	1 351 884	1 395 649	1 622 529	1 515 380	1 423 940	60 561	70 289	79 766	119 382	124 616

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

SÉNÉGAL — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons, crustacés, mollusques	6 208	12 243	20 591	24 981	26 892	652	1 614	2 152	3 798	3 711
Conserves de poisson	9 581	9 095	8 198	8 593	8 944	2 788	2 585	2 527	3 428	3 646
Légumes et fruits comestibles	4 260	6 023	6 872	6 821	10 848	331	444	660	729	999
Farine de froment	5 150	523	8 989	10 615	5 903	186	18	321	572	352
Sons	20 461	22 378	14 381	9 220	8 173	251	264	191	214	141
Sucres et sucreries	848	1 047	2 056	1 882	227	124	145	251	347	79
Arachides décortiquées	32 540	13 935	3 375	5 941	8 512	1 785	958	290	791	1 138
Huile d'arachide brute	54 241	190 693	55 105	79 232	164 964	5 202	16 087	5 727	19 131	25 520
Huile d'arachide raffinée	17 673	39 292	22 159	25 462	31 689	2 208	4 298	2 597	6 531	5 603
Tourteaux d'arachide	126 204	313 170	166 474	184 333	312 025	3 138	7 392	6 532	6 917	7 872
Gomme arabique	9 909	2 873	837	1 175	314	1 428	443	144	757	102
Tabacs	804	779	804	824	733	659	613	676	736	842
Ciments hydrauliques	59 379	98 937	64 338	92 233	103 526	355	595	503	841	1 194
Sel brut	75 848	129 440	98 672	106 345	106 326	365	624	493	796	860
Phosphates de calcium	1 120 514	1 334 168	1 302 881	1 582 994	1 317 209	3 588	4 408	4 700	23 172	21 005
Phosphates alumino-calciques	86 366	91 945	112 952	315 046	199 706	198	210	243	315	1 220
Engrais phosphatés simples	79 632	58 489	71 090	118 095	64 780	707	818	646	2 549	1 508
Produits pétroliers	220 259	219 760	253 002	251 435	246 407	2 030	2 203	2 537	5 309	6 948
Cuirs et peaux	1 263	1 945	3 066	1 581	876	240	408	810	464	327
Papier et ses applications	1 674	11 387	1 766	1 975	1 984	256	362	340	489	640
Coton égrené	1 121	4 293	4 837	6 829	5 439	190	868	1 032	2 266	1 308
Fils et tissus de coton	1 141	1 402	1 785	1 082	1 004	985	1 383	1 768	1 672	1 805
Chaussures (1 000 paires)	2 043	2 996	2 530	1 984	2 235	619	866	859	977	1 235
Fers - Fontes - Aciers	15 743	15 955	17 400	37 219	26 192	1 168	1 204	1 183	2 097	1 981
Machines et appareils mécaniques	1 731	940	1 407	1 301	2 659	566	568	770	537	1 870
Machines et appareils électriques	222	149	94	251	1 029	200	234	162	617	552
Matériel pour transport routier	1 465	1 139	864	941	1 104	511	333	395	502	519
Autres produits	///	///	///	///	///	3 968	4 467	4 728	7 429	6 124
Total	2 003 101	2 635 607	2 306 032	2 951 321	2 709 657	34 707	54 412	43 237	93 983	99 101

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

TOGO — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principales marchandises importées

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Poissons frais, réfrigérés, etc	7 715	5 935	5 456	7 871	13 352	282	226	226	346	723
Produits laitiers	1 162	1 511	5 607	4 801	427	142	220	321	335	151
Légumes frais et pommes de terre	937	1 121	1 114	778	1 055	28	28	32	29	64
Riz	1 118	5 234	4 337	118	1 014	41	188	196	8	82
Farine de froment	10 098	10 274	9 348	1 086	308	303	346	388	82	14
Sucre raffiné	4 455	6 760	6 433	3 112	2 501	209	464	516	412	615
Conserves de viande et de poisson	294	418	514	321	243	60	74	75	78	83
Boissons	5 242	4 817	4 799	4 023	4 676	666	621	679	847	1 129
Tabacs	972	823	649	785	751	1 158	984	756	886	1 143
Ciments hydrauliques	92 818	6 663	141 616	124 922	33 381	476	44	721	827	414
Produits pétroliers	100 102	105 630	102 921	94 014	99 889	999	1 094	1 078	2 640	2 787
Produits chimiques	1 249	1 715	1 318	1 549	1 676	107	142	125	227	268
Produits pharmaceutiques	563	585	605	741	821	512	582	635	732	1 016
Plastiques (y.c. ouvrages)	392	512	891	692	630	116	152	174	273	259
Caoutchouc (y.c. ouvrages)	908	992	1 029	8 343	1 353	344	417	433	459	743
Papiers, cartons. Articles de librairie	1 871	2 737	2 543	2 801	3 845	291	369	516	748	1 653
Fils et tissus	5 128	2 187	3 617	4 909	4 470	3 008	2 861	2 554	4 084	4 225
Vêtements, Bonneterie, Coiffures	6 587	7 678	6 345	5 020	195	782	907	883	801	319
Pierres. Céramiques. Verrerie	3 411	3 309	3 251	3 623	632	299	318	313	419	126
Fers. Fontes. Aciers	14 464	13 663	11 784	9 522	23 482	824	815	706	987	3 554
Ouvrages divers en métaux	836	777	791	931	1 133	327	347	391	547	601
Machines et appareils mécaniques	2 883	4 106	3 713	3 578	14 178	1 905	2 738	2 574	2 478	4 086
Machines et appareils électriques	1 773	1 693	2 039	1 747	2 062	976	1 252	1 495	1 494	2 021
Matériel de transport routier	4 355	5 301	4 345	4 179	6 290	2 050	2 143	2 231	2 703	3 902
Matériel de précision	83	127	71	727	132	175	211	202	242	406
Autres marchandises	43 528	47 254	60 115	54 350	29 880	3 375	3 839	4 168	5 928	6 886
Total	312 954	241 822	385 251	344 543	340 457	19 455	21 381	22 388	28 612	37 270
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.										

TOGO — COMPOSITION DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux produits exportés

	Quantités					Valeurs				
	1971	1972	1973	1974	1975	1971	1972	1973	1974	1975
	Tonnes					Millions de francs c.f.a.				
Animaux vivants	35	2	46	212	93	4	ε	1	21	9
Poissons et crustacés	182	123	96	160	51	17	17	15	26	8
Cuirs et peaux brutes	3	—	20	4	—	ε	ε	6	2	—
Arachides décortiquées	5 036	2 000	—	—	—	267	100	ε	ε	—
Amandes de palme	16 500	9 850	6 458	7 031	6 250	517	191	210	670	169
Huile de palme	263	—	6	3	9	8	ε	ε	ε	2
Coprah	325	418	70	30	—	14	11	3	5	—
Amandes de karité	3 333	3 145	2 545	2 418	4 340	75	62	93	110	266
Graines de coton	3 538	3 495	2 639	3 247	4 434	39	49	36	54	95
Graines de ricin	50	193	60	80	200	1	9	5	8	5
Graines de kapok	170	—	—	500	—	2	—	—	5	—
Coton égrené	1 672	2 996	1 371	1 281	1 361	272	338	274	357	218
Café vert	11 878	11 282	10 860	10 681	7 935	2 435	2 599	1 801	1 971	1 764
Cacao en fèves	27 207	27 094	17 666	15 850	16 183	4 246	3 719	3 556	5 363	4 700
Piments	19	43	57	10	1	2	5	5	1	ε
Farine de manioc	12	21	13	215	434	ε	1	ε	6	13
Fécule de manioc	6 539	2 417	489	7 240	3 651	103	40	8	137	70
Tapioca	2 802	1 491	4 108	3 385	3 028	105	62	183	163	163
Phosphates	1 813 863	1 792 783	2 196 826	2 580 088	1 125 919	4 788	4 677	6 267	34 533	17 406
Diamants	ε	ε	ε	ε	ε	206	111	197	65	27
Autres produits	2 268	4 414	7 515	10 312	14 226	525	551	1 095	1 677	2 047
Total	1 895 695	1 861 767	2 250 845	2 642 747	1 188 115	13 626	12 542	13 755	45 174	26 962
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.										

BÉNIN — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974	1975*
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 341,9	1 461,5	1 768,1	2 697,4	
Belgique-Luxembourg	249,3	504,3	597,7	621,7	
Danemark	123,3	164,9	85,1	123,3	
France	8 123,8	9 421,8	8 989,8	11 566,9	
Irlande	0,9	—	9,8	1,9	
Italie	535,8	584,9	833,4	950,4	
Pays-Bas	1 327,2	1 387,2	1 271,2	1 764,8	
Royaume-Uni	1 066,5	1 346,8	1 361,2	2 460,8	
<i>C.E.E.</i>	<i>12 768,7</i>	<i>14 871,4</i>	<i>14 916,3</i>	<i>20 187,2</i>	
Espagne	84,7	144,9	197,9	190,1	
Finlande	3,0	1,4	4,9	1,4	
Suède	29,6	22,0	177,6	38,5	
Suisse	62,0	187,1	128,5	217,6	
U.R.S.S.	323,1	442,5	499,4	422,1	
Autres pays Europe de l'Est	403,8	337,5	178,4	692,5	
U.M.O.A.	1 753,4	1 558,9	1 453,9	2 464,8	
Egypte (Rép. Arabe d')	218,6	57,5	252,0	—	
Libye	169,9	251,1	108,0	0,9	
Nigeria	381,3	427,0	1 017,5	712,0	
Algérie	50,0	18,7	9,8	957,2	
Maroc	94,7	76,4	114,0	310,5	
Tunisie	6,0	29,0	31,2	16,7	
Chine (Rép. pop.)	331,1	631,0	1 726,9	1 309,3	
Iran	45,9	89,8	173,0	173,3	
Hong-Kong	546,0	307,8	173,0	150,9	
Japon	1 071,4	733,4	787,7	1 280,5	
Taïwan	197,8	334,2	78,9	713,8	
Thaïlande	—	86,8	145,8	—	
Antilles britanniques	—	312,5	735,4	869,9	
Brésil	147,7	14,8	11,5	22,9	
Canada	286,6	264,9	59,5	2 382,8	
Etats-Unis	1 242,9	1 571,8	1 145,4	602,5	
Venezuela	201,0	363,1	245,7	238,6	
Autres pays	782,6	374,5	489,7	1 217,5	
Total	21 201,8	23 510,0	24 859,2	35 173,5	
* Statistiques non disponibles.					
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

BÉNIN — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974	1975*
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 536,5	1 464,5	1 199,9	532,7	
Belgique-Luxembourg	171,3	217,9	358,9	352,3	
Danemark	—	34,2	—	119,3	
France	4 839,8	3 442,8	3 494,1	2 227,6	
Irlande	—	—	—	—	
Italie	438,6	219,7	554,0	109,6	
Pays-Bas	724,2	1 295,0	968,0	499,7	
Royaume-Uni	588,6	194,0	8,6	79,4	
C.E.E.	8 299,0	6 868,1	6 583,5	3 920,6	
Grèce	42,6	303,3	109,4	512,2	
Europe de l'Est	418,2	42,5	491,2	—	
U.M.O.A.	509,7	642,4	673,4	884,7	
Cameroun	17,0	17,3	21,0	25,7	
Ghana	92,5	25,1	200,3	103,6	
Nigeria	570,7	410,9	370,1	702,0	
Maroc	61,9	60,4	23,9	1,2	
Chine (Rép. pop.)	—	42,9	360,4	1 067,3	
Liban	56,1	148,6	0,1	0,7	
Japon	1 036,7	310,1	471,2	632,2	
Etats-Unis	377,9	223,7	176,7	8,2	
Autres pays	165,8	93,9	313,1	326,2	
Total	11 648,1	9 189,2	9 794,3	8 184,6	
* Statistiques non disponibles					
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

COTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1972	1973	1974	1975	1976
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	7 899,4	12 660,6	14 766,5	13 065,1	21 962,4
Belgique-Luxembourg	2 953,7	3 086,5	7 064,2	5 723,4	7 092,9
Danemark	374,4	367,6	389,1	429,3	880,0
France	53 869,8	69 699,4	90 103,9	94 883,1	119 551,8
Irlande	11,0	26,8	48,2	109,4	205,9
Italie	6 119,8	5 962,5	10 337,2	12 561,7	12 351,5
Pays-Bas	5 154,0	6 039,4	7 733,0	7 282,7	12 448,5
Royaume-Uni	2 341,9	2 892,3	5 072,9	8 391,1	9 733,0
C.E.E.	78 724,0	100 735,1	135 515,0	142 445,8	184 226,0
Espagne	858,3	968,3	1 586,3	3 138,8	5 327,0
Suède	569,4	1 080,1	1 483,2	1 290,7	1 610,8
Suisse	915,6	1 006,4	1 797,1	2 542,4	2 809,8
U.R.S.S.	434,6	1 016,6	3 456,4	4 792,0	3 630,0
U.M.O.A.	2 469,5	3 286,0	4 810,6	4 677,8	4 947,8
Algérie	855,5	975,6	1 293,7	3 223,5	767,1
Cameroun	676,8	872,8	1 175,1	1 562,9	3 081,2
Gabon	469,8	416,0	491,4	2 303,1	2 355,5
Nigeria	3 276,1	2 463,7	11 468,3	11 921,3	7 990,3
Tunisie	279,6	308,2	433,2	1 098,7	750,1
Brésil	76,1	438,8	786,2	1 925,9	551,4
Canada	1 478,2	898,5	560,9	759,7	1 751,1
Etats-Unis	6 995,8	14 128,8	15 902,1	17 273,6	23 190,6
Chine (Rép. pop.)	—	—	—	1 247,9	1 890,1
Iran	7,7	12,2	3 509,0	6 631,8	12 815,6
Irak	2 652,6	2 590,8	14 084,8	3 550,5	3 116,1
Japon	3 166,6	4 526,1	8 217,9	9 745,5	15 778,0
Taïwan	1 648,7	5 067,1	9 920,4	3 495,0	4 901,4
Autres pays	8 762,2	16 730,3	15 794,5	17 766,3	30 117,4
Total	114 317,1	157 521,4	232 286,1	241 393,2	311 607,3

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

COTE D'IVOIRE – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1972	1973	1974	1975	1976
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	15 149,8	20 688,9	27 056,5	22 539,5	28 469,8
Belgique-Luxembourg	3 096,8	6 907,9	7 648,1	4 242,2	6 617,5
Danemark	377,6	456,6	708,2	690,7	1 647,8
France	40 664,1	49 218,6	76 139,1	69 116,2	99 881,8
Irlande	82,9	313,6	206,0	307,2	822,5
Italie	14 927,0	21 295,7	27 556,3	16 820,8	36 265,8
Pays-Bas	10 420,0	14 867,9	45 125,9	26 570,1	51 381,0
Royaume-Uni	3 813,9	6 384,4	8 649,7	6 323,9	15 601,7
<i>C.E.E.</i>	<i>88 532,1</i>	<i>120 133,6</i>	<i>193 089,8</i>	<i>146 609,6</i>	<i>240 687,9</i>
Espagne	4 754,7	9 116,9	10 655,6	10 009,0	18 469,3
Grèce	1 109,9	1 533,6	2 030,9	2 696,9	4 258,0
Yougoslavie	555,4	1 428,9	4 219,4	1 897,6	3 289,4
Hongrie	816,4	2 242,1	1 449,0	886,2	1 182,8
U.R.S.S.	1 502,2	1 026,1	6 013,4	3 591,0	3 428,5
U.M.O.A.	7 767,7	9 385,1	15 698,9	17 480,8	19 843,5
Algérie	958,1	3 056,8	3 569,7	2 741,1	3 066,3
Cameroun	560,3	599,4	677,5	976,5	2 136,2
Gabon	376,2	323,4	857,0	1 575,1	1 487,4
Ghana	272,2	664,6	2 414,8	802,1	1 581,2
Mali	2 274,0	3 408,6	7 710,0	11 338,8	8 451,5
Maroc	1 424,1	2 748,3	4 046,7	3 134,1	4 294,4
Nigeria	159,7	295,9	615,3	1 321,1	1 717,6
Canada	523,7	181,8	813,6	1 070,1	1 918,8
Etats-Unis	19 411,1	21 151,2	20 593,6	26 015,3	41 016,8
Japon	2 286,1	4 414,8	2 940,7	4 049,2	10 172,6
Liban	113,9	238,7	675,8	787,0	—
Autres pays	6 142,9	8 906,5	16 698,8	17 590,2	25 498,8
Total	139 540,7	190 856,3	291 770,5	254 571,7	392 501,0

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

HAUTE-VOLTA — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	765,6	701,5	863,4	4 244,7	1 349,1
Belgique-Luxembourg	145,2	104,6	294,9	1 829,9	734,2
Danemark	22,6	19,4	23,8	63,5	61,9
France	6 271,7	7 361,4	8 447,5	13 898,0	14 067,1
Irlande	0,5	0,4	0,2	1,2	0,5
Italie	334,6	297,3	332,4	383,6	544,3
Pays-Bas	473,6	385,1	510,7	497,0	827,3
Royaume-Uni	282,6	214,0	219,6	444,2	824,9
<i>C.E.E.</i>	<i>8 296,4</i>	<i>9 083,7</i>	<i>10 692,5</i>	<i>21 362,1</i>	<i>18 409,3</i>
Autriche	18,2	57,4	22,1	19,2	29,0
Espagne	119,1	—	23,9	97,1	144,0
Suisse	38,6	38,5	49,0	169,0	159,0
Europe de l'Est	60,5	113,7	167,4	158,6	942,7
U.M.O.A.	2 434,4	3 059,5	3 566,8	5 398,9	6 810,9
dont : Côte d'Ivoire	2 155,8	2 593,3	3 199,5	5 009,6	6 359,0
Congo (Rép. pop.)	267,9	370,4	67,1	22,7	4,9
Ghana	116,7	171,9	458,3	623,0	562,6
Mali	622,1	683,4	520,4	888,5	205,6
Tunisie	14,0	25,5	58,7	15,5	14,1
Canada	4,4	55,3	14,4	370,2	167,5
Etats-Unis	605,3	377,5	584,3	3 278,9	2 287,3
Venezuela	94,6	157,2	77,1	156,5	219,6
Chine (Rép. pop.)	31,0	291,9	103,1	197,1	526,0
Hong-Kong	44,4	32,3	34,0	56,1	95,7
Japon	260,5	269,9	153,2	289,1	655,3
Pakistan	38,7	48,5	120,3	103,4	157,7
Taiwan	168,2	72,7	320,5	849,6	503,4
Autres pays	2 376,1	2 360,1	4 656,4	608,8	491,5
Total	15 611,1	17 269,4	21 689,5	34 664,3	32 386,1
N.B. : Importations en franchise comprises à compter de 1974.					
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

HAUTE-VOLTA – ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	77,1	117,2	147,1	365,6	304,7
Belgique-Luxembourg	18,2	25,6	83,0	54,0	193,7
Danemark	147,5	144,6	99,8	168,9	100,9
France	983,8	989,4	1 469,4	3 095,5	1 761,1
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	440,4	363,6	425,4	374,8	618,6
Pays-Bas	1,5	1,1	15,9	73,7	2,5
Royaume-Uni	97,1	135,4	147,7	137,6	602,7
<i>C.E.E.</i>	<i>1 765,6</i>	<i>1 776,9</i>	<i>2 388,3</i>	<i>4 270,1</i>	<i>3 584,2</i>
U.R.S.S.	—	36,5	—	—	63,2
U.M.O.A.	1 771,6	2 458,2	2 393,5	3 133,3	5 092,9
dont : Côte d'Ivoire	1 692,7	2 356,0	2 288,4	2 962,6	4 507,7
Ghana	447,2	281,4	389,1	593,2	244,7
Mali	163,8	264,4	126,9	381,0	3,3
Maroc	—	21,2	—	11,3	65,6
Etats-Unis	6,3	5,0	13,7	40,4	37,0
Hong-Kong	—	9,2	—	—	35,8
Japon	200,8	75,2	75,4	181,3	152,2
Taiwan	—	—	—	—	52,8
Autres pays	52,6	213,0	209,5	91,5	37,0
Total	4 407,9	5 141,0	5 596,4	8 702,1	9 368,7

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974	1975.
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 154,1	1 325,5	1 486,1	1 806,9	1 080,7
Belgique-Luxembourg	187,6	145,0	281,8	227,8	268,3
Danemark	22,4	13,2	39,8	35,4	16,4
France	6 466,2	7 721,3	8 246,4	8 576,8	6 649,1
Irlande	0,5	0,9	1,2	2,0	2,5
Italie	454,7	402,6	660,7	337,0	330,7
Pays-Bas	797,1	739,9	679,6	754,9	674,2
Royaume-Uni	565,3	423,7	721,0	791,2	575,2
C.E.E.	9 647,9	10 772,1	12 116,6	12 532,0	9 597,1
Espagne	51,8	56,3	79,8	80,2	507,9
Suisse	143,0	81,0	56,0	55,5	31,3
Europe de l'Est	121,2	105,6	74,2	100,7	106,2
U.M.O.A.	1 276,3	1 730,6	1 165,2	1 575,5	4 170,0
Algérie	119,6	247,9	149,0	763,4	1 686,3
Cameroun	7,4	29,2	31,4	471,3	73,3
Congo (Rép.pop.)	8,7	2,5	23,9	191,4	130,6
Ghana	27,3	47,9	14,7	8,6	2,2
Libye	116,1	258,9	265,9	247,1	9,8
Madagascar	144,0	143,4	201,3	12,6	0,1
Mali	2,3	13,0	130,2	175,5	140,9
Maroc	42,9	22,3	16,2	75,7	11,0
Nigeria	348,6	463,9	1 054,0	1 984,7	513,7
Canada	167,5	163,3	228,3	310,5	340,3
Etats-Unis	1 172,9	810,3	1 424,7	2 953,9	2 675,0
Venezuela	341,1	420,8	488,4	207,6	270,7
Chine (Rép. pop.)	391,9	294,0	424,2	411,7	402,0
Iran	63,2	98,2	206,5	162,8	16,9
Japon	149,2	153,3	140,8	180,0	261,6
Pakistan	9,5	77,9	59,8	73,3	172,0
Taiwan	205,0	137,9	123,2	115,0	114,7
Autres pays	417,3	445,4	624,0	454,7	655,7
Total	14 974,7	16 575,7	19 098,3	23 143,7	21 889,3
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

NIGER — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	98,9	924,4	715,9	933,9	140,7
Belgique-Luxembourg	14,0	122,7	11,0	6,3	2,0
Danemark	—	0,1	—	—	—
France	5 509,8	5 260,6	7 007,6	6 874,2	12 450,5
Irlande	—	6,9	—	—	—
Italie	363,5	710,4	814,6	224,5	72,4
Pays-Bas	97,8	41,9	5,4	0,5	122,8
Royaume-Uni	198,2	147,4	344,2	81,6	245,2
<i>C.E.E.</i>	<i>6 282,2</i>	<i>7 214,4</i>	<i>8 898,7</i>	<i>8 121,0</i>	<i>13 033,6</i>
Espagne	306,5	916,4	16,9	5,1	4,4
Suisse	134,6	160,2	6,1	1,5	1,4
U.M.O.A.	901,0	608,3	658,8	619,4	1 322,1
Algérie	10,0	25,5	12,3	—	28,9
Ghana	119,7	87,9	152,4	2,3	16,0
Libye	34,4	36,7	55,8	14,2	12,4
Mali	13,9	173,3	162,6	216,2	24,4
Nigeria	2 726,9	3 772,3	3 580,5	3 402,1	4 284,1
Etats-Unis	44,6	132,9	37,3	93,3	503,8
Iran	—	—	—	24,6	—
Japon	11,2	0,9	0,4	4,6	138,7
Liban	15,9	2,9	10,6	40,0	7,2
Autres pays	69,1	579,8	224,1	76,9	178,8
Total	10 670,0	13 711,5	13 816,5	12 621,2	19 555,8
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

SÉNÉGAL — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	3 539,6	4 298,2	3 781,5	6 711,0	6 725,7
Belgique-Luxembourg	817,1	1 256,5	1 160,1	1 958,5	3 018,3
Danemark	104,6	165,6	446,9	620,1	353,5
France	28 697,1	34 617,4	37 139,6	44 306,3	51 646,7
Irlande	2,6	2,3	2,5	5,8	10,0
Italie	1 905,7	2 710,7	3 174,7	2 652,6	3 616,6
Pays-Bas	1 636,4	2 037,1	1 956,4	2 324,0	3 514,4
Royaume-Uni	989,8	959,8	989,1	1 642,9	2 363,6
<i>C.E.E.</i>	37 692,9	46 047,6	48 650,8	60 221,2	71 248,8
Espagne	222,7	201,0	250,3	392,1	574,4
Suède	168,1	339,9	463,7	570,5	486,2
Suisse	506,0	521,1	380,9	758,7	808,4
U.R.S.S.	322,6	185,1	551,0	6 024,5	1 725,4
Autres pays Europe de l'Est	587,0	554,5	533,3	853,2	2 040,9
U.M.O.A.	3 219,9	3 849,9	3 630,8	3 855,3	5 502,8
Algérie	612,1	847,7	89,0	153,2	847,0
Gabon	2 042,6	810,7	1 279,9	591,7	1 171,7
Mali	286,2	181,4	785,1	351,6	174,9
Maroc	484,3	513,6	451,4	518,1	540,8
Nigeria	648,3	1 407,6	1 948,0	6 592,3	5 117,8
Brésil	1 642,9	484,9	1 119,0	9 018,8	2 212,7
Canada	375,6	395,0	322,6	366,1	433,8
Cuba	0,5	191,9	65,4	—	2 819,2
Etats-Unis	3 631,4	4 221,4	5 962,4	7 542,4	9 214,6
Chine (Rép. pop.)	1 715,4	1 800,2	4 269,3	3 461,5	1 853,8
Inde	56,2	26,6	1 130,4	51,8	106,0
Irak	269,2	522,7	1 529,8	4 012,6	4 392,4
Japon	238,1	289,3	563,5	798,8	968,8
Oman	—	171,5	—	2 863,7	1 635,7
Pakistan	37,1	12,6	477,0	2 958,2	2 388,1
Taiwan	8,0	54,8	97,2	124,6	596,6
Thaïlande	3 278,9	4 201,9	2 857,7	3 530,3	1 880,0
Prov. de bord. Indéterminés	356,2	586,1	155,2	111,5	249,4
Autres pays	2 199,3	2 132,5	2 602,5	3 658,9	5 625,3
Total	60 601,5	70 551,5	80 166,2	119 381,6	124 615,5

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

SÉNÉGAL — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	528,1	658,3	292,6	746,0	1 238,2
Belgique-Luxembourg	91,1	520,3	190,9	769,0	1 058,6
Danemark	21,1	16,2	33,1	102,3	161,3
France	17 970,7	31 165,7	21 181,7	53 049,0	49 756,5
Irlande	15,2	—	100,0	36,0	0,7
Italie	842,9	2 002,4	1 732,8	1 365,0	2 872,8
Pays-Bas	1 096,9	2 277,3	1 600,0	4 857,7	3 613,7
Royaume-Uni	1 121,9	1 032,0	1 107,3	4 673,1	5 980,8
C.E.E.	21 687,9	38 172,2	26 238,4	65 598,1	64 682,8
Espagne	147,0	486,2	1 214,3	1 262,5	793,3
Grèce	264,4	454,7	488,1	2 380,6	2 845,5
Norvège	330,4	574,7	836,6	18,2	0,1
Europe de l'Est	74,1	245,2	78,6	32,0	2 045,2
U.M.O.A.	3 241,8	3 951,6	4 912,0	6 028,4	6 035,7
Gabon	154,4	308,4	145,7	354,4	354,6
Mali	1 508,8	2 166,7	1 638,6	1 926,2	2 808,4
Mauritanie	2 155,0	2 592,6	3 083,3	4 210,0	5 220,4
Nigeria	259,1	166,3	110,1	154,1	347,0
Canada	7,2	35,8	3,5	4,8	406,2
Etas-Unis	179,6	246,2	91,5	672,8	97,5
Mexique	0,3	—	—	—	1 174,7
Inde	86,5	79,6	39,8	—	737,5
Japon	324,7	515,0	554,3	1 865,4	1 313,3
Liban	77,3	232,0	182,8	1 064,7	855,0
Prov. de bord. Indéterminés	1 359,3	1 192,5	882,8	2 073,4	3 222,2
Autres pays	2 849,5	2 992,5	2 736,3	6 337,8	6 162,1
Total	34 707,3	54 412,2	43 236,7	93 983,4	99 101,3

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays d'origine

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 699,8	2 290,9	2 303,4	2 575,7	4 061,2
Belgique-Luxembourg	248,6	584,3	467,5	340,9	603,9
Danemark	87,4	61,1	160,9	50,4	107,5
France	6 687,4	7 604,1	8 469,2	9 614,6	13 052,3
Irlande	—	6,1	—	0,1	—
Italie	497,6	582,3	678,5	799,7	1 458,8
Pays-Bas	1 235,7	1 420,2	1 560,8	1 705,4	2 736,7
Royaume-Uni	2 270,9	1 927,2	1 576,0	83,5	4 284,1
C.E.E.	12 727,4	14 476,2	15 216,3	17 570,3	26 304,5
Autriche	23,1	20,1	193,5	242,9	41,4
Espagne	178,3	130,1	754,5	621,3	439,7
Suisse	100,4	146,0	191,2	181,8	298,2
U.R.S.S.	566,8	458,4	434,9	536,2	774,7
Autres pays Europe de l'Est	276,1	205,7	292,6	349,1	531,8
U.M.O.A.	547,8	565,1	627,3	1 025,7	1 121,9
Ghana	501,7	364,3	323,3	289,0	378,2
Nigeria	144,5	152,0	169,2	360,2	245,3
Maroc	20,8	32,1	17,1	44,9	73,8
Canada	322,0	447,0	167,8	186,3	107,6
Etats-Unis	1 029,6	1 181,9	977,3	1 243,0	1 694,7
Venezuela	481,7	540,5	418,5	1 735,8	1 124,8
Chine (Rép. pop.)	352,1	458,4	433,6	1 307,5	1 387,7
Inde	22,4	36,0	92,3	64,8	50,6
Irak	38,8	1,3	10,7	115,0	115,5
Japon	942,7	927,5	627,9	871,0	1 069,0
Taiwan	408,0	520,7	625,0	889,6	193,9
Autres pays	770,4	717,8	815,4	977,7	1 316,6
Total	19 454,6	21 381,1	22 388,4	28 612,1	37 269,9
Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.					

TOGO — ORIENTATION GÉOGRAPHIQUE DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Principaux pays de destination

	1971	1972	1973	1974	1975
Millions de francs c.f.a.					
Allemagne (R.F.)	1 829,6	1 421,5	1 661,1	2 807,5	2 807,8
Belgique-Luxembourg	764,9	673,7	689,5	3 085,7	1 717,0
Danemark	75,6	86,1	95,7	310,0	170,0
France	4 298,0	3 467,7	4 271,1	20 473,7	10 577,4
Irlande	—	—	—	—	—
Italie	275,6	311,8	352,9	348,6	72,7
Pays-Bas	3 496,1	4 754,7	4 992,6	13 436,9	8 743,9
Royaume-Uni	208,1	118,7	54,4	94,9	86,9
C.E.E.	10 947,9	10 834,2	12 117,3	40 557,3	24 175,7
Norvège	43,5	—	—	—	99,2
U.R.S.S.	1 334,1	1 011,6	—	0,4	—
Autres pays Europe de l'Est	228,4	0,1	—	—	409,4
U.M.O.A.	246,1	203,9	344,0	441,2	475,2
Ghana	73,0	100,8	63,0	95,1	116,4
Mali	0,3	35,8	3,4	423,0	602,4
Nigeria	49,0	4,8	34,0	22,1	300,3
Zaïre	9,3	15,1	23,0	66,6	13,8
Canada	—	0,8	1,0	298,0	1,8
Etats-Unis	43,3	6,5	269,4	269,3	44,9
Chine (Rép. pop.)	—	—	—	106,0	—
Iran	—	—	39,3	236,9	—
Japon	364,2	226,8	329,2	862,6	523,4
Liban	104,1	57,7	314,7	1 639,3	—
Autres pays	182,9	161,3	217,0	156,3	199,7
Total	13 626,1	12 659,4	13 755,3	45 174,1	26 962,2

Source : Statistiques officielles du commerce extérieur.

